

DERNIÈRE ÉDITION 3

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12365 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | SAMEDI 27 OCTOBRE 1984

Les leçons de l'affaire Abouchar

Le dénouement soudain de l'affaire Abouchar est une bonne chose. *Il* comporte aussi plusieurs leçons qu'il conviendra de ne pas oublier. La première et la plus importante, c'est qu'on a tout intérêt à s'en tenir à une politique de fermeté – ce qui ne veut pas dire de provocation – *lorsqu'on défend une* cause juste et fondamentale. Tel était justement le cas Abouchar, qui allait bien au-delà de la défense d'intérêts corporatistes : grâce à la détention puis à la condamnation de notre collègue d'*Antenne 2, c'est notre droit* de savoir que le Kremlin voulait remettre en cause.

Le Kremlin, bien sûr, et non pas les autorités afghanes, qui ne resteraient pas huit jours au pouvoir à Kaboul sans le soutien combien actif de l'armée rouge. N'en déplaise aux analystes du Parti communiste français, la solution de l'affaire Abouchar était bien à Moscou, pas à Kaboul. C'est d'ailleurs M. Ponomarev qui en a annoncé le dénouement à M. Estier plusieurs heures avant que Kaboul *confirme la nouvelle. Moscou,* qui comptait exploiter la capture du journaliste français pour renforcer la représentativité du régime afghan, en est donc pour ses frais, même si ce dernier affirme qu'il n'a fait que céder, *dans sa magnanimité,* à la demande de « clémence » présentée par M. Mermaz.

Reste à savoir pourquoi, finalement, Moscou a préféré faire marche arrière. C'est manifestement la résolution manifestée *par les autorités françaises* depuis la condamnation de Jacques Abouchar à dix-huit ans de prison qui a été déterminante. En exigeant des informations précises sur le sort du prisonnier avant ce vendredi 26 octobre, *M. Estier ne parlait pas* uniquement en tant que président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale mais aussi en tant que messager du président de la République, avec lequel il s'était entretenu *avant de quitter* Paris pour Moscou. C'est dire que le maintien en détention de notre confrère se serait soldé par une crise majeure dans les relations franco-soviét*iques, déjà bien* éprouvées depuis l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée.

La situation des Soviétiques était d'autant plus délicate que la réprobation en France était unanime et qu'il aurait été vain pour eux de chercher à rendre le président de la République seul responsable d'une grave détérioration des relations. Tout s'est passé comme si on avait fait un mauvais calcul à Moscou. Sans doute Jacques Abouchar était-il un trop gros « poisson » pour l'opération envisagée : journaliste de télévision connu depuis plus de vingt ans, son affaire a soulevé une énorme indignation *qui ne serait pas retombée* de sitôt. Il n'en serait malheureusement pas allé de même si les Soviétiques avaient pu mettre la main sur un journaliste moins célèbre, n'appartenant pas à un grand organe d'information ou travaillant pour son propre compte comme le font beaucoup de « violeurs » de frontière, et s'ils avaient réussi à lui extorquer des aveux fantaisistes, ce à quoi Jacques Abouchar s'est refusé.

Quoi qu'il en soit, la guerre d'Afghanistan va se poursuivre, et de nouvelles affaires Abouchar risquent encore de se produire. Il faudra savoir alors être tout aussi vigilant, tant il est vrai qu'une guerre « civile » ne peut pas être « couverte » d'un seul côté et qu'il est légitime que la presse ait accès à tous les camps en présence.

(Lire nos informations page 7.)

Le scandale en RFA : M. Kohl sur la sellette

***Après la démission de M. Rainer Barzel,* le Parti démocrate-chrétien ouest-allemand a désigné, vendredi 26 octobre, M. Philip Jenninger pour le remplacer à la tête du Bundestag. L'élection a été fixée au 5 novembre. M. Jenninger est connu comme un proche du chancelier Kohl. Agé de 52 ans, il est secrétaire d'Etat à la Chancellerie et est spécialiste des questions est-allemandes.**

M. Barzel, qui devait comparaître une deuxième fois jeudi 25 octobre devant la commission d'enquête parlementaire, avait envoyé un certificat médical pour excuser son absence. Il *devait donner ensuite sa démission, invoquant la « pression politique et psychique »* qui lui était insupportable. La déposition d'un ancien employé de Flick devant la commission semble avoir été très défavorable au dirigeant chrétien-démocrate, qui avait affirmé la veille n'avoir jamais reçu *d'argent du groupe.*

Les Verts, qui mènent l'offensive contre la démocratie chrétienne, veulent maintenant obtenir des éclaircissements du chancelier Kohl lui-même. Le chef du gouvernement aurait en effet touché plus de 500 000 deutschemarks du groupe Flick. Après M. Barzel, M. Kohl va se retrouver au centre du plus grand scandale politico-financier de l'histoire de la RFA.

Bonn n'est pas Weimar

par DANIEL VERNET

Les dominos tombent les uns après les autres. La démission de M. Rainer Barzel laisse maintenant le chancelier Kohl en première ligne. L'affaire Flick fait des ravages dans toute la classe politique de la République fédérale d'Allemagne. Mais ce ne sont pas seulement des hommes, *si haut placés soient-ils, qui sont en* cause. C'est l'ensemble de la démocratie chrétienne, donc la coalition gouvernementale; c'est un certain type de rapports entre les élus du suffrage universel et les dirigeants des grandes sociétés industrielles; c'est la démocratie ouest-allemande.

Le malaise est accru par la maladresse du gouvernement. Comme dans les autres scandales qui ont *émaillé l'existence encore* brève de son cabinet, M. Helmut Kohl a d'abord choisi de se réfugier dans *l'attentisme en espérant que l'ouragan* s'apaiserait de lui-même. Il s'est placé discrètement aux côtés de la personnalité mise en cause – en l'occurrence le président du Bundestag, c'est-à-dire le deuxième person*nage de l'Etat. Puis il a tout mis sur* le compte d'une campagne de « diffamation » et enfin il a sacrifié M. Barzel sur l'autel du parti et de l'Etat. Il avait agi de même avec le comte Otto Lambsdorff, son ministre (libéral) de l'économie, accusé lui aussi d'avoir touché des pots-de-vin de *Flick. Nul doute qu'il s'apprête à en* faire autant si la retraite sans gloire de M. Barzel ne suffit pas à arrêter le scandale. Entre-temps, le gouvernement avait maladroitement cherché à faire voter une loi d'amnistie pour toutes les infractions concernant le financement des partis politiques et à *soustraire les dossiers à la commis*sion d'enquête parlementaire en attendant une hypothétique décision de justice. On comprend de mieux en mieux les raisons de cet empressement.

Le malheur pour M. Kohl, c'est qu'il est le prochain sur la liste. Devant cette commission parlementaire justement, il va devoir s'expliquer au moins sur deux points : a-t-il *effectivement touché, pour lui per*sonnellement ou pour son parti, de l'argent du groupe Flick ? D'après le *petit carnet où le comptable de Flick* consignait avec un soin obsessionnel tous les *« paiements inofficiels »* aux formations politiques, M. Kohl aurait reçu plus de 500 000 deutschemarks (1,5 million de francs) entre 1974 et 1980. D'autre part, était-il au courant des tractations qui, en 1973, ont amené M. Barzel à démissionner de la présidence de la CDU pour lui céder la place, moyennant un dédommagement copieux de la part du groupe Flick ?

(Lire la suite page 3.)

HISTOIRES DE FRANCE

Le recours à la terre

De notre envoyé spécial

Saint-Patrice. – Il en avait les yeux tout plissés de malice, José. La modernité, c'est moi. *Une drôle de rencontre et un sur*prenant discours, riche, réconfortant, inattendu d'un gamin agri*culteur.*

C'était en Val-de-Loire au moment des vendanges. La modernité, pour bien dire, cela n'avait été jusque-là qu'un raccourci surréaliste dans le ciel tourangeau : là-bas, à l'horizon, la centrale nucléaire de Chinon *soufflant, crachant un intermina*ble nuage de vapeur d'eau. Et là-haut, dans le ciel, deux montgolfières dans leur partie de saute-mouton au butane, filant doucement la nostalgie sous le vent d'ouest.

Et cela ne restait sur terre, *dans les vignes, qu'une immense* querelle, quasi théologique, des anciens et des modernes. Vendanger à la main ou engranger à la machine, cette énorme sauterelle qui enjambe la vigne et « secoue le paletot » ? Vaste débat dont on a fini par comprendre l'objet essentiel : en somme, boire ou conduire, chacun devra choisir son vin.

Puis il y eut José, rencontré chez des anciens, mais ennemi intérieur de la cause sacrée... José coupait les grappes à la main, et rêvait tout haut de la machine. Il y eut ce gamin de vingt-deux ans et, en effet, un bonheur de rencontre. D'abord *parce que, coupeur d'élite, il* coupait pour deux. Ce qui évita l'humiliation et devait faciliter la conversation. Ensuite, surtout, parce que José – pourtant de la race des agriculteurs, de ceux *qui, sachant le poids des mots,* ne vous disent jamais que ce qu'ils veulent bien vous dire – avait des choses à signifier.

L'une d'abord : que l'aventure est au coin de l'exploitation, qu'on peut encore être pionnier ou colon ou « Jeune Turc » dans *un pays bimillénaire, qu'on peut* vivre sa vie professionnelle non comme une résignation, une condamnation, une malédiction, mais comme un pari, un défi. L'agriculture métier d'avenir, voilà le message.

José ou le recours à la terre. Car, dans son cas, on ne parlera pas – calamités agricoles – de retour à cette terre. La terre n'a que faire des rêveries velléitaire, fromages de chèvre, macramé et *communautés barbues. Non,* recours à la terre. Comme outil de travail, comme, paradoxalement, *sécurité de l'emploi.*

Ce garçon n'aurait pas dû être agriculteur. Cela était inscrit dans la trajectoire de la famille. Le grand-père fut ouvrier agri*cole. Le père alla assurer l'essen*tiel à la SNCF, tout en restant un agriculteur à temps partiel et à revenu complémentaire. Un peu comme ailleurs, dans les Vosges, on était « Boussac » le jour et producteur de lait à l'aube et au couchant.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 11.)

L'ENLÈVEMENT DU PÈRE POPIELUSZKO EN POLOGNE

Qui provoque qui ?

La dimension qu'est en train de prendre, dans une Pologne apparemment « pacifiée », l'affaire Popieluszko, est tout sauf surprenante. Ce simple prêtre – un vicaire d'une paroisse ouvrière – était devenu, à force d'audace et de ténacité, un symbole du refus de la normalisation, de la fidélité à Solidarité. Il illustrait aussi une réalité essentielle de la Pologne d'aujourd'hui : l'abri, précaire, que l'Eglise offre, par la *force des choses,* à l'*« opposition »* morale au régime. Enlever, liquider peut-être cet homme (ses proches, et le cardinal *Glemp lui-même,* semblent douter de le revoir vivant), ne pouvait être qu'un défi.

A qui profite le crime ? s'est aussitôt interrogé le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. Lui, d'ordinaire si prompt à accuser les *« extrémistes de Solidarité »*, a été cette fois beaucoup plus prudent. C'est une *« provocation »*, dirigée *« contre nous »*, contre tout ce qui est important pour le gouvernement : la *« politique de renouveau »*, les relations avec l'Eglise, la reprise des rapports avec l'Occident.

Qui donc pourrait avoir intérêt à gêner, sur ces trois points, l'équipe au pouvoir ? *Comment ne pas penser* à ces fameux « durs », censés, selon certains observateurs complaisants, mettre constamment des *bâtons* dans les roues de l'équipe « modérée », voire « libérale » du général Jaruzelski.

L'ennui, c'est que cette politique de « renouveau » n'est depuis bien longtemps rien d'autre qu'un mot, et que les relations du pouvoir avec l'Eglise sont tout sauf harmonieuses. Elles semblaient même particulièrement tendues depuis quelques mois. Ce n'est pas par hasard que les rencontres prévues entre le général Jaruzelski et le primat, Mgr Glemp, ont été reportées à deux reprises depuis le mois d'août, que les escarmouches entre l'épiscopat et les autorités sont constantes, que le comité central du parti a prévu, à l'occasion du plénum qui s'ouvre ce vendredi 26 octobre à Varsovie, d'évoquer ce lourd contentieux avec l'Eglise : le document préparatoire établi par le bureau politique dénonce en termes menaçants *« les phénomènes de politisation du clergé »*, et *« l'utilisation des lieux du culte »* à des *« fins non confessionnelles »*, en ajoutant : *« L'Etat ne peut pas être et ne sera pas indifférent à de tels phénomènes. »*

Incontestablement, pourtant, l'affaire présente des *aspects* très gênants pour l'équipe du général Jaruzelski. Passons sur le cas personnel du porte-parole du gouvernement, qui regrette peut-être de s'être déchaîné, dans les articles venimeux qu'il signe sous pseudonyme, contre ce prêtre devenu héros national, comme *il s'en était pris à tant* d'autres personnalités en difficulté, y compris la mère d'un jeune homme mort à la suite des coups reçus dans un commissariat.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

Le 30e anniversaire de l'insurrection en Algérie

Le Monde publiera demain (numéro daté 28-29 octobre) un *dossier comprenant* notamment un article de HOCINE AIT AHMED, un des « chefs historiques » de la révolution : « Le jour de l'insurrection vu par un combattant », une interview de JEAN VAUJOUR, directeur de la sûreté en Algérie à l'époque, et des articles de P.-J. FRANCESCHINI, JACQUES KERGOAT, PAUL BALTA, J.-M. THÉOLLEYRE, DANIEL ARMOGATHE et JACQUELINE SUBLET.

M. CHARLES MILLON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Millon, député UDF de l'Ain, maire de Belley, membre du secrétariat politique du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL - *le Monde* », dimanche 28 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Millon, porte-parole du courant « barriste » au sein du PR, auteur d'un ouvrage sur l'« extravagante histoire des nationalisations », répondra aux questions d'André Passeron et de Serge Marti, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

APRÈS LA GRÈVE DES FONCTIONNAIRES

Le pari perdu

La grève nationale du 25 octobre *dans la fonction publique plaçait les* syndicats devant un défi : ils devaient mobiliser davantage que lors de leur précédente action du 8 mars. Or ils ont mobilisé plutôt moins. Le mouvement du 25 octobre a été, de ce point de vue, un échec.

A l'exception des PTT, le pourcentage de grévistes a été plutôt « de même niveau » qu'en mars (en moyenne, 28 %). Malgré de fortes perturbations dans les transports aériens et ferroviaires, le secteur *public et nationalisé a joué un rôle* amplificateur nettement inférieur, en raison du caractère très limité des actions à EDF et à la RATP. Dernier signe : l'ampleur de la manifestation parisienne de jeudi : si l'on prend en compte les seuls chiffres des organisateurs, le 8 mars trois fédérations avaient réuni 50 000 manifestants, le 25 octobre, cinq fédérations en ont rassemblé *50 000... (« plus de 100 000 », a dit* ensuite la CGT). La décrue est nette.

Opposés à l'attitude du gouvernement dans les discussions salariales et à la perte de pouvoir d'achat résultant, selon leurs critères de mesure, d'une hausse des traite*ments en niveau de 3 % pour 1984,* les syndicats s'étaient lancés dans une partie de poker à hauts risques en misant sur une forte mobilisation. Ils ont perdu en ne pouvant apporter une incontestable démonstration de leur capacité de mobiliser. Malgré l'arrivée d'un premier ministre qui *parle un langage moins socialiste* que son prédécesseur et le départ des ministres communistes, ils n'ont pas pu traduire par une grève ample le mécontentement, pourtant réel, des fonctionnaires. Etait-ce prématuré, et fallait-il attendre la mi-novembre, comme le suggérait la FEN ? Ou les agents de l'Etat, à défaut de défiler dans les rues, préfèrent-ils voter avec leurs pieds dans les consultations nationales en s'abstenant ? Il peut y avoir plusieurs explications à cet échec.

La lassitude ou le découragement devant un Etat-patron apparemment *inflexible ont pu jouer.* La pédagogie de la crise – dénoncée comme celle de la fatalité et de la résignation par la CGT – peut également avoir eu un effet démobilisateur. Plus simplement, la défense du pouvoir d'achat n'est peut-être pas la préoccupation dominante des fonctionnaires, alors que sont annoncés des licenciements par milliers et dénoncées les « nouvelles pauvretés ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 20, ainsi que le commentaire de Pierre Drouin : « Ceux de l'arrière ».)

AU JOUR LE JOUR

Championnat

Bernard Pivot s'apprête à lancer un championnat de France de l'orthographe. Il y aura des éliminatoires dans les régions, puis des quarts de finale, des demi-finales, une finale...

Il a bien raison notre apostropheur national. L'orthographe est un chef-d'œuvre en péril. Il faut inculquer aux enfants le respect de ce code, complexe mais essentiel, que nous ont livré nos ancêtres.

Bravo! M. Pivo!

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

Algérie : l'héritage

LA guerre d'Algérie, qu'est-ce *qu'ils peuvent bien y comprendre, les gens de vingt ans ?* La décolonisation *est terminée* depuis longtemps. Les peuples des anciens empires – exception faite de l'empire soviétique – sont sinon toujours libres, du moins formellement indépendants. Pourquoi *s'est-on* battu pendant sept ans et huit mois en Algérie ? *Pourquoi des millions de jeunes* Français ont-ils couru les *djebels, croupi dans les postes* et *perdu trente mille des leurs ?* Pourquoi des centaines de *milliers* d'Algériens sont-ils morts, sous nos coups ou ceux de leurs compatriotes ? Et dix mille Européens tués par le FLN ? Et cinq mille personnes par l'OAS ? Pourquoi des militaires français ont-ils été poussés à prendre des engagements qu'ils n'ont pu tenir, à utiliser *les pires moyens,* sous le regard *pudiquement baissé des politiques* qui leur *avaient délégué la sale besogne ?*

Parce qu'un million de Français vivaient, souvent depuis plusieurs générations, en Algérie ? Ils ont été les premiers manipulés et au premier rang des victimes. Parce que Moscou, à travers la résistance algérienne, voulait étendre son bras jusqu'au Maroc et à l'Atlantique ? *Une chimère de stratèges mal remis de la réalité indochinoise. Parce que l'adversaire était cruel, d'autant plus maladroit et brutal qu'il était divisé ? Fallait-il,* au nom de « valeurs *occidentales* » qu'en plus d'un siècle nous ne nous étions guère montrés soucieux de lui enseigner ou de lui montrer en exemple, lui répliquer par une autre cruauté et une égale incapacité à définir une politique autre que répressive ?

A moins qu'il se fût agi d'offrir à des frères *brusquement découverts l'honneur, jusqu'alors refusé,* d'être *Français, avec tous les droits* qui en découlent. Certains, *par générosité* ou pour justifier l'horreur des combats, ont ainsi préconisé l'intégration totale. Difficile pour un garçon ou une fille de 1984 de croire que le but assigné à leurs pères en uniforme était de faire entrer de force dans la nation française dix millions de personnes (vingt millions aujourd'hui) qui prenaient une conscience de plus en plus nette de *leur identité. Ils ne voient que trop, trente ans après, un racisme croissant se hérisser* contre ces mêmes *Algériens, ressentis* décidément comme « différents », et les mêmes hommes parfois qui voulaient les intégrer réclamer à grands cris leur renvoi dans leur pays.

Il faudrait aussi expliquer aux Français de vingt ans que la guerre d'Algérie n'était pas une affaire de droite ou de gauche. Lorsque M. François Mitterrand, ministre de l'intérieur de Pierre Mendès France, *proclamait en 1954 : « L'Algérie, c'est la France », tout le monde ou presque en était d'accord.* Le *président* du conseil qui engagea le contingent en Algérie et le conflit dans une longue impasse était le socialiste Guy Mollet. Et le général de Gaulle, qui, non sans hésitations ni machiavélisme, mit fin à la guerre, eut à affronter aussi bien la droite que la gauche.

Si l'opposition, en criant haro sur M. Claude Cheysson, tient à prendre à son *seul compte un héritage aussi encombrant, elle est, pour le moins, mal inspirée.* La France *entière a* déjà eu bien du mal à en porter le poids et à oublier tant d'erreurs, tant de passions et tant de sang.

JEAN PLANCHAIS.

Mme Thatcher est-elle «populiste» ?

UNE *équipe* de la *Fondation nationale* des sciences politiques, sous la direction de Jacques Leruez, vient de publier une brochure qui tente de faire le tour du « thatchérisme » dans ses retranchements politique, économique, social, culturel, diplomatique, etc. (1). Au-delà des analyses ponctuelles qui fournissent de précieuses bases de réflexion, une question provocante est posée par Mme Monica Charlot : *« Le thatchérisme est-il un populisme ? »*

*M*me *Thatcher n'est* pas Michelet, mais c'est vrai qu'elle aime se référer au « peuple » et que l'on perçoit un certain romantisme dans la façon qu'elle a d'utiliser le « nous » de complicité entre le peuple et elle, *« le peuple qui respecte la réussite honnête par le travail » : « Nous devons nous battre pour... disperser les nuages diviseurs du socialisme marxiste. »*

Elle n'oublie pas qu'elle est arrivée au pouvoir, en *mai* 1979, *portée notamment par* une vague d'électeurs *ouvriers,* et la tentation d'en appeler directement au peuple est nette, comme celle de renforcer l'exécutif et de sabrer dans les comités interministériels permanents et dans l'appareil du parti conservateur.

Enfin, le « thatchérisme » (il est très rare en Grande-Bretagne qu'une doctrine découle d'un nom) va toujours dans le sens des sentiments populaires : affirmation de la croyance dans l'efficacité de la peine de mort, de la foi dans le destin mondial de la Grande-Bretagne, de la répulsion pour le pacifisme.

Deux événements – les Malouines et l'attentat de Brighton – ont servi son image dans l'opinion, du haut en bas de l'échelle sociale, renforçant son aspect messianique. Il y a *plusieurs* sortes de populisme, du *péronisme* à *la démocratie suisse. Celui de Mme Thatcher est encore différent. Sa moindre prouesse n'a pas été de renforcer l'unité nationale en traînant la masse de* chômeurs la plus *importante* de l'Europe.

PIERRE DROUIN.

(1) La Documentation française, 144 p., 45 F.

INVITÉS

François Guérard, conseiller national du CDS, estime que la famille est redevenue aujourd'hui une idée neuve et que tout projet politique doit en tenir compte

Familles, je vous aime

NOS compatriotes seraient désenchantés, se *désintéresseraient* de la vie politique ; en particulier, les socialistes se demanderaient où sont *aujourd'hui les grands* élans économiques, sociaux et culturels promis au pays avant et en 1981.

Du côté de l'opposition, les électeurs cherchent *des idées neuves et* fortes qu'ils ne trouvent pas dans les différents programmes ; or nous voici à quelque deux ou quatre *années des échéances.*

C'est seulement dans cet été de 1984 que l'on a commencé à développer quelques thèmes nouveaux, *et bien timidement.* Encore a-t-il fallu que le pays soit secoué par un événement majeur surgi des profondeurs de notre peuple. Aucun *des dirigeants* actuels *n'en* avait perçu les prémices. On ne vit pas tout de suite que ce phénomène allait faire reculer *le* pouvoir.

A la Bastille, le 24 juin 1984, ce fut à la fois la levée en masse des familles pour leurs libertés et l'expression de toute sorte de mou*vements neufs autour d'elle.* Cette journée a remis en surface tout à la fois le poids et les promesses pour la cité de la vie associative et familiale. Il *est* clair aujourd'hui que la collectivité, comme l'individu, peut compter sur la famille et les associations qui lui sont liées, et on doit s'interroger sur ce *mouvement profond.* Le temps est venu, pour les hommes politiques, qui n'ont jamais douté de cela, de le réaffirmer de la *bonne manière.*

Disons tout *net* ici *que* plusieurs générations de responsables de notre *société* se sont trouvés marqués jusqu'à *présent* par *l'interprétation* de l'apostrophe d'André Gide qui datera bientôt d'un siècle : *« Familles, je vous hais... »* Bon nombre des penseurs et inspirateurs *de l'après-Libération* n'avaient pas davantage de tendresse pour la vie familiale. La voie de la liberté de 1944 – à laquelle s'est ajoutée *une prospérité continue et* sans précédent – a débouché, vingt ou trente ans plus tard, sur les sentiers de toute sorte de laisser-aller, *légitimes ou non. Ne s'enfonçait-on* point dans les chemins les plus tortueux de la permissivité et du laxisme le plus trivial ?

Pour les familles d'aujourd'hui, la société apparaît finalement semée de coupe-gorge. Elles ont été fragilisées depuis trente ans par de fausses libertés accordées aux individus. *C'est l'un de nos problèmes,* dans l'opposition, de réinventer une société et des systèmes qui confortent les familles. Il nous faudra, sans doute, *revoir* un à un les éléments qui ont fait jadis une heureuse politique familiale. Il nous faudra retrouver ses finalités. *Dès à présent, nous devons entreprendre* la définition d'une politique familiale pour notre temps et la proposer clairement au pays.

Familles, je vous aime : dans les rangs de l'opposition, il y a toujours eu une forte tradition de soutien à l'enfant et à la famille. *Elle doit remonter* d'autant plus fermement au créneau que la gauche ne sait plus porter l'enfant et les valeurs familiales, comme *elle sut le faire,* par exemple, à l'époque d'un Victor Hugo.

Non, le fil vital de la famille ne s'est pas perdu *dans ce peuple. Des idéologies contraires dominaient.* Cela n'empêchait pas l'existence de familles heureuses (osant le dire *timidement) ni* l'existence de parents contents de leurs enfants et d'enfants aimant leurs parents le plus naturellement du monde.

L'irruption d'une *grande* vulgarité *dans* la diffusion des thèmes freudiens a perturbé nos vues de responsables sur la famille. Le poids *exorbitant de la vie professionnelle* dans nos vies personnelles n'a pas non plus facilité les choses : la famille, l'association, la cité, tendent *toujours à être sacrifiées.* Il nous faut retrouver ces centres d'intérêts essentiels.

Les libertés et les intérêts des familles coïncident avec les intérêts du pays et la préservation de ses libertés. Rappelons seulement ici le danger pour l'Europe et la France du *vieillissement* de leur *population.* Ajoutons qu'un pays moderne ne peut résister à la concurrence ni se *défendre* sans une jeunesse bien *formée ; éducation et famille* sont des éléments incontournables d'une politique de présence de la France dans le monde, *c'est-à-dire d'emplois* et *d'épanouissement* futurs pour les jeunes Français. La famille, en ces temps durs où l'économie change, *constitue indéniablement* un élément de résistance devant la pauvreté qui revient trop souvent. Enfin, n'y aurait-il pas moins de *délinquance* si la *famille* tenait une place plus forte dans nos sociétés ?

Un dernier mot : dans cette politique *familiale pour notre temps,* l'Etat devra se faire le plus modeste, le moins arrogant possible. Ses principaux outils se trouveront *dans les associations familiales* et dans les administrations à leurs niveaux les plus décentralisés, les plus proches des enfants, des *parents, des problèmes à résoudre.*

FRANÇOIS GUÉRARD.

COURRIER

Jacques Abouchar et le Festival de Séville

Dans votre numéro du jeudi 11 octobre, vous évoquez avec exactitude l'incident qui a eu lieu lors de la *première séance* du jury du Festival international de journalisme télévisé de Séville concernant une motion en faveur de Jacques Abouchar *présentée par* Mme Christine Ockrent.

En tant que président de ce jury, je crois devoir vous apporter quelques précisions sur cet incident.

Sous le coup d'une émotion bien compréhensible, dès le début de la séance, Mme *Christine Ockrent* a présenté au jury non exactement une motion, mais un message destiné à être envoyé à un certain nombre de personnalités politiques, dont les ambassadeurs d'URSS et d'Afghanistan. Elle a eu l'imprudence de le faire *sans m'en avertir* et *sans en* avertir M. Sean McBride, qui était membre du jury. Nous l'avons, bien sûr, et par principe, soutenue, mais la réaction des membres du jury représentant non seulement l'Union soviétique, mais les Etats-Unis, l'Amérique *latine,* les pays arabes et l'Espagne a été négative, non tellement à cause du contenu de la motion, mais à cause de sa présentation, de sa destination et de la manière comminatoire avec laquelle elle était présentée. Laissant sans *doute sa parole dépasser sa pensée,* Mme Christine Ockrent a dit aux membres du jury qu'ils seraient indignes de juger du journalisme télévisé s'ils ne votaient pas sa motion.

M. Sean McBride et moi-même avons longuement négocié pour trouver un compromis. *Cela n'a malheureusement* pas été possible, Mme Christine Ockrent ayant quitté Séville dès le lendemain. Nous avons cependant obtenu deux choses : le vote d'une motion générale condamnant l'emprisonnement *de journalistes dans* l'exercice de leur métier et l'envoi d'un texte très proche de la motion de Mme Christine Ockrent signé à titre personnel *par les membres* du jury qui ont bien voulu s'y associer.

Tout en nous solidarisant avec notre consœur, mais en regrettant *peut-être le style* qu'elle a cru devoir adopter sous le coup d'une émotion justifiable, il est apparu à M. McBride, à moi-même et à la totalité des membres du jury qu'il serait impardonnable de compromettre les efforts déployés par nos *hôtes espagnols pour organiser* un festival qui, je dois le dire, a été, déontologiquement et professionnellement, d'une très haute tenue.

ROBERT ESCARPIT.

Les lenteurs de la Bibliothèque nationale

A plusieurs reprises, votre journal a fait *état* des conditions de plus en plus désastreuses dans lesquelles nous travaillons à la Bibliothèque nationale. Je vous laisse apprécier ce qui m'est arrivé avec le service photographique.

Je devais présenter une communication en juillet de cette année sur trois manuscrits à peintures analogues de la BN. J'ai déposé une commande de vingt-deux diapositives le 1er *mai.* La facture *pro forma* m'est parvenue le... 8 octobre. Les travaux ne commencent qu'après règlement de cette facture. *Une lettre du service* photographique m'informe qu'ils ne peuvent être réalisés que dans un délai de six mois. J'aurai donc, peut-être, mes diapositives en avril 1985.

Je dois intervenir en mai 1985, à un colloque, sur ces œuvres ; comme je change naturellement de sujet, j'ai besoin d'autres diapositives. Même en passant commande aujourd'hui, je ne les aurai pas à la date prévue. Qui est capable de savoir très précisément, un an à l'avance, ce dont il va avoir besoin ? Reste la solution d'acheter les séries complètes, soit environ deux cent trente diapositives à 20 F pièce, payables de ma poche, évidemment.

NOUREDDINE MEZOUGHI,
assistant d'art médiéval (Paris).

Pupille de la nation et pupille de l'Etat

Dans votre numéro daté du 6 septembre *1984,* un *fait divers intitulé* « La comtesse de fer », signé Alain Machefer, fait mention du placement d'un garçon par la DDASS. Il est *mentionné comme étant* « pupille de la nation ».

Dans le cas en question, cette appellation est impropre, puisqu'il s'agit *d'un pupille de* l'Etat. *Cette* confusion qui existe souvent dans le public se retrouve également sous la plume des journalistes.

Un *pupille de la nation* désigne une personne ayant perdu un ou ses parents par le fait de la guerre. Les aides qui peuvent lui être attribuées : bourse d'études, secours, etc., le sont par le ministère des anciens combattants.

Un pupille de l'Etat désigne un enfant qui a été confié à la direction *départementale* des affaires sanitaires et sociales (DDASS, appellation actuelle de l'ex-Assistance publique), soit *par suite d'abandon,* soit par décision judiciaire. C'est cette administration qui en a la tutelle jusqu'à la majorité. Ensuite, des *associations* d'entraide de pupilles et d'anciens pupilles de l'Etat prennent le relais pour leur venir en aide dans les cas difficiles.

F. GUEGAN,
président de l'Association d'entraide aux pupilles et anciens pupilles de l'Etat « La Maternelle » (Nantes).

Déjà, Gaston Doumergue...

On a dit et imprimé, ces jours-ci, *que Pierre Mendès France avait été* le premier homme d'Etat à s'adresser au pays périodiquement, par l'intermédiaire des ondes.

Inexact. *Un autre « politique »* – qui, pourtant, n'avait rien d'un novateur – s'était servi avant lui de la radio pour parler à la nation : *Gaston Doumergue,* qui fut chef d'Etat de 1924 à 1931.

Au lendemain des émeutes du 6 février 1934, le président de la République, Albert Lebrun, l'avait brusquement tiré de sa « campagne » de Tournefeuille et l'avait chargé de constituer « un ministère de trêve, d'apaisement et de justice ». Le 24 avril 1934 – vingt années avant Mendès France, cinquante années avant M. Laurent Fabius, – Gaston Doumergue inaugura, au micro de la Radio nationale, ce qu'il appelait ses « causeries familiales ».

PIERRE DE SAINT-PRIX,
journaliste (Perpignan).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

L'AFFAIRE FLICK ET LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU BUNDESTAG

Les dirigeants chrétiens-démocrates espèrent, sans trop y croire, que le « sacrifice » de M. Barzel mettra fin à la campagne

Correspondance

Bonn. – Après la démission du président du Bundestag, M. Barzel, les dirigeants de la majorité au pouvoir en République fédérale ont entrepris, sans perdre une minute, des consultations pour lui trouver au plus vite un successeur. M. Alfred Dregger, le chef du groupe parlementaire CDU-CSU, ayant refusé le poste, le choix s'est porté sur M. Philip Jenninger, secrétaire d'Etat à la chancellerie, l'un des hommes de confiance du chancelier Kohl.

Incapables d'endiguer le flot d'indignation suscité depuis dix jours par l'affaire Barzel, les responsables de la majorité doivent à tout prix donner maintenant l'impression de reprendre les choses en main. Sans doute espèrent-ils de la sorte que le « sacrifice » du président du Bundestag n'aura pas été vain. Accusé d'avoir eu des liens indirects avec le groupe Flick entre 1973 et 1979 et d'avoir perçu par ce biais une somme de 1,6 million de deutschemarks (environ 4,8 millions de francs au cours actuel), M. Rainer Barzel avait dû se résigner, jeudi matin, à l'inévitable et céder aux pressions insistantes de son parti.

Personne ne peut cependant ignorer, dans les allées du pouvoir à Bonn, que de nombreux autres noms, parmis lesquels ceux des plus importants responsables actuels du régime, figurent, eux aussi, sur les listes noires que le tribunal de Bonn a saisies au cours de son enquête sur les détournements fiscaux du groupe Flick et qu'il a remises à la commission parlementaire chargée de l'affaire.

Les Verts et le Parti social-démocrate ont officiellement indiqué quelle serait leur nouvelle cible : le chancelier Helmut Kohl, lui-même, qui, selon le député « vert » M. Otto Schily, aurait reçu du groupe industriel, dans les années 70, des dons se montant à un total supérieur à 500 000 deutschemarks (cette somme est confirmée par les documents que publiée le magazine *Der Spiegel*). (*Voir ci-dessous.*) Ce dont le chancelier se défend énergiquement. M. Kohl a également été soupçonné, au cours des derniers jours, d'avoir mis en contact M. Barzel avec le groupe Flick, en 1973, pour obtenir son départ de la présidence du Parti démocrate-chrétien. M. Kohl avait alors succédé à M. Barzel. « *Avec la démission de M. Barzel, la crise de confiance dans laquelle le groupe Flick et les hommes politiques qui lui étaient obligés ont plongé notre démocratie n'est pas terminée* », a déclaré jeudi le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel.

Contrairement à ce qu'avaient peut-être espéré les dirigeants démocrates-chrétiens, M. Barzel avait été incapable, mercredi, de se défendre de manière crédible des accusations portées contre lui. Dès lors, la partie a été considérée comme perdue. Réunie dès mercredi soir, la direction de la *CDU* avait fait savoir à M. Barzel ce qu'elle attendait de lui dans un message adressé à sa villa de Bad-Godesberg, la banlieue chic de Bonn. Le président du Bundestag, qui devait être *entendu à nouveau jeudi après-midi* par la commission d'enquête parlementaire, a apparemment arrêté sa décision au cours de la nuit.

La comparution du chancelier

A-t-il cru jusqu'au dernier moment pouvoir se tirer d'affaire ? Son cas s'était aggravé jeudi matin au cours des auditions, par la commission parlementaire, de l'ex-secrétaire général du Parti démocrate-chrétien, M. Kurt Biedenkopf, et surtout, d'un des anciens responsables du groupe Flick, M. Günter Max Paefgen. Celui-ci avait froidement indiqué que la question de l'engagement de M. Barzel par le cabinet d'affaires Albert Paul, en 1973, avait, à l'époque, été discutée par les plus hauts responsables du groupe industriel. Une bonne partie de la défense du président du Bundestag, qui s'était efforcé la veille de nier tout lien avec Flick, s'effondrait. L'annonce de la démission de M. Barzel commençait alors à circuler dans les couloirs du Parlement. M. Barzel avait, en effet, fait porter au président de la commission d'enquête un message lui indiquant que, sur ordre de son médecin, il ne pourrait comparaître comme prévu dans l'après-midi. Une demi-heure plus tard, son retrait était officiellement annoncé.

Si on doit s'attendre maintenant à *une mise en sourdine*, au moins temporaire, du cas Barzel, la déposition de M. Paefgen risque encore de faire du bruit. Elle va donner de nouveaux arguments à ceux qui entendent dénoncer les liens existant *entre les milieux politiques et industriels*. Le chancelier Kohl, qui doit à son tour comparaître devant la commission le 15 novembre prochain, pour y être interrogé sur ses relations avec le groupe Flick et sur l'in*fluence que celui-ci exerçait* dans les milieux politiques, ne peut l'ignorer. Il a d'ailleurs pris les devants dès jeudi soir en dénonçant, au cours d'une interview télévisée, la campagne lancée par l'opposition contre le gouvernement. Comme l'écrit ce vendredi, la *Süddeutsche Zeitung*, « *M. Barzel est tombé parce qu'il avait poussé trop loin* [les manipulations entre la politique et la finance]. *Mais il reste à éclaircir jusqu'où sont allés ceux qui maintenant viennent de le laisser tomber* ».

HENRI DE BRESSON.

« Notre démocratie sort renforcée d'avoir pu débattre de telles affaires »

nous déclare le député « vert » Otto Schily

Me Otto Schily, qui, pendant des années, a été l'avocat de l'extrême gauche ouest-allemande avant d'être un des porte-parole des Verts, est membre de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Flick. Dans l'entretien qu'il a accordé à notre correspondant à Bonn, il estime que le cas Barzel va maintenant passer au second plan, au profit – si l'on peut dire – du cas Kohl.

« Nous allons faire porter toute notre attention sur le cas du chancelier Kohl. On continue de lui reprocher d'avoir touché de l'argent du groupe Flick, et jusqu'à présent, le chancelier n'a donné que des explications insatisfaisantes.

» Il n'a pas répondu non plus à la question que j'ai déjà posée au Bundestag, à savoir combien de millions de marks la CDU a-t-elle reçu du groupe Flik ? Ce que le chancelier a reçu personnellement reste également inconnu. A ce propos, il faut savoir que les versements effectués au chancelier Kohl auraient été en liquide, sans reçus, ce qui est inhabituel. Le chancelier Kohl doit dire publiquement comment se sont déroulées ses relations avec Flick, si par exemple des choix de personnes – concernant notamment les plus hauts postes de l'Etat, comme celui *de président du Bundestag – ont été* évoqués et discutés avec des représentants du groupe.

– *Que veulent les Verts ? Changer de Constitution ?*

– Il n'y a pas besoin de modifier la Constitution, on doit d'abord la respecter. C'est déjà très important. Dans la Constitution, il y a un article 21 qui prévoit que les partis doivent rendre compte publiquement de leurs ressources. La loi sur les partis complète cet article en demandant aux donateurs dont les contributions annuelles dépassent 20 000 deutschemarks de se faire connaître. Cela a été continuellement oublié dans le passé. La deuxième question est de savoir si des partis qui se sont compromis avec la grande industrie méritent toujours la confiance. Et je crois que les succès électoraux croissants des Verts montrent que la crédibilité de la CDU-CSU et du Parti libéral font comme neige au soleil.

– *Pensez-vous que la démocratie soit en danger ?*

– Certains parlent déjà d'une crise de l'Etat. On doit, c'est vrai, prendre au sérieux la nervosité qui se manifeste dans une partie de l'industrie. Certaines des choses que l'on peut lire dans les actes [de la commission d'enquête] sont assez inquiétantes. Quand on lit dans le compte rendu d'une réunion d'industriels que le maintien du FDP est décisif pour la démocratie parlementaire, on peut être inquiet. Ces gens pensent apparemment que si le FPD cessait de représenter leurs intérêts, la démocratie parlementaire cesserait de leur être utile.

» *Mais je crois aussi que la démocratie* sort renforcée d'avoir pu faire la lumière sur de telles affaires et en débattre en public. C'est une grande force de notre démocratie parlementaire. Je ne connais pas d'autre système dans lequel ce serait possible. En outre, cela renforce la conscience démocratique. »

● *Défection d'un colonel du KGB, selon « Die Welt »*. – Un colonel du KGB, âgé de quarante-huit ans, a fait défection à la fin de l'été en Allemagne de l'Ouest, après avoir collaboré pendant plus de dix ans avec les services de renseignement de Bonn (BND), a annoncé récemment le quotidien conservateur *Die Welt*, généralement bien informé dans ce type d'affaires. L'agent double, qui bénéficiait d'une couverture diplomatique, aurait effectué une mission à l'étranger cet été, et fait défection à partir d'un pays voisin de la RFA. Il aurait notamment servi dans le passé au siège du KGB à Moscou, et aussi en Afghanistan. Les autorités de Bonn *n'ont ni confirmé ni commenté* l'information. – *(AFP, AP.)*

Le « tombeur de chanceliers »

De certains accusés on accepte les professions d'innocence. De M. Rainer Barzel, non. Dès que les premiers soupçons se sont portés sur lui à proposer de l'affaire Flick, il est apparu très clairement qu'il ne pourrait guère compter sur le soutien de ses amis politiques. Et pour cause. L'ascension de cet *homme au sein de la CDU* fut rapide, mais sinueuse, faite d'intrigues, d'infidélités, de revirements, dont les autres se souviennent le jour venu, comme ils se souviennent de la morgue *que promenait dans leurs rangs*, du temps de sa splendeur, celui qui vient de déchoir.

Plus jeune député à trente-cinq ans, plus jeune ministre à trente-huit, plus jeune président du Parti chrétien démocrate à quarante-sept, il avait l'ambition de devenir aussi le plus jeune chancelier et n'hésitait devant rien pour y parvenir. La période des relations troubles de M. Barzel avec la finance, qui lui est reprochée aujourd'hui, est précisément celle où il fut le plus en retrait de la scène politique. Elle commence en 1972 quand, président de la CDU, il échoue à renverser par une manœuvre parlementaire le chancelier Willy Brandt et conduit son parti à une cuisante défaite électorale. Rainer Barzel a dès lors raté sa vraie chance politique. Il n'en était pourtant pas à son premier assaut, *et sa carrière, déjà, était* jalonnée des statues qu'il avait contribuées à abattre. Mais la statue Brandt est solide ; solide comme cette Allemagne reconstruite et prospère qui sort de la guerre froide et s'engage dans l'Ostpolitik. M. Barzel est sommé par certains de ses amis de laisser la place à un autre à la tête du parti. Son échec *lui* sera fatal, politiquement, pendant dix ans. Ne le laissez pas devenir un « *cas social* », dit une bonne âme du parti au groupe Flick. On n'obtient pas effectivement sans de très solides arguments – 1,6 million de deutschemarks en six ans – le renoncement d'un *homme à ce point acharné à faire* carrière.

Rainer McCarthy

Il est né en 1924 en Prusse orientale, a fait ses études à Berlin, une guerre brillante dans la Luftwaffe où il s'était engagé à dix-sept ans, puis des études de droit et d'économie à Cologne. Militant d'abord dans un mouvement chrétien conservateur, il change de tendance et rejoint le courant du catholicisme social en se plaçant sous la protection de Karl Arnold, ministre-président du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, premier des « parrains » qui vont faire la carrière de cet enfant prodige.

Il est déjà député lorsque son protecteur meurt, en 1957. Mais il n'a pas attendu cette mort pour changer son fusil d'épaule. Dès que s'est amorcé le déclin d'Arnold, qui incarnait les courants réformateurs de la CDU, il a commencé à retourner sa veste et à se rapprocher de la tendance conservatrice dure, qui regagne du terrain dans le parti. Ses débuts parlementaires sont bruyants : il proclame à l'envi sa haine du communisme, chante ses origines prussiennes et la nation allemande, attaque avec violence le Parti socialiste et les syndicats. Sur cette lancée, et avec l'appui de M. Franz-Josef Strauss, il fonde, en 1959, l'association Sauvez la liberté, pourfendeuse des intellectuels de gauche. On commence à parler du « *petit McCarthy allemand* », jusqu'à ce que cinq cents hommes politiques, professeurs et artistes qu'il a diffamés, l'attaquent en justice. Cela suffit pour que M. Barzel fasse machine arrière et se cherche un nouveau cheval de bataille.

Vice-président de la commission défense du Bundestag, M. Barzel est, au début des *années 60*, un expert du trust d'armement Henschel. Cette fonction, grassement payée, lui vaudra d'être inculpé de détournements de fonds publics quand cette mini-affaire Flick sortira, dix ans *plus tard*.

Sur le plan politique, M. Rainer Barzel se glisse dans le cercle des amis du « vieux », Konrad Adenauer, qui l'appelle en décembre 1962 dans son dernier *gouvernement, au ministère* des affaires pan-allemandes. Deux ans plus tard, devenu chef du groupe parlementaire du parti au Bundestag, il est, à quarante ans, reconnu comme l'un des « barons » de la CDU. Il vise dès lors la chancellerie, et on l'affuble du sobriquet de « *candidatus* », déformation de son second prénom, Candidus.

Il trouve d'abord sur son chemin Ludwig Erhard, successeur de Konrad Adenauer qui, victime de cabales auxquelles M. Barzel n'est pas resté étranger, a fini par se retirer. En 1966, Ludwig Erhard, qui fut l'homme du « miracle économique », victime lui aussi d'une conjuration à laquelle M. Barzel est mêlé, se retire. Le président du groupe parlementaire a déjà un autre surnom, celui de « *tombeur de chanceliers* ».

Il s'est pourtant laissé doubler en 1966 par M. Kurt-Georg Kiesinger. Puis, après la « grande coalition » entre chrétiens-démocrates et SPD, M. Barzel n'a plus de mal à s'imposer dans les rangs du parti comme le nu*méro un. Il est élu à la présidence* de la CDU en octobre 1971 et donnera l'assaut un an plus tard à la chancellerie.

Mais il a livré, quelques mois avant ces élections de l'automne 1972, *une mauvaise bataille*. S'opposant violemment à l'Ostpolitik engagée par M. Brandt, il a lancé contre lui une « motion de défiance » dans le but de le renverser. Deux voix lui ont manqué. La CDU est défaite. M. Barzel a laissé passer sa chance.

Suit une période politiquement tranquille dont M. Barzel n'émergera qu'en octobre 1982. C'est lui qui est chargé de présenter la motion de défiance parlementaire contre le chancelier Schmidt, qui, elle, réussira. Et c'est lui qui, contre toute attente, est nommé au ministère des affaires inter-allemandes par le nouveau chancelier Kohl. On peut se demander *aujourd'hui à quoi correspondait* cette nomination de la part d'un chancelier qui prétendait, par ailleurs, poursuivre la politique à l'Est. Mais après les élections de mars 1983, il devient président du Bundestag. Deuxième personnage de l'Etat, certes, en droit. Mais en fait ? Une simple compensation sans doute envers un homme qui politiquement était déjà mort plusieurs fois.

CLAIRE TREAN.

Bonn n'est pas Weimar

(Suite de la première page.)

Le Parti libéral, qui a déjà « *perdu* » *dans l'affaire un ministre* de l'économie, n'est pas épargné puisque M. Genscher, ministre des affaires étrangères, figure sur la liste des heureux bénéficiaires des largesses de Flick, ainsi que son secré*taire d'Etat, M. Jürgen Möllemann*, impliqué en outre dans une autre histoire de pots-de-vin.

Le Parti social-démocrate aurait tort de se réjouir et, d'ailleurs, il s'en garde bien. Car, si l'on en croit les *journaux ouest-allemande qui rivalisent* de révélations croustillantes, le SPD aurait également touché, directement ou indirectement, quelque 5 millions de deutschemarks du groupe Flick, qui ne regardait pas à la *dépense pour exercer une influence* sur la politique gouvernementale.

Flick avait à Bonn son « bureau des affaires politiques », qui suivait de près la rédaction du programme de la démocratie chrétienne, « achetait » le *président de la commission* de l'économie au Bundestag, « sélectionnait » le président de la CDU et, par ricochet, le candidat de la démocratie chrétienne à la chancellerie, donc, en dernière analyse, le chef du *gouvernement fédéral*. Ce bureau semble avoir été particulièrement actif dans les années où le SPD était au pouvoir, car même si les sociaux-démocrates n'étaient pas oubliés les jours de distribution, Flick se sentait de toute évidence plus à l'aise avec les conservateurs. Ces hautes ambitions politiques n'empêchaient pas les petits bénéfices. Bien au contraire : cette grande stratégie avait des retombées sonnantes et trébuchantes sous forme de dégrèvements fiscaux. Flick maintenait ainsi une vieille tradition de la maison commencée sous la République de Weimar.

Weimar : *la référence effraie* la classe politique ouest-allemande, à tel point que des hommes peu suspects d'avoir profité des largesses de Flick se demandent si tout ce déballage est bien opportun. En jetant le discrédit *sur les hommes politiques*, sur le thème bien connu « *tous des pourris* », on réveillerait les tendances antiparlementaires qui font le lit de tous les extrémismes. Les Verts sont particulièrement visés par cette *critique*. Un *de leurs députés*, a été suspendu du Bundestag pour avoir mis directement en cause M. Kohl dans l'affaire Flick-Barzel et avoir employé à l'égard du président de séance un qualificatif peu respectueux. Ce député s'est entendu reprocher ses « *méthodes dignes des nazis* ».

Une mentalité de libre-service

Qu'est-ce qui représente le plus grave danger pour la démocratie ouest-allemande, l'acceptation fataliste des compromissions et des tripatouillages ou le traitement public des manquements aux règles communément admises ? Theo Sommer, directeur du grand hebdomadaire *Die Zeit*, peu suspect d'éprouver une sympathie débordante pour les Verts, écrit : « *Le scandale, ce n'est pas les Verts ; c'est l'impudente mentalité de libre-service de ceux qui prétendent représenter notre démocratie.* »

Mais Bonn n'est pas Weimar. Imposée par les alliés après l'effondrement du Reich, la démocratie ouest-allemande a acquis ses lettres de noblesse. Elle n'est pas fondamentalement contestée ; les institutions parlementaires ne sont pas véritablement mises en cause et il est piquant de voir maintenant les héritiers de l'opposition extra-parlementaire des années 60 dénoncer les activités extra-parlementaires, autrement plus puissantes sinon plus dangereuses, des groupes de pression industriels dont Flick est le plus beau mais pas l'unique fleuron. Malgré la crise, le miracle économique a de beaux restes ; le chômage ne représente plus le drame qu'il était entre les deux guerres, terreau de toutes les aventures ; l'inflation, plaie de la République de Weimar, a été maîtrisée. Si le succès des Verts, qui sont seuls épargnés par le discrédit, marque incontestablement une désaffection *pour les partis traditionnels*, sa pérennité dépend largement de la capacité des contestataires à se couler dans le moule parlementaire. Rien ne serait plus dangereux pour les Allemands eux-mêmes, toujours prompts *à l'autoflagellation, comme pour* leurs alliés et amis, que d'agiter de fausses analogies historiques. Quelle démocratie peut se targuer d'être à l'abri des scandales politico-financiers ?

Bonn n'est pas Weimar. Mais pour ne pas donner l'impression – qui serait certes fausse – que la RFA retombe dans les vieux errements, la classe politique se doit de faire le ménage en son propre sein, quel que soit le niveau des responsabilités.

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Des prisonniers irakiens ont été tués lors d'une émeute dans un camp iranien

Genève *(AFP)*. – Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) a confirmé, jeudi 25 octobre, que des prisonniers irakiens ont été tués lors d'une émeute dans un camp iranien pendant la visite de délégués de cette organisation le 10 octobre. Six prisonniers ont été tués et trente-cinq autres blessés au cours de cette émeute, qui a éclaté dans le camp de Gorgan, au nord-est de Téhéran et à 80 kilomètres au sud de la frontière soviétique, où se trouvent environ mille cinq cents prisonniers de guerre irakiens, a précisé un *porte-parole de l'organisation*. C'était la première fois que des délégués du CICR effectuaient une visite dans ce camp de prisonniers de guerre.

En revanche, soixante-douze prisonniers de guerre *irakiens*, grands invalides, ont été libérés jeudi par l'Iran et ont quitté Téhéran pour Ankara, pris en charge par le CICR. Cent invalides de guerre iraniens, détenus en Irak, avaient été libérés *par Bagdad la semaine dernière*.

D'autre part, à Téhéran, le lieutenant-colonel Esmail Sohrabi, officier d'infanterie attaché à l'état-major, a été nommé, jeudi 25 octobre, chef d'état-major des armées *iraniennes par un décret de l'imam* Khomeiny, commandant suprême des forces armées et « guide de la révolution ». Il remplace le général Ghassem-Ali Zahir-Nejad qui occupait ce poste depuis octobre 1981. Ce dernier avait été nommé, mardi, par l'imam Khomeiny son second représentant au sein du conseil supérieur de défense, l'organe qui prend toutes les décisions sur la guerre avec l'Irak. Le premier représentant de l'imam Khomeiny à ce conseil est le président du Parlement l'hodjatoleslam Rafsanjani.

Sur le front, les troupes irakiennes sont toujours installées à environ 7 kilomètres à l'intérieur de l'Iran dans la région de Meymak, au centre du front, théâtre la semaine dernière d'une opération qui a toutefois *permis aux forces iraniennes de re*prendre 80 kilomètres carrés de leur territoire, ont pu constater quelques journalistes étrangers. Selon Bagdad, la flotte irakienne a attaqué et coulé jeudi matin trois navires « ennemis » qui s'engageaient dans la voie maritime menant au port iranien de Bandar-Khomeiny à l'extrémité nord-est du Golfe. Le porte-parole militaire irakien a précisé qu'un quatrième navire était en feu à la suite de cette attaque.

EUROPE

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU BUNDESTAG

DE LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR A NOS JOURS

Les géants du groupe Flick

Correspondance

Et si c'était à refaire ? « Je me méfierais davantage de la manipulation du droit pour des motifs politiques ou émotionnels », avait déclaré, en février dernier, M. Eberhard von Brauchitsch devant la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Flick. L'homme qui porte, pour le groupe Flick, la responsabilité du plus grand scandale économico-politique allemand de l'après-guerre ne manque pas d'aplomb. Malgré la gravité des faits qui lui sont reprochés, M. von Brauchitsch n'a rien perdu de l'assurance qu'il a promenée pendant des années dans les milieux d'affaires et le monde politique.

Inculpé en juin dernier pour corruption de fonctionnaires, il est accusé d'avoir distribué généreusement les fonds du groupe Flick pour obtenir l'exonération des charges fiscales pesant normalement sur les 2 milliards de deutschemarks qu'avait rapportés, en 1975, la vente d'un paquet d'actions Mercedes détenues par la firme.

L'ancien fondé de pouvoir de Frederik-Karl Flick est pourtant bien seul aujourd'hui. Remercié sans autre forme de procès en 1982 par son ancien patron, von Brauchitsch n'a même pas la consolation de pouvoir rêver, comme le fondateur de la dynastie Flick lors du procès de Nuremberg, au reste éparpillé de son empire.

Ami d'Axel Springer, le magnat de la presse allemande, ancien chef du patronat ouest-allemand après l'assassinat de Hanns-Martin Schleier par la Fraction armée rouge en 1977, von Brauchitsch est avant tout le prototype de ces grands commis de l'industrie dont le rôle est de gérer la puissance des autres. Chargé, à la mort de Frederik Flick en 1972, d'assister un héritier sans caractère qui préfère utiliser ses millions à oublier avec ses amis l'ombre du père plutôt qu'à diriger son empire, ce géant de 1,96 mètre, forte personnalité, devint tout naturellement l'un des « grands ».

Conseiller économique de l'ancien chancelier Schmidt, membre des conseils d'administration de Krupp et de Klöckner, de la Dresdner Bank et de la filiale ouest-allemande de BP, de la société des chemins de fer et d'ITT-Allemagne, il multiplie également les présidences honorifiques : membre du Comité national olympique, président du comité olympique d'équitation, vice-président de l'Association d'aide au sport. Il se trouve, tout naturellement, au carrefour de l'industrie et de la politique.

Etant donnés la puissance et les moyens quasi illimités du groupe Flick, la tentation est forte pour von Brauchitsch de tirer les ficelles d'un monde politique fasciné par l'argent et avide de remplir les caisses des partis. Les notes qu'il laisse systématiquement derrière lui et qui le conduiront finalement à sa perte relataient dans le détail ses conversations, ses tractations, pendant près de dix ans avec une bonne partie de ceux qui comptent à Bonn.

Le bâtisseur de l'empire

A-t-il eu trop confiance en lui, est-il victime d'un changement des mœurs, d'une exigence nouvelle de clarté ? Frederik-Karl Flick, qui n'a pas hésité à le sacrifier pour se tirer d'affaire, ne peut pourtant pas ignorer que von Brauchitsch n'a fait que perpétuer une pratique familiale aussi vieille que le groupe.

Les livres de comptes de la maison se lisent comme un précis d'histoire contemporaine. Le vieux Flick, ce self made man qui a bâti son empire sur l'acier entre les deux guerres, avait déjà financé tous les hommes politiques en vue sous la République de Weimar. A l'arrivée des nazis au pouvoir, Himmler puis Goering en profitèrent à leur tour largement. Non par conviction politique, notent ses historiographes, car seule la réussite du groupe entrait en ligne de compte. Quelques millions de marks bien placés valent tous les investissements du monde.

En 1943, Frederik Flick se retrouve, grâce à ses industries d'armement, à la tête du plus important groupe industriel allemand, utilisant dans ses usines des millions de travailleurs forcés. Les Américains s'en souviendront à Nuremberg. Condamné à sept ans de prison, libéré par anticipation en 1950, Flick, dont les trois quarts des biens ont disparu à l'Est, fait partie de cette race de créateurs d'empire que rien ne saurait abattre. Il peut compter en outre sur ses amitiés parmi les fondateurs du Parti démocrate-chrétien, notamment sur les sympathies de l'ancien chancelier Adenauer. En dix ans, il reconstitue sa fortune, léguant à sa mort un gigantesque groupe qui va de la construction des chars Léopard 2 au papier, de l'automobile à la chimie. Chiffre d'affaires en 1982 : 18 millions de deutschmarks (54 milliards de francs), dont la moitié à l'étranger.

H. de B.

Pologne

L'enlèvement du Père Popieluszko

(Suite de la première page.)

Plus gravement, l'affaire Popieluszko est venue gâcher la visite officielle et les agréables propos du premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, et, d'une manière générale, le bénéfice que le pouvoir pouvait légitimement attendre d'une reprise de ses relations avec l'Occident.

Un pays où on fait « disparaître » un prêtre qui parle un peu trop en faveur de la liberté et de la démocratie, voilà qui rappelle fâcheusement une certaine image « sud-américaine » déjà fréquemment évoquée au moment du coup de force d'apparence « militaire » du 13 décembre 1981.

Là encore, l'affaire tombe bien mal, alors que le comité central s'apprête à débattre « de la consolidation du respect de la loi, de l'ordre et de la discipline sociale ».

C'est une provocation « également dirigée contre le ministère de l'intérieur », a déclaré, jeudi, M. Urban, intervenant pour la troisième fois en une semaine pour commenter l'enlèvement. L'arrestation, parmi les trois auteurs présumés du rapt, d'un « fonctionnaire » de ce ministère, dont le rang n'a pas été précisé, signifie-t-elle que le pouvoir est décidé à faire toute la lumière sur les responsabilités réelles ? Pour l'instant, la presse et la télévision prennent grand soin de souligner que tout est fait pour tenter de retrouver le prêtre, que des milliers de policiers participent aux recherches. La voiture ayant servi au rapt a été identifiée, et on a retrouvé dans son coffre une mèche de cheveux du prêtre.

Certains précédents incitent cependant au scepticisme : après la mort, évoquée plus haut, du jeune Przemyk, des policiers mis en cause ont finalement été blanchis au terme d'un procès fleuve où la famille des victimes avait fini par faire figure de véritable accusée.

Cependant, dans ce cas, l'affaire est beaucoup plus grave, et il n'est pas exclu qu'elle se solde par un certain « ménage » au plus haut niveau des services de sécurité. Le général Milewski, responsable de ce secteur au secrétariat du Comité central, ne passe pas pour un proche du général Jaruzelski, contrairement au général Kiszczak, ministre de l'intérieur. Mais on entre là dans un domaine aussi mystérieux que miné par une savante « désinformation ».

Les lieux mêmes de l'enlèvement semblent indiquer une piste : la région de Torun, où d'autres rapts, parfois accompagnés de tortures et de menaces de mort, ont déjà été commis contre des sympathisants de Solidarité. Mais surtout, comment oublier que c'est tout près de là, à Bydgoszcz, qu'eut lieu, au printemps 1981, une autre « provocation », un très grave incident qui marqua, selon beaucoup de militants eux-mêmes, un tournant dans l'histoire de Solidarité : des dirigeants élus du syndicat furent violemment battus, à l'issue d'une réunion, par des policiers. C'était un véritable défi aux millions de membres d'un syndicat alors légal. On était au bord d'une grève générale, et il fallut tous les efforts de M. Walesa et de ses conseillers pour l'éviter, par souci de ménager l'avenir. Le fait est que ce syndicat, qu'on croyait si puissant, encaissa le coup presque sans réagir.

Aujourd'hui, alors que la population est largement démobilisée, que l'opposition semble en position de faiblesse, certains ont-ils eu l'idée de réitérer l'opération : choisir une « victime », extrêmement populaire, un prêtre qui plus est, et faire ainsi la preuve de l'impuissance de ce qui reste de Solidarité ? Ou bien même susciter un bref spasme de colère, quelques grèves peut-être, un feu de paille qu'on éteindra sans mal, pour le plus grand profit de la répression et de la normalisation ? Humilier, accabler l'opposition, tout en manifestant au passage sa mauvaise humeur à l'égard d'une équipe dirigeante trop faible (elle a consenti à l'amnistie pour obtenir la levée des sanctions occidentales), voilà un scénario a priori séduisant pour certains apprentis sorciers, à Varsovie ou à Moscou.

La réalité peut aussi être plus simple. Quelques gros bras, forcément liés à certains éléments de l'appareil de sécurité, peuvent seulement avoir voulu faire la peau à un homme courageux, qui se croyait tout permis. Dans les deux cas, l'impact sur l'opinion ne sera pas très différent.

Dans l'immédiat, la première conséquence de ce rapt est d'avoir « réveillé » les militants de Solidarité, en particulier les anciens prisonniers politiques fraîchement libérés. M. Walesa et les dirigeants clandestins se sont rencontrés, et ils ont d'emblée dénoncé la responsabilité fondamentale d'un pouvoir qui, depuis le péché « originel » commis le 13 décembre 1981, n'a, d'après eux, d'autre politique que celle de la force.

Expression d'une indignation sincère, cette réaction vigoureuse est aussi vraisemblablement dictée par un autre souci : contrôler la situation, éviter des flambées spontanées de colère, des actes individuels irréfléchis. Ou d'autres « provocations ».

JAN KRAUZE.

URSS

Un suicide ordinaire

Le poète et journaliste ukrainien, Iouri Litvin, militant des droits de l'homme depuis le début des années 50, s'est donné la mort au mois d'août dernier dans un camp de travail où il avait commencé à purger une nouvelle peine de dix ans de détention, a annoncé, lundi 22 octobre, le département d'Etat américain, qui a fait état de « sources dignes de foi ». Iouri Litvin, qui était âgé de cinquante ans, avait déjà passé vingt ans de sa vie en prison ou dans des camps. Sa première condamnation remonte à 1951. Membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, il avait été frappé en 1979 d'une peine de trois ans de camp, mais peu avant l'expiration de cette peine, il avait à nouveau été jugé et condamné à dix années supplémentaires, suivies de cinq ans d'assignation à résidence.

Le suicide de Iouri Litvin, qui suit la mort en prison de deux autres dissidents ukrainiens, Olekhsi Tikhy (en mai dernier) et Valeri Martchenko (en octobre), illustre à nouveau la répression particulièrement dure qui accable les militants des droits de l'homme en Ukraine.

D'autre part, selon la Société internationale des droits de l'homme, dont le siège est à Francfort, le psychiatre Anatoli Koryaguine, condamné en 1981 à sept ans de détention pour avoir dénoncé l'utilisation de la psychiatrie à des fins de répression politique, serait actuellement en danger de mort, à la suite de plusieurs longues grèves de la faim, et l'administration pénitentiaire refuserait de le faire hospitaliser.

Turquie

Le « scandale des douanes » menace le gouvernement de M. Ozal

De notre correspondant

Ankara. – Crise gouvernementale à Ankara : M. Tanriyar, le ministre de l'intérieur, mis en cause dans ce qu'il est convenu d'appeler le « scandale des douanes », a finalement été contraint de donner sa démission, le jeudi 25 octobre. En revanche, M. Arikan, le ministre des finances et des douanes, affirmait encore jeudi soir que, « ayant la conscience tranquille », il n'allait pas abandonner son fauteuil, à moins d'être révoqué. C'est un nouveau défi qu'il lance au premier ministre qui avait annoncé, quelques heures auparavant, que le ministre des finances allait lui apporter sa démission ce vendredi matin.

M. Arikan, ancien inspecteur des finances, est devenu un homme d'affaires prospère avant de figurer parmi les fondateurs du Parti de la mère patrie en été 1983. Il appartient à l'aile « libérale » de cette formation gouvernementale, tandis que M. Tanriyar, médecin de profession et beau-frère du chef du gouvernement de M. Ozal, est considéré comme un fidèle inconditionnel de ce dernier.

Tout a commencé en juillet dernier par une affaire de corruption. Plusieurs douaniers accusés d'avoir subtilisé des devises étaient arrêtés à la suite de dénonciations. Plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des finances et des douanes furent ensuite interrogés par la police. Leurs proches alertaient aussitôt M. Arikan en affirmant que ces hauts fonctionnaires étaient soumis, par la police, à des sévices psychologiques, voire corporels. Le ministre indiquait le 30 août dernier qu'il pourrait donner sa démission si le ministre de l'intérieur continuait à tolérer ces pratiques. D'autres associations des douaniers et des joailliers du Bazar d'Istanbul étaient mises à jour : on découvrait qu'une importante contrebande de pierres précieuses et de perles passait par les douanes moyennant des pots-de-vin.

Lors des débats à l'Assemblée nationale consacrés à cette affaire, M. Arikan, qui est probablement le ministre le plus populaire de Turquie, se désolidarisa du gouvernement qui était partisan de régler l'affaire discrètement. On ignore encore quelles sont exactement au sein même du gouvernement les implications de ces accusations de corruption.

Mais il est clair qu'à l'échelon local une autre division est en train de s'installer dans le Parti de la mère patrie. Deux des tendances que ce parti prétendait rassembler se livrent une lutte d'influence : il s'agit des anciens du Parti du mouvement nationaliste (extrême droite) et de ceux du Parti du salut national (pro-islamiste), deux formations dissoutes en 1981.

Ces divisions, dangereuses pour l'avenir du Parti de la mère patrie, ont peut-être conduit M. Arikan à se placer en bonne position dans l'hypothèse d'un départ du premier ministre. Ce qui expliquerait son offensive contre le ministre de l'intérieur et contre le gouvernement en général.

ARTUN UNSAL.

PROTESTATIONS FRANÇAISES APRÈS L'EXÉCUTION DE HIDIR ASLAN

Le ministère français des relations extérieures a déploré jeudi 25 octobre l'exécution le même jour du jeune Turc Hidir Aslan, militant d'extrême gauche. « La France, a déclaré le porte-parole du ministère, ne peut que déplorer que pour la seconde fois en quelques semaines la peine capitale ait été appliquée en Turquie à l'issue d'un procès politique, alors qu'avec d'autres pays occidentaux elle avait entrepris des démarches. »

Le porte-parole n'a pas précisé quels étaient les autres pays occidentaux qui avaient fait ces démarches en faveur de Hidir Aslan. Il a cependant rappelé qu'en 1982 quatre pays membres du Conseil de l'Europe – la France, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège – avaient saisi la Cour européenne des droits de l'homme pour lui demander d'apprécier si la situation en Turquie était conforme à la Déclaration européenne des droits de l'homme, ratifiée par ce pays. L'examen de cette demande est toujours en cours.

D'autre part, le Sénat a observé jeudi matin une minute de silence « en témoignage d'indignation » devant l'exécution du jeune Turc, à l'initiative de Mme Hélène Luc (communiste.)

Le PCF a pour sa part dénoncé ce « crime révoltant » perpétré par « la dictature turque ».

Italie

NOUVEAU COUP DE FILET « HISTORIQUE » CONTRE LA MAFIA

Palerme (AFP). – Cinquante-quatre personnes soupçonnées d'appartenir à la Mafia, dont plusieurs personnalités, ont été arrêtées, jeudi 25 octobre, à l'aube, à Palerme, à Bari et à Rome. « Il s'agit d'une étape historique », a déclaré le préfet de police, M. Pietro Montesano, en commentant cette opération anti-Mafia qui a mobilisé quelque deux mille policiers.

Selon certaines indiscrétions, ce seraient les aveux d'un second « repenti », Totuccio Contorno, qui, complétant les révélations de l'ancien parrain Tommaso Buscetta, auraient permis la nouvelle offensive anti-Mafia : cent vingt-sept mandats d'arrêt ont été émis, dont cinquante-quatre exécutés et sept communiqués à des mafieux déjà incarcérés, les soixante-six autres ayant pris le large. Cette deuxième opération anti-Mafia pourrait avoir plus d'importance que celle lancée, le 28 septembre dernier, après les révélations de Buscetta. Trois cent soixante-six mandats d'arrêt avaient été émis.

Parmi les personnes arrêtées jeudi, figurent trois médecins, dont le gynécologue Francesco Greco, frère de Michele « le pape », chef du clan Greco – le plus puissant de Palerme – actuellement en fuite. S'y ajoutent notamment un avocat, Salvatore Chiaracane – déjà assigné à résidence dans le cadre d'une enquête sur le clan de Filippo Marchese – et son père de soixante-seize ans, ainsi que Salvatore Liggio, frère du « parrain » de Corleone près de Palerme. Totuccio (Salvatore) Contorno aurait permis par ses révélations de remplir les blancs laissés par Buscetta. Contorno, qui a vu comme Buscetta sa famille décimée par la guerre des clans, avait été grièvement blessé lors d'un guet-apens tendu par des hommes de main des Greco, avant d'être arrêté et incarcéré.

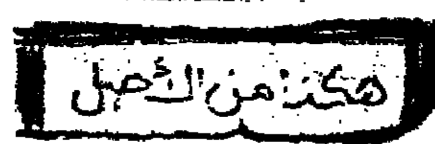
SERGEI ANTONOV DÉFÉRÉ A LA COUR D'ASSISES POUR L'ATTENTAT CONTRE JEAN-PAUL II

Rome, (AFP). – Le juge d'instruction italien Ilario Martella à déféré à la cour d'assises le Bulgare Sergei Ivanov Antonov pour complicité dans l'attentat commis contre le pape Jean-Paul II en mai 1981, apprend-on vendredi 26 octobre. Le magistrat a pris sa décision au terme d'une instruction qui a duré près de deux ans.

M. Sergei Ivanov Antonov, chef d'escale de la compagnie aérienne bulgare Balkan Air à Rome, avait été arrêté le 25 novembre 1982 sur mandat du juge Martella.

Le nom du ressortissant bulgare avait été indiqué aux enquêteurs italiens par le Turc Ali Agça, arrêté sur la place Saint-Pierre le 13 mai 1981 alors qu'il venait de blesser le souverain pontife.

● *Attentat à Rome contre un diplomate des Emirats arabes unis.* – Le consul adjoint des Emirats arabes unis à Rome a été grièvement blessé à coups de feu alors qu'il se rendait en voiture vers le centre de la capitale italienne, dans la nuit de jeudi à vendredi, apprend-on ce vendredi 26 octobre de source policière. Une étudiante iranienne qui se trouvait avec lui a été tuée. Le consul adjoint, M. Mohamed El-Soudia, vingt-sept ans, touché à la tête, a été transporté dans le coma à l'hôpital San Camillo. Un Jordanien de vingt-deux ans, Djihad Mohamed Osman, qui a tiré les coups de feu, a été arrêté sur les lieux de l'attentat. – (AFP.)



AFRIQUE

Tchad

La violence de la répression dans le Sud compromet les chances d'une « réconciliation nationale »

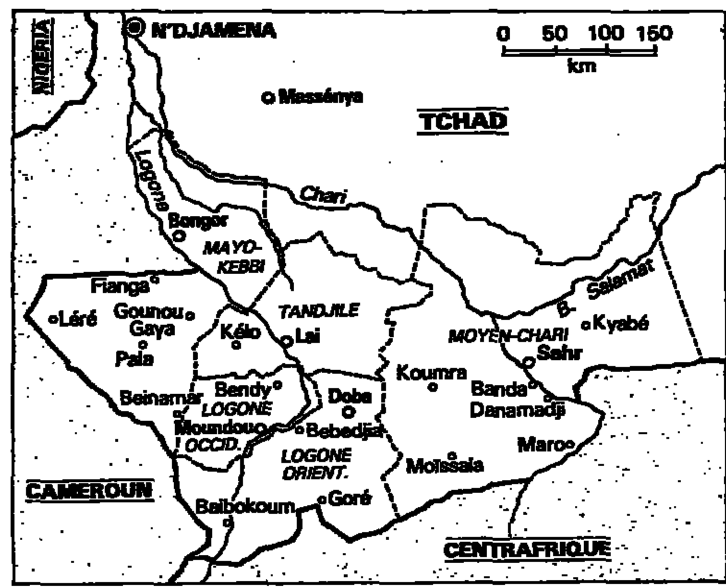
Combien de morts, de villages incendiés, vidés de leur population terrifiée ? La guerre du Tchad ? Au nord bien sûr, et *uniquement* au nord, contre l'occupant libyen et les « coalisés » ! Les autorités de N'Djamena préfèrent de beaucoup que l'on s'en tienne à cette vérité première. Mais si cette guerre-là, dite de « libération nationale », apparaît presque « propre », il n'en est pas de même de celle qui, depuis deux mois, se généralise dans le sud du pays. Officiellement, les combats *meurtriers qui* opposent *les* forces armées nationales tchadiennes (FANT) aux multiples groupes de maquisards – les « codos » (1), – les massacres commis contre les populations civiles par les uns et *par* les autres, n'existent pas. Aucun journaliste n'a été autorisé, depuis un mois et demi, à se rendre dans les cinq préfectures du sud où un laissez-passer est indispensable, et, à N'Djamena, une stricte censure était appliquée il y a quelques semaines concernant cet autre aspect – peu reluisant – de la guerre civile tchadienne. Si la vérification des faits, sur place, est donc impossible, les multiples témoignages qui parviennent à N'Djamena confirment tous la réalité de la répression sans pitié qui a été organisée et qui peut difficilement l'avoir été sans l'ordre du président Hissène Habré.

La rébellion du Sud contre le pouvoir central n'est pas, en soi, un phénomène *nouveau. Un antagonisme* historique existe entre un Nord guerrier qui a toujours méprisé les « cultivateurs » du Sud et un Sud « lettré » qui rendait son mépris à des nordistes « analphabètes ». A cette dichotomie d'ordre culturel s'en ajoute une autre, de caractère religieux. Selon une étude récente, les habitants des neuf préfectures du Nord sont musulmans à 95,5 %, alors que le Sud compte 48,2 % de chrétiens, 46,6 % d'animistes et seulement 4,7 % de musulmans. De plus, le traumatisme des massacres intercommunautaires de février 1979, au cours desquels des milliers de musulmans ont été décimés, reste vivace. Cela explique l'aspect indéniablement revanchard de la répression qui a été menée par les unités *des FANT dépêchées sur place et* qui sont composées, pour l'essentiel, de Goranes (l'ethnie du Nord à laquelle appartient le président Habré).

Qui sont les codos ?

Les codos sont présents dans les cinq départements du Sud, bien que le Mayo-Kebbi soit jusqu'à présent le moins touché par les coups de mains organisés par les maquisards : codos *« rouges »* dans le Moyen-Chari ; codos *« verts »* dans le Logone oriental ; codos *« d'Espoir »* dans le Logone occidental ; codos *« Log-Tan »* à la fois dans la Tandjile et le Logone occidental ; enfin, codos *« cocotier »* dans le Mayo-Kebbi (2). Cette liste n'est pas limitative, *dans la mesure où n'importe* quelle bande armée peut, du jour au lendemain, se faire connaître par une action violente. C'est dire à quel point il est impossible de démêler, dans les agissements des codos, ce qui relève, d'une part, de la guérilla à des fins politiques et, d'autre part, du banditisme ; d'autant que les deux motivations ne sont pas exclusives *l'une de l'autre. Ces groupes*, qui sont faiblement armés, opèrent pour la plupart dans une anarchie totale, hormis peut-être les codos rouges du colonel Alphonse Kotiga, qui sont relativement structurés. Cette carence d'autorité dans les troupes codos, associée à une absence de projet politique, explique le dialogue de sourds qui a été engagé entre N'Djamena et les *codos*.

Incontrôlables, les codos traduisent néanmoins, par leurs agissements, un refus qui est propre à tous les sudistes; tant que les Goranes feront la loi au sud du Chari, il n'y aura pas de véritable pacification du Sud. Or cette présence est sans doute l'unique moyen pour le président Habré d'imposer une relative autorité de l'Etat. Bizarrement, ce rejet de la domination Gorane ne s'accompagne pas toujours d'une remise en cause de la personnalité de celui qui l'incarne, le chef de l'Etat. Nombre de sudistes sont même prêts à reconnaître que M. Hissène Habré a fait de louables *efforts pour* calmer *le jeu des rivalités* ethniques et qu'il a, moins que ses prédécesseurs, succombé à la tentation du népotisme tribal au sein de l'administration tchadienne. Certains vont même jusqu'à admettre qu'il est le seul à avoir une véritable stature d'homme d'Etat.



A N'Djamena, un signe montre que, dans une certaine mesure, la confiance est, paradoxalement, revenue depuis que M. Habré a pris le pouvoir ; les quartiers sudistes, situés autour du pont de Chagoua, n'ont jamais connu une telle affluence. Ce *modus vivendi* dans la *capitale tchadienne risque cependant* d'être remis en cause avec le départ des troupes françaises. Déjà, de nombreux sudistes s'inquiètent du vide qui va être ainsi créé et qui, disent-ils, va permettre aux Goranes de se liver à des exactions contre les gens du Sud, en toute impunité.

Mais qui sont les codos ? Là encore, la réponse n'est pas évidente. Certes, les anciens FAT (Forces armées tchadiennes) du colonel Kamougué, qui se sont repliés dans le Sud après la première bataille de N'Djamena, n'ont pas « désarmé » *(au propre et au figuré). Mais le* colonel Kamougué, de l'avis général, n'a pratiquement plus aucune influence dans le Sud. En outre, les codos sont souvent très jeunes, ce qui exclut qu'ils aient pu appartenir aux FAT.

Leur tactique est basée à la fois sur le modèle des « grandes compagnies » qui, au Moyen Age, rançonnaient les voyageurs et pillaient les villages des campagnes *françaises*, et sur la guérilla classique, qui consiste, après l'attaque brutale d'un convoi ou d'une patrouille gouvernementale, à s'évanouir dans la brousse. Jusqu'à présent, ils étaient assez invulnérables, les soldats nordistes étant redoutables dans les étendues désertiques, mais se révélant beaucoup moins à leur aise dans la savane arborée, qui constitue l'essentiel de la végétation soudano-guinéenne du Sud.

A la fin août, les troubles étaient surtout circonscrits aux deux Logone. La contagion a ensuite gagné brusquement le Moyen-Chari, au début du mois de septembre, et n'a cessé depuis de s'étendre, et ce, notamment, en raison de la volonté politique manifestée à N'Djamena de « régler » par la force l'ensemble du problème sudiste. Le président Hissène Habré a d'abord tenté de se concilier la neutralité des codos, voire leur ralliement. Cette politique, qui consistait à intégrer les maquisards au sein des FANT moyennant de lourds tributs financiers a, dans un premier temps, porté ses fruits. A Sahr et Moundou, plusieurs centaines de codos seront « fixés » dans des casernes, à défaut d'être vraiment ralliés. Mais de nombreux groupes codos vont *retourner en brousse après avoir* bénéficié des largesses du pouvoir central, d'où le surnom de *« codos-Assedic »... « On leur a donné beaucoup plus d'argent qu'à nos combattants »*, nous confiait, récemment, un proche conseiller du président Habré, M. Mahamat Nourri.

L'entreprise consistant à monnayer la fin de la rébellion se révélant, dans au moins quatre départements sur cinq, inopérante, les autorités tchadiennes vont changer, début septembre, de tactique : à la politique de la « carotte » va succéder celle du bâton. Entre-temps, dans le Moyen-Chari, les événements se sont précipités, au moment où – curieusement – M. Hissène Habré quittait la capitale pour effectuer un pèlerinage à La Mecque, à la fin du mois d'août. Est-ce l'assassinat, à Danamadji, de soldats gouvernementaux qui a mis le feu aux poudres ? Aujourd'hui encore, la question de savoir pourquoi les codos ont soudainement abandonné toute stratégie de négociation avec le pouvoir central demeure sans réponse.

Dans la nuit du 29 au 30 août, c'est-à-dire à la veille de la conclusion de plusieurs accords de ralliement, les codos – « fixés » ou non – vont quitter les centres urbains et leur périphérie pour s'égailler dans la brousse. De nombreux témoins parlent d'un mystérieux émissaire venu de Brazzaville avec beaucoup d'« argent libyen »... mais rien de probant ne permet de conclure avec certitude à cette hypothèse. Tout au long du mois de septembre, des foyers de troubles vont s'allumer un *peu partout. Les unités des FANT*, descendues notamment de N'Djamena et de Biltine, vont se livrer à une répression féroce et souvent aveugle, multipliant les exactions.

Dans le Moyen-Chari, les opérations de « nettoyage » se sont concentrées dans la région de Sahr, mais aussi à Bedaya, Banda, Danamadji, Maro, Koumra, Moïssala, Beboro et Gueré. Dans le Logone oriental, à Doba et Bebedjia ; dans le Logone occidental, toute la région de Moundou est en état d'insécurité ; dans la Tandjile, d'importants massacres auraient été commis à *Laï contre des paysans. Partout où* des groupes de codos ont été signalés, les Goranes se sont livrés à de véritables chasses à l'homme, arrêtant et exécutant des suspects au cours de *raffles systématiques*. Il semble bien, à cet égard, que les FANT aient pu mettre la main sur certaines archives codos leur permettant d'établir des listes de gens à arrêter. Très vite, la suspicion est devenue générale, tout paysan travaillant dans un champ étant assimilé à un codo. Des dizaines de villages ont été brûlés, voire pilonnés au mortier, comme à Moïssala, afin d'en débusquer les codos ; ou plus simplement pillés, notamment dans le triangle Danamadjii-Moïssala-Maro. Terrorisés, les paysans ont quitté leur village, ne sachant pas qui, des codos ou de l'armée « régulière », ils avaient le plus à craindre, et se sont réfugiés en brousse ou, comme les habitants de Maro, de l'autre côté de la fron*tière, en Centrafrique (où il y aurait* actuellement plus de 5 000 réfugiés). Dans plusieurs endroits en effet, les maquisards ont détruits les récoltes, allant même, selon plusieurs témoins, jusqu'à couper les mains des paysans pour les empêcher de cultiver le coton.

Dans le Sud, ce Tchad « utile » si riche en coton, l'aspect économique des troubles est, en effet, déterminant. Véritable empire avec ses 17 usines et ses 5 000 salariés (dont 3 000 saisonniers), la Coton Tchad est devenue le symbole du pouvoir central. La récolte de coton de 1983, avec 162 000 tonnes, a été exceptionnelle (la plus importante du continent, après celle de l'Égypte), et le président Hissène Habré en avait retiré, outre des rentrées substantielles pour les caisses de l'Etat, un argument politique pour conforter l'assise de son pouvoir. Dans le but évident de miner celui-ci, les codos, qui l'année dernière, se contentaient d'attaquer les camions de la Coton Tchad, sont intervenus *cette année au niveau de la plantation* (en brûlant les engrais et les insecticides) ou à celui de la récolte. Pour cause d'insécurité et, dans une moindre mesure, de faible pluviométrie, la récolte 83-84, selon les experts, ne devrait pas dépasser 80 000-90 000 tonnes.

Ce cycle de la violence est d'autant plus incontrôlable que, au travers des opérations de « ratissage » menées par les FANT ou des embuscades tendues par les maquisards, toutes les vengeances personnelles peuvent avoir libre cours.

Enfin, parmi les raisons expli*quant la famine qui sévit – pour la* première fois depuis 1935 – dans le Sud *(le Monde* du 3 octobre), quatre au moins sont directement liées à l'insécurité : d'une part, le fait que les paysans ont abandonné leurs terres au moment des récoltes ; d'autre part, la précipitation avec laquelle ils se sont débarrassés de leurs stocks, de peur d'être pillés ; en outre, les commerçants « arabes » (dans le Sud, le terme désigne un musulman) se sont livrés à la spéculation, ce qui a entraîné la pénurie, puis la famine. Protégés par les Goranes, ces commerçants sont *cependant victimes des violences des* codos ; enfin, les autorités ont arrêté la distribution de l'aide internationale de peur de la voir tomber aux mains des maquisards.

Des missions pillées

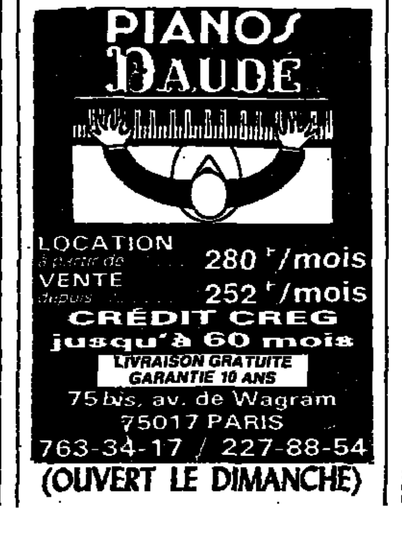
A Sahr, où le couvre-feu officiel est fixé à minuit, plus personne ne sort dans les rues à la tombée de la nuit, de peur d'être victime d'une balle « perdue », tirée par les éléments d'une patrouille FANT. Mais personne non plus ne prend le risque de s'aventurer seul hors de la ville, de crainte de tomber dans une embuscade des codos. Ceux-ci, en dépit de la répression, n'ont pas quitté la région et se seraient regroupés à une trentaine de kilo*mètres de Sahr. Sur les axes routiers* Sahr-Moundou et Koumra-Laï, les véhicules circulent en convois escortés par l'armée nationale. De nombreuses missions catholiques situées en brousse ont également été pillées par les codos (à Maro, Donia, Bam, Doguindi et Koumogo), et les religieuses se sont souvent réfugiées dans les centres urbains. De plus en plus, les autorités administratives (préfets, sous-préfets et chefs de canton) sont relevées de leurs fonctions et remplacées par des militaires, certains fonctionnaires disparaissant mystérieusement. Les cadres sudistes, rapportent plusieurs témoins, sont systématiquement per*sécutés, comme à Bebedja où* 80 personnes, dont plusieurs cadres de l'ONDR (Office national du développement rural), auraient été exécutées, ou à Banda, où 7 responsables de la SONASUT (Société nationale sucrière du Tchad) auraient été fusillés. Des témoins affirment avoir découvert des charniers de plusieurs dizaines de corps dans la région de Sahr, ville où la répression a été confiée à une personnalité de sinistre réputation, M. Mahamat Fadil, ancien directeur de la sûreté.

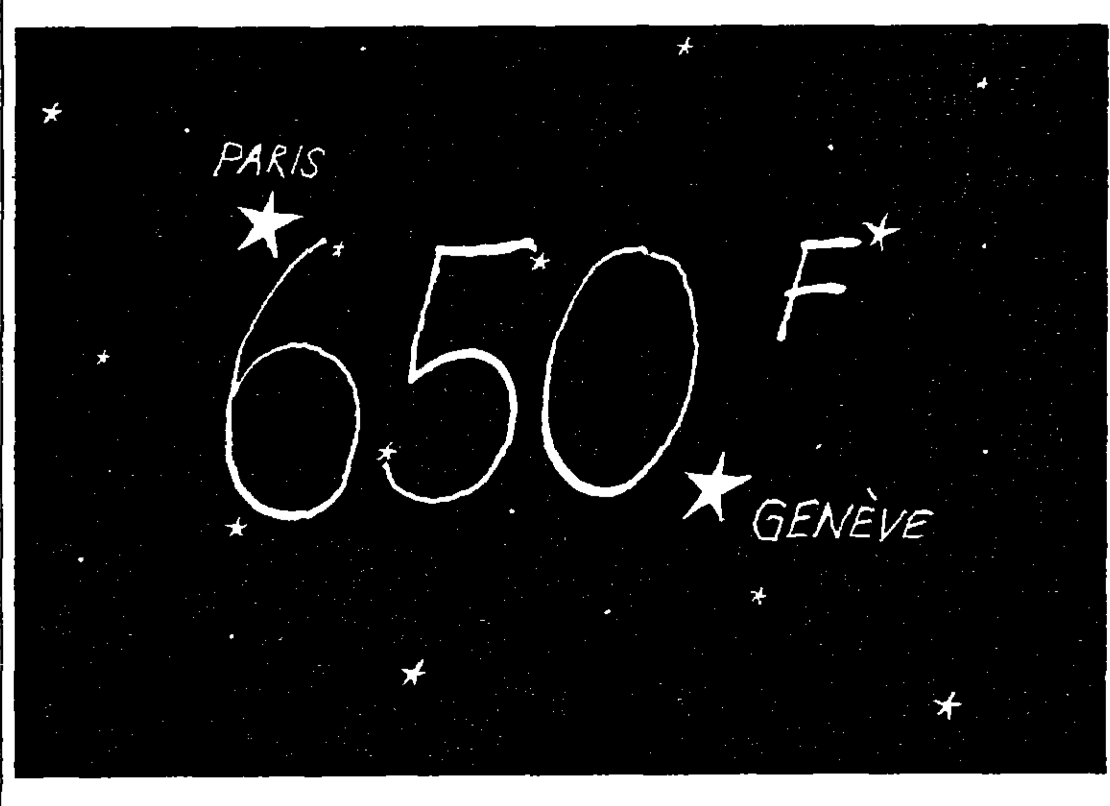
La violence, qui a été institutionnalisée dans le Sud, est lourde de menaces pour l'avenir. Pour deux raisons au moins : le départ des troupes françaises et zaïroises va contraindre le président Habré à disperser *ses* troupes *sur* trois *fronts*. Au Nord, à N'Djamena (dont la sécurité était assurée jusque-là par les commandos zaïrois), et au Sud. D'autre part, les massacres commis *contre les populations animistes* et chrétiennes vont élargir un peu plus le fossé entre les communautés nordiste et sudiste, ce qui laisse mal augurer de la *« réconciliation entre Tchadiens »* que le président Hissène Habré dit rechercher. La thèse de N'Djamena, en ce qui concerne l'origine des troubles qui secouent le Sud, est connue : la Libye, obligée de quitter le nord du territoire tchadien, cherche à déstabiliser le Sud. Le « comchef » Idriss Debi montre volontiers des messages interceptés par les FANT et prouvant que Tripoli arme et finance les codos *(le Monde* du 26 septembre). Si l'on retient cette explication, on peut sans doute trouver des raisons à la répression qui a été engagée contre la rébellion. En revanche, on voit mal comment les moyens qui ont été utilisés pourraient être justifiés.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Abréviation de « commandos ».

(2) Selon l'Agence tchadienne de presse (ATP), la situation est en voie de normalisation dans le Mayo-Kebbi où 700 « commandos cocotier » se seraient ralliés, samedi 20 octobre, au gouvernement du président *Hissène Habré*. Ces maquisards, précise l'ATP, ont été intégrés au sein des FANT, au cours d'une cérémonie officielle qui a eu lieu à Bongor, chef-lieu du Mayo-Kebbi. Le ralliement des « commandos cocotier » aurait été précédé par la signature, en mars dernier, d'un « document de paix » entre les autorités tchadiennes et les responsables de ce groupe rebelle.





(Publicité)



INTERNATIONAL PROGRESS ORGANIZATION

CONCLUSIONS DU RAPPORT D'UN PANEL DE JURISTES REUNIS A BRUXELLES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DE REAGAN

La Conférence Internationale sur la Politique Extérieure de l'Administration Reagan s'est déroulée à Bruxelles du 28 au 30 septembre 1984, sous les auspices de l'International Progress Organization. A cette occasion, des juristes internationaux et des spécialistes en politique étrangère ont soumis leurs rapports sur divers aspects de la politique étrangère de l'Administration Reagan. Parmi les participants étaient présents M. Seán MacBride (Prix Nobel de la Paix, Irlande), Professeur George Wald (Prix Nobel, Université de Harvard), Général Edgardo Mercado Jarrin (Perou), Général Nino Pasti (ancien Commandant suprême adjoint de l'OTAN) et Mme Hortensia Bussi de Allende (Chili). *Les rapports furent présentés à un Panel de* Juristes composé de l'Honorable Farouk Abu-Eissa (Soudan), Avocat, Ancien Ministre des Affaires Extérieures, Secrétaire Général de l'Union des Avocats Arabes; du Professeur Francis A. Boyle (Etats-Unis), Professeur de Droit International à l'Université de l'Illinois, Président du Panel; du Dr. Hans Goeran Franck (Suède), Avocat et Membre du Parlement Suédois; de l'Honorable Mirza Gholam Hafiz (Bangladesh), ancien Speaker du Parlement du Bangladesh, et actuellement Avocat (Senior Advocate) à la Cour Suprême du Bangladesh; de l'Hon. Mary Kaufman (Etats-Unis), Avocate, *ayant représenté le ministère public* lors du procès de I.G. Farben à Nuremberg, pour Crimes de Guerre; du Dr. Jean-Claude Njem (Cameroun), Maître Assistant à la Faculté de Droit de l'Université d'Uppsala, et Expert-Conseil auprès du Gouvernement; du professeur Alberto Ruiz-Eldredge (Pérou), Professeur de Droit, ancien Président du Conseil National de Justice; et du Dr. Muemtaz Soysal (Turquie), Professeur de Droit Constitutionel à l'Université d'Ankara. Une plainte contre le caractère légal de la politique extérieure de l'Administration Reagan fut déposée par l'Honorable Ramsey Clark, ancien Procureur-Général des Etats-Unis. La défense fut assurée par un expert en droit de l'administration Reagan.

Le Panel de Juristes de Bruxelles, après avoir examiné tous les rapports, documents et arguments présentés par les plaidants, fait part, dans le document qui suit, de ses conclusions quant à l'adéquation de la politique étrangère *mise en oeuvre par l'Administration* Reagan aux exigences du droit international:

A. Introduction

1. Introduction Générale. La politique extérieure de l'Administration Reagan constitue une violation grossière des principes fondamentaux de droit international énoncés dans la Charte de l'Organisation des Nations-Unies, ainsi que des règles fondamentales de droit international coutumier reprises dans la *Déclaration* de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur le Caractère Inadmissible de l'Ingérence dans les Affaires Intérieures des Etats et la Protection de leur Indépendance et de leur Souveraineté (1965), la Déclaration de cette même Assemblée Générale sur les Principes de Droit International relatifs aux Relations Amicales et à la Coopération *entre* Etats *conformément* à la *Charte* des Nations-Unies (1970), et sa définition de l'Agression (1974), pour ne citer que ces sources. En outre, l'Administration Reagan est tenue pour responsable, car complice, de la perpétration de Crimes contre la Paix, Crimes contre l'Humanité, Crimes de Guerre *et Infractions* Graves aux *Troisième et Quatrième* Conventions de Genève (1949).

B. Hémisphère Occidental

2. Grenade. L'invasion, en 1983, de l'île de la Grenade par l'Administration Reagan a constitué une violation indiscutable des articles 2 (3), 2 (4) et 33 de la Charte des Nations-Unies, ainsi que des articles 18, 20 et 21 de la Charte Révisée de l'OEA ne pouvant trouver *aucune excuse ou justification valable dans* le *droit* international. Il s'agissait purement et simplement d'un acte d'agression tombant sous le coup de l'article 39 de la Charte des Nations-Unies.

3. Menace d'Intervention des Etats-Unis. L'Administration Reagan a directement violé l'exigence fonda*mentale du droit international selon laquelle les litiges* internationaux doivent trouver un règlement pacifique, en mettant en oeuvre, en Amérique Centrale, une politique extérieure impliquant un danger important d'escalade des hostilités militaires jusqu'à un point où les troupes U.S. pourraient être amenées à intervenir à la *fois contre les insurgés du Salvador* et le *gouvernement légitime* du Nicaragua.

4. El Salvador. L'intervention illégale de l'Administration Reagan dans la guerre civile du Salvador est en opposition avec le droit légal international d'auto-détermination des peuples énoncé dans l'article 1 (2) de la Charte des Nations-Unies. L'Administration Reagan a fourni une aide militaire colossale à un régime oppressif qui en a fait usage dans le but de perpétrer *une série de violations grossières et organisées* des droits les plus fondamentaux du peuple du Salvador.

5. Nicaragua. La politique de l'Administration Reagan *consistant à organiser et à participer aux opérations* militaires lancées par les groupes **contras** d'opposition dans le but de renverser le gouvernement légitime du Nicaragua viole tant les textes de la Charte des Nations-Unies, que de la Charte de l'O.E.A. interdisant la menace ou le recours à la force contre l'indé*pendance politique d'un état*.

L'Administration Reagan a fait fi de son obligation de mettre fin, sur l'heure, au soutien qu'elle apporte aux groupes **contras** d'opposition, obligation qui découlait de l'Arrêt Provisoire de Protection rendu par la Cour de Justice le 10 mai 1984.

6. La Cour Internationale de Justice. Le Panel dénonce la volonté déclarée de l'Administration Reagan visant à se soustraire à la juridiction obligatoire de la Cour Internationale de Justice dans le cadre de la procédure engagée contre elle par le Nicaragua, et ce dans le but d'éviter un règlement pacifique de ce litige par la Cour Internationale et, au contraire, de poursuivre sa politique basée sur l'intervention militaire, la violence anarchique et la destabilisation de gouvernement légitime du Nicaragua.

7. Le Minage des Ports Nicaraguéens. Le minage, par l'Administration Reagan, des ports nicaraguéens, viole les règles de droit international énoncées dans la Convention de La Haye en 1907 sur la Pose de Mines Sous-marines, dont tant le Nicaragua que les Etats-Unis sont parties.



M. Seán MacBride, Prix Nobel de la Paix, prononce son discours inaugural à la Conférence Internationale sur la politique étrangère de Reagan (Bruxelles, 28 Septembre 1984)

C. Politiques en matière d'Armement Nucléaire

8. Les Traités de Limitation des Armements. L'Ad*ministration Reagan a refusé d'apporter son soutien* à la ratification du Traité de 1974 relatif à la Limitation des Essais Souterrains d'Armes Nucleaires, du Traité de 1976 sur les Explosions Nucléaires à des Fins Pacifiques, ainsi que du Traité SALT II de 1979; parallèlement à cela, elle a abandonné l'objectif de longue *date du gourvernement américain*, à savoir, la négociation d'un traité global interdisant les essais nucléaires. L'Administration Reagan en tant que telle n'a pas poursuivi les négociations loyales portant sur des mesures efficaces destinées à mettre un terme à la course aux armements dans un avenir proche, et sur le *désarmement nucléaire*, comme le demandait l'article 6 du Traité de Non-Prolifération Nucléaire de 1968. De même, l' »Initiative de Défense Stratégique« inaugurée en 1983 par l'Administration Reagan menace d'enfreindre le Traité de 1972 sur les Systèmes de Missiles Anti-Ballistiques.

9. Les Missiles Pershing 2. Le déploiement, en République Fédérale Allemande, du système d'armements nucléaires stratégiques offensifs de première frappe et de contre-attaque connu sous le nom de Pershing 2 viole la Clause relative au Non-Respect comprise dans l'article 12 du Traité SALT II par lequel chacune des parties *s'engage à ne pas éluder* les dispositions du Traité par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs autres états ou de toute autre manière. L'Administration Reagan est tenue de se conformer à cette interdiction aux termes de la règle de droit international coutumier énoncée dans l'article 18 de la Convention de Vienne de 1969 sur le Droit des Traités, et selon laquelle le signataire d'un traité est tenu de s'abstenir de commettre des *actes nuisibles à l'objet et au but de ce dernier tant qu'il n'a pas clairement exprimé son intention de ne pas y adhérer*.

10. Le Missile MX. Le missile MX est un système *d'armement nucléaire stratégique offensif*, de première frappe, et de contre-attaque, ne pouvant servir aucun but défensif légitime aux termes de l'article 51 de la Charte des Nations-Unies et des lois internationales en matière de conflit armé humanitaire.

11. Le premier recours. En accord avec *la Résolution 1653 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies du 24* novembre 1961, le Panel dénonce le refus exprimé par l'Administration Reagan d'adopter une politique écartant le premier recours aux armes nucléaires dans le cas d'une attaque conventionelle, comme l'exige *pourtant la règle fondamentale de droit international* imposant l'usage d'une force proportionnelle même à des fins de légitime défense.

12. Le Traité ASAT (Anti-Satellite Armaments Treaty). Le Panel appelle tant les Etats-Unis que l'Union Soviétique à négocier inconditionnellement la conclusion d'un *traité portant sur les armements* anti-satellite.

D. Le Moyen-Orient

13. Le Liban. En participant à la planification, la préparation et la mise en oeuvre de l'invasion du Liban par Israël, en 1982, l'Administration Reagan s'est rendu coupable de Crime contre la Paix aux termes des Principes de Nuremberg. Toujours selon les Principes de Nuremberg, l'Administration Reagan est complice des *Crimes contre l'Humanité, Crimes de Guerre et* Infractions Graves à la Troisième et la Quatrième Convention de Genève de 1949, commis ou tolérés par Israël et ses alliés au Liban, à savoir les Phalanges et les milices de Haddad. Cette complicité vaut également dans le massacre ignoble, assimilable à un génocide, de *centaines de civils libanais et palestiniens innocents*, perpétré par des unités organisées des milices phalangistes dans les camps de refugiés de Sabra et Shatila situés à Beyrouth-Ouest et placés, au moment des faits, sous le contrôle de l'armée israélienne d'occupation. L'Administration Reagan s'est totalement abstenue de *respecter l'obligation que lui avaient conférée les Réso*lutions 508 et 509 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (1982), toutes deux contraignantes pour Israël et les Etats-Unis aux termes de l'article 25 de la Charte des Nations-Unies, à savoir, l'obtention du retrait immédiat et inconditionnel d'Israël du territoire *libanais dans son ensemble, ce qui suppose également* l'évacuation par Israël du Sud-Liban.

14. La Question Palestinienne. La politique exercée par l'Administration Reagan vis-à-vis du peuple palestinien, ainsi que le »Plan de Paix« de Reagan du 1er septembre 1982 violent tous deux le droit internationalement reconnu du peuple palestinien à l'auto-détermination, que reconnaît l'article 1 (2) de la Charte des Nations-Unies. De nombreuses Résolutions de l'Assemblée Générale des Nations-Unies reconnaissent au peuple palestinien le droit légal international de se doter d'un état indépendant et souverain. L'Assemblée *Générale des Nations-Unies* et la *Ligue des Etats Arabes ont toutes deux désigné l'Organisation de Libé*ration de la Palestine comme représentante légitime du peuple palestinien. La non reconnaissance de l'OLP par l'Administration Reagan, et ses tentatives visant à coller sur l'OLP l'étiquette de groupe »terroriste« nient le droit du peuple palestinien à la libération. Le Panel *dénonce la manière négative dont l'Administration* Reagan a accueilli l'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations-Unies en faveur de l'organisation d'une conférence internationale placée sous les auspices des Nations-Unies et co-présidée par les Etats-Unis et l'Union Soviétique, à laquelle participeraient toutes les *parties engagées dans le conflit, l'OLP* comprise, et dont le but serait l'obtention d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

15. Les Colonies de Peuplement Israëliennes. La position déclarée de l'Administration Reagan, selon laquelle les colonies de peuplement installées dans les *Territoires Occupés* ne sont »*pas illégales*« constitue une violation des obligations conférées aux Etats-*Unis* par l'article 1 de la Quatrième Convention de Genève de 1949, à savoir, assurer le respect des termes de la Convention (dans ce cas-ci, de l'article 49) par les autres Grandes Parties Contractantes, comme Israel.

16. La Libye. L'envoi, par l'Administration Reagan, de la Sixième Flotte U.S. dans le *Golfe de Sidra, dans le* but de précipiter un conflit armé avec le gouvernement libyen, constitue une violation de la paix aux termes de l'article 39 de la Charte des Nations-Unies. La politique de l'Administration Reagan visant à déstabiliser le gouvernement de la Libye viole les termes de l'article 2 (4) de la *Charte des Nations-Unies, qui interdit le* recours à la menace ou à la force contre l'indépendance politique d'un état.

E. Afrique, Asie, et Océan Indien

17. L'Apartheid. Le Panel *dénonce la soi-disant* politique »d'engagement constructif« adoptée par l'Administration Reagan *vis-à-vis du régime d'apartheid* en Afrique du Sud. Cette politique trompeuse encourage la discrimination et l'oppression à l'encontre de la majorité du peuple sud-africain; elle s'oppose à une action efficace de la communauté internationale contre l'apartheid, et encourage le comportement agressif du *régime sud-africain d'apartheid vis-à-vis des états* voisins, et ce en violation de la Charte des Nations-Unies. L'Administration Reagan en tant que telle s'est faite complice de la perpétration du crime international d'apartheid reconnu par la Convention Internationale — acceptée de tous — sur la Suppression et le Châtiment du *Crime* d'Apartheid de 1973. Le Panel dénonce également la coopération entre l'Administration Reagan et l'Afrique du Sud dans les domaines militaire et nucléaire.

18. La Namibie. L'administration Reagan a refusé de répondre aux obligations que lui confère la *Résolution 435 (1978) du Conseil de Sécurité, prévoyant* l'indépendance de la Namibie, en accord avec l'article 25 de la Charte des Nations-Unies. Le droit du peuple namibien à l'auto-détermination a été solidement établi par le droit international longtemps avant que n'éclate la guerre civile en Angola. L'Administration Reagan n'a *pas le droit de faire obstacle* à l'avènement de l'indépendance namibienne en la faisant dépendre ou en la »liant« de quelque manière que ce soit au retrait des troupes cubaines d'Angola. Tant l'Assemblée Générale des Nations-Unies que l'Organisation de l'Unité Africaine ont reconnu la *SWAPO* comme *représentante légitime du peuple namibien, et* l'*Administration* Reagan est tenue de négocier avec elle en tant que telle.

19. L'Angola. Les troupes cubaines sont présentes en Angola à la demande du gouvernement légitime de ce pays, dans le but de le protéger contre l'agression ouverte ou dissimulée organisée, à partir de la Namibie, par le *Régime d'apartheid de l'Afrique du Sud. Il* n'existe absolument aucun argument légal international justifiant l'agression orchestrée par l'Afrique du Sud à l'encontre de l'Angola, et visant à maintenir et à consolider son occupation répréhensible de la Namibie. Le gouvernement angolais a affirmé à plusieurs reprises qu'il demanderait le retrait des troupes cubaines lorsque l'*Afrique du Sud* quitterait la Namibie, et Cuba s'est déclaré prêt à retirer ses troupes dès que l'Angola en ferait la demande. Selon les règles de droit international appropriées, il s'agit là de la manière de procéder adéquate. Le »lien« établi par l'Administration Reagan entre la présence de troupes cubaines en Angola et l'*indépendance de la Namibie encourage l'agression* sud-africaine contre l'Angola, ce qui l'amène à assumer la co-responsabilité des actions apparentées au génocide lancées par l'Afrique du Sud à l'encontre du peuple angolais.

20. L'Océan Indien. L'occupation militaire persistante, par l'Administration Reagan, de l'île de *Diego* Garcia viole le droit légal *international* à l'*auto-déter*mination du peuple de l'Ile Maurice, droit reconnu par la Charte des Nations-Unies. L'Administration Reagan a accéléré la militarisation rapide de la base navale américaine installée à Diego Garcia, qui fait partie de son plan visant à créer un tremplin facilitant l'interven*tion, dans le Golfe Persique, de la Force de* Déploiement Rapide. La politique extérieure de l'Administration Reagan en tant que telle dans l'Océan Indien a violé les termes de la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur l'Océan Indien, Zone de Paix (1971).

F. Conclusion

21. L'Action des Nations-Unies. Il est clair, d'après ce qui précède, que l'*Administration Reagan* a, *dans* la conduite de sa politique étrangère à travers le monde, substitué la force aux règles du droit international. Elle se trouve donc à l'origine d'une grave menace au maintien de la paix et de la sécurité internationales aux termes de l'article 39 de la Charte des Nations-Unies qui demande *en vertu des articles 41 et 42, que* le Conseil de Sécurité des Nations-Unies prenne des mesures d'imposition. Si l'Administration Reagan venait à faire usage de son droit de veto contre l'adoption de telles mesures par le Conseil de Sécurité, le cas serait porté à l'attention de l'Assemblée Générale des Nations-Unies *afin* qu'une action soit entreprise conformément aux procédures énoncées dans la Résolution d'Unité pour la Paix de 1950. Ainsi, les graves infractions internationales de l'Administration Reagan pourraient être efficacement contrées par tous les membres de la communauté mondiale, et ce en accord avec les exigences du droit *international. Le Conseil de* Sécurité et l'Assemblée *Générale devraient également* tenir compte des nombreuses mesures interventionnistes, tant directes qu'indirectes, adoptées par l'Administration Reagan dans le but d'imposer des politiques financières et économiques contraires à l'indépendance souveraine des états — en particulier dans les pays du Tiers-Monde — et fortement préjudiciables à la qualité de la vie de tous les peuples.

Farouk Abu Eissa
Mary Kaufman

Francis A. Boyle, Président
Jean-Claude Njem

Hans Goeran Franck
Alberto Ruiz-Eldredge

Mirza Gholam Hafiz
Muemtaz Soysal

Prière de vous adresser à l'International Progress Organization pour tous renseignements complémentaires.
Adresse postale: A-1150 Vienne, Reindorfgasse 5, téléphone (222) 85 61 12, télex 136353.

DIPLOMATIE

La libération de Jacques Abouchar

L'annonce de la libération de Jacques Abouchar, faite initialement à Moscou, jeudi après-midi 25 octobre, lors d'un entretien entre M. Claude Estier et M. Boris Ponomarev, a été accueillie avec une vive satisfaction à Paris. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, qui avait fait savoir qu'en raison de la détention à Kaboul du journaliste français il ne se rendrait pas à l'ambassade soviétique pour le soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre la France et l'URSS, a indiqué qu'il assisterait vendredi soir à cette réception.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, dont la démarche auprès des présidents soviétique et afghan, MM. Tchernenko et Karmal, semble avoir joué un rôle déterminant en faveur de Jacques Abouchar, a annoncé jeudi après-midi qu'il avait demandé à M. Yves Tavernier, député (PS) de l'Essonne, président du groupe d'études sur les questions afghanes de l'Assemblée nationale, de *« se rendre immédiatement à Kaboul pour y chercher »* le journaliste d'Antenne 2. M. Tavernier a quitté Paris dès jeudi soir pour l'Afghanistan à bord d'un avion spécial du GLAM. L'appareil a cependant dû rebrousser chemin pour des raisons techniques et ne devait repartir que vendredi dans l'après-midi.

M. Tavernier devait être accompagné de M. Mauriat, membre du cabinet de M. Mermaz, et du directeur adjoint du cabinet de M. Cheysson, M. Petit.

A Kaboul, le chef de l'Etat afghan, M. Karmal, a *confirmé dans la soirée que son gouvernement avait « estimé qu'il pouvait accorder la grâce »* à Jacques Abouchar. Selon le chargé d'affaires d'Afghanistan à Paris, M. Keshtmand, le journaliste français a pu *quitter sa prison dans l'après-midi.*

De source afghane, on indique que le chargé d'affaires français à Kaboul, M. Barraux, avait été informé dès jeudi en fin de matinée de l'imminence *d'une mesure en faveur de Jacques Abouchar.* Il ne *semble pas* toutefois que *les indications* transmises au diplomate français aient été assez précises pour pouvoir être interprétées comme l'annonce d'une libération dans les heures suivantes.

En fin de journée jeudi, M. Keshtmand a de son côté été reçu au Quai d'Orsay où, pour la bonne forme semble-t-il, une note lui a été remise demandant *« que toute procédure requise par le droit afghan, y compris si nécessaire une décision relevant du présidium du conseil révolutionnaire et permettant la grâce, soit mise en œuvre afin de permettre à Jacques Abouchar de regagner la France ».*

Moscou a voulu éviter une détérioration des rapports avec Paris

De notre correspondant

Moscou. – La libération de Jacques Abouchar, annoncée dans la capitale soviétique avant que M. Babrak Karmal ait eu le temps à Kaboul de faire de même et de préciser qu'il s'agissait d'une *« grâce »*, témoigne à la fois de la volonté de Moscou d'éviter une détérioration des rapports avec Paris et du peu de *cas qu'on y fait* d'éventuelles susceptibilités afghanes. Le film des événements du jeudi 25 octobre est en effet édifiant.

A *8 h 30 du matin*, M. Claude Estier, à la tête d'une délégation parlementaire française, rentre par train de Leningrad, où il vient de passer deux jours. Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale est en URSS depuis lundi, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-soviétiques. Avant de quitter Moscou pour Leningrad, il avait fait savoir à M. Avgust Voss, président du Soviet des nationalités (une des deux Chambres du Parlement soviétique), qu'il souhaitait *« d'ici jeudi »* une réponse sur la date approximative de libération du journaliste d'Antenne 2, fait prisonnier le 17 septembre en Afghanistan.

La *menace n'est pas formulée* mais elle est implicite. Si aucune assurance ne lui est donnée, il pourrait fort bien – de même que le reste de la délégation – ne pas assister à la cérémonie prévue jeudi en fin d'après-midi à la Maison de l'amitié pour le soixantième anniversaire. La délégation est unanime, y compris son seul membre communiste, M. Louis Odru, député de Seine-Saint-Denis, qui a d'ailleurs appris à Leningrad que le PCF suspendait toutes relations avec le Parti populaire démocratique d'Afghanistan. Un incident diplomatique de première ampleur se profile.

Sérénité retrouvée

A 10 h 30, les parlementaires français déposent une gerbe au monument au Soldat inconnu au pied du mur du Kremlin. Un responsable soviétique indique à M. Estier que *« quelque chose »* se prépare à Kaboul. Le *chef* de la délégation française demande à en savoir plus et suggère un tête-à-tête avec M. Ponomarev, son principal interlocuteur soviétique, qu'il ne devait rencontrer, selon le programme initial, qu'en séance élargie.

A 15 h 30, la délégation française arrive au Kremlin. M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, qui la reçoit en tant que président de la commission des affaires étrangères du Soviet des nationalités, prend à part M. Estier pendant une quinzaine de minutes et lui révèle que *« le gouvernement afghan est prêt à relâcher Jacques Abouchar »*. Souriant et apparemment très détendu, M. Ponomarev indique que le chargé d'affaires français à Kaboul vient d'être, pour cette raison, convoqué *« il y a deux heures »* au ministère afghan des affaires étrangères. Le délai réel est semble-t-il encore plus court, ce qui montre à tout le moins la rapidité des communications ente Kaboul et Moscou.

M. Ponomarev explique que *« le gouvernement afghan »* a pris cette décision *« pour des raisons humanitaires »*, étant entendu que le journaliste d'Antenne 2 *« s'est rendu coupable d'actions illégales telle la violation de frontière »* qui sont *« inadmissibles »* et *« justifient sa condamnation »*. Le responsable soviétique, qui joue sans fausse honte son rôle de « petit télégraphiste », ajoute que Kaboul souhaite l'envoi d'*« un représentant du président de l'Assemblée nationale française à qui Jacques Abouchar sera remis »*. M. Ponomarev précise en effet que la libération du journaliste a été décidée *« compte tenu des différentes démarches entreprises du côté français, au premier rang desquelles figure le message adressé au président Karmal par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale »*.

La séance élargie aux membres des deux délégations, française et soviétique, reprend alors au Kremlin dans une atmosphère soudainement apaisée. Peu importe dans ces conditions que M. Ponomarev exprime *« son inquiétude devant le fait que la France participe activement à la course aux armements tant nucléaires que classiques »*. L'essentiel des propos est désormais consacré aux *« nouvelles possibilités pour une compréhension mutuelle meilleure entre l'Union soviétique et la France et le développement de leur coopération économique, culturelle et technique »*.

La délégation française se rend en fin d'après-midi à la Maison de l'amitié – où elle a bien failli ne jamais aller – pour y entendre d'autres discours, entièrement positifs cette fois, sur les relations entre les deux pays. Le séjour des parlementaires devrait se poursuivre, jusqu'à dimanche, dans cette sérénité retrouvée. L'orage évité jeudi aura d'ailleurs permis de constater que, à l'étranger du moins, une certaine cohabitation est possible entre le PC (M. Louis Odru), le PS (MM. Claude Estier et Guy Vadepied, Mme Véronique Neiertz et Lydie Dupuy), le RPR (M. Claude-Gérard Marcus) et le PR (M. Jacques Blanc).

Une incertitude pèse cependant sur l'attitude des Soviétiques. M. Laurent Fabius a déclaré qu'il irait finalement, ce vendredi, à l'ambassade d'URSS à Paris pour le soixantième anniversaire des relations franco-soviétiques. On sait qu'il avait décidé un moment d'y renoncer en raison de la condamnation de Jacques Abouchar à dix-huit ans de prison. Mais aucun responsable soviétique n'a encore manifesté l'intention de se rendre à la réception parallèle organisée le même jour, à peu près à la même heure, à l'ambassade de France à Moscou. Le fait n'a rien de surprenant, les officiels soviétiques ayant pour habitude de ne jamais annoncer leur présence à l'avance. Le niveau de la représentation soviétique pourrait être cependant révélateur du climat consécutif à la fin de l'*« affaire Abouchar »*.

La volonté de Moscou d'éviter que les relations entre les deux pays ne s'enveniment est manifeste. En recevant les parlementaires français, M. Ponomarev a d'ailleurs fait référence au voyage accompli en juin dernier en URSS par M. Mitterrand, une mention trop rare pour ne pas être relevée. Alors que les responsables *soviétiques* ne manquent jamais une occasion de rappeler une visite officielle, celle du président français faisait jusqu'ici l'objet d'un « oubli » qui ne pouvait pas être dû au hasard.

Une presse sévère

La presse soviétique n'a cependant pas été tendre ces dernières semaines envers la France. Les articles sur le chômage, notamment dans l'industrie automobile, se sont multipliés. L'accord franco-libyen de désengagement au Tchad a été présenté de manière très négative, au risque d'englober l'allié libyen dans la critique de l'événement. Paris est accusé de faire seulement *« semblant »* de se retirer. Tass a donné d'autre part le 19 octobre un compte rendu du congrès constitutif du « Front socialiste de libération des Kanaks » en Nouvelle-Calédonie dans lequel il est dit que la *« population autochtone »* de l'île *« subit depuis plus de cent trente ans un pouvoir étranger »*, en l'occurrence français.

Les flèches les plus acérées ont été réservées à M. Fabius, souvent décrit comme le meilleur défenseur du capitalisme. *Temps nouveaux* a publié le 12 octobre un grand article au titre éloquent, « Critiques à gauche, ovations à droite ». M. Victor Afanassiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, avait été plus radical encore en estimant, le 24 septembre, dans le quotidien du parti, que le gouvernement français *« a mené, surtout depuis l'été 1982, une politique manifestement antipopulaire et, au fond, probourgeoise »*. Un bilan de la participation des ministres communistes y était esquissé en termes assez négatifs.

L'accroissement du potentiel militaire nucléaire français avait fait l'objet de critiques fréquentes de même que le soutien de Paris au déploiement des Pershing-2 en RFA et la *« dérive atlantiste »* dont est accusé M. Mitterrand. L'ouvrage récemment paru du professeur Youri Borissov *l'URSS et la France, soixante ans de relations diplomatiques* comporte des appréciations favorables sur le général de Gaulle, Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing. Le premier est cité pour sa formule *« détente, entente, coopération »* lancée lors de sa visite en URSS en 1966, le second a *« conservé et enrichi »* les *« relations cordiales »* entre les deux pays, le troisième a *« ouvert de nouveaux horizons de coopération »*. Le chapitre consacré à la période qui commence avec l'élection de M. Mitterrand s'intitule de manière significative « La mise à l'épreuve ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

● PRÉCISION. – Une regrettable coquille nous a fait écrire, dans *le Monde* du 26 octobre, que M. Laurent Fabius avait parlé à l'Assemblée nationale de l'*« indignation terrible »* suscitée en France par l'affaire Abouchar. M. Fabius avait parlé en fait d'*« indignation durable »*.

« Problèmes de communication »

Jeudi 25 octobre, peu avant 13 heures, à l'ambassade d'Afghanistan à Paris... Le chargé d'affaires, M. Keshtmand, ne saurait formuler le moindre pronostic quant à une éventuelle libération de Jacques Abouchar. Pour lui, la balle est désormais dans le camp français.

Au point où en sont les choses, et si on le comprend bien, M. Keshtmand analyse ainsi la situation. A quoi bon *« exiger »* une *« libération immédiate »* du journaliste d'Antenne 2 ? Celui-ci a été condamné par un tribunal de Kaboul, seule une mesure de grâce du président Karmal peut intervenir en sa faveur, c'est donc en ce sens que le gouvernement français doit agir, en demandant au chef de l'Etat afghan de faire preuve de *« clémence »*. Mais le président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, n'a-t-il pas déjà adressé une requête, précisément en ces termes, à M. Karmal ? Effectivement, et c'est une démarche qui va dans le bon sens. Il ne semble pas toutefois *– à l'heure où a lieu l'entretien –* que M. Keshtmand ait été informé par son gouvernement que celui-ci était prêt à s'en satisfaire...

Car le diplomate regrette visiblement – et surtout – que Paris n'ait pas considéré l'affaire Abouchar comme strictement franco-afghane et ait préféré s'adresser aux Soviétiques. Certes, Kaboul entretient des *relations particulières* avec l'URSS. Mais la République populaire et démocratique d'Afghanistan est un Etat souverain, indépendant, et il était de mauvais goût de s'adresser à une tierce puissance pour régler une affaire ne relevant que de sa seule souveraineté. Persister dans cette voie ne pourrait que compliquer la situation, nuire finalement à Jacques Abouchar.

Le moins qu'on puisse dire est que la suite immédiate des événements n'a pas donné raison à M. Keshtmand puisque c'est à Moscou que M. Claude Estier était informé, deux heures plus tard, de *la libération de Jacques Abouchar*. *« Problèmes de communication »*, dira plus tard le diplomate afghan, qui se félicite bien sûr de l'heureux dénouement de cette affaire, mais pourrait tout de même conserver un petit goût d'amertume de la manière dont il s'est joué. – A. J.

La situation absurde du PCF

La libération de Jacques Abouchar, annoncée quasi simultanément, le jeudi 25 octobre, à M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, par l'ambassadeur soviétique à Paris, M. Youli Vorontsov, et à M. Claude Estier, président (PS) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, par M. Boris Ponomarev, chef du département étranger du comité central du PC soviétique, place le PCF dans une situation délicate, autant dire absurde. La preuve en est donnée par *l'Humanité* qui, vendredi, ne rend compte que du message des autorités afghanes, lequel a simplement confirmé, jeudi en fin de journée, la décision annoncée par les Soviétiques, et permis d'arrêter les modalités pratiques du retour du journaliste d'Antenne 2 en France.

Les dirigeants du PCF savent parfaitement qu'ils ne peuvent abuser personne en passant sous silence le fait que la décision concernant Abouchar a été annoncée par les Soviétiques, seuls maîtres de ce qui se fait à Kaboul.

Tout le bénéfice du geste fait par les Soviétiques revient ainsi à ceux qui ont préféré *« s'adresser au bon Dieu plutôt qu'à ses saints »*, à Moscou plutôt qu'à Kaboul, et, au premier chef, aux autorités françaises. Le PCF ne peut prétendre que la *« suspension »* de ses relations avec le Parti afghan ait contribué en quoi que ce soit à hâter la libération d'Abouchar. Bref, les socialistes savent incontestablement mieux que les communistes comment il faut s'y prendre avec les Soviétiques, et les interventions dont se *prévaut le PCF ne lui assurent* aucun mérite aux yeux de l'opinion.

Les dirigeants communistes *français avaient payé cher* leur alignement sur Moscou, en janvier 1980, après l'intervention soviétique en Afghanistan. L'« effet Kaboul » s'était traduit dans les résultats des élections partielles de l'année 1980 et avait eu sa part dans le recul d'avril 1981. Ayant préféré rejeter la responsabilité de ce recul sur leurs lointains prédécesseurs des années 60, les dirigeants du PCF se sont condamnés – *l'affaire Abouchar*, après la Pologne et les euromissiles, le confirme – à faire montre vis-à-vis des Soviétiques d'une étrange obstination dans l'erreur.

PATRICK JARREAU.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. MITTERRAND EN GRANDE-BRETAGNE

Souvenirs de février 1944 à Dartmouth

De notre envoyé spécial

Londres. – Souvenirs, toujours : M. Mitterrand s'est rendu, le jeudi 25 octobre, à Dartmouth (Devon), petit port d'où il avait embarqué à bord d'une vedette rapide dans la nuit du 26 au 27 février 1944 pour regagner la France occupée.

Il a rencontré là le commandant Birkin, père de la comédienne Jane Birkin, qui était officier de navigation à bord du navire. A l'époque, le commandant Birkin racontait à sa femme qu'il effectuait, la nuit, de vagues patrouilles dans la Manche plutôt que d'avouer qu'il quittait son île pour convoyer des résistants français et des agents britanniques. Du François Mitterrand de cette nuit sans lune de février 1944, il ne se souvient pas. On n'avait pas éprouvé le besoin de faire les présentations.

M. Mitterrand a encore en mémoire le fond de cale sur lequel il a dormi profondément et le rituel qui consistait à mettre à la disposition des « passagers », à quelques encablures de la côte du Morbihan, une barque et une boussole, avec pour toute consigne cet encouragement : « Ramez jusqu'à ce que vous aperceviez la terre. »

M. Mitterrand a fait, jeudi, un petit tour de vedette touristique dans la rade. Son arrivée a été saluée par vingt et un coups de canon tirés depuis le bord de la frégate *Dupleix*. A son passage, les marins de la Royale alignés sur le pont ont lancé de vibrants « Vive la République ! » repris par une vieille dame anglaise mêlée à la foule.

M. Mitterrand a gagné ensuite le domaine de Bowood, au sud-ouest de Londres, où il était convié à déjeuner par le maître des lieux, lord Shelburne. L'occasion était belle de marquer le quatre-vingtième anniversaire de l'Entente cordiale dont le marquis de Lansdowne, ancêtre de lord Shelburne, fut, du côté britannique, l'artisan principal. Il était alors ministre des affaires étrangères, et l'ambassadeur de France, Paul Cambon, a souvent résidé à Bowood lors des négociations qui ont précédé la conclusion de l'Entente.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La découverte d'explosifs à la résidence de l'ambassadeur de France

Mme Thatcher fait porter à la partie française la responsabilité de l'incident

De notre correspondant

Londres. – M. Mitterrand, dans la conférence de presse qu'il donnait, ce vendredi 26 octobre, n'avait pas la tâche facile, car la veille, devant la Chambre des communes, Mme Thatcher, tout en essayant de ramener la portée de l'incident à de plus justes proportions, a fait porter à la partie française la responsabilité de l'affaire provoquée par la découverte d'explosifs à l'ambassade de France à Londres. Le policier français incriminé a eu *« entièrement tort »*, a-t-elle dit. Le seul fait d'avoir transporté des explosifs *« est la cause de la plus grande inquiétude »*. *« Des discussions urgentes ont commencé »* avec le gouvernement français, et elles *« se poursuivront »* – ce qui est une manière de signifier que l'incident n'est pas clos. Toutefois, le premier ministre, en conclusion, a rendu hommage à M. Mitterrand et a déclaré que cette affaire *« ne devait pas altérer le succès de la visite »*.

Cette dernière remarque ressemble fort à un vœu pieux, étant donnée la virulence des réactions dans la presse et même dans les milieux politiques. La réapparition immédiate de sentiments très nettement anti-français semble avoir réduit à néant tous les effets escomptés de cette visite, qui n'avait d'autre but que de consacrer les relations franco-britanniques.

Une mise au point rapide de la part des autorités françaises aurait vraisemblablement permis de limiter les dégâts. Or ce n'est que vingt-quatre heures après l'interpellation du policier et seize heures après le communiqué de Scotland Yard que l'ambassade de France a fait connaître une réponse. Ce retard a donné l'impression d'un profond embarras.

D'autre part, le texte diffusé par l'ambassade peut difficilement passer pour une véritable mise au point, l'élément essentiel tenant en une seule phrase : *« Le matériel d'usage dont était muni un artificier français a été à l'origine d'un regrettable malentendu. »* Quel est exactement ce malentendu ? On ne le dit pas. Si, à Paris, on a laissé entendre que le « test » auquel se sont livrés les policiers français aurait pu être fait avec l'accord de leurs collègues londoniens, à Scotland Yard on dément formellement.

Certains aspects de la protestation britannique ne sont pas clairs non plus. Les policiers anglais ont été, semble-t-il, très sourcilleux au moment du débarquement, mardi, de l'équipe de sécurité française. Selon les membres de celle-ci, des vérifications ont été exigées. Sachant qu'il y avait un artificier dans le groupe, les policiers britanniques ne devaient-ils pas se douter que celui-ci pouvait disposer d'explosifs (en l'occurrence 150 grammes, selon Scotland Yard) destinés, en cas de besoin, à détruire une bombe qui n'aurait pu être désamorcée ?

Dans cette affaire, la tension qui existe depuis longtemps entre policiers français et britanniques, de même que l'amertume de Scotland Yard à l'égard du gouvernement Thatcher sont des éléments qui paraissent avoir eu un rôle non négligeable. En juin, lors du sommet économique de Londres, les policiers britanniques n'avaient guère apprécié que le cabinet de Mme Thatcher accorde, pour la première fois officiellement, une autorisation de port d'armes aux gardes du corps du président Reagan. Deux gardes du corps de M. Mitterrand avaient manifesté quelque mauvaise humeur à cette époque lorsqu'ils avaient été obligés de rendre leur revolver. Deux poids, deux mesures. Ils en avaient conservé certainement de la rancune envers les Britanniques.

Une plaisanterie de mauvais goût

On peut donc imaginer que, d'un côté, on ait voulu répliquer par une « leçon » en organisant la « mise à l'épreuve » qui a eu lieu à l'ambassade de France et que, de l'autre, on ait décidé de rendre l'affaire publique en lui donnant un caractère de gravité. Si des Français ont voulu « jouer un tour » à leurs collègues britanniques, ils ne se sont certainement pas rendu compte que ces derniers ne goûtent pas les plaisanteries de mauvais goût. Leur susceptibilité est grande après l'attentat de Brighton et la fusillade qui a eu lieu à Londres en avril à l'ambassade de Libye, provoquant la mort d'un agent de police.

Cependant, tout cela ne saurait justifier les excès de langage que se sont permis des journaux en titrant sur le *« complot »* français, ou des parlementaires.

FRANCIS CORNU.

A L'OCCASION DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE PARIS

Paris et Bonn souhaitent relancer les activités de l'UEO

De notre envoyé spécial

Rome. – Ce vendredi 26 octobre, s'ouvre pour deux jours dans la capitale italienne une réunion exceptionnelle des ministres des affaires étrangères et de la défense des Sept pays de l'Union de l'Europe occidentale (Allemagne fédérale, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas). La rencontre sera suivie, lundi, d'une session également exceptionnelle de l'Assemblée parlementaire de l'UEO à la Chambre des députés italienne.

Le prétexte de ces retrouvailles des sept est la célébration du trentième anniversaire des accords de Paris qui, le 23 octobre 1954, avaient élargi ceux de Bruxelles et jeté les bases de l'organisation de l'Union. Mais la magie des chiffres ronds n'est pas seule en cause : il existe également chez un certain nombre d'États membres de l'UEO la volonté de relancer les activités de cette organisation, seule instance européenne à avoir compétence en matière de défense. Et tout particulièrement dans les pays qui – le hasard faisant décidément bien les choses – en occupent actuellement les deux postes-clés : la France et la RFA. La première exerce en effet, en la personne de M. Jean-Marie Caro, député UDF du Bas-Rhin et « européen » de longue date, la présidence de l'Assemblée parlementaire de l'UEO. La seconde détient, depuis le 1er juillet, avec M. Genscher, la présidence tournante du Conseil de l'Union. C'est dire que, pour qui souhaitait donner à l'Union de l'Europe occidentale une nouvelle dynamique, la commémoration de sa fondation ne pouvait mieux tomber.

Sans doute ne peut-il s'agir en l'occurrence que d'un échange d'informations et de réflexions sur la sécurité du continent, et non d'une tentative de résurrection du projet mort-né de Communauté européenne de défense (CED), dont l'échec avait d'ailleurs été à l'origine, il y a trente ans, des accords de Paris (*le Monde* du 24 octobre). Si chacun s'accorde à reconnaître, au sein de l'UEO, que la fusion des politiques de défense des Sept, indépendamment du problème posé par les forces nucléaires françaises et britanniques, n'est pas pour demain, jamais la volonté des pays de l'Europe de l'Ouest de réfléchir ensemble à leur sécurité, face au surarmement soviétique, n'a été aussi grande. Plusieurs Etats, il est vrai, y sont incités paradoxalement par l'ampleur des manifestations hostiles à l'implantation des euromissiles de l'alliance atlantique : leurs dirigeants estiment que le mouvement pacifiste aurait trouvé moins d'écho si les fusées en question n'avaient pas été américaines mais européennes.

A Rome, les travaux devraient donc porter à la fois sur une conception plus spécifiquement européenne de la défense des Sept et sur un certain nombre de propositions précises en matière de coopération militaire. Sur le premier point, on souligne à l'envi, tant au Quai d'Orsay que dans l'entourage de M. Hernu, que l'UEO est la seule organisation qui ne rassemble *que* des alliés du Vieux Continent, et qu'elle a toujours veillé à ne pas dissocier la réflexion diplomatique de la prospective stratégique. Quant aux propositions précises, on les attend avec d'autant plus d'intérêt du côté français et allemand qu'on pourrait y trouver quelques nouveaux marchés pour certaines productions nationales ou communes aux deux pays ; les grands sentiments n'excluent pas les bonnes affaires...

Enfin, avant même que fût connue la demande d'adhésion du Portugal à l'UEO, la question d'un possible élargissement de l'organisation à l'Espagne était considérée comme un des points à examiner, fût-ce de façon très officieuse, au cours de la rencontre de Rome. Quel que soient les hésitations de Madrid concernant son appartenance à l'OTAN et le résultat de la consultation populaire qui sera organisée à ce sujet, cette éventualité n'est pas exclue tant du côté espagnol que dans les milieux de l'UEO.

BERNARD BRIGOULEIX.

AMÉRIQUES

RENCONTRES AUX ÉTATS-UNIS

La croisade du pasteur Sparrow contre l'avortement

De notre correspondant

Washington. – Les Blancs ne représentant qu'un tiers des habitants de la capitale fédérale, il était après tout logique que le président de l'organisation washingtonienne Majorité morale ne le fût pas. N'empêche que, à l'heure dite, le pasteur Cleveland Sparrow, quarante-sept ans, fleur blanche à la boutonnière d'un strict costume bleu, sonne à votre porte, et vous réalisez qu'il est noir : l'ahurissement, pour un peu, se lirait sur votre visage.

La Majorité morale (« qui n'est ni l'une ni l'autre », disent ses adversaires), c'est le courant conservateur du reaganisme, un puissant lobby politique créé en 1979 pour défendre les « valeurs traditionnelles » et soutenir la première candidature de M. Reagan. Ce groupe de pression exerce aujourd'hui une forte emprise sur le Parti républicain, et le moins qu'on puisse dire est que sa préoccupation première n'est pas la promotion des Noirs.

Tout ancien démocrate qu'il soit, le pasteur Sparrow y a néanmoins adhéré dès sa fondation, lorsqu'il a réalisé, dit-il, que l'avortement n'était pas seulement pratiqué par les Blancs. Cette tardive découverte fut un « choc » pour lui, car ce « péché numéro un de la nation » aurait, à l'en croire, longtemps épargné sa communauté.

Père de cinq enfants, la conviction sèche mais la taille ronde et l'allure bonhomme, le pasteur n'a rien *a priori* d'un Savonarole. Cela prouve seulement que ce n'est pas plus l'habit que la couleur qui fait le moine – fût-il baptiste. Pour couper court à toute éventuelle contestation du droit qu'a le « non né », comme « être humain », au respect de sa vie, il vous dit que c'est là la position du pape, ce qui signifie dans la bouche de ce fondamentaliste protestant qu'il n'y a pas plus expert en démonologie que le diable. D'ailleurs, le pasteur est tout à fait choqué que M. Reagan ait, en janvier dernier, établi des relations diplomatiques avec le Vatican : « Il aurait dû nommer aussi un ambassadeur auprès de mon Eglise. »

Bref, le pasteur soutient, bien sûr, la proposition d'amendement constitutionnel en faveur du « droit à la vie » que le Parti républicain a inscrit sous l'impulsion de la Majorité morale dans sa plate-forme politique. Concrètement, serait-il partisan d'envoyer en prison une femme pour crime d'avortement ? « Je ne crois pas, répond-il, que cela se justifierait sur le court terme, car on a aujourd'hui mis dans la tête des gens que l'avortement n'était pas un crime. Ce ne serait donc pas juste. Mais, à long terme, quand le travail d'éducation que nous avons entrepris aura été parachevé, oui, il faudra appliquer la loi. »

Avant de sévir contre les femmes, le pasteur est partisan de frapper les médecins coupables, qu'il qualifie de « terroristes des hôpitaux ». « Qu'est-ce que le terrorisme, selon vous ? », demande-t-il. Eh bien... disons... tuer des civils innocents. « Voilà ! C'est exactement ça ! Vous voyez que ces médecins sont des terroristes ! », s'exclame-t-il, avant de parler d'un « holocauste humain », car les « quinze millions d'assassinats » de « non nés » privés du « droit à la vie » c'est, à ses yeux, « pire oui, pire » que le génocide des juifs.

Logique, le pasteur est convaincu qu'un jour il y aura un « Nuremberg de l'holocauste humain » car, dit-il, la légalisation de l'avortement n'est pas plus légale que les lois d'Hitler ne l'étaient et, tout comme les nazis, « quiconque aura été impliqué dans le processus terroriste » devra répondre de ses crimes « devant la justice ».

Les instruments de Dieu

Tout cela est dit d'une voix parfaitement calme, et devant votre air de retenue sceptique, le pasteur ajoute : « Regardez, il y a quatre ans encore, le crime se commettait dans le silence. Aujourd'hui, les gens se sont dressés, et c'est devenu le problème politique numéro un. » C'est exagéré, mais, de fait, avec 100 millions de dollars de budget annuel et son leader charismatique, le pasteur Jerry Falwell déclarant à la convention républicaine que MM. Reagan et Bush « sont les instruments choisis par Dieu pour régénérer le pays », la Majorité morale ne saurait être sous-estimée.

Deuxième priorité du mouvement : la suppression de l'interdiction d'organiser des prières dans les écoles publiques. Pour le pasteur Sparrow et son mouvement – comme pour M. Reagan, – cette interdiction est une « violation de la liberté d'expression ». N'allez pas lui dire que les lieux de prière ne manquent pas aux Etats-Unis, que les religions y étant multiples et que l'athéisme y existant après tout aussi, la prière à l'école n'est un besoin pour personne et serait une gêne pour beaucoup. D'abord, répond-il, la majorité est chrétienne aux Etats-Unis, et « il n'y a pas de raison que l'école soit la seule institution où la minorité l'emporte sur la majorité ». Ensuite, les élèves passent le plus clair de leur temps sur les bancs scolaires, alors qu'ils ne sont pas obligés d'aller à l'église. Enfin, « on peut discuter de tout à l'école, du communisme, de la drogue, d'éducation sexuelle, mais pas des Ecritures ».

Et s'il vivait dans un pays de fondamentalisme musulman et que ses enfants doivent, pour recevoir une éducation, réciter le Coran tous les matins ? Malentendu ! La prière « ne serait pas obligatoire, ni d'un type particulier », et, au demeurant, « nous vivons dans une nation avant tout protestante, qui est ce qu'elle est pour cette raison et qui est tolérante, puisque toutes les Eglises y ont droit de cité ».

Troisième priorité : la « liberté religieuse », qui, affirme le pasteur, est menacée aux Etats-Unis. Il fait état de « sept mille communautés en butte à des poursuites judiciaires ». Les exemples donnés sont allusifs, mais, dit-il, « l'Etat est déterminé à contrôler l'Eglise » en utilisant, pour ce faire – comme on le voit dans l'affaire de la prière à l'école, – le principe de la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Derrière ce principe, « fondamentalement positif », se cacherait « l'humanisme, l'athéisme et le laïcisme » et poindrait l'influence idéologique du système soviétique, dans lequel « l'Etat contrôle l'éducation des enfants et choisit les prêtres ».

« Les lois civiles, explique le pasteur, tirent leurs racines des lois religieuses et doivent les respecter. » Bien, mais n'est-il pas troublé que ce puisse être là une citation de l'ayatollah Khomeiny ? Pas du tout : « Il y a des excès en Iran, mais les racines religieuses des Etats-Unis ont donné naissance à la plus grande démocratie du monde. Avec ses principes religieux, Khomeiny a affaibli et isolé son pays, alors que les Etats-Unis ne sont ni l'un ni l'autre. »

En 1981, la Majorité morale avait réussi à empêcher la suppression des lois tombées en désuétude qui prohibaient, dans le district de Columbia (1), la « fornication, l'adultère et la sodomie entre adultes consentants ». Le pasteur Sparrow approuve ce combat victorieux, car « l'homosexualité est un des grands maux de la société », qu'elle est « condamnée par la Bible », « répand une maladie mortelle » (le SIDA), « constitue une attaque directe contre les règles morales » et « peut tout détruire ».

Si une adolescente de sa paroisse se retrouvait enceinte, et quelles que soient les conditions de la conception, il la dirigerait vers un des cent trente-huit centres créés par son mouvement pour que de telles grossesses puissent être menées à terme et que les enfants soient ensuite adoptés. Ces centres ont pour nom *Save a baby* (Sauver un bébé).

« Nous sommes, dit le pasteur Sparrow, potentiellement assez forts pour que le Parti républicain ne prenne pas notre soutien pour acquis. » En clair : nous poserons bientôt nos conditions, et toutes nos conditions.

Dirigeant des Jeunes républicains, Grover Norquist ne croit pas, lui, que cette Majorité morale, qui ne le laisse pas complètement à l'aise, puisse un jour imposer sa loi.

BERNARD GUETTA.

(1) Nom donné à la région administrative de Washington.

Bolivie

ACCUSÉ PAR LE PARLEMENT DE CONTACTS AVEC UN TRAFIQUANT DE DROGUE

Le président Siles Zuazo a commencé une grève de la faim

La Paz (*AFP*). – Le président Hernan Siles Zuazo a annoncé, dans la soirée du jeudi 25 octobre, qu'il entamait une grève de la faim illimitée pour protester contre la censure prononcée mercredi contre lui par le Parlement. Celui-ci l'accuse d'avoir eu des contacts avec un trafiquant de drogue.

Dans un message à la nation prononcé au siège du gouvernement en présence des ministres et des chefs militaires, le président Siles Zuazo, âgé de soixante-douze ans, a déclaré qu'il suivra avec détermination cette grève de la faim dans son bureau, sans abandonner toutefois ses fonctions présidentielles.

Cette décision de jeûne a été prise pour permettre la coexistence entre Boliviens et le retour à un fonctionnement politique normal du pays, a précisé M. Siles Zuazo.

Les parlementaires de l'Alliance démocratique nationaliste (ADN), d'extrême droite, dirigée par le général Hugo Banzer, et ceux du mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNR-H, droite), dirigé par M. Victor Paz Estenssoro, ont accusé le président Siles Zuazo d'avoir organisé une rencontre secrète, en juin 1983, entre le président du Conseil national de la lutte anti-drogue, M. Rafael Otazo, et le « roi de la cocaïne » bolivien, Roberto Suarez.

De son côté, le président bolivien a affirmé qu'il avait la conscience tranquille, qu'il menait une vie austère, et que le Parlement l'avait condamné moralement sans qu'il existe une seule preuve contre lui. Il a également accusé les parlementaires de l'ADN et du MNR-H, ainsi que ceux du Front révolutionnaire de gauche (FRI, maoïste), dirigé par le sénateur Oscar Zamora Medinacelli, d'être liés au trafic de drogue et à d'autres activités illégales. *« Les accusés d'hier sont devenus les accusateurs d'aujourd'hui »*, a-t-il ajouté.

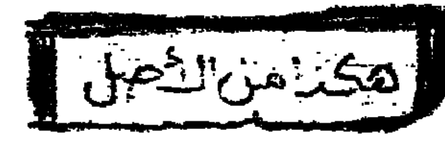
Le commandant en chef des armées, le général Simon Sejas Tordoya, a déclaré jeudi soir que les militaires soutenaient la décision du président Siles Zuazo.

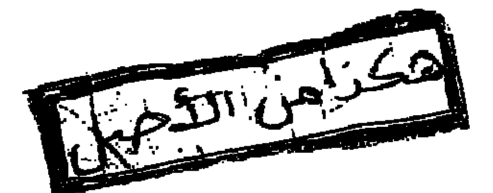
Le général Sejas Tordoya a précisé que *« l'attitude du chef de l'Etat est appuyée par les forces armées, car il est aussi leur capitaine général »*. Le jeûne du président a pour but la concorde, la paix et la fin des tensions dans le pays, a ajouté le général, avant d'affirmer que le calme et la discipline règnent parmi les militaires.

Peu après l'annonce de la grève de la faim présidentielle, environ deux mille personnes rassemblées devant le palais du gouvernement ont manifesté leur solidarité avec le chef de l'Etat. De son côté, le dirigeant du parti communiste bolivien (PCB, pro-soviétique), M. Mario Domic, a déclaré au nom de l'Union démocratique et populaire (UDP, alliance gouvernementale), que la grève de la faim du président est *« un geste historique qui est une leçon de démocratie pour la Bolivie comme pour le monde entier »*.

Pour sa part, le groupement des paysans du Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (MNR-I, centre-gauche), parti du président Siles Zuazo, a décidé de réunir tous ses militants et sympathisants dans les prochaines heures pour s'opposer à la majorité de droite du Parlement bolivien.

C'est la troisième fois que M. Siles Zuazo décide d'entamer une grève de la faim. Président de la République en 1956, il avait commencé à jeûner devant la forte opposition de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) à la décision de son gouvernement de dévaluer le peso. Sa seconde grève de la faim date d'août 1979, lorsque le Parlement avait refusé de reconnaître sa victoire aux élections présidentielles.





Le PS, M. Fabius et la difficulté d'être socialiste

Trois mois et demi après le départ de M. Pierre Mauroy de l'hôtel Matignon, la « phase d'observation » du PS vis-à-vis de M. Laurent Fabius semble être sur le point de s'achever. Face à des orientations gouvernementales qui satisfont certains socialistes et en inquiètent d'autres, tous les courants et M. Lionel Jospin adoptent un postulat commun : le parti doit maintenant manifester son existence propre jusqu'aux échéances de 1986. Mais tous ne ressentent pas de la même manière cette nécessité.

C'est à l'intérieur du courant A (mitterrandiste) que cette affirmation pourrait assez rapidement prendre les formes les plus spectaculaires. Outre l'initiative de M. Jean Poperen, numéro deux du PS et gardien sourcilleux d'une certaine orthodoxie, qui vient de lancer la *lettre de la gauche* et devrait d'ici quelques semaines publier un nouvel ouvrage, un mouvement semble s'esquisser autour du trésorier du parti, M. André Laignel, député de l'Indre, maire d'Issoudun, qui fut le porte-parole des laïques au moment de la querelle scolaire.

D'ici à la fin de l'année, avec « *de nombreux amis* », dont plusieurs parlementaires, M. Laignel devrait lancer une initiative publique fondée sur un principe simple : « *reprendre le combat idéologique* ». S'il se refuse à « *juger le langage du gouvernement* », M. Laignel affirme aussi que la gauche « *n'ose plus défendre ses thèmes* » et doit « *réaffirmer son identité* » : au PS donc de rappeler son existence « *face à la droite* », et aussi « *aux côtés du gouvernement, mais pour se faire entendre* ».

Ainsi M. Laignel n'accepte-t-il pas l'idée que « *les réformes sont derrière nous* ». Dans l'esprit de ce proche de M. Pierre Joxe, il est encore possible, notamment en matière économique, de peser sur les orientations du gouvernement dans la mesure où « *le gouvernement n'a pas encore forcément choisi tous ses axes* ». Pour M. Laignel, l'un de ces axes, et le plus important, devrait être la lutte contre le chômage, afin que la gauche montre « *sa capacité de défendre son idéal à travers des actions concrètes* ». Au printemps dernier, M. Laignel avait déjà fait savoir qu'il réclamerait, au moment de la discussion budgétaire, un infléchissement de la politique économique dans le sens d'un soutien accru à l'investissement (*le Monde* du 13 mars). L'entrée en fonctions du nouveau gouvernement a retardé cette prise de position publique, mais M. Laignel estime toujours qu'il est temps de « *remettre progressivement de la voilure* ». Bref, de « *refermer la parenthèse* », celle du recul idéologique et de la politique de rigueur.

Pour M. Laignel, la relance est possible « *de manière prudente et sélective* ». En tout état de cause, « *d'ici au printemps 1985, il faudra avoir complété l'arsenal économique* » de lutte contre le chômage.

Pour le député de l'Indre, qui refuse de se ranger dans le camp de ceux qui « *intériorisent la défaite* » pour 1986, « *la gauche peut et doit gagner les prochaines législatives* », à condition qu'elle sache « *reprendre un langage de gauche, mais aussi accomplir des actes de gauche* ». De telles préoccupations sont voisines de celles que le CERES exprimait à l'époque du gouvernement de M. Mauroy.

L'arrivée de M. Fabius a été bien accueillie par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, qui s'attendaient que le changement d'homme s'accompagnât d'une inflexion de la politique. Puis l'entrée de M. Chevènement dans le gouvernement, si elle n'a pas fait l'unanimité chez ses amis, les a réduits au silence, au moment où, de toute façon, l'évolution de la situation économique et du rapport de forces dans le PS imposait au CERES de renoncer à la demande brutale d'une « *autre politique* ».

Le débat sur les « valeurs »

Le CERES paraît aujourd'hui de plus en plus sceptique sur la réalité de cet infléchissement et semble désormais soucieux de prendre date, sans rompre pour autant la solidarité gouvernementale. L'entretien que nous a accordé M. Planchou, député de Paris, au moment de l'ouverture de la discussion budgétaire est, à cet égard, significatif (*le Monde* du 17 octobre). M. Planchou demandait une augmentation du déficit budgétaire, mise au service d'un soutien de l'investissement, notamment public. Quant à M. Georges Sarre, l'un des dirigeants du CERES, il vient de lancer un club, lui aussi destiné à réfléchir sur les valeurs et les thèmes d'une gauche qu'il juge en plein « *désarroi* ».

Les amis de M. Michel Rocard veulent, eux aussi, reprendre la parole. Ils vont s'exprimer de plus en plus nettement mais d'une manière progressive à l'occasion de la deuxième phase, « *descendante* » (étude par la base des textes rédigés par une commission nationale, à partir des questionnaires remplis dans un premier temps par les sections), de la préparation de la convention nationale du PS sur la modernisation. Dans la mesure où ils pensent que les socialistes doivent « coller » au gouvernement, celui-ci devrait peu pâtir de leurs critiques.

Quant aux rocardiens dissidents, ils souhaitent depuis longtemps que le PS renforce son « autonomie » vis-à-vis du gouvernement, mais pas pour défendre les mêmes « valeurs » que M. Laignel...

Enfin, certains des amis de M. Pierre Mauroy n'ont jamais été réellement sensibles à « l'effet Fabius ». Lors de la réunion du courant B à Valence, à la fin de l'été (*le Monde* du 28 août), Mme Françoise Gaspard avait prononcé un discours très critique à l'égard des premières orientations du gouvernement de M. Fabius. Cette intervention n'a pas fait l'unanimité chez les amis de l'ancien premier ministre, dont certains, comme M. Christian Pierret, estiment que, sans perdre sa capacité de réflexion et de proposition, le courant B « *est le seul courant obligé à la réserve aujourd'hui* », s'il veut, le moment venu, tenter de rassembler autour de M. Mauroy.

Ces divers mouvements, s'ils se concrétisent, peuvent créer une situation délicate pour le premier secrétaire du PS. D'un côté, le réveil et l'affirmation du PS sont un impératif pour M. Jospin : c'est l'un des objectifs de la convention nationale de décembre. De l'autre, il lui faut contrôler celle-ci, pour éviter une tonalité trop critique à l'égard du gouvernement. Lors du bureau exécutif qui a suivi l'ouverture de la discussion budgétaire, M. Jospin a *vivement critiqué à la fois* le contenu de l'interview de M. Planchou parue dans nos colonnes et les positions prises par M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à l'égard du projet de budget pour 1985.

M. Jospin doit donc naviguer au plus près. Il veut stopper toutes les manœuvres personnelles, alors même que son autorité sur le PS, mieux établie il est vrai, n'est pas sans faille. Ainsi certains socialistes n'ont-ils apprécié que très modérément l'appel à la dédramatisation d'une éventuelle défaite aux élections législatives de 1986 que le premier secrétaire a lancé dans nos colonnes au début de la semaine.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LE DÉBAT A LA BASE

« Un discours pauvre »

Une pièce encombrée, petite et sans chauffage, au rez-de-chaussée d'une vieille maison ; une bibliothèque dans un coin, des fenêtres aveuglées de volets de bois, quelques affiches sur des murs ocre et jaune qu'a visiblement épargnés le vent de rénovation qui souffle sur le quartier : la section du PS du troisième arrondissement de Paris a toutes les couleurs d'une image d'Epinal du mouvement ouvrier.

Les militants, eux, ne sont guère à l'unisson du folklore populiste des locaux. Forte d'un effectif théorique de quelque quatre-vingts membres, la troisième section de Paris renvoie l'image sociologique du quartier des Halles de Paris, modèle 1984 : cadres moyens et fonctionnaires y devancent commerçants et artisans ; la section compte dans ses rangs plusieurs membres de cabinets ministériels et un ministre, celui de la culture, M. Jack Lang.

Section moderne, en somme, dans des locaux antiques, la troisième section discute du questionnaire rédigé par le secrétariat national aux études pour la préparation de la convention nationale du Parti, à la mi-décembre, sur le thème « Modernisation et progrès social » (*le Monde* du 5 octobre).

Ces intellectuels, que leur secrétaire de section croit deviner sensibles à l'« effet Fabius », ne sont pas vraiment moroses, mais n'ont pas, à l'évidence, l'intention de s'en laisser conter. Le secrétaire de section qui, discipliné, après un topo introductif d'un classicisme à toute épreuve propose de commencer à discuter des questions, est proprement envoyé dans les cordes. Un « néo-rocardien » ouvre le feu, caustique et turbulent comme il se doit, mais qui, curieusement, réclamera qu'« *on augmente vite les impôts et les charges sociales* »...

Un militant déplore l'« *impression de décomposition idéologique* » que donne le questionnaire. A l'évidence, le scepticisme l'emporte sur l'intérêt de débattre question par question. Discipliné mais pas suicidaire, le secrétaire de section se range à l'idée d'une discussion générale. Plus d'une dizaine de militants sur quelque trente présents participeront au débat.

Ces socialistes, que M. Lang juge habituellement « *très idéologues* », font aujourd'hui, plutôt brillamment, dans le concret.

Les exposés sont solidement charpentés, clairement argumentés. Au passage, on reconnaît le « moule » de la haute fonction publique. Une jeune femme, inspecteur des finances, membre du cabinet de M. Lang, un peu agacée du ton des débats, remet en quelques phrases (« *Pour le chômage, on a relativement évité le pire.* ») les pendules à l'heure.

Moins concis, son ministre, qui explique pourquoi « *la modernisation doit faire corps avec la politique de la gauche* », finit par provoquer des murmures dissipés. « *C'est un débat, pas un discours* », grommelle un militant, pas impressionné par la prestation du camarade-ministre. Presque incongru dans cette assistance, un jeune homme, ancien de la marine marchande, donne « *un exemple précis de modernisation qui est plutôt mauvais pour les travailleurs* ».

Bilan du débat : entre le « *cynisme* » et la « *résignation* », selon l'expression d'une militante, les socialistes doivent sortir d'un « *discours pauvre* », faire en sorte que « *la modernisation ne soit pas subie* ». De proche en proche, complété par un membre du CERES puis par un rocardien, le thème de la convention, tel qu'il devrait être correctement défini, devient non plus « *modernisation et progrès social* », mais « *modernisation par la démocratie et le progrès social* ».

Le plus perplexe, au bout du compte, sera l'un des volontaires chargés de remplir, avec le secrétaire de section, le questionnaire envoyé par le Parti : « Modernisation par la démocratie et le progrès social », c'est intéressant, explique-t-il en substance, mais d'une portée malgré tout limitée lorsqu'il s'agit, à partir de là, d'exprimer le sentiment de toute une section sur quelques dizaines de questions, du genre : « *La mutation des conditions de production et de vie que nous commençons à connaître ne va-t-elle pas être à l'origine d'importantes redéfinitions des catégories sociales ? Quelle modification en attendre sur la base sociale de la gauche ?* »

J.-L. A.

M. PONS (RPR) : M. Fabius ne gouverne pas

A l'occasion de son point de presse hebdomadaire, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré jeudi 25 octobre : « *Le premier ministre que le président de la République a donné à la France ne gouverne pas ; il subit. Il utilise des arguties qui ne suffiront pas à masquer toutes ses erreurs.* »

M. Pons a cité parmi ces erreurs la grève des fonctionnaires, qui est traditionnellement impopulaire et qui révèle que le gouvernement n'a pas tenu à leur égard les engagements qu'il avait pris en 1981. Il a également cité l'affaire d'Algérie en disant : « *C'est pour réparer l'erreur diplomatique commise au Maroc que l'on commet aujourd'hui une autre erreur en Algérie.* » A propos de l'« emprunt Giscard », il a souligné que M. Fabius commet l'erreur de s'opposer aux propos de Mme Catherine Lalumière tenus il y a un an. Quant au loto sportif, cette solution, selon M. Pons, ne satisfait ni les partisans ni les adversaires des concours de pronostics.

Enfin M. Pons a ajouté : « *En point d'orgue il y a cet incident pitoyable qui s'est produit à Londres et qui fait du président de la République la risée de la presse anglaise, au moment où les forces de l'ordre et les policiers français doivent affronter une nouvelle vague de violences, en Corse et en Nouvelle-Calédonie notamment.* »

● *M. Laurent Fabius reçoit le président du CRIF.* — M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a été reçu, le jeudi 25 octobre, par M. Laurent Fabius. M. Klein a évoqué notamment, avec le premier ministre la position de la France au Proche-Orient. Il a qualifié de « *positives* » les relations existant entre le gouvernement et la communauté juive.

LE CONGRÈS DU CDS S'OUVRE A TOULOUSE

Suivre M. Barre sans se fondre dans le barrisme

Il y a deux ans la bataille pour la présidence du CDS avait été sévère entre M. Pierre Méhaignerie, député de l'Ille-et-Vilaine, et M. Bernard Stasi, député de la Marne. A M. Méhaignerie, qui avait été le plus jeune ministre du précédent septennat, il avait été reproché d'avoir un « *fil giscardien à la patte* » ; à M. Stasi, de vouloir un CDS trop « *dérangeant* ».

Cet affrontement avait mobilisé le parti pendant plusieurs semaines et s'était achevé, lors du quatrième congrès centriste, réuni à Versailles à la fin du mois de mai 1982, par l'élection de M. Méhaignerie. Dans l'enthousiasme du moment, les plus farouches partisans du député de l'Ille-et-Vilaine avaient voulu voir en lui un « *présidentiable* ».

Aujourd'hui, les esprits se sont apaisés, et c'est à nouveau une équipe unie qui se présente devant le cinquième congrès du CDS, réuni les 26, 27 et 28 octobre à Toulouse. M. Méhaignerie sera reconduit dans ses fonctions de président, M. Barrot dans celles de secrétaire général ; M. René Monory, sénateur de la Vienne, et M. Bernard Stasi deviendront premiers vice-présidents.

Mais avoir à sa tête une équipe unie ne suffit pas à affirmer l'originalité d'un parti. Se dire barriste suffira-t-il ? Pas davantage, répondent les responsables du CDS, qui, sans renier leur « *sympathie* » pour l'ancien premier ministre, ne veulent pas aujourd'hui « *faire du suivisme* » ; d'autant que, reconnaît M. Stasi, premier « barriste » déclaré au CDS, « *la stratégie de M. Barre n'est pas toujours celle qui convient le mieux à un parti* ». « *Nous ne somme pas mariés avec M. Barre,* souligne pour sa part M. Méhaignerie, approuvé des deux mains par M. Monory, qui a toujours pensé que le CDS s'était engagé de manière « *prématurée* » derrière M. Barre.

Un autre modèle

Il reste vrai que si le CDS ne veut pas « *se fondre dans le seul barrisme* », il ne veut pas non plus se couper d'un courant et d'un homme avec lesquels il se sent « *en harmonie* » sur bien des points. Il peut aussi considérer que la popularité à laquelle est parvenu l'ancien premier ministre ne peut nuire au parti, qui souligne ses « *convergences de vues* » avec M. Barre.

Quoi qu'il en soit, le CDS a beau se féliciter de n'être pas agité par des querelles de personnes, affirmer son indépendance, rappeler qu'il compte dans ses rangs le président du Sénat, le président du Parlement européen (M. Pflimlin), vingt-deux députés, cinquante-quatre sénateurs, quatre présidents de conseils régionaux, vingt et un présidents de conseils généraux et quinze maires de villes de plus de trente mille habitants, il n'est pas pour autant convaincu d'avoir su, depuis deux ans, affirmer suffisamment sa personnalité, trouver sa véritable place dans l'opposition.

Il aurait aimé que son président surmonte son peu de goût pour la « politique-spectacle » et ravisse parfois la vedette à M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui caracole en tête des sondages consacrés à la notoriété des jeunes chefs de file de l'opposition.

« *Nous avons fait des analyses justes, mais nous n'avons pas réussi à les imposer* », remarque M. Jacques Barrot, en pensant notamment au refus du CDS de toute alliance avec le Front national dès l'élection municipale de Dreux, à son désir de deux listes de l'opposition aux élections européennes. « *Il faut trouver notre style, celui d'hommes de terrains, éloignés de la politique politicienne mais suffisamment attractifs* », dit-il.

Ce style, le CDS veut s'efforcer de le préciser tout au long de son congrès en centrant sa réflexion sur les « *réponses vraies* » à apporter aux questions qui préoccupent les Français. « *Nous voulons montrer,* dit M. Méhaignerie, *que nous avons des solutions qui permettent de faire mieux qu'aujourd'hui, qu'il existe des chemins et des éléments d'espoir pour réussir le redressement de la France.* » Depuis plusieurs mois déjà, le CDS a entrepris de travailler à l'élaboration d'une plate-forme. Celle-ci sera présentée au congrès et à nouveau discutée. Mais, parce qu'ils souhaitent avant tout être « *concrets* », les centristes ont décidé de prendre aussi un certain nombre d'engagements que, dès aujourd'hui, leurs élus devront respecter dans leurs communes, leurs départements, leurs régions.

Ces engagements traduisent le souci du CDS d'être jugé sur le « *comportement* » de ses élus et sur sa capacité à concilier le « *libéralisme* » et la « *démocratie sociale* », explique M. Méhaignerie. « *Au moment où la droite est marquée d'un côté par le sens de l'individualisme, de l'autre par celui de l'autorité et de la hiérarchie, nous voulons offrir un autre modèle* », affirme M. Barrot. Il ajoute : « *Nous disons que les batailles de l'avenir, nous les gagnerons par un surcroît de cohésion sociale. Nous sommes des libéraux responsables qui nous défions des idées floues inspirées par un ultra-libéralisme.* »

Si le CDS veut se définir comme le parti qui réussit à concilier le libéralisme économique et la « *démocratie sociale* », il veut aussi apparaître comme le mouvement soucieux d'une certaine « *morale* » en politique, celle-ci lui interdisant de tomber dans les discours simplificateurs et de participer à la radicalisation du débat politique. Cette morale pourrait l'amener à condamner toute « *magouille* » au sein de l'opposition, voire toute alliance « *de façade* » entre deux présidentiables, au détriment d'un troisième.

Sur ce dernier point, les responsables du CDS se montrent cependant très prudents. Ils craignent que la poignée de main entre M. Jacques Chirac et M. Giscard d'Estaing devant les militants du PR, réunis en conseil national dimanche 21 octobre, ne scelle une alliance objective du PR avec le RPR dirigée contre les barristes et les centristes. Mais ils ne veulent pas le dénoncer, pour l'instant, de peur d'apparaître comme les diviseurs de l'opposition ; et puis, disent-ils, nous ne voulons pas tomber dans la « *paranoïa* ».

Les rapports entre l'ancien chef de l'Etat et le maire de Paris sont donc classés, pour la durée du congrès, au nombre des « *faux débats* », comme le sont les rapports des différentes composantes au sein de l'UDF, à partir du moment où le CDS ne craint plus d'être absorbé dans une confédération « *giscardisée* ».

La cohabitation et la réforme électorale font aussi partie de ces sujets sur lesquels le CDS n'entend pas s'apesantir lors de son congrès. Traditionnellement favorable à la proportionnelle, le CDS, aujourd'hui dans l'opposition, se dit attaché au scrutin majoritaire, qui peut cependant être tempéré d'un « zeste » de proportionnelle. Quant à la cohabitation, les responsables du CDS veulent traiter de cette question avec prudence. Par nature, le CDS serait plutôt favorable à la cohabitation, mais M. Barre, avec lequel il se sent des affinités, y est résolument hostile. M. Méhaignerie préfère donc dire que la réponse à cette question n'appartient qu'au président de la République et aux électeurs. Il pense, toutefois, que « *toute politique a besoin de la durée pour susciter la confiance et l'adhésion. Si l'opposition gagne en 1986 et accepte de gouverner, pourra-t-elle en quelques mois susciter l'espoir et la confiance ? Là est le vrai problème* », souligne-t-il.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *Une précision de M. Michel Habib-Deloncle.* — Après la publication de l'article « L'Algérie, affaire française » dans *le Monde* du 25 octobre, page 7, M. Michel Habib-Deloncle, nous écrit ceci : « *Des déclarations me sont attribuées, sous l'appellation : Michel Habib-Deloncle, RPR, président de la chambre de commerce franco-arabe. Je tiens à vous préciser que les positions que je prends en tant que président de la chambre de commerce franco-arabe ne peuvent en aucun cas être reliées ni de près ni de loin aux activités que j'ai dans le mouvement politique auquel j'appartiens. Lorsque j'ai fait ces déclarations, que je ne renie pas, j'ai très clairement spécifié que je les faisais en tant que président de la chambre de commerce et que je n'entendais pas que mon appartenance politique soit mentionnée.* »

LES DIFFICULTÉS DE L'OPPOSITION A BREST (... suite)

Rien ne va plus, semble-t-il, au sein de la municipalité de Brest entre membres du PR et membres du CDS, ces derniers ayant décidé de soutenir le maire de la ville, M. Jacques Berthelot (RPR).

Dans une déclaration le CDS du Finistère, qui vient de se réunir en convention sous la présidence de M. Pierre Méhaignerie, accuse les élus PR de la municipalité brestoise d'« *amener le désordre et la désunion* » à la mairie et d'« *avoir agressé violemment et diffamatoirement* » M. André Rozec, premier adjoint, président de circonscription du CDS.

MM. Yvon Callec et Yannick Marzin, respectivement délégué départemental de l'UDF et président départemental du PR, tous deux adjoints, avaient de leur côté mis en doute la compétence de M. Rozec et critiqué sévèrement la politique du premier adjoint et du maire M. Berthelot.



LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

0,07 % du budget de l'Etat pour le commerce, l'artisanat et le tourisme

Les députés socialistes ont adopté, le mercredi 24 octobre, les crédits du ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Ceux du PC se sont abstenus, ceux du RPR et de l'UDF ont voté contre. Ces crédits sont de 857 millions de francs (44 millions pour le commerce, 511 pour l'artisanat, 275 pour le tourisme) et représentent ainsi 0,07 % du budget de l'Etat.

M. Jean-Paul Charrié (RPR, Loiret) a souhaité *« une diminution du budget du commerce et de l'artisanat »*, mais compensée *« par une diminution des charges que vous imposez aux commerçants et que vous permettiez enfin à ces derniers de travailler librement »*.

Mme Adrienne Horvath (PC, Gard) a surtout critiqué *« le recul »* des crédits de l'artisanat, qui *« risque*, dit-elle, *de créer courant 1985 de nouvelles difficultés »*.

Quant aux orateurs socialistes, ils ont beaucoup parlé de la loi Royer, jugée par M. Alain Rodet (PS, Haute-Vienne) *« trop rigide »*. M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a expliqué qu'il était arrivé à la conclusion que c'était *« la plus mauvaise des lois... à l'exception de toutes les autres »*. Toutefois, M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce, après avoir affirmé que *« plus que la réglementation, la modernisation est le meilleur moyen de résoudre les contradictions internes du commerce »*, a annoncé qu'il envisageait *« certaines mesures réglementaires »* sur les conditions d'application de cette loi, sans revenir sur ses fondements.

A propos du tourisme, M. Jean de Préaumont (RPR, Paris), rapporteur spécial de la commission des finances, a estimé ces moyens insuffisants et a critiqué *« les fluctuations des structures gouvernementales »* dont il est l'objet. M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) a affirmé que le chèque vacances *« ne marche pas du tout : cinq mille personnes pour toute la France y auraient eu recours l'année dernière »*. M. Vincent Borelli (PC, Bouches-du-Rhône) s'est plaint que ne soit pas mise en œuvre *« une politique sociale du tourisme et des loisirs »*. M. Crépeau a répondu qu'il espérait que *« la réserve parlementaire »* constituée lors du vote des recettes de l'Etat permettrait, avant la fin de la discussion budgétaire, de compléter les crédits du tourisme social.

Th. B.

LES SERVICES DU PREMIER MINISTRE : un effort pour la formation professionnelle

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi 25 octobre, plusieurs budgets dépendant du premier ministre.

● *Services généraux.* – Ce budget s'élève à 13,191 milliards de francs. L'augmentation des crédits des interventions publiques résulte pour l'essentiel des crédits affectés à la formation professionnelle (498 millions de francs).

Les trois organes héritiers du Haut Comité de la langue française voient leurs crédits progresser de 161 %.

Le secrétariat à l'économie sociale, créé en juillet dernier, voit les crédits des interventions dans ce domaine passer de 11,9 millions en 1984 à 37,5 millions en 1985.

● *Secrétariat général de la défense nationale.* – Son budget diminue de 8,59 % par rapport à 1984. Si l'on compte les crédits du programme civil de défense, l'ensemble de ses crédits s'élève à 199,25 millions de francs.

L'Assemblée a adopté les crédits du secrétariat général de la défense nationale ainsi que ceux du Conseil économique et social et des journaux officiels. Les crédits des services généraux du premier ministre seront soumis au vote lors de l'examen des crédits de la communication, le mercredi 7 novembre.

LE PROJET DE LOI SUR LA MONTAGNE AU SÉNAT

Les comités de massif seront présidés par des représentants de l'Etat

Les sénateurs, qui ont continué, le jeudi 25 octobre, la discussion – commencée la veille (*le Monde* du 26 octobre) – des articles du projet de loi sur le développement et la protection de la montagne, ont eu à trancher deux différends qui opposaient la commission des affaires économiques saisie au fond et celle des lois, saisie pour avis.

Le premier portait sur la composition des comités de massif, créés par le texte, et leur présidence. Les divergences entre les deux rapporteurs – tous deux appartenant au même groupe de l'Union centriste, tous deux « montagnards » – se fondaient sur la conception qu'ils ont du rôle de ces comités.

Pour M. Raymond Bouvier (Haute-Savoie), porte-parole de la commission des lois, ces comités devaient comprendre deux tiers d'élus (et non la moitié) et être présidés par un de ces derniers (et non par le représentant de l'Etat) : *« Le Sénat ne serait plus lui-même »*, s'il ne confiait pas cette présidence à un élu, a-t-il expliqué. En revanche, pour M. Jean Faure (Isère), rapporteur au fond, cet organe *« doit demeurer un simple organisme consultatif »*, où certes les élus seraient en majorité, mais, dit-il, *« on ne peut à la fois faire appel à la solidarité nationale et prendre le pouvoir de l'institution en excluant le partenaire privilégié qu'est l'Etat »*. Ces arguments, également exposés par M. René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, ont convaincu une majorité de sénateurs.

Partenaire privilégié, oui... d'autant plus qu'il est le financier : sur proposition du RPR avec l'accord de M. Faure et bien que M. Souchon l'ait jugé *« inutile »*, a été ajouté un amendement qui précise que ces comités de massif, *« organismes d'Etat »*, ont un financement auquel régions et collectivités territoriales *« ne seront pas appelées à participer »*. Les choses vont sans dire. Pour la Haute Assemblée, elles vont encore mieux en le disant.

Le second différend touchait à « l'*« innovation importante »* – selon la formule de M. Souchon – qui tendait à insérer dans le code rural la possibilité pour les SAFER de demander à exploiter les terres incultes ou manifestement sous-exploitées après que la commune concernée aurait accordé sa garantie préalable. La commission des lois s'était montrée réservée. A aussi proposait-elle de supprimer cette possibilité pour les SAFER de devenir exploitants agricoles. Celle des affaires économiques l'avait, en revanche, acceptée, tout en marquant son souci de voir les dotations budgétaires aux SAFER être revalorisées pour l'exercice de ces nouvelles missions.

En revanche, pour M. Jean Boyer (Isère), certains de ses collègues RI, et pour le RPR, mieux valait aller plus loin que la commission des lois et proposer purement et simplement la suppression de cette disposition. Cette solution radicale fut finalement retenue par 178 sénateurs de la majorité sénatoriale, dont quelques-uns (parmi lesquels M. Faure lui-même) se sont abstenus, contre 107 (PS, PC, MRG). M. Souchon ne pouvait que faire part de sa déception et relever le paradoxe qui consiste à demander à un gouvernement *« d'aller plus loin »* et de refuser ses propositions quand il s'y essaie.

A. Ch.

● *Au Sénat, le centenaire de la loi municipale.* – Le Sénat a célébré le centenaire de la loi municipale du 5 avril 1884 en consacrant à son évocation le début de sa séance du jeudi 25 octobre, à laquelle assistaient en tribune de nombreux élus communaux. Ancien président de l'Association des maires de France, qui tient actuellement son soixante-septième congrès, M. Alain Poher a rappelé que le Sénat, *« grand conseil des communes de France, compte dans ses rangs deux cent trente-huit conseillers municipaux, dont cent soixante-dix-huit maires »*. Le président du Sénat a souhaité que l'ensemble des textes déjà votés et ceux qui seront prochainement débattus pour constituer *« finalement la loi de décentralisation »* connaissent *« le même destin que la loi de 1884 »*.

Le recours à la terre

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, les « Boussac » sont à l'ANPE. Et les cheminots ne font plus de petits. Et, dira José : *« La sécurité de l'emploi, ça n'existe plus. Alors il faut se l'inventer, se la donner. »* José a donc brisé la trajectoire familiale et cette logique, cet inéluctable rituel du départ forcé des jeunes ruraux vers la ville, dans l'absolue condamnation du métier d'agriculteur.

Les jeunes sont là

Du travail sous les pieds, une chance inespérée, l'emploi à la semelle des souliers. On dira qu'il n'est pas le seul à avoir fait le constat que les jeunes agriculteurs ça existe et pas d'aujourd'hui, bien évidemment. Il n'empêche. José est comme un éclaireur instinctif qui dit : *« L'agriculture, pourquoi ce ne serait pas l'avenir ? On a fait partir des gens par tous les moyens. Vous avez vu les quotas laitiers. Ils ne savent plus quoi faire des volontaires. Tous les petits producteurs âgés veulent arrêter. Eux-mêmes ne savent vraiment pas de quoi ils vivront pendant leur retraite. Mais ils arrêtent. Parce qu'ils ne peuvent plus s'adapter. Et moi je me dis : les jeunes sont là. Les mentalités changent. Je connais des fermes de 80 hectares à l'abandon. Et le moment arrive où l'on va avoir besoin de nous les jeunes pour ne pas laisser ce pays en friche. »*

Les mentalités changent ? Mieux, dit José, *« il faut une mentalité de gagneur »*. Voilà le grand mot lâché. Gagneur n'est pas gagnant, soit. Mais il se donne une chance. En regardant ce jeune agriculteur, on imaginait presque une annonce classée de l'an 2000. *« Jeune agriculteur dynamique cherche bonne terre pour créer entreprise agricole de pointe. »*

Un rêve ? Alors, le jeune José rêve debout. Et il a *« drôlement secoué le paletot »* à son village. Il n'est pas en France le seul jeune agriculteur. A Saint-Patrice si, premier des pionniers ou dernier des Mohicans.

Avec pour tout bagage un CAP agricole, un stage de cinquante heures d'installations et un autre (deux cents heures) de spécialisation et de formation à la gestion. Avec pour seul financement une dotation d'Etat d'un peu plus de 50000 F, à condition d'exercer le métier pendant dix ans, et un prêt de 150000 F à taux réduit (6 %) du Crédit agricole. Et pour seule mais irremplaçable chance de départ un père qui avait à temps partiel modernisé sa micro-exploitation (5 hectares), acheté un tracteur et sert aujourd'hui de caution pour l'emprunt.

José ne l'ignore pas. Il sait que *« rien n'aurait été possible sans son père »*. Parce qu'à vingt ans, quand il s'est lancé, on n'achète pas la terre 25000 F l'hectare. Et que, pour la louer, il lui a fallu vaincre tant et tant de résistances : *« Les vieux agriculteurs n'ont jamais connu ça ici, ils ne croient plus être propriétaires de leurs terres s'ils louent. »*

Il a loué 15 hectares et demi, plus 4,5 hectares 50 en propriété pour atteindre le minimum réglementaire. Il lui fallait, c'est la loi, 20 hectares 25 centiares pour s'installer. Et il a foncé.

Et la modernité alors ? Elle est dans le discours mais aussi dans les choix. Faire dans la petite agriculture de pointe, à côté du traditionnel, les céréales, les asperges, foncer sur des créneaux prometteurs, le maïs de semence, culture sous contrat parce que sous tutelle, et le tabac, autre culture sous surveillance.

foncer, se tromper pour un forage, s'entêter, installer en Touraine un gigantesque canon à eau. Dit ainsi, cela n'a l'air de rien, mais ce fut une révolution à Saint-Patrice, 650 mètres de canalisation pour arroser du maïs. Jamais vu.

Foncer, écouter, accepter les conseils des techniciens du maïs de semence, leur présence, leurs sentences; solliciter l'avis du centre de recherche de la SEITA à Bergerac. Foncer, s'assujettir à la TVA, s'inscrire dans un centre de gestion, s'informer, lire, apprendre, « sentir » les cultures d'avenir un peu comme les modes ou plutôt les besoins de demain.

Foncer, travailler onze heures par jour, sans vacances, pour à peine le SMIC mais avec le sentiment de créer une entreprise. 27 hectares avant quatre ans, c'est encore la loi. Et la voilà à terme cette entreprise. Grande et belle, 50 à 60 hectares. *« Et parce que c'est un métier dur, avoir le moins de mal possible, se mécaniser à outrance. »*

Au soir d'une journée de vendanges, José a un parler. Comme un vieux de la vieille : *« Vous savez, c'est voleur, l'asperge. »*. Comme un jeune, maintenant : *« Je veux faire du virginie. Du bon, on peut le faire meilleur que les Américains, et il y a une demande formidable en France. On pourrait économiser des devises. Et, en plus, ce tabac-là demande moins de main-d'œuvre, il suffit d'avoir un four pour le sécher. Mon père n'est pas trop d'accord. Encore investir. Et pourtant je suis sûr. Le virginie, c'est bon »*.

José a parlé du virginie comme d'autres de la Californie.

PIERRE GEORGES.

Le Monde

société

LA CONSTRUCTION D'UNE PISTE D'ATTERRISSAGE EN TERRE ADÉLIE

Des buses pour les manchots

Le brise-glace norvégien *Polar Bjorn*, qui avait été occupé pendant plus de deux jours par des militants du mouvement écologiste Greenpeace protestant contre la construction d'une piste aérienne en Terre Adélie, a finalement quitté Le Havre le 24 octobre. Affrété par les Expéditions polaires françaises, le navire norvégien emporte 300 tonnes de matériel destiné aux hivernants de la base Dumont- d'Urville. L'enquête publique lancée par le secrétariat aux DOM-TOM pour autoriser la construction de la piste de Terre Adélie prend fin le 26 octobre.

Le gouvernement français a lancé officiellement la procédure d'enquête publique pour la construction d'une piste d'atterrissage sur l'archipel de Pointe-Géologie, dans l'Antarctique, pour desservir la base de recherches scientifiques Dumont-d'Urville. Après une première étude d'impact, restée confidentielle et, semble-t-il, très incomplète, des travaux avaient été menés pendant l'été austral 1983 (janvier-mars), à la grande indignation des milieux écologistes et de certains scientifiques, inquiets pour l'avenir des oiseaux nichant en Terre Adélie, notamment celui des manchots empereurs.

Une deuxième campagne de travaux a été menée pendant l'été austral de 1984. Des ingénieurs ont fait sauter à l'explosif certains îlots pour préparer le terrain de la piste d'atterrissage (1 100 mètres de long, dont une grande partie à construire sur des enrochements artificiels pris sur la mer), destinée à recevoir les avions Transall venus d'Hobart, en Tasmanie (Australie). Un film de ces travaux, diffusé par le mouvement écologiste Greenpeace (*le Monde* du 20 janvier 1984), et les protestations de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et de la Ligue pour la protection des oiseaux, ont conduit le secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM, responsable de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises, à demander un rapport sur le sujet à un « comité des sages », présidé par M. Louis Thaler, président de la section « biologie des populations et des écosystèmes » du CNRS.

Une intense vie animale

Réuni à Paris en mars 1984, ce comité a rédigé un rapport, resté dans un premier temps confidentiel, où il souligne que *« le projet technique de piste est insuffisamment précis et définitif »* et observe que *« l'étude d'impact n'est pas satisfaisante »*, ni dans son fond ni même dans sa procédure, comme l'a noté de son côté le ministère de l'environnement. Le comité des sages, sans se prononcer sur la faisabilité du projet de piste, observe que *« l'activité humaine a eu des effets biologiques négatifs »* à Pointe-Géologie et préconise *« une réduction générale de l'activité humaine sur l'archipel »*.

En conclusion, le comité des sages donne *« un avis biologique défavorable »* et *« souhaite voir le projet abandonné »*. Il juge *« paradoxal que le projet (...) ait pour justification scientifique un programme de recherche devant se dérouler sur le plateau antarctique à grande distance du littoral »* (il s'agit de recherches géophysiques et météorologiques), et regrette *« que tous les types de coopération internationale possibles n'aient pas été envisagés »*.

En juin 1984 — un an et demi après le début des premiers travaux ! — l'étude d'impact sur la *« piste de Terre Adélie »* voit enfin le jour. Elle est fondée sur le rapport de trois biologistes et du directeur des Expéditions polaires françaises, M. Jean Vaugelade, premier intéressé à la construction d'une telle piste. Cette étude, très détaillée cette fois (75 pages avec cartes, tableaux et graphiques), souligne que, sur une superficie totale de 139 hectares (les îles de l'archipel), la nouvelle base aérienne n'en prendra que 15 dont 4 sur la mer, gelée sept à huit mois par an. Elle note aussi que la faune et la flore sous-marines *« ne seront que fort peu affectées par les travaux sous-marins envisagés »*. Elle reconnaît cependant que *« l'inventaire faunistique de toute la côte de Terre Adélie reste à faire »* et que *« tous ces affleurements rocheux sont le siège d'une intense vie animale pendant l'été austral »*.

Le déclin de l'empereur

Pour permettre aux manchots empereurs de franchir la digue en enrochement reliant la piste aérienne à l'île des Pétrels, l'étude prévoit des *« rampes de faible pente »*, voire des buses métalliques de 3 à 4 mètres de diamètre. Mais ces aménagements prévus pour sauver l'« oiseau roi de l'Antarctique » semblent d'un maigre secours si on observe les graphiques représentant les populations d'oiseaux. Tandis que le skua — oiseau prédateur qui mange les déchets des hommes et attaque les poussins — continue à se multiplier de plus belle, les pétrels géants et les manchots empereurs se raréfient. La colonie de manchots empereurs, qui comptait six mille couples en 1972, n'en compte plus que trois mille aujourd'hui. L'étude reconnaît qu'il existe *« des risques réels d'extinction de cette population »*, surtout si les manchots ne parviennent pas à franchir l'obstacle de la piste, ou à le contourner.

L'étude d'impact souligne que, pour la poursuite des recherches scientifiques en Terre Adélie, il n'y a pas d'autre solution praticable que la construction de cette piste sur l'archipel. (*« C'est la seule piste que nous sachions faire et exploiter en toute sécurité. »*) Elle observe que *« le paysage général de l'archipel sera très peu modifié »* et que *« si le choix retenu a un impact certain sur la faune, tout au moins pendant la phase de construction, cet impact sera très faible en période d'exploitation dans la mesure où les effectifs présents à Dumont-d'Urville ne seront pas augmentés de façon significative »*.

De la lecture complète de l'étude, on retire l'impression qu'on ne fera pas atterrir des avions en Terre Adélie sans dommages mais que cela est impératif pour la recherche scientifique. On prend le risque de l'extinction complète du manchot empereur dans cette partie de l'Antarctique (la plus riche) pour mener des recherches géophysiques beaucoup plus loin. On comprend l'inquiétude des ornithologues. On comprend aussi l'indignation de tous les écologistes — et la surprise du ministère de l'environnement — à voir tous ces risques évalués *après* le début des travaux.

ROGER CANS.

A quoi sert l'école ?

Le grand bond en arrière

par LOUIS LEGRAND

M. Louis Legrand, auteur du rapport sur les collèges qui a inspiré les décisions prises par M. Alain Savary, est inquiet. Une nouvelle conception de l'école *« nous ramène en France,* estime-t-il, *cinquante ans en arrière »*.

Depuis 1983, le « rapport Legrand », rédigé après une mission de réflexion et d'enquête qui prolongeait plusieurs années de recherche, cristallise les passions, opposant volonté d'innover et résistance au changement.

Avec le changement de ministre, il semble que nous soyons parvenus à un tournant fondamental en matière d'éducation. Les récentes mesures d'apaisement sur la laïcité, avec la reconnaissance par un gouvernement de gauche du droit des parents à choisir leur école, ne sont pas seules en cause. La récente déclaration au *Monde* de M. Chevènement sur ses intentions pour l'école publique est tout aussi importante.

En réalité, par-delà les aléas de l'actualité, nous assistons en France comme dans tous les pays occidentaux, à l'expression d'une nouvelle *conception de l'école qui nous ramène*, en France, à cinquante ans en arrière.

Deux points fondamentaux retiendront mon attention : l'unification du système *éducatif et l'évolution* des doctrines pédagogiques.

L'unification

La volonté d'unifier le système éducatif peut relever de deux sortes d'objectifs. En premier lieu, unifier les différentes écoles dans leurs statuts, *leurs finalités*, leurs programmes et leurs méthodes : c'est l'objet du débat classique sur l'école laïque. En second lieu, à l'intérieur même d'un système, supprimer des filières parallèles de formation spécifiée avec report des paliers de sélection en fin de scolarité obligatoire : c'est le problème de l'école unique, tel qu'il a été posé dès 1925 avec la suppression des classes élémentaires des lycées et surtout après 1945 avec la création des CES et pour finir celle du « collège unique » de M. Haby.

Les objectifs de ces deux aspects de l'unification ont pu paraître différents dans les cinquante dernières années. Les tenants de l'école unique laïque ont toujours mis au premier rang de leurs préoccupations l'unification mentale du corps social et, plus précisément, de la nation. C'était l'idée force de Ferry. Les écoles de l'Eglise étaient des foyers de royalisme. L'Etat républicain se devait de veiller à l'unité de la République. Au fil du temps, l'objectif d'unification est resté, mais les principes idéologiques issus du radicalisme positiviste ont peu à peu disparu. Il en est resté, à côté d'une théorie contestée sur la liberté de l'enfant, l'idée d'une nécessaire convivialité dans une école fréquentée par tous les petits Français, quelle que soit leur appartenance politique ou religieuse, et surtout quelle que soit leur origine sociale. C'est pourquoi le recrutement de l'école unique devait être sectorisé. Cette idée était présente il y a quatre ans encore chez les responsables politiques conservateurs, comme en témoignent leurs discours. L'argument est explicite dans le texte de la loi Haby de 1975. Ce qui n'empêchait pas les mêmes responsables de renforcer l'école privée par les lois Debré et Guermeur et de donner ainsi une soupape de sûreté à ceux qui répugnaient à ce *mélange* officiel des « classes » sociales.

La seconde voie vers l'unification était *purement technocratique*. Dans les années 60, et ce dans tous les pays *occidentaux* développés, l'existence de filières précoces était considérée comme une *source* de gaspillage des compétences. L'unification des filières, au moins jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, devait permettre de briser les enfermements géographiques et sociologiques qui freinent le développement intellectuel et par là l'industrialisation. Dans cette conception, la *démocratisation* allait de pair avec le développement économique. Ces idées *ont dominé jusqu'en* 1980. Les projets socialiste et communiste de l'éducation n'étaient *finalement* que l'achèvement de ces tendances politiques communes avec la suppression de l'école privée, la suppression des filières existantes et les moyens donnés de cette unification. Car, de ce point de vue également, les conceptions étaient restées loin de la réalité. La permanence de filières de *formation après* onze ans maintenait à ce niveau une homogénéité sociale *rendant le système tolérable pour* les favorisés et les professeurs. Mais les classes hétérogènes de *M. Haby ont* mis le feu aux poudres en faisant apparaître au grand jour des tendances latentes présentes dès 1959.

La sectorisation a toujours été mal supportée par la partie la plus évoluée de l'opinion publique. Tourner la sectorisation était déjà une tendance bien visible dans les années 60, mais ces pratiques *cachées sont* devenues *revendication* explicite du choix de l'école, non pour des raisons *idéologiques mais* pour des raisons sociales. Reconnaître officiellement le droit des parents à choisir leur école conduit nécessairement à l'abandon de la sectorisation. Que deviennent dans tout cela la démocratisation et le souci de l'unité nationale ?

La pédagogie

Le deuxième point d'évolution, annoncé avec netteté par M. Chevènement, concerne la pédagogie. Depuis cinquante ans les réformateurs politiques, quelle que soit leur appartenance, se sont inspirés, en matière pédagogique, des apports de la psycho-pédagogie et de l'« éducation nouvelle ». Dans cette perspective, la culture intellectuelle, le *savoir, ne sauraient être séparés* de la culture sociale. Or cette formation ne *relève* pas du verbe mais de l'action vécue. De là les recommandations vers le travail autonome et l'ouverture au milieu par les projets d'action éducative.

Ces idées n'ont cessé depuis vingt ans d'inspirer les instructions officielles et les programmes de l'école élémentaire et du collège. Mais elles n'ont pénétré que très difficilement dans le corps *professoral*, dominé par une formation exlusivement disciplinaire. *Par ailleurs*, les *parents*, mal informés, ne connaissent de pédagogie que celle qu'ils ont subie et qui leur a réussi.

Ces réactions spontanées ont trouvé depuis cinq ans une forme d'expression systématique. Nous assistons à un pilonnage sans précédent des conservateurs de tous horizons à propos d'une supposée « baisse de niveau » qu'aucune étude sérieuse ne vérifie (voir l'article de Catherine Arditti dans *le Monde* du 24 octobre). Ces publications manifestent *surtout* la hargne de leurs auteurs devant un public scolaire qu'ils ignoraient jusqu'ici et que la réforme Haby leur a soudain révélé.

Elles montrent également la mauvaise foi de *leurs* auteurs, dans la mesure où les orientations officielles qu'ils attaquent n'ont eu qu'un impact très faible dans les salles de classes, et on peut légitimement se demander si les difficultés actuelles des *professeurs* ne viennent pas du maintien obstiné d'une tradition radicalement *dépassée* à laquelle les conservateurs prétendent nous ramener.

Or, notre nouveau ministre semble emboîter le pas ! Il faut être simple ! *Il faut être sérieux* ! Le savoir disciplinaire d'abord : les mécanismes de base à l'école élémentaire, avec un zeste de nationalisme retrouvé ; les disciplines à l'école secondaire. Il est clair que sur ce point encore le reflux est spectaculaire et répond aux tendances profondes d'une opinion publique soucieuse de rentabilité dans la course aux diplômes, gages d'une situation sociale *menacée*.

Ainsi risque de disparaître le fruit de vingt années d'efforts au service de la démocratisation. Car est-il possible d'ignorer aujourd'hui la psychologie *génétique et le poids* des déterminismes sociaux dans l'accès au savoir. *Les seules disciplines* universitaires sont radicalement incapables non seulement de satisfaire les objectifs généraux de l'éducation, mais même de donner aux professeurs les *moyens* de communiquer le savoir qu'elles recèlent aux élèves des écoles et des collèges que la famille n'a point préparés à recevoir. Croire le contraire, c'est révéler son incompétence pédagogique ou conduire tout droit à la sélection ouverte retrouvée et *justifiée*. La boucle est ainsi bouclée : les établissements d'élite à l'élite, le dressage ou le bricolage pédagogique aux enfants du peuple.

Décidément, l'école démocratique n'est pas pour demain.

Mais il y a plus grave encore. La primauté du savoir dans l'éducation nationale nous fait revenir en apparence aux vertus de l'instruction comme vecteur de libération intellectuelle et de cohésion sociale : c'était l'héritage du positivisme. Aujourd'hui, ce retour est présenté comme *l'instrument* du développement industriel et la condition du succès dans la compétition internationale. La libération de l'homme cède le pas à la puissance nationale, et le retour au nationalisme est naïvement présenté comme allant de soi dans les *temps troublés que nous* vivons. Quel gage donné à l'extrême droite ! Mais où *sont*, dans *tout* cela, l'humanisme et la générosité ? Où est l'Europe ? Où est le socialisme ?

MORT D'UN TRAVESTI

Les lois du bois de Boulogne

Pour la formation permanente, la cour d'assises vaut bien une autre institution. Celle de Paris, qui avait à juger, sous la présidence de M. André Versini, Sydney Martinho Baltazar, accusé de meurtre, a pu le *mesurer*. Baltazar est brésilien. Sa victime, Soares da Cruz surnommé Virginia, l'était aussi. Tout s'est passé au bois de Boulogne, par une nuit de juin 1982, dans cet univers très fermé des travestis. Ce procès révélait la dureté de ses lois.

Baltazar n'était pas prédestiné à un état dont il n'a paru, au reste, guère s'émouvoir. C'est le hasard qui lui fit rencontrer, dans son pays, « Régina ». « Régina », un ancien copain d'école à Sao Paulo, Ronaldo Ramos da Silva. Des traitements hormonaux lui avaient donné les apparences d'une fille. Baltazar s'en éprit, ne reconnaissant pas évidemment, du moins au début, l'ancien camarade de classe. Bien sûr, il découvrit la réalité, mais, pour en être ébahi, s'en accommoda. « Régina » l'aimait. Il se laissa aimer. Quand « elle » décida de venir en France en 1979 pour y « travailler », il la suivit.

En 1982, « Régina » était au bois de Boulogne « une ancienne », et, du même coup, avait pris rang de chef. A ses débuts, comme les autres, il avait payé 5 000 dollars son droit à un arpent sur l'avenue de l'Hippodrome.

Il entendait en demeurer maître. Mais, dans le secteur, il y avait aussi « Virginia ». Et Virginia, pour avoir accédé de son côté au rang de chef, n'était pas du même camp que « Régina ». Qui ferait la loi ? Qui s'imposerait à l'autre dans ce milieu ? Car il ne suffisait pas, et sans doute ne suffit-il toujours pas, d'avoir payé son droit d'entrée. Pour se maintenir, il faut passer par d'autres exigences : acquitter des dîmes mensuelles qui, à l'époque, étaient de 2 000 à 3 000 dollars. Les refuser, c'était s'exclure et prendre des risques physiques.

Le 6 mai 1982, « Virginia » l'avait montré ; il y avait eu contre des récalcitrants des coups de couteau en forêt de Saint-Germain, autre « territoire de travail ». « Régina » avait même été menacé avec un chalumeau. Elle décida de réagir.

Dans la nuit du 21 au 22 juin, avec Baltazar et deux autres de son camp, après qu'eut été acheté un pistolet 22 long rifle, elle vint audevant de « Virginia » : *« Alors, on veut faire la loi, Virginia ? »* Sans autre forme de procès, « Virginia » fut d'abord rossé et, pour finir, Baltazar, qui se retrouvait en possession du pistolet, tira. « Virginia », mortellement blessé, mourut dès son arrivée à l'hôpital. Quelqu'un avait dit : *« On va en finir avec ce grand singe noir. »*

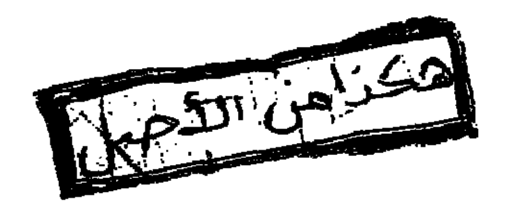
Le couteau de « Virginia »

Voilà l'histoire. Il reste des personnages. Baltazar, d'abord, qui plaide vaguement la légitime défense, parle d'un couteau que « Virginia » aurait sorti de son « sac de travail ». Baltazar sourit volontiers à toutes ces évocations, parce que, pour lui, les choses sont comme elles sont : il *aimait* « Régina ». Aujourd'hui, on s'aime moins. Il y a de quoi. « Régina », moulé dans son jean, le corsage avantageux, petit visage dur sous la crinière épaisse des cheveux frisés, ne sourira pas. A la réflexion, ce grand dadais de Baltazar lui paraît avoir été surtout jaloux. La jalousie ne va guère avec le *métier de protecteur ou, pour parler* plus crûment, comme l'accusation, de proxénète. Des autres protagonistes, Gilberto, qui était à sa manière un autre Baltazar, chargé de la protection de « Marcia », et qui se trouvait dans le clan de « Régina », dira : *« La seule chose que j'ai remarquée, c'est que, ce soir-là, ils étaient tous à moitié fous, drogués ou je ne sais quoi. »*

La drogue, on en a parlé. Baltazar fut le premier à dire qu'il en usait, héroïne, cocaïne... Cela lui coûtait 800 F par jour. « Régina » payait. Ses revenus — 1 000 à 2 000 F par nuit, — complétés par les dîmes de 2 000 à 3 000 dollars, le lui permettaient. On a vu aussi « Moïsette », dit Mozambique, travesti brésilien lui aussi, « *manutentionnaire* », précieux et bagué. Après le crime, Baltazar, « Régina » et leurs allié sont allés chez lui, exigeant 2 000 dollars. Ils ont dit : *« On en a tué un, on peut en tuer un autre. »* « Moïsette » a réussi à filer. Il en demeure encore tout ému.

L'avocat général, M. Gérard Guilloux, devait demander dix ans de réclusion criminelle, regrettant que « Régina », *« meurtrier par procuration »*, ait pu bénéficier d'un non-lieu. En dépit d'une intelligente plaidoirie de Me Augustin Terrin, c'est la peine qu'ont finalement prononcée les jurés — parmi lesquels sept femmes, — partagés, tout au long de ce procès, entre l'intérêt suscité par un univers révélé et la gêne, masquée sous l'ironie, qu'ils en éprouvaient.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.





Objecteurs : M. Hernu en désaccord avec Amnesty International

Les affirmations du rapport d'Amnesty International de 1984 sur les poursuites dont auraient fait l'objet des objecteurs de conscience en France (*le Monde* du 25 octobre) sont contestées par le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, et avec raison : le bénéfice du statut d'objecteur de conscience, depuis la loi du 8 juillet 1983, est accordé *« à tous les jeunes gens soumis aux obligations du service national qui, pour des motifs de conscience, se déclarent opposés à l'usage personnel des armes »*.

N'importe quel appelé peut accomplir, sur sa demande, un service civil, de deux ans il est vrai : *« La libéralisation des conditions d'octroi du statut*, déclarait M. Hernu le 16 mai 1983 à l'Assemblée nationale, *repose sur la conviction qu'il n'est pas possible de sonder les consciences. C'est pourquoi la seule véritable preuve de la sincérité des convictions d'un candidat réside dans son acceptation d'effectuer un service d'une durée plus élevée. »* Ces facilités expliquent l'accroissement du nombre d'objecteurs, comme le rappelle le dossier très complet *Objection, mode d'emploi* (1) : trois cent quatre-vingts objecteurs à la visite d'incorporation de mai 1983, sept cent vingt en novembre de la même année, et onze cents en mai 1984.

En fait, Amnesty International a décidé de considérer encore comme prisonniers d'opinion *« les objecteurs emprisonnés pour refus des deux services »* qu'elle qualifie d'*« objecteurs totaux »*. Il s'agit là d'un glissement contestable dans la mesure où ceux qui refusent toute forme de service national, civil ou militaire, sont des insoumis ; ceux qui refusent le port des armes et l'uniforme sont seuls des objecteurs.

Les insoumis risquent effectivement en France deux ans d'emprisonnement. S'agit-il d'une peine pour délit d'opinion ? On peut en douter quand on sait que, s'ils avaient accepté d'être objecteurs de conscience, ils pourraient accomplir leur service civil dans une centaine de mouvements les plus divers, de l'Union des consommateurs et de l'Office des forêts jusqu'à... Amnesty International.

NICOLAS BEAU.

(1) Editions Avis de recherche, BP 53, 75861 Paris Cedex 18.

M. Calmat consulte les fédérations sur le « Loto sportif »

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, M. Alain Calmat, a entrepris, dès le 24 octobre, les consultations pour la mise en forme du projet de Loto sportif dont il a annoncé la création (*le Monde* des 24 et 25 octobre) pour financer les activités physiques. Il a notamment reçu, le 25 octobre, le président de la Fédération de rugby, M. Albert Ferrasse, qui avait émis des réserves sur ce projet et qui, à l'issue de l'entrevue, a déclaré : *« Nous n'avions vu que les inconvénients. Cela nous donnera plus de moyens financiers et cela permettra aussi au public de mieux connaître le sport. Nous n'avons plus de raison de traîner les pieds. »*

Les responsables de la Fédération de football, qui étaient très attachés à un système de concours de pronostics analogue au Totocalcio italien, se sont aussi déclarés disposés à évaluer les avantages du jeu qui a été choisi. En fait, si, en majorité, les organisations sportives sont favorables au principe, elles attendent d'en connaître les modalités.

Au reste, ce Loto sportif, qui *« fera appel à des connaissances sportives tout en comprenant une part de chance »*, a été assez bien accueilli par la majorité. Le PS et le PC souhaitent cependant que toutes les garanties soient prises pour éviter les trucages. Les réserves sont beaucoup plus importantes dans l'opposition : le RPR aurait préféré la création d'un concours de pronostics sur matches de football, et le PR s'inquiète de la complexité de la mise en œuvre.

● ATHLÉTISME : *création d'un grand prix international.* — Le secrétaire général de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), John Holt, a annoncé, le 25 octobre à Bruxelles, la création, en 1985, d'un grand prix portant sur quinze réunions internationales, du 25 mai au 30 août, et une finale à Rome le 7 septembre. Commandité par une compagnie pétrolière américaine, Mobil, ce Grand Prix sera doté de 500 000 dollars au total, le vainqueur du classement par points dans chaque discipline recevant sur un compte bloqué 10 000 dollars. Trois meetings dans les pays de l'Est — Moscou, Budapest et Prague — et un en France — Nice — ont été retenus pour cette nouvelle épreuve qui est destinée à mettre un terme à la pratique des dessous de table.

ATHLÉTISME

Jean-Claude Perrin ne sera plus entraîneur national des perchistes

Désigné le 6 octobre par les élus de la Fédération d'athlétisme pour succéder à Jean Poczobut à la direction technique (DTN), Alain Godard n'a pas encore fait connaître officiellement l'équipe de cadres sur laquelle il s'appuiera pour développer sa politique sportive. Le poste d'entraîneur national des sauts a néanmoins été proposé à Maurice Houvion, qui devrait s'occuper plus particulièrement de la perche, sa spécialité. Cette décision reviendrait à ne plus utiliser, à l'échelon fédéral, les compétences de Jean-Claude Perrin, qui a été, depuis des années, l'animateur de cette discipline et qui a formé le champion olympique Pierre Quinon et l'ancien recordman du monde Thierry Vigneron.

« Mon contrat d'entraîneur national court jusqu'à la fin de l'année. En rentrant de Los Angeles, j'ai fait reprendre normalement le travail aux sauteurs de niveau international pour préparer la prochaine saison. Depuis qu'il a été nommé, le nouveau DTN n'a pas pris contact avec moi », nous a déclaré Jean-Claude Perrin, qui a appris sa mise à l'écart par une indiscrétion.

« Je suis le premier à dire qu'il ne faut pas créer des postes de sénateurs dans l'encadrement sportif. Toutefois, je trouve que le procédé est particulièrement désobligeant à mon égard. Ce n'est pas ma carrière qui est en cause, puisque le Racing Club de France, qui veut relancer sa section athlétisme, m'a proposé de prendre le poste d'entraîneur général et que je m'occupe, d'ores et déjà, de la préparation physique des rugbymen. On porte néanmoins atteinte à ma crédibilité technique dans le domaine de la perche où il ne me semble pas que j'aie démérité. Je me demande si on ne cherche pas à me discréditer pour des raisons politiques », a ajouté l'entraîneur, qui envisage de confier la défense de ses intérêts à un avocat.

A. G.

AUX ÉTATS-UNIS

Juges masqués

A l'exemple des apothicaires du Moyen-Age qui n'approchaient les pestiférés que revêtus de cagoules, un tribunal new-yorkais a décidé de siéger, depuis le mardi 24 octobre, à Manhattan, le visage recouvert d'un masque chirurgical et les mains gantées de caoutchouc. L'accusé, Eddie Coaxum, trente-quatre ans, qui répond du meurtre d'un ami, est atteint du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis).

Dès avant l'ouverture de l'audience, M. Matthew O'Reilly, responsable du syndicat des officiers du justice, avait jugé bon d'avertir ses honorables collègues du danger encouru : *« Avec le SIDA, tout tourne mal et les germes risquent de se répandre dans tout le tribunal... »* C'est pourquoi les quatre magistrats ont été autorisés à porter masques et gants, tout comme l'accusé lui-même. La cour et les greffiers ont accepté de braver le risque en assistant aux débats, sans s'entourer de précautions particulières.

Le Dr. David Spencer, commissaire à la Santé de la ville de New-York, a eu beau rassurer en début d'audience les cent vingt-cinq jurés potentiels, leur affirmant que *« le SIDA ne peut être transmis par l'air qu'on respire »*, le président a autorisé les personnes qui le souhaitaient à s'abstenir de siéger. La moitié d'entre elles ont aussitôt quitté les lieux...

Enfin, lors de la première journée d'audience, l'accusé, qui souffre d'une affection des voies respiratoires, a été sujet à plusieurs quintes de toux, ce qui a suscité quelques remous d'inquiétude dans l'assistance. Comme le président proposait alors à nouveau à ceux qui le désiraient de s'en aller, une nouvelle dizaine d'entre eux se sont empressés de gagner la sortie. — (AFP.)

EN BREF

● *Un homme grièvement blessé par des policiers à Paris.* — Un homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été grièvement blessé, vendredi 26 octobre, vers 2 heures, avenue Jean-Jaurès à Paris (19e), lors d'un échange de coups de feu avec des policiers. Selon ces derniers, c'est lors d'un contrôle d'identité que l'homme, qui était au volant d'une voiture, serait sorti du véhicule l'arme au poing et aurait ouvert le feu dans leur direction, blessant légèrement un brigadier à la main.

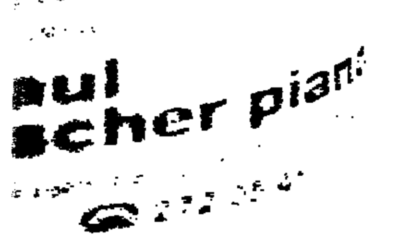
● *Homonymie.* — Dans notre édition daté 21-22 octobre, nous avons rendu compte du placement en garde à vue d'un inspecteur des impôts. Afin d'éviter les confusions susceptibles de naître d'une homonymie entre plusieurs agents en résidence administrative à Nice, le directeur général des impôts nous demande de préciser que le fonctionnaire en cause est M. Paul Bernard, qui exerçait les fonctions de contrôleur et non d'inspecteur à Nice.

● *Des administrateurs provisoires pour les universités de Toulouse-III et de Paris-IX.* — Mme Brigitte Berlioz-Houin a été nommée administrateur provisoire de l'université Dauphine (Paris-IX). Elle remplace M. Henri Tezenas du Montcel, qui a décidé, le 8 octobre, d'abréger son mandat de quelques mois pour protester contre la loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 11 octobre). Agée de quarante-deux ans, Mme Berlioz-Houin est professeur agrégée de droit privé et spécialiste de droit des affaires. Elle enseigne à Dauphine, dont elle est vice-président depuis 1979.

M. Jean Cros vient d'être nommé administrateur provisoire de l'université Paul-Sabatier de Toulouse, en remplacement de son président élu, M. Daniel Bancel, nommé recteur de l'académie de Rouen (*le Monde* du 12 octobre 1984). Directeur du laboratoire de la pharmacologie et toxicologie fondamentales,

FRANÇAIS SOUS LA DICTÉE

Un championnat de France d'orthographe sera organisé en 1985 par le mensuel *Lire* dont le rédacteur en chef est M. Bernard Pivot. Les candidats seront, notamment, soumis à des épreuves de dictée ; plusieurs phases éliminatoires auront lieu en mai et juin prochains, et une finale est prévue en octobre. Le vainqueur gagnera un tour du monde des pays francophones. Plus d'un million de bulletins de participation seront diffusés par le réseau des guichets du Crédit agricole, les épreuves étant retransmises par RTL. M. Pivot, qui relève régulièrement dans sa revue les erreurs commises dans les livres, souhaite utiliser *« la passion pour les jeux intelligents »* (les Chiffres et les lettres, le Scrabble) afin *« que l'orthographe redevienne une valeur importante »*.



Jacques Poncet et le nu

Avec ses nus sculpturaux couchés sur des draps savamment chiffonnés, multiples variations sur un seul thème, Jacques Poncet semble s'assagir. Finis les corps libérés par un expressionnisme exubérant. Ceux-là sont puissamment classiques et procèdent, à notre avis, d'un art plus volontaire que sensible.

Sans doute l'espace où ils s'immobilisent veut-il apporter une respiration nécessaire, et quelques-uns ont l'air de « remonter la pente » dans un mouvement ébauché. Poncet a-t-il renoncé à l'émotion créatrice ? Les aquarelles, les dessins nous rassurent. — Jean-Marie Dunoyer.

★ Galerie Bellint, jusqu'au 17 novembre.

« Zeza », l'opéra de tréteaux

Les musiciens sont vêtus d'organdi blanc et de grandes capelines. Une jeune fille en smoking chante une aria. Concetta, cheveux tirés, œil malicieux, la rejoint. Un Pierrot joue du tambourin. Les murs sont couverts de chromos, un cortège de mariage s'avance au milieu des spectateurs. La jeune épousée mesure une bonne tête de plus que le mari, et ses bras sont poilus. Une duègne, maquillée comme un camion, en velours rouge et couverte de bijoux, mène le jeu : c'est Peppe Barra. En prologue à la reprise du spectacle qui l'a révélé l'an dernier et pour le Festival d'automne, il présente à 19 heures, dans le foyer du Théâtre de Paris, *Zeza*.

Zeza, farce drue, opéra de tréteaux, appartient au folklore napolitain et, nous dit-on, est encore joué en période de carnaval. Affaire de masques et de travestis, jeu de feintes et de caches-cache entre le comique trivial et la gravité. Une gravité vivace et barbare, qui donne les meilleurs moments. — Colette Godard.

★ Théâtre de Paris, 19 heures. Jusqu'au 3 novembre.

La musique des Rois fainéants

Un garçon, Bertrand *Kill*, à la batterie, et deux filles, Pamela Popo (chant et guitare), Tolim Toto (basse), transfuges des Lou's, un groupe exclusivement *féminin* des années 70 : la formule des Rois fainéants justifie leur présence au quatrième festival de « Femmes et Musique ».

Constitué en trio à l'origine, le groupe a désormais totalement intégré la section de quatre cuivres d'appoint, et tient le pari de jouer un rythm'blues directement inspiré des écoles noires américaines, Stax et Tamla Motown.

Les compositions sont enlevées par une voix puissante. La douleur et le feeling, l'entrain et le caractère « bon vivant », la fonction dansante sont les attributs des Rois fainéants, qui, contrairement au patronyme choisi, travaillent, se donnent de la peine et prennent sur scène une dimension de vie et de chaleur rarement atteinte en France. — Alain Wais.

★ Théâtre du Forum des Halles, ce vendredi 26 octobre, 21 heures, avec Juliet' Plus Onyx.

Document sur la question basque

Documentaire de montage sur le *problème basque*, *Euskadi* n'apporte aucune surprise mais pourrait représenter une bonne amorce de discussion sur quelque réseau de *télévision*. L'Américain Arthur McCaig a réuni consciencieusement des interviews, ramassé des documents d'archives, et il réalise ce qu'on n'avait jamais encore vu pour l'Espagne : la mise bout à bout des plans de la guerre civile filmés au sol parmi ceux qui sont bombardés, le camp républicain, et des plans correspondants filmés du ciel par ceux qui bombardent, l'aviation germano-italienne.

Ancien élève de l'IDHEC, Arthur McCraig soigne son travail : *en même temps qu'il évite de jouer* au petit soldat, il vise à une forme d'objectivité amicale. *Si l'on* reste un peu sur sa soif, c'est peut-être qu'on aimerait voir le réalisateur aller un peu plus loin sur pareil sujet, ne plus se contenter de photographier des personnages face à la caméra récitant un texte, même improvisé.

Le programme est complété par un court métrage militant sur les conditions de travail à Usinor en France. Le Saint-Séverin, qui va changer de direction, était un des rares endroits, sinon le dernier à Paris, à projeter en séance régulière ce genre de documents. — Louis Marcorelles.

★ Voir les exclusivités.

MUSIQUE

LA SECONDE « MÉDÉE », DE WILSON, A LYON

Affadie par le compositeur

Si Bob Wilson a accepté de mettre en scène la *Médée* de Marc-Antoine Charpentier (*le Monde* du 24 octobre), c'est que lui-même travaillait depuis 1981 à une *Médée*, directement inspirée d'Euripide, pour laquelle il avait requis le compositeur anglais Gavin Bryars. L'œuvre devait être montée l'an passé en Italie, mais le projet échoua ; sollicité par Jessye Norman, que Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann avaient choisie pour interpréter l'œuvre classique, Wilson fut enchanté de mener de front deux entreprises jumelles, quoique fort différentes.

Pourquoi cet intérêt pour *Médée ?* « *Treize ans après la première représentation du* Regard du sourd, écrit Bernadette Bost, *il rejoue ce qui est peut-être la scène fondatrice de son théâtre : le meurtre des enfants par leur mère.* »

Il y a loin cependant du *Regard du sourd*, immergé dans le silence, à ce drame lyrique, et même du premier « opéra » qu'était *la Lettre à la reine Victoria*, flux de mots, comme la musique est faite de notes et d'images, *charriant toute la vie inconsciente de l'auteur*, baignée par *les sons schubertiens* d'Alan Lloyd, à cette *Médée* de Bryars constamment *chantée et*, *la plupart* du temps, structurée par le texte même d'Euripide.

La double expérience de Lyon est riche d'enseignements. Paradoxalement, la réalisation est bien moins convaincante dans l'œuvre de Bryars que dans celle de Charpentier. La musique impose inéluctablement sa loi. Celle de Charpentier, par sa force et sa densité, est un vrai support pour les sublimes images de Wilson ; celle de Bryars, tonale, planante, décorative, bien faite sans doute, mais délayée, molle, répétitive, *ne touchant jamais les fibres* profondes, vide le temps musical, *pourtant déterminé par Wilson*, et affadit la prodigieuse cristallisation de ses gestes et chorégraphies, *sans* lui offrir un substrat assez riche sur lequel il puisse s'appuyer.

Le respect du texte (tantôt en grec moderne, tantôt en français) et de la démarche d'Euripide n'est pas moins contraignant. Après un prologue muet, aux rituels assez beaux, décrivant l'histoire de Médée avant son arrivée à Corinthe, juxtaposé à un texte violent et obscur, parfois scatologique, de Heiner Müller, les deux premiers actes sont un long tunnel d'accablants discours où, malgré quelques traits saisissants, on retrouve rarement la magie de l'imagination wilsonienne.

A la fin du deuxième acte, on quitte la sévère paraphrase antique dans une scène étonnante où Médée et Jason exposent leurs griefs en présence des « juges », des statues animées de musée Grévin (Gandhi, Confucius, Bouddha, Moïse, Marx, Mao, etc.), qui donnent quelque sel à ce débat chanté sur une musique toujours inodore. Les trois derniers actes sont beaucoup plus forts, comme si Wilson transcendait, enfin, le temps musical en lui imposant ses propres normes visuelles, avec une recréation du récit en images poétiques plus complexes qui imposent des visions dignes de son art.

Pour la scène du meurtre des enfants par leur mère, cependant, il casse le spectacle de manière assez contestable, en présentant tous les acteurs en costumes de ville, assis en ligne derrière une table, dont les récits entrecroisés relient le crime antique aux fait divers les plus sordides.

On retiendra surtout l'extraordinaire incarnation de *Médée* par Yvonne Kenny, avec cette voix brillante, inébranlable, et pourtant aussi mystérieuse qu'une Mélisande, presque toujours immobilisée dans une admirable attitude, bras légèrement écartés, mains cassées vers l'extérieur, qui concentre l'attention et le drame. Le moindre de ses mouvements crée un choc de beauté, tel ce léger mouvement de tête pour dire à Jason : « *Donne-lui la robe, car c'est là l'essentiel* », qui signe l'arrêt de mort de Créuse.

L'ensemble du spectacle de l'Opéra de Lyon, qui a demandé près de quatre mois de répétitions, est d'une qualité plastique et d'une précision exemplaires, avec une distribution trop nombreuse pour être détaillée ici (Marie Marketou, Louis Otey, Steven Cole, Pierre-Yves Le Maigat, François Le Roux, Frangsiskos Voutsinos, etc.), sous la direction musicale de Richard Bernas.

Paris ne verra malheureusement que cette seconde *Médée*, coproduite avec le Festival d'automne et l'Opéra, qui doit venir au Théâtre des Champs-Elysées du 21 novembre au 2 décembre. On peut craindre qu'après le demi-échec de *Great Day in the Morning* en 1982, ce spectacle n'accentue le malentendu avec le public parisien, alors que l'art de Bob Wilson, dans cette ouverture vers des mondes de représentation classique, a atteint une nouvelle plénitude, comme en témoigne sa surprenante aventure avec Marc-Antoine Charpentier.

JACQUES LONCHAMPT.

★ A l'Opéra de Lyon, les 27, 30 octobre, 3, 6 et 9 novembre. Un volumineux programme donne les textes complets des deux *Médée* et un ensemble *d'études remarquables sur les œuvres et* leurs réalisations. Par ailleurs, *l'Avant-Scène* publie un numéro spécial consacré au seul opéra de Charpentier (nº 68, 164 pages, 50 F).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Jack Lang défend son budget

Paris n'est pas privilégié

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 25 octobre, le budget du ministère de la *culture*, le *PC votant pour* comme le PS, le RPR et l'UDF votant contre. Les crédits s'élèvent à 8,564 milliards, en augmentation de 6,4 % par rapport à 1984 (voir *le Monde* du 5 octobre), représentant 0,86 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat.

Les grands projets culturels parisiens du président de la République, et notamment le Grand Louvre et l'Opéra de la Bastille, ont été au centre de la discussion sur le budget de la culture. Mais l'opposition n'a *pas été aussi virulente que l'année* dernière.

M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a certes attaqué les grands projets, mais, curieusement, dans sa première intervention, il a porté le fer contre la faiblesse des dépenses ordi*naires par rapport* aux dépenses en capital (en forte progression en raison des grands travaux). « *Derrière l'augmentation globale de 6,4 % se cache une réduction de vos actions et interventions. (...) Ce pourrait être le signe d'une bonne gestion, et ce serait le cas si nous étions au pouvoir, mais vous y êtes* », a-t-il déclaré, laissant le soin à M. Pierre Bas (RPR, Paris) de dénoncer les projets culturels de M. François Mitterrand, « *enzymes gloutons budgétivores* ».

Pour sa part, M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin) a rendu hommage à l'action du ministre délégué à la culture, M. Jack Lang, depuis 1981, reconnaissant que, « *en dépit des controverses inévitables, une politique culturelle dont les voies et les moyens ont été mis en place par André Malraux et ses successeurs* » a été poursuivie « *avec des moyens accrus* ». « *Je pense que Paris mérite un deuxième Opéra (...), mais je ne crois pas qu'on puisse tout faire en même temps en période de rigueur.* »

Pas de grand duel majorité-opposition donc, mais un débat en demi-teinte entre la majorité socialiste et le gouvernement. Le budget, a déclaré M. Planchou (PS, Paris), rapporteur spécial de la commission des finances, est globalement satisfaisant, mais c'est « *un budget contrasté* ». Dans son rapport écrit, il relève que les dépenses ordinaires *sont en légère baisse* (– 0,24 %) alors que les dépenses en capital sont en progression très forte, 23 % pour les crédits de paiement, 30,5 % pour les subventions aux investissements et 36,7 % pour les autorisations de programme. Cela s'explique, selon M. Planchou, par une « *montée en puissance* » des dépenses liées aux grands projets culturels.

M. Planchou et M. Jean-Paul Desgranges (PS, Allier), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, n'ont pas du tout remis en cause les grands projets. Cependant, les deux rapporteurs ont déposé, au nom de leurs commissions, des amendements identiques visant à réduire certaines dépenses en capital et notamment les crédits de paiement pour l'Opéra de la Bastille. Ils demandaient que 50 millions de ces crédits de paiement soient « *redéployés* » au profit des collectivités territoriales.

M. Jack Lang s'y est opposé en s'engageant toutefois à rechercher au cours des navettes si des « *infléchissements* » peuvent être apportés. Le groupe socialiste l'a suivi afin, a expliqué en substance M. Rodolphe Pesce (PS, Drôme), de ne pas laisser l'opposition profiter politiquement d'une éventuelle réduction des crédits destinés à un grand projet culturel du président de la République.

D'autre part M. Lang, répondant à ceux, à gauche comme à droite, qui lui reprochaient un « *recentrage* » sur Paris, a souligné qu'en 1981 60 % des crédits étaient destinés à Paris et à sa région alors qu'en 1985 ils ne représentent que 45 %. Quant à l'objectif du gouvernement de porter à 1 % la part du budget de la culture dans le budget de l'Etat, il a déclaré que cela sera fait « *sans pouvoir donner de date* ».

R. Sa.

CINÉMA

« JOYEUSES PAQUES », de Georges Lautner

Arlequin dupé par les femmes

On dit que Jean-Paul Belmondo ne fait plus que du « belmondisme ». Si le belmondisme, c'est se montrer séducteur et bagarreur triomphant, as des as en toutes occasions, on ne le reconnaîtra pas dans le film de Georges Lautner, moins spectaculaire que *le Guignolo*, mais supérieur par le comique burlesque.

Lautner a donné des dimensions cinématographiques au vaudeville de Jean Poiret, mécanisme à la Feydeau agrémenté de dialogues cocasses, frisant parfois l'absurde, tout en privilégiant un texte qui permet à Belmondo de manifester un autre aspect de son métier d'acteur.

Le prégénérique, réalisé à la manière de spots publicitaires, parodie les habituelles cascades, puis présente Stéphane Margelle, industriel sur la Côte d'Azur, trompant, à la va-vite, son épouse légitime, Sophie (Marie Laforêt). On découvre en cet Arlequin hâbleur et pressé, un poltron qui a une trouille bleue de perdre Sophie par un divorce. Commence, alors, l'intrigue du film.

Héros désarçonné, dupé par les femmes, Belmondo accumule les gaffes et les catastrophes, s'échine à redresser la situation à son avantage et tombe dans d'autres guêpiers. Le comble du délire est atteint au cours d'une soirée à Saint-Paul-de-Vence, où un homme politique de gauche (Michel Beaune) s'effare des turpitudes bourgeoises, et où surgit une Rosy Varte déchaînée. Habilement, Lautner a placé au cours du film des courses et des carambolages de voitures comme actes d'énervement, de fuite ou de défoulement.

Irrésistible de drôlerie dans sa lutte pour sortir de ses coups fourrés, Belmondo n'impose pas sa seule image. Sophie Marceau, Marie Laforêt et Rosy Varte sont, pour lui, de fameuses partenaires, chacune en son genre. Un tel divertissement appelle l'esprit d'équipe. *Il y est.*

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ SERGE REGGIANI SOUFFRANT. — Serge Reggiani interrompt définitivement son tour de chant à l'Olympia. Victime d'une dépression nerveuse, et hospitalisé, le chanteur est remplacé par Georges Moustaki, ce vendredi, puis par Maxime Le Forestier et Karim Kacel (les 27 et 28 octobre). Serge Reggiani avait une première fois annulé une représentation, le 21 octobre, puis avait repris pendant deux soirées, avant de renoncer le 24 octobre à ce nouveau tour de chant qu'il avait commencé le 16.

THÉATRE

PREMIER FESTIVAL DE LA FRANCOPHONIE A LIMOGES

Le langage de la nouvelle génération

Le premier Festival de la francophonie s'achève le 28 octobre, à Limoges et dans la région. Organisée avec le concours du Centre dramatique national du Limousin (*repris* depuis peu par le comédien et metteur en scène Pierre Debauche), dirigée par Monique Blin, la manifestation a réuni pendant quinze jours, sans esprit de compétition, pour le seul plaisir de l'échange, six jeunes compagnies théâtrales venues du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Canada, de la France, de la Martinique et de la Réunion.

« *Notre travail, entrer en scène... Pas facile !... C'est un acte physique extrêmement fragile, extrêmement important... extrêmement rigoureux !* » Pierre Debauche pratique la foi dans le théâtre avec une fougue de jeune homme. En termes lyriques, avec une générosité contagieuse, presque d'un autre temps, il a expliqué, défini, au cours d'une de ces « rencontres » organisées à la fois avec le public, la presse, les comédiens, ce qu'est pour lui justement le travail du comédien (« *faire une pensée à voix haute* »... « *le mensonge, la vérité, le meurtre à haute voix* »...), les enjeux et les nécessités de cet « *art de la maladresse* », sa mystique, son concret.

L'esprit de Pierre Debauche a dominé ce Festival, lui insufflant une flamme, chacun semblant porté par cette « *curiosité naturelle à découvrir l'autre* », qu'il souhaitait. L'organisation le favorisait, puisque chaque troupe, qui jouait cinq fois, était invitée à regarder le travail des cinq autres et à en discuter. Des stages, des ateliers, des carrefours, une exposition (« Théâtre d'Afrique noire »), le colloque organisé à l'université ont aidé le public à participer à ce mouvement. A Limoges, on a joué pratiquement à guichets fermés dans les quatre « lieux » — vrais théâtres ou théâtres improvisés pour l'occasion — ouverts en même temps. A Saint-Junien, à Saint-Yrieix, à Eymoutiers, on n'avait jamais vu ça : « *Eymoutiers, ville culturelle* », a titré le quotidien régional *le Populaire du Centre*, après avoir contaté que « *la totalité de la cité* » était allée au théâtre.

En quelques mois, Debauche a réveillé le goût du théâtre chez les Limousins. Sans théâtre pourtant (il en attend un tout neuf prochainement), en jouant dans des granges, des cabarets, des châteaux, des salons, il a rassemblé, sillonné, convaincu. Cette idée (d'un festival comme celui-là), il l'a eue il y a dix ans : « *Elle est née dans un train, au cours d'une conversation avec Jean-Marie Serreau, on cherchait une pédagogie Nord-Sud qui se fasse à égalité, enfin.* »

Jean-Marie Serreau est mort, l'idée a fait son bonhomme de chemin, Monique Blin, qui a travaillé plusieurs années avec Debauche, à Nanterre, est partie au Congo-Kinshasa, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Canada. Elle a évité les théâtres nationaux, regardé plutôt du côté des « *troupes jeunes, celles qui sont le plus près possible de leurs racines, celles qui cherchent des langages* ».

Les troupes invitées à Limoges ont de un à quatre ans d'existence. Troupes universitaires, semi-professionnelles, en voie de l'être ou déjà, elles travaillent dans des conditions la plupart du temps difficiles, et n'étaient pas toutes du même niveau. Toutes utilisaient le français sans honte — c'est nouveau. Le problème de la langue semble ne plus se poser aujourd'hui. La question a été balayée en deux minutes au cours d'un débat. « *Arrêtons de dire qu'un Antillais qui parle français perd son âme ! Il y a du racisme derrière cela, nous sommes bilingues !*, s'est exclamée Annick Justin Joseph, directrice du Théâtre de la Soif nouvelle (Martinique). Celle-ci était d'accord en revanche pour penser qu'il y a « *problème* » pour les textes étrangers (Brecht, par exemple, ou Kleist, ou Shakespeare) à passer *toujours* par la traduction française.

Les Africains *ne* semblent pas dérangés non plus par l'utilisation du français. Elle permet au contraire de s'adresser aux autres ethnies, elle *n'empêche pas*, comme dans la vie, l'apparition sur scène de passages en langues ethniques. Et puis, comme en musique, les Africains *ne connaissent pas* les catégories, ils ne mettent pas d'un côté la danse (*réservée au ballet*), la musique (réservée au concert), la langue (*réservée au théâtre*), ils *mélangent*. Pour Bernard Zadi Zaourou, par *exemple* (*troupe du KFK*), le théâtre doit être pluridisciplinaire (et les *comédiens aussi*).

Ce jeune homme calme dont l'œil ne perd rien a fait le texte, la mise en scène et la musique — il joue lui-même de l'arc en bouche — de la *Termitière*, pièce excessivement symbolique, qui utilise toutes les formes de langage, parole, musique, danse, masques, pour raconter les affrontements internes de l'Afrique d'aujourd'hui. Il fait partie du courant qui jette un regard nouveau sur la tradition orale (et s'inspire de l'art du griot), mais il a créé lui-même une théorie esthétique, le *didiga*, concept hérité des chasseurs traditionnels pour rendre compte de leurs aventures. Le *didiga* : ce qui est impensable, qui modifie l'ordre naturel des choses. Bernard Zadi Zaourou a beaucoup impressionné à Limoges par sa fécondité, cette espèce de vitalité à la fois intellectuelle et artistique, mais mal maîtrisée encore.

On a préféré *Othello*, de Shakespeare, montré par une troupe en train de naître en Martinique, le Théâtre de la Soif nouvelle. Fondée juridiquement en 1983 sur la base d'un plan triennal de formation (agréé par la Direction du théâtre et des spectacles au ministère de la culture), cette troupe, qui compte neuf permanents, a travaillé avec différents metteurs en scène. Elle a déjà monté une dizaine de spectacles qui sont autant de stages, sur des textes d'auteurs européens, africains, antillais.

Les comédiens ont travaillé *Othello* avec Debauche et sur son idée. Une idée forte, l'inversion des signes (Othello est blanc et tous les autres personnages noirs). La pièce n'est pas exotique, elle prend une vie singulière, elle est sensuelle, on sent une connivence avec la force épique, le flot shakespearien qui rejoint le discours du conteur, son côté emphatique lié à la dérision. Les comédiens jouent pieds nus, avec aisance, comme les Brésiliens jouent au foot. Pascal Nzonzi, congolais, est un Iago époustouflant d'intelligence, de vie. Et il y a une gamine qui joue avec des petits bateaux, une gamine étrange, qui mène sa propre vie, adolescente légère, tenace.

Le Théâtre universitaire de Yaoundé, *créé* en 1975 par Jacqueline Leloup, maître-assistant à la *faculté des lettres de Yaoundé*, française, mène lui aussi une expérience *particulière*, et déjà assez aboutie. *Geido*, écrit par Jacqueline Leloup, revisite le mythe d'Œdipe, avec sa double dimension (sociale et mythique), mais il y a d'autres lectures. Drame sur l'autorité du père, c'est aussi une comédie hilarante sur l'autorité du chef. L'assemblée toute-puissante des notables, composée de vénérables, en réalité vantards, jacassiers, obsédés par les femmes, est irrésistible.

CATHERINE HUMBLOT.

LETTRES

L'ÉCRIVAIN AMÉRICAIN RICHARD BRAUTIGAN EST MORT

L'écrivain américain Richard Brautigan a été retrouvé mort, le jeudi 25 octobre à son domicile de Bolinas, en Californie. Il était âgé de quarante neuf ans.

Richard Brautigan (né en 1935 dans l'Etat de Washington), c'était le Kerouac de sa génération. Le hippy succédait au beatnik. Il ressemblait à un poster : étrange chapeau à large bord, petites lunettes rondes en métal, moustaches blondes tombantes, badges. Au début des années 60, ses contes à dormir debout séduisirent la jeunesse. On se repassait la Pêche à la truite en Amérique, un livre fraternel, enfantin, presque un manifeste.

D'autres volumes suivirent, le Général sudiste de Big Sur, le Monstre des Hawkline, Willard et ses trophées de bowling, Retombées de sombrero, Un privé à Babylone, Mémoires sauvés du vent... Brautigan s'amusait. Il entrait, comme un voleur, dans tous les genres, western, polar, roman d'amour, pour en faire autre chose, d'indescriptible. Il était décontracté, inventif, pas si loufoque que ça. La mort le hantait, et entre deux bouchées de hamburger, il citait Rimbaud et Laforgue, ou les classiques américains, Mark Twain, Ambrose Bierce.

« J'aime la vie, toute la vie, j'aime boire, j'aime manger, j'aime pêcher, j'aime faire l'amour, et, tout cela, je le dis dans mes livres. » L'Amérique, pourtant, le boudait. En France, au Japon, il avait encore des lecteurs, des fanatiques, sensibles à sa façon brutale et raffinée de chanter la vie. Il a inventé un autre animal mythique, la belle truite, qui rejoint au paradis des poissons la baleine blanche de Melville et l'espadon de Hemingway.

R. S.

★ Les livres de Richard Brautigan sont publiés aux éditions Christian Bourgois.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EDNOM : Château de Vincennes, chez IVT (365-63-63), 21 h.

LA VIE D'ARTISTE : Templiers (303-76-49), 20 h 30.

L'OUEST, LE VRAI : Athénée (742-67-27) : 20 h 30.

LE REVE DE D'ALEMBERT : Athénée (742-67-27) : 20 h 30.

LOIN DU GRENIER : Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

BANDONÉON : Vinaigriers (245-45-54) 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Macbeth.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Théâtre, 18 h 30 : *l'Echarpe rouge*. — Théâtre Gémier : 20 h 30 : Comme il vous plaira.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : le Mal du pays.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats : 18 h : Biologie et théorie de l'information. — Concerts/animations : Congrès international « Femmes et musique » : 20 h 30 : Voix traditionnelles. — Cinéma/Vidéo : Nouveaux films BPI ; *19 h : Tony's Ground*, de N. Clark ; Memorias, de O. Lucien ; 18 h : vidéos anglaises.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéra : 20 h 30 : Antologia de la zarzuela.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : 20 h 30 : Compagnie Chopinot ; 18 h 30 : Karim Kacel.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 18 h 30 : Oreste ; 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête *(328-36-36)*, *I. l'Orestie. — 20 h : les* Choéphores et les Euménides. II. 20 h 45 : la Surprise de l'amour. — Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : l'Intruse - Léonie est en avance.





FEUX D'AUTOMNE

20e ANNIVERSAIRE DU TEM
3 MOIS DE THEATRE A MONTREUIL
OCTOBRE. DECEMBRE 84

Salle Berthelot - 6, rue Berthelot
93100 MONTREUIL - M° : Croix-de-Chavaux

LE TARTUFFE, jusqu'au 28 octobre, par le TEM
BIG BANG, de Philippe Avron, le 30 octobre
ADAM ET EVE, du Théâtre Gobline, du 2 au 9 novembre
DIALOGUE AUX ENFERS ENTRE MACHIAVEL ET MONTESQUIEU, par la Comédie-Française (François Chaumette, Michel Etcheverry)
CRESCENDO (Dino Buzzati), par la Mauvaise Herbe, du 4 au 10 novembre.

RENSEIGNEMENTS : 857-98-81



Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 26 octobre

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Corneille. Galerie 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22); 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 19 h : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : *Embrasse-moi ou je tire : 22 h : Pleure* pas, c'est de la politique ; II. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (783-89-78), 21 h : *la dernière répétition de Freshwater*, de V. Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Rion-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : *Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon* amour. II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 30 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleur ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'École des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Artoise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MÉNILMONTANT (343-10-94), 20 h 30 : Vers les Antilles.

MICHEL (265-35-02), *21 h 15* : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : *J'ai deux mots à vous dire.*

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), 20 h 45 : la Femme de paille.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : *Kean*.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Emintej.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos. III. 20 h 30 : Leonore d'Este.

TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babes-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a bossé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. 13 (588-16-30) 20 h 30 : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.

TH. DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis - la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : *Deux pour le prix d'un* ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; *II. 20 h 15 : Ça balance pas mal* ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; *21 h 30 : Le cave habite au* rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Megumi Satsu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

C.C. DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : J. Fontyn.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Radmilla.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Pepe de *Cordoba*.

DECHARGEURS (236-00-02), 22 h : P. Bensusan.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Moustaki.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), 20 h 15 : Lacombe, Asselin ; 22 h : B. Crimet.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30), Petite salle 20 h 30 : A. Pracnal.

TH. 18 (226-47-47), 20 h 30 : Maison.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Cafetin de Buenos-Aires.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : B. Meulien.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

La danse

AMERICAN CENTER (335-81-50), 21 h : N. McLeay, R. Barnes.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Salle Pleyel, 18 h : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Wagner).

Lucernaire, 20 h : R. Seguela-Lebeau, M. Peyregne (Schubert, Brahms, Gershwin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Thinat (Bach, Chopin, Schumann...).

Eglise Saint-Guillaume, 20 h 30 : Pro Cantione Antiqua de Londres (Tallis, Byrd...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Paris (280-09-30), 19 h : Zeza ; 21 : Peppe e Barra.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), *20 h 30 : Philoctète.*

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

ETRECHY, Eglise St-Etienne (080-33-77), 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Thomas (Albinoni, Corelli, Vivaldi).

TARIF EXCEPTIONNEL

JOHNNY HALLYDAY

SOIREE EXCEPTIONNELLE « CAMERA PRESS »
Mercredi 7 Novembre à 20 h 30 (ZENITH)

1re série : 150 F au lieu de 180 F
2e série : 120 F au lieu de 150 F
3e série : 100 F au lieu de 120 F
4e série : 80 F au lieu de 100 F

LOCATION CAMERA PRESS 94, rue St-Lazare - 9e Tél : 281.26.20

Centre Dramatique de la Courneuve

GENS DE DUBLIN

d'après Joyce — mise en scène Christian Dente

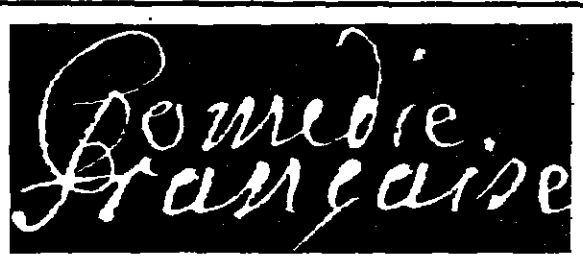
LA COURNEUVE 11 octobre - 11 novembre

CENTRE CULTUREL JEAN HOUDREMONT 836.11.44

jeu, vend, sam, dim.

THÉATRE DE L'AQUARIUM
La Cartoucherie — Paris 12e — Tél. 374-99-61

LÉONIE EST EN AVANCE
de G. FEYDEAU
Mise en scène : Jacques NICHET et Didier BEZACE
avec Marie PILLET et Chantal NEUWIRTH
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE



296.10.20

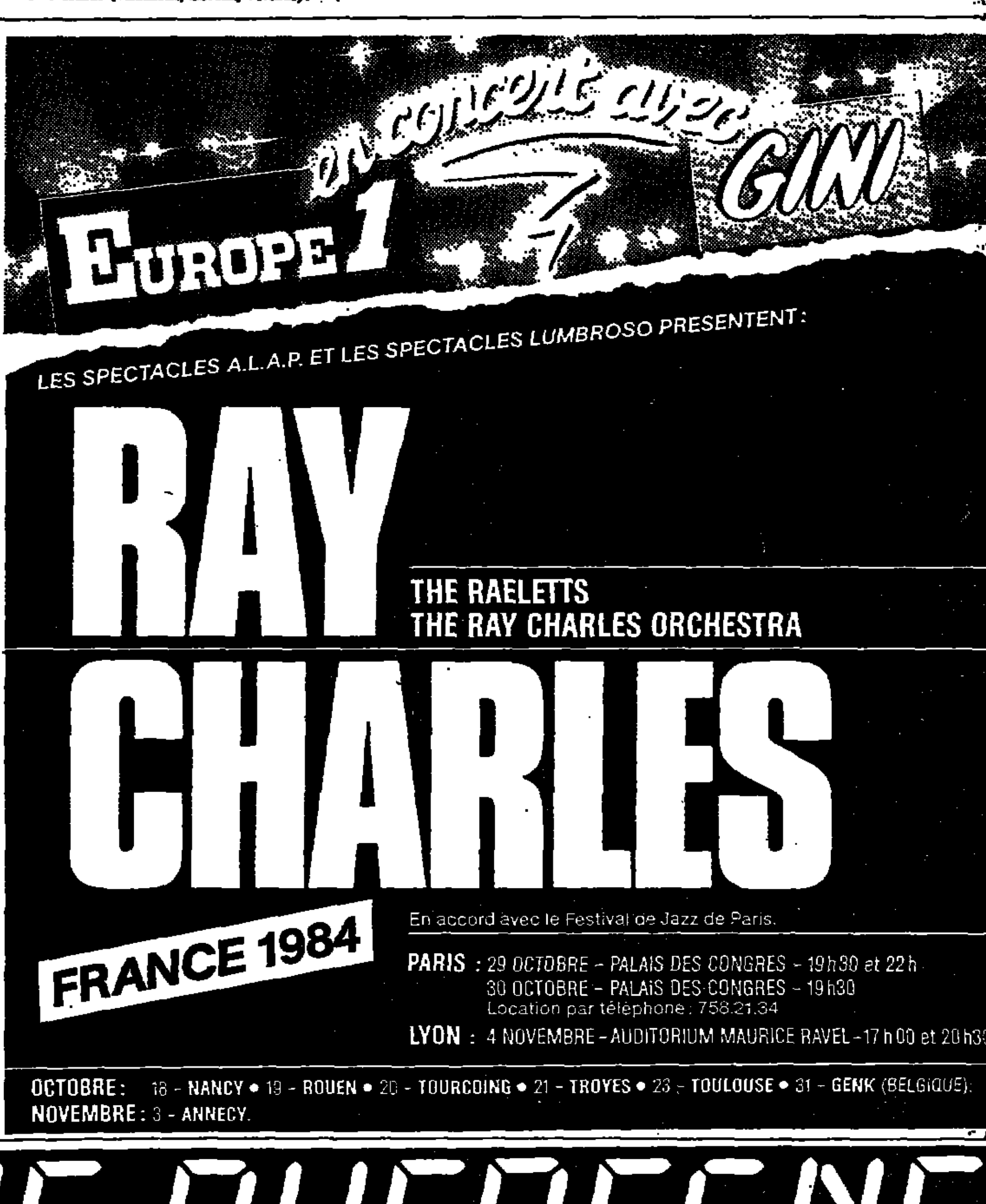
HENRY BECQUE

LES CORBEAUX

mise en scène
JEAN-PIERRE VINCENT

le 30 octobre à 20 h 30
les 2, 9, 13, 18, 23, 27 novembre à 20 h 30
le 4 novembre à 14 h 30
en alternance

location : t.l.j. de 11 h à 18 h
places de 17 F à 93 F



RTL — Le Monde

DIANE DUFRESNE

OPERA CARTOON
Mise en scène de HANS PETER CLOOS

A PARTIR DU 7 NOVEMBRE A 20H30

CIRQUE D'HIVER

Locations par téléphone au 504 89 52

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Lettre d'introduction, de J.M. Stahl ; 21 h, Mara, fille sauvage, de M. Camerini.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Geneviève, de H. Cornelius ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : le Cap Ashizuri de K. Yoshimura.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLASSE (It., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02); Kinopanorama, 15e (306-50-50) – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

PARIS, TEXAS

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.). Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-70). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN, film français de Bertrand Van Effenterre. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

JOYEUSES PAQUES, film français de Georges Lautner. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONTREUR D'OURS, film français de Jean Fléchet. Le Latina, 4e (278-47-86).

SPLASH, film américain de Ron Howard. V.o. : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (**), film français de Jean Rollin. UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montmartre, 10e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); Républic Cinémas, 11e (805-51-33); Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65); Action Christine Bis, 6e (329-11-30); Marbeuf, 8e (561-94-95); Action Lafayette, 9e (329-79-89).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES CENT JOURS DE PALERME (Fr.) : Paris Loisirs, Bowling, 18e (606-64-98).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-25-97); Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30); Lincoln, 8e (359-36-14); George-V, 8e (562-41-46); Action Lafayette, 9e (329-79-89); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Mistral, 14e (539-52-43); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85); Rialto, 9e (607-87-61).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-56).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

L'IMPOSSIBLE Mr. BEBE (A., v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA KHOVANTCHINA (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71); Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY II LA REVANCHE (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Templiers (h.sp.) : 3e (272-94-56).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

TOM JONES (Angl., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

ZELIG (A.) : Rialto, 19e (607-87-61).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



COMMUNICATION

La France et le Luxembourg confirment leur volonté de promouvoir un espace audiovisuel commun en Europe

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et M. Jacques Santer, président du gouvernement du Luxembourg, ont approuvé, ce *vendredi 26 octobre dans la capitale du grand-duché*, à l'issue d'une ultime séance de travail, une « déclaration » en vue d'une exploitation par les deux pays *du système français de télédiffusion par satellite en projet*.

Ce texte, qui succède à un premier communiqué commun du 2 mai (*le Monde* du 4 mai), ne représente pas encore un accord intergouvernemental susceptible d'être ratifié par les parlements français et luxembourgeois. Ce dernier reste encore à négocier. Il le sera sur les bases de cette déclaration récapitulant les points d'accord auxquels sont parvenus les parties au terme de plus de deux années de discussions.

Il y a de bonnes chances pour que la *déclaration signée* par la France et le Luxembourg apparaisse un jour comme l'acte marquant un tournant décisif dans l'histoire de l'audiovisuel en Europe. Pour la première fois depuis l'avènement de la télévision, deux Etats décident de s'associer pour *mettre sur pied* et *exploiter* un média en commun. Reconnaissance éclatante de la dimension internationale nécessaire désormais aux développements audiovisuels nationaux, ce texte manifeste aussi — et peut-être surtout — la volonté de conserver la maîtrise de cet effort. La route sera cependant encore longue avant que l'on parvienne à construire l'infrastructure et faire tourner les rouages d'un nouveau « modèle » de télévision sans frontières.

Qualifié par Paris de *« cadre politique général »*, ce texte énonce explicitement ou implicitement plusieurs principes. En premier lieu, le grand-duché du Luxembourg jouirait comme prévu de deux des quatre canaux dont devrait être doté le satellite TDF 1. Cette mise à disposition serait concrétisée au travers d'un contrat de concession qui devrait être négocié avec la future entité juridique à laquelle on envisage, du côté français, de confier la propriété et la gestion du système de satellites (TDF 1 et TDF 2). Il s'agira d'une « concession double » prévoyant l'exploitation d'une chaîne de langue allemande et d'une autre en langue française. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) exploitera chacun de ces canaux en collaboration avec un *partenaire minoritaire pendant* quinze ans au moins. Ces deux programmes devraient bénéficier de l'exclusivité de la publicité.

La déclaration comporte, en outre, une clause mettant un terme à l'une des principales discordances apparues entre les gouvernements lors des négociations : le Luxembourg s'engagerait à ne pas diffuser pendant cinq ans par le moyen d'un autre satellite des programmes, financés par la publicité, susceptibles de concurrencer ceux de la CLT, qu'ils soient réalisés en langue française (ce qui était déjà acquis) ou en langue allemande (ce qui ne l'était pas). Cette disposition empêchera, en principe, le Luxembourg de diffuser des émissions « en clair » (par exemple avec son projet de satellite GDL, actuellement mis en veilleuse), mais non celles qui seraient codées.

Enfin, les deux gouvernements devront *préciser les contours des* règles que la CLT sera censée observer dans le cadre du programme français, ainsi que les principes tarifaires dont devront s'inspirer les contractants. Ces deux points sont évidemment les plus délicats. *L'équilibre économique et financier* du système TDF 1 et TDF 2, l'impact commercial de ses émissions sur le public français, dépendent en effet de ce que la CLT pourra diffuser — surtout en matière de films — comme de la façon dont les messages publicitaires seront portés à l'écran et de la hauteur de la contribution financière de la compagnie à l'amortissement des *installations en orbite et au sol.*

Le financement de TDF 2

Le principe d'un quota de production européen et de certaines limitations horaires pour les films devrait être affirmé ainsi que le respect des règles françaises en matière de programmation publicitaire. Charge à la CLT et à la société française de gestion de satellites d'en négocier ultérieurement les modalités exactes lors de l'établissement du contrat de concession et du cahier des charges.

A quel prix la CLT et ses partenaires loueront-ils les deux canaux ?. La CLT a récusé la somme de 92 millions de francs par an et par canal demandée par la France. Paris et Luxembourg se sont donc mis d'accord sur une autre modalité : la CLT et ses partenaires acquitteront une somme forfaitaire « plancher » et renonceront, au bénéfice du concédant, à une part des profits tirés de l'exploitation. Ce principe revient, en fait, à reporter sur la France une partie du risque commercial en *allégeant la mise de* départ de la CLT.

Pour la France, l'impératif à présent le plus pressant est de constituer la société de gestion des satellites. D'une part, afin de négocier avec la CLT, mais surtout afin *d'assurer le financement* de TDF 2. Outre Télédiffusion de France (TDF) et le Centre national d'études spatiales (CNES), le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication voudrait y faire entrer des investisseurs privés, à hauteur de 60 % du capital. Une participation nécessaire, tant en raison de l'esprit que l'on souhaite donner au projet — celui d'une *entreprise mixte* — qu'en raison des réserves de la direction générale des télécommunications (DGT), qui a refusé d'y contribuer pécuniairement, ou du ministère des finances, qui ne veut plus répandre la manne du budget.

A combien se monte la mise ? La rue de Rivoli a estimé le coût global des installations (recherches et développement, frais financiers, investissements et frais de fonctionnement) à 600 millions de francs par an. Si l'Etat considère qu'il peut abandonner à la future société de gestion son investissement initial, cette somme se ramènerait à quelque 480 millions. Combien peut-on *attendre de la CLT lors des premiers* exercices ? Au plus entre 100 millions et 150 millions par an, estime-t-on. Resterait donc un peu plus de 300 millions à trouver pour asseoir le projet. C'est à la fois beaucoup et peu si l'on ramène ce montant aux quelques 11 milliards du budget du service public de l'audiovisuel.

La question des antennes

Le principal enjeu économique est ailleurs : dans le pari technologique et *commercial des satellites* lourds et des antennes de réception. Pari que la France n'a pas encore confirmé. Y aura-t-il un TDF 2 et de quoi sera-t-il fait ? En proie au doute — après le rapport Théry en faveur d'un moratoire pour la mise au point de satellites de moyenne puissance et après l'annonce du projet concurrent GDL allant précisément dans ce sens, — le gouvernement suscita plusieurs travaux d'experts dans le courant de l'été. Ceux-ci ont rendu récemment leurs conclusions. Sauf coup de théâtre, les choix du gouvernement français devraient s'y conformer.

Un premier rapport émanant d'un groupe de travail franco-allemand se prononce avec netteté en faveur de la poursuite du programme TDF 1-TV/SAT, au travers d'un renforcement de la coopération entre les deux pays. C'est seulement après l'acquisition d'une expérience *industrielle et commerciale* avec ce système complet de satellites lourds qu'une voie doit être recherchée pour des satellites de seconde génération avec, éventuellement, la participation d'autres pays. Toutefois, le rapport commun recommande, avec prudence il est vrai, un engagement dans les satellites d'une puissance intermédiaire pour les années 90.

L'un des deux rapports de la direction des industries électroniques et informatiques du ministère de l'industrie affirme de son côté avec encore plus de détermination, sa préférence pour la construction d'un satellite TDF 2 conforme à TDF 1, en arguant que c'est le moyen *le plus rapide* de se doter d'un second engin de secours permettant de commencer rapidement un service commercial avec un maximum de garanties. Les difficultés rencontrées récemment par Thomson dans la mise au point des *tubes de TDF 1, et par un industriel* allemand dans le système d'alimentation (*le Monde* du 16 octobre) n'ont pas, semble-t-il, entamé la résolution des milieux gouvernementaux à cet égard. Le rapport concernant les antennes recommande, lui, d'inciter les industriels à concevoir et à vendre des équipements plus performants que nécessaire, afin qu'ils soient encore adaptés lors de l'arrivée de la *seconde génération* de satellites, qui pourrait s'imposer à l'horizon 90. Le prix d'une installation individuelle en serait sensiblement alourdi, selon la consultation réalisée auprès des constructeurs à cette occasion : entre 5 750 francs et 8 000 francs au minimum, selon la sensibilité de l'antenne. Un coût qui, au reste, pourrait s'amortir pour plus de la moitié des téléspectateurs *avec la mise en place d'installations* collectives.

Cette question est déterminante pour la réussite du projet, non seulement parce qu'elle met en cause un marché évalué par les industriels à 20 milliards de francs sur dix ans, *mais aussi parce que* l'on a de bonnes raisons de penser que les Japonais ont trois ans d'avance et seraient capables de capter ce marché.

ERIC ROHDE.

EUROPE 1 SUR LA FM A PARIS

La Fédération nationale de la mutualité française, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et la *société* Ten associés (que dirige M. Claude Neuschwander) ont constitué une société pour relancer en commun une station sur la bande FM parisienne. Elle prendra le nom de 89 FM et utilisera la fréquence de 89 Mhz attribuée précédemment à Canal 89, qui disparaît.

Cette nouvelle société, qui a obtenu l'autorisation de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a passé un accord avec Europe 1. La radio « périphérique » a annoncé qu'elle coproduira sur 89 FM un certain nombre d'émissions. Celles-ci doivent commencer *lundi* 29 octobre.

Le Monde, sollicité lui aussi par les partenaires de 89 FM, interviendra sur cette antenne dans quelques semaines.

[Un décret d'application de la loi du 1er août 1984, actuellement devant le Conseil d'Etat, prévoit que les bulletins d'information doivent faire partie du programme propre de la station, et non des 20 % qui peuvent être fabriqués par d'autres.]

« LE MONDE » GAGNE LE PROCÈS INTENTÉ PAR RADIO-SOLIDARITÉ

La station privée parisienne Radio-Solidarité (« la Voix de l'opposition ») avait intenté un procès en diffamation à notre journal pour un article de notre collaboratrice Annick Cojean. Celle-ci évoquait notamment, dans notre édition datée 19-20 février, l'intransigeance de cette radio locale dans son conflit avec « la Voix du lézard » pour l'occupation d'une fréquence et la puissance d'émission, supérieure à la normale, que Radio-Solidarité avait utilisée.

Sur ces deux points, comme sur d'autres invoqués par la partie civile, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a débouté Radio-Solidarité, estimant que la diffamation n'était pas établie.

Vendredi 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec Mireille Darc, Gérard Klein, Bonnie Tyler, Vivien Savage, Michel Sardou...

21 h 50 Téléfilm : Le scénario défendu.
De Michel Mitrani, avec J. Rochefort, J.-F. Balmer, P. Le Person, M. Bouquet, B. Fresson...
Le scénario défendu *raconte les pérégrinations d'un responsable de la télévision dans les années 70. Les « grenouillages » du monde de l'audiovisuel plus vrais que nature.*

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

23 h 45 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. Philippe Monnier, avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereaux, Jean-Jacques Moreau.
On est en 1930. La crise économique rend la vie des paysans chaque jour plus difficile. Mais la vie a changé à Saint-Libéral. L'électricité a été installée. La micheline a remplacé le train. Chez les Vialhe, les dissensions familiales s'atténuent. Jean-Édouard, devenu trop âgé pour tenir seul son exploitation agricole, demande à son fils Pierre-Édouard et à sa femme Mathilde, qu'il avait refusé d'avoir pour bru, de revenir à la ferme et d'en être désormais les maîtres.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Paris, Texas », sont invités : Nicole Bernheim (les Années Reagan), *Philippe Herzog* (l'Économie nouvelle à bras le corps), *Alexandre Minkowski* (l'Impertinent), *Guy Sorman* (la Solution libérale), *Georges Suffert* (les Nouveaux Cow-Boys).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Rebecca.
(Cycle D.-O. Selznick.)
Film américain d'A. Hitchcock (1940), avec L. Olivier, J. Fontaine, G. Sanders, J. Anderson, N. Bruce, R. Denny (v.o. sous-titrée. N.).
Un aristocrate anglais, veuf, épouse une jeune fille de condition modeste. Dans le château où elle vit avec lui, pèse, entretenu par une gouvernante, l'obsédant souvenir de Rebecca, la première épouse. Le premier film hollywoodien de Hitchcock, adaptation d'un roman de Daphné du Maurier, est, dans une atmosphère typiquement britannique, un modèle d'angoisse psychologique et de direction d'acteurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Les femmes de La Ciotat.
Magazine d'information d'André Campana.
Cinq portraits de ce qu'on appelle des techniciennes de surface, terme administratif qui désigne une femme de ménage : Nathalie, Mireille, Mona, Nadia, Marie, se lèvent à 3 heures et font le ménage aux chantiers navals de La Ciotat. L'une d'entre elles a perdu son fiancé dans un accident de voiture, une autre a été abandonnée avec ses trois enfants. Des témoignages.

21 h 30 Journal.

21 h 55 Dramatique : Le procès des dames de Bordeaux.
De J.-J. Sirkis, avec M. Rayer, E. Margoni, Y. Brainville, B. Rousselet...
L'Histoire à travers l'histoire de la peinture. 1884, cette année-là le gouvernement de la Troisième République faisait voter les lois Naquet sur le divorce en France. Trois années plus tard, Paul-Émile Salzado faisait entrer le divorce en peinture.

22 h 50 Vidéo à la chaîne.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate nº 13 en ut majeur, *de Mozart, par R. Oleg, violon, et P. Dumay, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, L'amour en noir et blanc ; 17 h 40, Thalassa ; 18 h, La cuisine des Mousquetaires ; *18 h 30*, Présence du théâtre ; *18 h 55, Dessin* animé : l'Inspecteur Gadget ; 19 h, Les Tritons ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : le retour du libéralisme, avec Y. Cannac, J.-F. Revel, P. Rosanvallon et A. Lipietz.

21 h 50 Musique : Black and blue — *enseigner le jazz* aujourd'hui ; vers 22 h 15, Libre parcours jazz.

22 h 30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises à Paris 1984.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Ouverture Die Braut von Messina*, de Schumann ; *Concerto pour piano et orchestre*, de J. Brahms ; *Symphonie nº 2*, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. C. Eschenbach, sol. K. Zimerman, piano.

22 h 24 Les soirées de France-Musique : œuvres de J. Brahms, R. Strauss, Schumann, Szymanowski, Wagner, Arlen/Gershwin, Kosma/Renoir, Weill ; à 1 h, Musique traditionnelle d'Afghanistan.

Les programmes du samedi 27 et du dimanche 28 octobre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *M. Lignel quitte le groupe Expansion.* — M. Jean-Charles Lignel, PDG du *Progrès* (Lyon) et vice-président du groupe Expansion, a cédé les parts qu'il détenait dans ce dernier à travers une société, soit 40 % du capital, à la Banque privée de gestion financière (BPGF), que dirige M. Gilles Brac de la Perrière. La répartition du capital du groupe Expansion est maintenant la suivante :

M. Jean-Louis Servan-Schreiber 52 % ; BPGF 40 % ; M. Jean Boissonnat 5 % ; M. Hubert Zieseniss 3 %. Cette transaction intervient au moment où M. Lignel traverse une période de difficulés financières avec son groupe du Progrès.

TOURISME

LES SKIEURS DE FOND PAIERONT UNE VIGNETTE DE 60 F

Les skieurs de fond français devront acheter à partir du mois de janvier 1985 une *vignette de 60 F (30 F pour les* enfants). Cette mesure, qui concerne un million de skieurs, environ découle de la loi « Montagne » en discussion au Sénat.

M. Jean Faure, sénateur (UDF-CDS) *et maire* d'Autrans (Isère), a annoncé, le 24 octobre, que les associations des quatre départements des Alpes du Nord et des trois départements du Jura s'étaient mises d'accord à ce sujet et que les négociations se poursuivaient avec les stations d'Auvergne pour parvenir à une carte valable sur toutes les pistes de ski de fond de France.

L'introduction de cette taxe a été rendue nécessaire par le développement du ski nordique qui, tout comme le ski alpin, nécessite l'entretien de ses pistes. En revanche, l'absence *de remontées mécaniques* empêchait jusqu'à présent la perception de recettes correspondant à ces dépenses d'entretien.

Les skieurs sont partagés à l'égard de la nouvelle vignette. *Ceux qui fréquentent régulièrement* les foyers et les centres de ski de fond trouvent normal de contribuer au damage et au fléchage des pistes. Ceux qu'attire l'absence de contraintes techniques du ski nordique rechignent à passer devant un guichet avant de prendre la trace.

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 27 octobre

PARIS

Nouveau-Drouot, 14 h 30 : fourrures.

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : jouets anciens, chemins de fer ; **Pontoise**, 9 heures : véhicules utilitaires ; 14 h 30 : tableaux, bijoux, argenterie, meubles.

Dimanche 28 octobre

Dreux, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art, argenterie ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : timbres, tableaux modernes, objets d'art, meubles ; **Meaux**, 14 heures : vins et alcools ; **Provins**, 14 heures : timbres ; **Versailles, chevau-légers**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux.

Samedi 27 octobre

PLUS LOIN

Avignon, 14 heures : tapis d'Orient ; **Gien**, 14 heures : cartes postales ; **Marseille**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, argenterie, tableaux, meubles ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : livres, timbres, affiches ; **Rodez**, 14 h 30 : tableaux, sculptures, meubles ; **Saumur**, 14 h 30 : argenterie, bibelots, dessins, tableaux, meubles ; **Vervins** (Aisne) : meubles, tableaux.

Dimanche 28 octobre

Auxerre, 14 h 30 : archéologie, arts populaires ; **Avignon**, 14 heures : meubles et objets d'art d'Extrême-Orient, bijoux, argenterie ; **Bressuire**, 14 h 15 : meubles, objets d'art ; **Carcassonne**, 14 h 30 : gravures, tableaux, meubles, bijoux, objets d'art ; **Deauville**, 10 heures : objets d'art ; 14 heures : tableaux modernes, argenterie, bijoux, meubles ; **Montargis**, 14 heures : meubles ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : timbres, monnaie, cartes postales ; **Reims**, 14 heures : objets d'art, sculpture, tableaux, bijoux, argenterie, meubles ; **Roubaix**, 14 heures : céramique, bijoux, argenterie, tableaux, meubles ; **Rouen**, 14 heures : tableaux, bijoux, objets d'art, meubles ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : faïence, violons, argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **Vervins**, 14 h 30 : arts d'Asie, tapis d'Orient.

FOIRES ET SALONS

Arles ; Chartres ; Guingamp ; Marseille ; Melun ; Parly II ; Samois-sur-Seine (77), seulement dimanche.

RÉTROMANIE

Un oscar pour un bureau de Napoléon

C'est un bureau en acajou offert par la ville de Vienne à Napoléon en 1806 qui a remporté l'oscar du Salon des antiquaires de Marseille. Cette distincion, qui récompense un meuble particulièrement rare et original, a été remise par Jean-Jacques Debout à un jeune antiquaire de Chambéry, Jean-Pierre Pascal. Une mention spéciale a été décernée à Ewa et Yves Develon pour l'ensemble des œuvres d'art africain mises en valeur sur leur stand.

Les journalistes du jury présidé par Mme Edmonde Charles-Roux ont particulièrement apprécié l'effort de sélection des meubles et objets accomplie par les cent cinquante exposants. De ces ensembles homogènes mais d'une grande diversité d'un stand à l'autre se dégagent souvent des pièces maîtresses d'une qualité exceptionnelle.

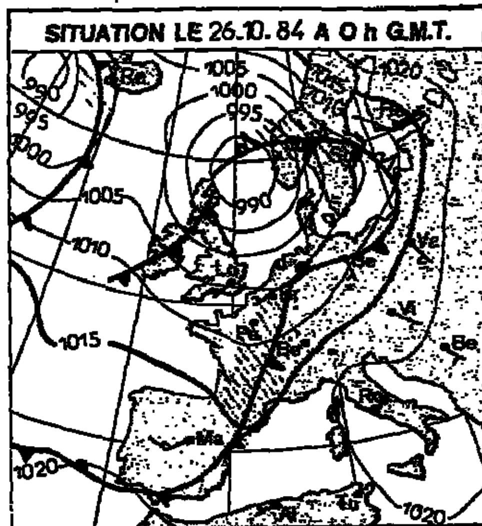
Table espagnole du seizième siècle soutenue par des arceaux de fer forgé (Michel d'Istria) ; armoire toscane à incrustations d'ivoire et dressoir Renaissance à colonnes (l'Antiquaire du Paradou) ; tapisseries des Flandres du seizième siècle (Jacqueline Boccara) ; commode provençale sculptée et console en fer forgé, dix-huitième siècle (J.-J. Bacciochi) ; buffet à deux corps lyonnais (Scuoppo Musso) ; meuble alsacien avec perspective en marqueterie (Lise Graf) ; armoire dix-septième siècle à incrustations d'étain (Bacciochi) ; meubles des meilleurs représentants du Bauhaus et de l'époque Art déco (Georges Morel) ; statue en bronze d'Ida Chagall, par Chana Orloff (Philippe Cézanne) ; fontaine en pierre sculptée du dix-huitième siècle (Michel Rozand) ; vase sacré hindou du seizième siècle (André Pandiris) ; lion en brocatelle, sans doute venu d'Italie au seizième siècle (Bernard Rousset) ; kiosque à musique birman du dix-huitième siècle (Nicole Delorme) ; monumentale balançoire de Krishna en teck doré à l'or fin du dix-huitième siècle (Bernard Gomez).

Il faudrait citer d'innombrables trouvailles parmi les objets : faïences de Moustiers, instruments scientifiques, objets d'art populaire et bijoux anciens, sans parler de la somptueuse prestation de la haute joaillerie française, et sans oublier le merveilleux décor composé par Ernest.

Autre surprise agréable : la modestie relative des prix, loin des sommets atteints récemment à la Biennale des antiquaires parisiens. Les belles armoires régionales sculptées se négocient de 30000 à 70000 F, mais on en trouve de plus simples à partir de 12000 F au hasard des stands de la section Antiquités-brocante. Les buffets à glissants et les panetières à barreaux fuselés se maintiennent à 40 000 F. Mais la brave commode Louis-Philippe plaquée d'acajou est encore accessible à 4000 F à Marseille, soit 30 % de moins qu'à Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.10.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.10.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 octobre à 0 heure et le samedi 27 octobre à 24 heures.

La perturbation ayant traversé le pays sera suivie d'une hausse du champ de pression par le sud-ouest.

Samedi matin, le temps gris prédominera avec de nombreux brouillards, particulièrement de l'Aquitaine au Nord-Est. En outre, sur les régions du Nord-Ouest, le ciel sera couvert de nuages bas. Sur le Sud-Est, les nuages résiduels laisseront rapidement la place au beau temps.

Ailleurs, le soleil n'apparaîtra au cours de la journée qu'à la faveur de la dissipation, parfois lente, des brouillards et nuages bas.

Le vent, faible en général, soufflera modérément ou assez fort de secteur nord sur les régions du sud-est.

Les températures, voisines le matin de 5 degrés à 7 degrés dans l'intérieur, 9 degrés à 12 degrés près des côtes, atteindront l'après-midi 11 degrés à 20 degrés du Nord au Sud.

Évolution prévue pour le dimanche 28 octobre.

Les conditions anticycloniques prédomineront.

Dimanche matin, les bancs de brouillard risquent d'être nombreux en particulier de l'Aquitaine aux régions du Centre, mais ils se dissiperont au cours de la matinée, et les périodes ensoleillées seront belles.

En revanche, les nuages risquent d'être abondants de la Bretagne au Nord, où les éclaircies seront timides.

Sur les régions du Sud-Est, le beau temps prédominera, mais le vent d'est risque de souffler assez fort.

Les températures, toujours fraîches le matin, atteindront 13 degrés à 21 degrés du Nord au Sud l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 26 octobre à 7 heures, de 1012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 octobre; le second, le minimum de la nuit du 25 octobre au 26 octobre) : Ajaccio, 21 et 8 degrés; Biarritz, (n.c.) et 12; Bordeaux, 16 et 11; Bourges, 16 et 10; Brest, 13 (max.); Caen, (n.c.) et 7; Cherbourg, 13 et 8; Clermont-Ferrand, (n.c.); Dijon, 18 et 13; Grenoble-St-M.-H., 24 et 13; Grenoble-St-Geoirs, (n.c.) et 11; Lille, 15 et 8; Lyon, 19 et 12; Marseille-Marignane, (n.c.) et 17; Nancy, 16 et 12; Nantes, (n.c.) et 9; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13; Paris-Montsouris, (n.c.) et 10; Paris-Orly, (n.c.); Pau, (n.c.); Perpignan, 18 et 14; Rennes, (n.c.) et 8; Strasbourg, 17 et 13; Tours, 15 et 9; Toulouse, (n.c.) et 12; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12; Amsterdam, 16 et 9; Athènes, 24 et 12; Berlin, 15 et 12; Bonn, 18 et 10; Bruxelles, 16 et 10; Le Caire, 27 et 16; îles Canaries, 25 et 20; Copenhague, 12 et 11; Dakar, 33 et 25; Djerba, 25 (max.); Genève, 20 et 11; Istanbul, 21 et 13; Jérusalem, 20 et 10; Lisbonne, 20 et 14; Londres, 15 et 5; Luxembourg, 15 et 9; Madrid, 18 et 10; Montréal, 14 et 4; Moscou, 12 et 1; Nairobi, 23 (max.); New-York, 20 et 12; Palma-de-Majorque, 23 et 10; Rio-de-Janeiro, 25 (max.); Rome, 21 et 11; Stockholm, 9 et 8; Tozeur, 26 (max.); Tunis, 24 (max.).

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 28 OCTOBRE

« L'hôtel Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle, Mme Duhesme (Caisse nationale des monuments historiques).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Approche de l'art).

« Salons du ministère de finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« L'église russe », 12, rue Daru (Arcus).

« Salons du Conseil d'État », 15 heures, grilles du Conseil d'État (M. Boulo).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

CONSOMMATION

LES CONTRATS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ SERAIENT CONTRAIRES AU TRAITÉ DE ROME

Les « contrats pour l'amélioration de la qualité », qui se traduisent par un label bleu et rouge « *Approuvé* » (*le Monde* du 10 octobre), seraient contraires au traité de Rome dans la mesure où les contrats conclus ne portent que sur des produits ou services français. Le gouvernement français, en incitant les consommateurs à acheter des produits français au détriment des produits importés, n'aurait dont pas respecté les règles communautaires.

M. Karl Heinz Narjes, commissaire des Communautés, a soulevé ce problème dans une lettre adressée à M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, le 2 octobre dernier, soulignant que dans les contrats en question « *l'objectif d'amélioration de la qualité des produits est, sinon absent, au moins secondaire par rapport à l'objectif de reconquête du marché* ».

Cette réaction de la CEE a été provoquée par le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), qui a saisi la Commission, et est révélée dans un communiqué par l'Union fédérale des consommateurs (UFC), éditrice de la revue *Que choisir ?*, membre du BEUC.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, *M. Brumfeld* : « *La Thaïlande* » ; 16 h 30, « Le bouddhisme » ; *18 h 30, « Singapour »*.

15 h 30, 13-15, rue de la Bûcherie, le prince Paul Mourousy : « *Un drame secret en 1900* ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 octobre :

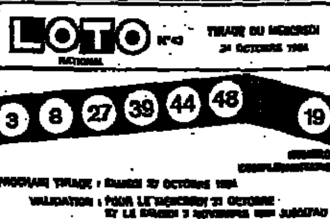
UNE LOI

● Relative au service public des télécommunications.

DES DÉCRETS

● Relatif au service public des bases et banques de données juridiques.

● Modifiant le décret du 21 juin 1984 concernant l'octroi de primes aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la production laitière.



6 bons numéros	[illegible]	765 470,00 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	60 305,00 F
5 bons numéros	[illegible]	7 885,00 F
4 bons numéros	[illegible]	140,00 F
3 bons numéros	[illegible]	10,00 F



LE CARNET DU Monde

Naissances

— *Chantal REMY*
et Didier MARMION
ont la joie d'annoncer la naissance de

Cassia,

le 16 octobre 1984.
1, rue Léopold-Robert,
75014 Paris.
20, rue Victor-Bart,
78000 Versailles.

Décès

— Mme Albert Bivas,
M. et Mme Robert Bivas,
Pierre et Philippe,
Les familles Bivas, Hasson, Farago, Erréra, Covo et Asséo,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BIVAS,

survenu *le 23 octobre 1984.*
Les funérailles auront lieu le mardi 30 octobre, dans la plus stricte intimité.

10, avenue Sainte-Marie,
94160 Saint-Mandé.

— *Mme Bernadette Buch*
nous prie d'annoncer la mort de

Paul BUCH.

Discrètement, il est mort comme il a vécu. Il avait pourtant, durant la première guerre mondiale, sauvé toute sa compagnie : lors de la seconde, de 1940 à 1944, il secourut nombre de compatriotes dans le quartier des rues *Lecourbe et de* la Croix-Nivert, *et* il apporta pendant trois mois de la nourriture à deux aviateurs anglais. Grand blessé de guerre, Paul Buch avait refusé toute décoration.
A tous ceux qui l'ont connu et aimé, ne priez pas pour lui, mais invoquez-le : il peut encore vous aider.

— Mme Marcel Brion,
Patrick et Catherine Brion
et leurs enfants,
Agnès Brion,

ont la douleur de faire part de la mort de

Marcel BRION,
de l'Académie française,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre
du Mérite de la République italienne,
commandeur de l'ordre allemand
pour le Mérite,

pieusement décédé à son domicile parisien, le *23 octobre 1984, dans sa quatre-*vingt-neuvième année.

Les obsèques ont lieu le vendredi 26 octobre, à Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, à 14 heures, suivies de l'inhumation au vieux cimetière de Meudon.

(*Le Monde* des 25 et 26 octobre.)

— Mme veuve Paul Garreau,
sa sœur,

nous prie d'annoncer le décès de

Mme Renée FARMER,

veuve de

M. le professeur J. FARMER,

survenu le 22 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 31 octobre, à 15 heures.

28, rue Pierre-Chaulin,
78150 Le Chesnay.

— Mme Joseph Van der Meulen,
son *épouse,*
M. et Mme Alexander Schaub-Van der Meulen,
M. et Mme Yves Francès-Van der Meulen,
ses enfants,
Anne-Catherine, Isabelle et Olivier Schaub,
Fabian et Nicolas Francès,
ses petits-enfants,
Mlle Valentine Van der Meulen,
M. et Mme Paul Van der Meulen-Santy,
Le docteur et Mme Gilbert Van der Meulen-Van Roy,
M. et Mme Albert de Mol-Hanson,
sa sœur et belles-sœurs,
frères et beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Van der Meulen, de Mol, Cools et Mertens,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle en la personne de

**Messire baron
Jozef Vital Marie
VAN der MEULEN,**

époux de Mme Lucienne de Mol,

ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire honoraire,
représentant permanent de la Belgique
auprès des Communautés européennes,
inspecteur des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,
titulaire
de nombreuses autres décorations
belges et étrangères,

né à Melsele le 1er mars 1914 et pieusement décédé à Berchem, le 24 octobre 1984, réconforté par les sacrements de notre mère la Sainte Eglise.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation au cimetière de Berchem, sera célébré en toute simplicité en l'église paroissiale de Berchem Sainte-Agathe, le samedi 27 octobre, à 11 heures.

Réunion à l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Avenue R.-Comhaire 89,
1080 Bruxelles.

— Les membres du conseil d'administration de la FOL au Maroc (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente)
ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine VIEILLY,
née Gras,

leur présidente,
professeur honoraire,
chevalier du Mérite de l'ordre national,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Montreuil-Bonin, le 23 octobre 1984.

Remerciements

— Mme André Pelabon,
profondément émue et touchée par les témoignages de sympathie exprimés lors du décès de

M. André PELABON,

adresse ses vifs remerciements et sa gratitude à tous ceux qui se sont associés à sa peine.

— Très touchée par les nombreuses *marques de sympathie qui lui ont été* témoignées lors du décès de

Georges PININGRE,

sa famille adresse ses vifs remerciements à tous ceux qui partagent avec elle sa grande peine.

Anniversaires

— Il y a onze ans, le 26 octobre 1973, mourait

Albert HALFEN,
résistant FTP,
militant communiste.

Son combat est toujours vivant.
Ses fils :
Claude Halfen,
733 205 Fresnes.
Nicolas Halfen,
130 575 E Fleury.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Firmin BRUNET,
inspecteur central honoraire des PTT,

une *messe* sera célébrée le dimanche 28 octobre 1984, à 9 heures, à Escles-Saint-Pierre (Oise).

— *Pour le premier anniversaire du* rappel à Dieu de

Stanley CAMPBELL,

une messe sera célébrée par Mgr Perrot, le mercredi 7 novembre 1984, à 19 heures, dans la crypte Saint-François-d'Assise de l'église Saint-Sulpice (entrée sous la tour de la rue Saint-Sulpice).

Communications diverses

— Jean-Michel Beaujon, émule du Père Robert Simon, dit « l'abbé volant », effectuera, dimanche 28 octobre, à 15 heures, un plongeon de « haut vol » dans la Seine à partir de la passerelle Debilly, à Paris-16e, au profit de l'enfance inadaptée. Les dons sont reçus à la BNP, 37, avenue Victor-Hugo, 13260 Cassis, no de compte : 00739962.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-X (Nanterre), *lundi 29 octobre, à 17 heures, salle* des Actes, M. Abdoul Berthe : « Le régime juridique des actes d'application du code des investissements au Mali ».
— Institut d'études politiques de Paris, mardi 30 octobre, à 9 heures, salle 106, M. Patrick Moreau : « Le Parti national-démocrate d'Allemagne dans la vie politique de la RFA : étude organisationnelle, sociologique et électorale d'une formation de l'« opposition nationale » 1964-1976 ».
— Université Bordeaux-II, lundi 5 novembre, à 14 h 30, salle des Thèses, M. Léon Loue : « Pédagogies de l'appropriation et exercice du mandat de délégué syndical ».
— Université Paris-II, samedi 10 novembre, à 15 heures, salle des Fêtes, M. Robert Jacob : « Les structures patrimoniales de la conjugalité au Moyen Age dans la France du Nord ».

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Métro MAUBERT
Bon imm. chff. cent. individuel, grand séjour, 1 petite chambre, *entrée, cuisine, salle de bains,* w.-c. 46, BD SAINT-GERMAIN. Samedi, dimanche 14 h à 17 h.

Métro LUXEMBOURG
Pierre de taille, balcon, sur rue 4 p. + bur., entrée, cuis., bains, w.-c., soleil, chf. cent. ind., 35, rue GAY-LUSSAC, samedi, dim. de 14 h à 17 h.

9e arrdt

Près TRUDAINE studio confort 5e étage, asc., grandes baies. Prix 180 000 F. 285-00-59.

10e arrdt

URGENT, PART. vds rue de Marseille (calme), 4e ét. 98 m² 6 p. : entrée, cuisine, s. de bs, w.-c., débarras, 2 caves, gren., balcon (b. vue) 9 portes-fenêtres. Prix : 800 000 F. Téléphone : 202-38-58.

14e arrdt

Métro PORTE-D'ORLÉANS
Bon imm. p. de t. s/rue
1) 3 pièces, entrée, cuisine, bains, w.-c., à rénover.
2) Studio, entrée, cuisine, douche, w.-c., à rénover.
10, rue POIRIER-DE-NARCAY (angle 132, av. Gl-Leclerc). Sam., dim., lun. 14/17 h.

**PARC MONTSOURIS
2 P., MAISON 3 P.**
S/place samedi 14 h à 17 h
2, rue d'Arcueil, Paris-14e.

15e arrdt

Métro VAUGIRARD
IMM. PIERRE DE TAILLE living double, 2 chambres, entrée, dressing, cuisine, salle de bains, w.-c., agréablement aménagé, chff. cent. individuel, 311, rue Vaugirard, samedi, dimanche, lundi de 14 h à 17 h.

16e arrdt

TROCADÉRO CHARMANT 4 p., 2 ch., calme, parfait, soleil. Prix : 1 100 000 F. SAINT-PIERRE 563-11-88.

19e arrdt

19e PLACE DES FÊTES Studio 27 m² tt cft, cuis. éq., *bains, entrée, cave, 4e ét. sur* rue, vue dégagée, 220 000 F. 206-61-97 de 9 h à 13 h et après 18 h 30.

BUTTES CHAUMONT
immeuble ancien
3 PIÈCES 70 m²
+ TERRASSE PRIVÉE
État neuf, confort.
A saisir — 450 000 F
A.S.C. — 208-08-14.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES RÉSIDENTIEL
IMMEUBLE RÉCENT
110 m² + 25 m² BALCON
+ box 950 000, av. 200 000. Ce jour et demain 15 h/19 h, 25, rue Dr-Roux ou 504-61-63.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. immédiate RER et bois
TRÈS BEAU SÉJOUR, 50 m²
2 CHBRES, étage élevé
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
Tél. 873-50-22/47/71.

Province

VENDÉE, LES SABLES-D'OLONNE, face à *la* mer, luxueux appt 6p., 160 m², gd cft, 3 orientations, calme, garage. Rouille-Chauveau, notaires 85210 SAINTE-HERMINE. Téléph. : 16 (51) 30-04-22.

Etranger

Les Pacots/Châtel-Saint-Denis (Fribourg-Suisse), à vendre appartements 1, 2, 3 et 4 pièces, dès 94.870 F, et parcelles, vue sur le lac Léman. *Possibilité de vente aux étrangers.* Faire offre sous chiffre 17-500'236 à Publicitas SA CH-1700 Fribourg (Suisse).

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h/24 h des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue Montevideo, PARIS-16e.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, Paris-11e. Mo St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche à louer 2 pièces dans l'Essonne de préférence EVRY, prox. transports et commerces. Ecrire Legrigeois, 3, rue des Bleuets, 91170 Viry-Châtillon ou tél. (16-6) 996-06-17.

Pour dirigeants et employés *européens mutés* IMPORTANTE BANQUE rech. appts 2 à 8 PIÈCES. Loyer élevé accepté ou villas, 504-01-34.

COLLABORATEUR JOURNAL cherche logement *2/3 p.*, loyer maxi 3 000 F/mois charges locatives incluses dans Paris-19e ou 20e arrdt. Tél. : 797-73-08 après 20 heures.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. : 869-89-66 / 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
TÉL. : 707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard,
PARIS-5e, métro CENSIER.

locations meublées demandes

Paris

Urgent dame sérieuse cherche chambre meublée (préf. Paris). Ecr. s/no 6 688 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
Importante société recherche pour stagiaires étrangers
LOCATION 1 AN
à partir du 1er novembre 84
APPARTEMENT MEUBLÉ ÉQUIPÉ
3/4 chambres. Proximité porte d'Orléans. Faire offre 758-13-13 poste 44-38.

propriétés

Nemours 80 km direct aut. sud
VEND CAUSE DÉCÈS
splendide propriété, construction récente s/parc 9 ha clos. *Séjour 100 m², salon, cuisine,* 6 chambres, bains, w.-c., piscine. Prix à débattre LONG CRÉDIT. Tél. 16 (38) 92-72-32 et ap. 19 h. 16 (38) 96-22-29.

A VENDRE A LOUDÉAC
cause départ en retraite TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ *(2 500 m² terrain bien clos).* PRIX : 950.000 F. Téléph. : (16-96) 28-08-96.

immeubles

Groupe financier terrains ou immeubles libres Paris 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 16e. Intermédiaires *acceptés,* 723-01-20 M. DRAY.

terrains

Part. vend à prox. de la Ferté-sous-Jouarre terrain en 2 parcelles, l'une de 2,71 ares avec caravane et abri jardin, l'autre de 1,99 are, prix 20 000 F à débattre. Tél. : 046-24-94.

villas

VERSAILLES
215 m² utiles (125 m² habitables + 90 m² sous-sol), séjour *50 m², cuisine,* 4 *chambres,* bains, salle d'eau, chauffage central, LIBRE DE SUITE. Voir sur place les 24, 25, 26 et 27 de 14 h à 19 h, 10, impasse *Saint-Henri. Prix* 1 260 000 F.

maisons de campagne

**PARIS SUD 100 KM
FERMETTE
RESTAURÉE**
PRIX : 475 000 F
salle comm. 40 m², cheminée, poutres, 4 ch., s. de bns, w.-c., chff. cent. fuel, gar. grange. Terr. 2 200 m² clos paysagé. EXCELLENTE AFFAIRE. *CRÉDIT* TOTAL POSSIBLE. IMMO SUD 45680 DORDIVES. Tél. (16-38) 92-70-73 m. dim.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e. Conseil 47 ans d'expérience. Prix rentes indexées garanties. *Etude gratuite discrète.*

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL. Constitutions de Stés et tous services. T. 355-17-50.

VOTRE SIEGE SOCIAL
RUE SAINT-HONORÉ
CONSTITUTION DE STÉS
CONSEIL D'ENTREPRISES
**PARIS/ILE-DE-FRANCE
INITIATIVE 260-91-63.**

fonds de commerce

Locations

Cannes, voie piétonne, magasin à louer, 50 m², bijoux ou prêt-à-porter.
Tél. H.R. : (93) 63-53-85.

l'agenda du Monde

Antiquités

ACHAT meubles, bronzes linge ancien, etc. Tél. même dim. 373-38-63 - 262-80-20.

A vdre ancien gramophone début 1900 + nombreux disques. 8.000 F. Tél. 16 (8) 795-51-06.

Artisans

222-22-22
Cadre et restauration de tableaux et gravures. 15 ans de métier.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal Ducrocq, Rubelli et Lauer...

En cuir : 9 qualités et, 44 coloris différents.

Toutes possib. existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles (*sommiers à* lattes).

Par exemple : un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.650 F, un cossu 3 places *en cuir véritable à 6.920 F, en* veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP : vous venez, c'est direct.
CAP, 37, *rue de Citeaux*
75012 Paris. Tél. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007
Paris. Tél. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté
69003 Lyon
Tél. (7) 860-02-54.

Cours

Part. ch. professeur titulaire CAPES pour cours de philosophie — Tél. : 903-60-92.

Prof. agr. *angl.* donne cours part. ts niveaux, enfts, adultes. M. THOMSON 270-69-44.

Cours orthographe, grammaire, *lecture, rédaction, rattrapage* et soutien. Tél. : 387-05-05.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté, 568-11-71.

Papyrus

Papyrus d'Egypte
peint à la main, gros - 1/2 gros détail. Exposition permanente 85, r. M.-Ange 75016 — 651-61-67

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris px posée 65 F/m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-61-12.

Spécialités régionales (vins)

« MONTLOUIS »
c'est aussi
un vin blanc
d'appellation contrôlée
sec, 1/2 sec, moelleux, et méthode champenoise.
N'attendez pas les fêtes de fin d'année pour vos commandes, tarif sur demande
André CHAPEAU
viticulteur, Husseau
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Stages

APPRENEZ A CUISINER DANS UN HOTEL ***
INITIATION
ET PERFECTIONNEMENT
le week-end tt compris à partir de 900 F TTC (55) 66-28-09. Ou écrire HOTEL-RESTAURANT DE LA *TUILERIE,* FOURNEAUX, 23200 AUBUSSON.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
101, avenue La Bourdonnais Paris-7e. Tél. : 550-40-21
AFGHAN . 90 X 1 40 = 1 300 F
2 m X 3 m = 8 500 F
ISPAHAN, NAIN, CAUCASE, NÉPAL, CACHEMIRE, TURQUIE *à des prix INCROYABLES.*

Troisième âge

A 30 km de PARIS en bordure de Marne, *résidence 3e âge,* personnes valides, semi-valides. Grand confort. Téléphone 430-08-52 et 007-59-71.

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10 mn Porte-d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. *Soins assurés,* petits animaux familiaux acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63/(1) 638-34-14.

30 mn PARIS-NORD
Chambres particulières, invalides, séniles, surveillance, nursing. Téléph. : (4) 457-00-44.

Vacances

Tourisme

STATION DE SKI
reliée remontée mécanique avec le Corbier et la Toussuire, châlet Le Val d'Arvan. Studios *et appts à louer de 3 à 12 pers.* 73530 Saint-Jean d'Arves. Téléphone : (79) 59-70-94.

Montriond-le-Lac, Haute-Savoie — *station des Portes du Soleil.* Séjour hiver : ski fond et piste. Pensions et hôtels de 130 à 180 F. Appart. : du studio au 4 pièces. Dépliants sur demande — Renseignements : Syndicat d'initiative — (50) 79-12-81.

**SKI DE FOND
HAUT-JURA**
TGV A 3 HEURES DE PARIS
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe confortablement rénovée 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. limitée à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1 750 F à 2 000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR DU PERSONNEL, 47 ans, animateur de l'organisation humaine en moyenne entreprise, au tempérament pragmatique de réalisateur, d'homme de dialogue sachant motiver et aimant persuader, de gestionnaire et d'organisateur rigoureux avec totale maîtrise anglais.
RECHERCHE : poste D.P.R.H. (ou à défaut de « personnel and administration management ») *d'une entreprise sérieuse, si possible* U.S. ou nippone (section BCO/JCB 567).

CADRE FINANCIER, 40 ans, gestion, formation EHESS Paris I option économie DECS + ICG, anglais courant, *9 ans expérience dans PME* + 500 personnes (finance, compta., contrôle budgétaire) dont 3 ans d'audit interne. Bonne maîtrise du PCR et de l'outil informatique.
RECHERCHE : responsabilité opérationnelle dans toute entreprise désirant dynamiser son département financier, Paris ou étranger (section BCO/JCB 568).

DIRECTEUR HOTELLERIE classe internationale, expérience 25 ans France, étranger, trilingue anglais, allemand, gestion comptabilité et fiscalité, gestion personnel, commercialisation clientèle individuelle, de groupes, congrès, séminaires.
RECHERCHE : direction générale ou direction dans : groupe hôtelier, clinique, résidence hôtelière, etc. Paris, province, étranger (section BC/MS 569).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J.H. dégagé O.M. cherche P.E. chauffeur V.L. Tél. : 252-58-24.

J.F. 22 ans, 5 ans exp. bonne dactylo, standard, saisie, télex, cherche place stable. Tél. : 249-77-40.

emplois internationaux

LA FONDATION
LUMIÈRE, VIE, AMOUR
(fondation d'aide
aux enfants aveugles
ou qui risquent de le devenir)
recherche

UN MÉDECIN OPHTALMOLOGISTE
pour assurer le poste d'assistant du médecin-chef du service d'ophtalmologie de *l'hôpital* national de Nouakchott (MAURITANIE).

UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE
pour assurer le poste d'assistant du médecin-chef du service d'anesthésiologie de l'hôpital national de Nouakchott (MAURITANIE).
Engagement de 6 mois renouvelable.
Salaire à convenir.
Les candidats devront faire preuve d'un grand engagement personnel et d'un bon sens des responsabilités et de l'adaptation à des conditions difficiles. Expérience professionnelle de 3 ans souhaitée. Faire offre manuscrite *avec c.v. et photo à :* Fondation Lumière, Vie, Amour, CH. de Grésy 3 1012 Lausanne (Suisse).

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **INGENIEUR D'AFFAIRES** — Réf. VM 21/881 F
Lyon
Electromécanique
- **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** — Réf. VM 10/622 G

Si vous êtes intéressé par l'un des ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor
média-system

Collaborateur journal cherche jeune fille pour s'occuper d'Aurélie (9 ans) à la sortie de l'école (XIIIe arrondissement). Ecr. s/no 6 689 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PUBLIAS recrute avec contrat pour service petites annonces Dactylo, Stage 1 an emploi Formation, 18-26 ans, sans limite d'âge pour certaines candidates. Ecr. av. C.V., 121, r. Réaumur, PARIS-2e.

Etablissement privé
sous contrat d'association
recherche
SURVEILLANT
PLEIN TEMPS
Tél. : 763-46-35
jeudi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Monde

économie

LE MOUVEMENT DE GRÈVE DU 25 OCTOBRE

Faible participation

A l'heure du bilan, le mouvement de grève des fonctionnaires, le 25 octobre, paraît avoir atteint, au mieux, *le niveau de la précédente* grève du 8 mars. A 18 heures, les informations recueillies par la Direction générale de la fonction publique établissaient à 28 % le taux de participation. *Seuls les PTT, semble-t-il,* ont fait mieux qu'en mars dernier avec 39 % de grévistes, ce dont se félicitaient la fédération FO, la fédération unifiée CFDT pour qui la grève a été « *largement suivie* » par cent cinquante mille postiers en raison du nombre de bas salaires.

Ailleurs, d'autres évaluations ministérielles donnaient 37 % de grévistes aux finances et 36,5 % dans l'enseignement primaire, 31,2 % dans le secondaire, 24,7 % parmi le personnel non enseignant *dans vingt-quatre des vingt-sept* académies.

L'union fédérale FO, dans un communiqué, a souligné « *le succès de cette action* » et la CGT a affirmé que deux millions de personnes s'étaient mobilisées. Si l'on excepte les quelques coupures de courant de courte durée qui sont *intervenues à Paris (7e et 8e arrondissements)* et à Amiens, la participation à la grève de 35 % des agents EDF (selon la direction), à l'appel de la seule CGT, ne s'est pas traduite *par des perturbations pour les* usagers, tout comme à la RATP où, là encore, *seule la CGT* appelait à un arrêt de travail de deux heures minimum. En revanche, les transports en commun dans des villes de province et, surtout le trafic SNCF *ou le trafic aérien ont eu à souffrir* du mouvement de grève. Un train *sur quatre circulait sur les grandes* lignes et un train sur trois sur le réseau de banlieue; l'arrêt de travail des contrôleurs aériens a empêché le fonctionnement des aéroports de Roissy *et d'Orly, dont les pro*grammes de vols ne reprendront normalement que le 26 octobre.

De leur côté, les manifestations n'ont pas connu l'ampleur habituelle et, *surtout, ont rassemblé* des troupes bien calmes, y compris dans *leurs slogans. A Paris, où le cortège* unitaire (sauf FO) défilait de 10 heures du matin à 13 heures entre la République et le Palais-Royal, on ne comptait guère plus de *dix mille manifestants* (cent mille selon la CGT) avec à leur tête, pour seuls dirigeants nationaux, M. Henri Krasucki (CGT) et M. Guy Drilleaud (CFTC). En province, où des rassemblements ont également eu lieu, comme à Marseille, on signale *surtout le cas particulier de Nantes* où toutes les organisations syndicales, y compris FO, appelaient à un défilé. Plusieurs milliers de personnes y participèrent dont de nombreux retraités et *pré-retraités* qui exigeaient « *un rattrapage de leur pouvoir d'achat* » pour 1983 et 1984.

A Orléans, le SGEN CFDT a demandé à ses militants de verser le *montant* de leur journée de travail à l'association Quart-Monde, et, à Niort, des syndicalistes CFDT des services hospitaliers ont fait de même en faveur des intérimaires arrivant en fin de contrat.

A l'occasion de cette journée, M. Maire, secrétaire général de la CFDT, invité sur Antenne 2, a condamné le « *refus de négocier* ». M. Paul Marchelli, président de la CGC, écrit dans l'éditorial de *la Lettre confédérale* que le responsable de cette grève, « *c'est le secrétaire d'Etat à la fonction publique, grâce à son insigne maladresse* » et considère qu'elle a eu « *trois vedettes* » (M. Le Garrec, l'abbé Pierre et M. Krasucki). M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, en visite à Chambéry, s'est demandé « *si les fonctionnaires ne se sont pas trompés d'objectif* ».

Enfin, la CFTC avait organisé, le 25 octobre, une journée nationale d'action qui s'est traduite par des opérations « portes ouvertes » dans ses unions départementales et locales. Au cours d'une conférence de presse, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a déclaré que son syndicat s'inquiétait « *du vide contractuel constaté depuis fin août* » et du « *risque de cumul des mécontentements emploi et pouvoir d'achat* ».

Dans l'éducation nationale

MOBILISATION DIFFICILE

Le mot d'ordre de grève a été relativement peu suivi dans l'éducation nationale. Selon le ministère, 36,50 % des instituteurs, 31,26 % des professeurs de second degré (mais seulement un quart dans les *lycées) et près de 25 % des person*nels non-enseignants ont cessé le travail.

Si le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) fait état d'un taux comparable de grévistes, la Fédération de l'éducation *nationale* (FEN), *pour sa part*, avance un chiffre de 51 %. Eternelle polémique que la FEN explique par une différence de mode de calcul. Le ministère compte, en effet, le nombre de grévistes en fonction des postes budgétaires et la FEN par rapport au nombre d'enseignants susceptibles d'être présents ce jour-là dans l'établissement. Les responsables de la FEN reconnaissent cependant qu'ils ont des difficultés à mobiliser leurs adhérents dont la « sensibilité » est en décalage avec le mot d'ordre de l'organisation tant sur les raisons de l'action que sur les modalités, la FEN ayant en définitive appelé à une demi-journée de grève.

Au-delà du pouvoir d'achat proprement dit, c'est sur la réhabilitation des négociations salariales avec le gouvernement que les syndicats d'enseignants voulaient axer leur revendication. Leurs adhérents ont sans doute estimé que ce n'était « *pas le moment* », ainsi que l'ont expliqué des enseignants dans leurs classes, citant comme arguments la crise économique et le chômage.

« *Nous somme tout à fait capables de comprendre qu'il y a des difficultés*, répond M. Yves Ripoche, secrétaire national de la FEN, *mais à condition que l'on ait exploré toutes les possibilités d'alimenter le budget.* » « *Sans compter*, ajoute-t-il, *que la diminution du pouvoir d'achat peut être cause d'une augmentation du chômage.* »

Le pari perdu

(Suite de la première page.)

L'échec, on le trouve aussi dans le résultat immédiat de cette grève du 25 octobre *qui ne va pas faire* bouger d'un iota les pouvoirs publics. Dans les milieux officiels, il était de bon ton ces derniers jours, de souligner que les fontionnaires français étaient moins mal traités que leurs collègues néerlandais (baisse de 3 % des traitements bruts au 1er janvier 1984), allemands ou britanniques. Autant d'« *exemples* » étrangers qui ne pouvainet guère inciter M. Fabius à relâcher la discipline salariale. Au soir du 25 octobre, M. Le Garrec continuait à dire que le dossier salarial 1984 était clos.

Dans les milieux officiels, on ajoutait que les syndicats avaient fait leur travail, qu'ils s'étaient « *démarqués* » de la politique salariale de l'Etat *et qu'il s'agissait de* « *recoller les morceaux* » pour 1985. On affichait le souci de revenir pour 1985 à une pratique contractuelle. Mais sur quelles bases ? Va-t-on étendre les systèmes suggérés à EGF et à la RATP, où les pouvoirs publics ont *imposé que la mise en œuvre* des propositions salariales 1984 — comprenant des nouvelles formules de « clauses de sauvegarde » — soit subordonnée par un minimum de consensus syndical ?

Pour 1985, M. Le Garrec dispose théoriquement d'une plus grande marge de manœuvre, qui pourrait lui permettre de se montrer — avant les législatives de 1986 — moins rude qu'en 1984. Il pourra ainsi distribuer *en masse salariale une* hausse d'environ 2,6 % par le jeu de deux ou trois augmentations en niveau (dans la limite de 4,5 % par rapport au glissement des prix). Mais le secrétaire d'Etat ayant pour objectif de se retrouver pour 1986 avec un effet report encore inférieur à celui de 1985 (1,91 %), les fonctionnaires ont peu d'espoir de voir réapparaître le temps des vaches grasses.

On devrait y voir plus clair rapidement, puisque M. Le Garrec entend consulter séparément les syndicats avant les élections du 3 décembre dans l'éducation nationale — autour desquelles se cristallise la rivalité FEN-FO — et ouvrir ensuite la négociation. Face à cette prochaine échéance, les syndicats n'apparaîtront pas en position de *force*. Le *gouvernement aurait* cependant tort de se réjouir d'une telle situation. Intelligemment, M. Le Garrec s'est bien gardé de souligner l'insuffisance de la mobilisation du 25 octobre. Cette insuffisance ne doit pas dissimuler en effet une double difficulté pour l'Etat. Tout affaiblissement du syndicalisme est inquiétant, et MM. Fabius et Le Garrec ne peuvent se féliciter d'avoir des interlocuteurs en position *difficile. Quand on mobilise mal, on* est aussi un mauvais interlocuteur dans les négociations, faute d'avoir la confiance de la base. L'échec du 25 octobre révèle aussi la persistance *d'un profond malaise dans* la fonction publique, qu'il s'exprime aujourd'hui dans la rue ou demain dans les urnes. Il est urgent de trouver une réponse à ce double problème.

MICHEL NOBLECOURT.

Ceux de l'arrière

par PIERRE DROUIN

Les fonctionnaires et agents des services publics sont remontés dans l'estime de l'opinion. Ils ont clairement manifesté, en refusant massivement de s'associer au mot d'ordre des syndicats, *qu'ils prenaient* leur part des difficultés de tous les Français, et qu'ils avaient conscience de ne pas être dans la plus mauvaise des situations en *acceptant une baisse du pouvoir* d'achat puisqu'ils ont la sécurité de l'emploi.

Ceux du « front », exposés à la concurrence internationale et aux licenciements, auraient-ils compris que ceux de l'« arrière », protégés par leur statut, en rajoutent *sur les revendications à l'heure* où la France tout entière doit « affaler les voiles », comme disent les marins pour donner moins de prise à la tempête.

On ne peut pour autant assimiler, comme le fait l'abbé Pierre (1), les fonctionnaires à des « *milliardaires* », *même si*, dans sa bouche, il ne s'agissait évidemment pas de francs. Malgré les primes et les coopératives d'achat, les traitements du bas de l'échelle *n'ont rien de mirifique*. Cela dit, les circonstances ne portaient pas du tout à l'action. On peut se demander pourquoi les organisations représentatives, déjà échaudées au mois de mars dernier, n'ont pas mieux flairé le vent. Ne sont-elles pas victimes d'un rituel, d'une machinerie, *d'habitudes prises* qu'elles ne peuvent plus vraiment contrôler ? Avec un automatisme qui ne paraît plus guère de mise dans une société si complexe, les grands *appareils continuent* de moudre leurs mots d'ordre.

Déjà, dans la fonction publique, puisque le patron est l'Etat, il n'est pas très facile de ranger l'action dans la catégorie de la *lutte des classes*, et *depuis* longtemps des esprits qui n'étaient pas animés que par la malignité *ou l'idéologie se sont* posé la question de savoir quel était le sens d'une lutte qui, finalement, ne pouvait contraindre que les usagers ou les consommateurs.

Le syndicalisme dans son *ensemble ne sortira-t-il pas un* peu plus affaibli de cette distorsion entre les thèmes de lutte choisis et les réalités ? Rejet de la politique, rejet de la lutte sociale traditionnelle, tous ces phénomènes de société que l'on constate aujourd'hui n'ont pas *d'autre cause*. Il y a *une* inadaptation du discours et de l'action des organisations aux problèmes nouveaux posés à la nation du fait de l'ampleur et de la durée de la crise. Une extraordinaire loi d'inertie conduit dans la plupart des cas à se référer à des *schémas connus*. Ils étaient jadis bien huilés. *Les voici* qui grippent et n'accrochent plus que les militants qui ont la foi chevillée au corps et pensent que, de toute manière, il est bon *que* de temps en temps la liturgie de la « manif » réveille les énergies assoupies.

Vu sous cet angle, le jeu vaut peut-être la chandelle. Mais si la chandelle ne brille pas d'un certain éclat, on ne perçoit plus que les vides dans les rangs.

Le terrain de la fonction publique est l'un des plus difficiles qui soient pour les syndicats. Leurs *dirigeants ont* la tâche *délicate* de bien apprécier la vigueur de leurs leviers, les points d'appui sur lesquels ils ont des chances de faire bouger quelque chose. Une meilleure *organisation* des temps de travail, une participation plus active aux décisions d'une pesante hiérarchie, la traduction humaine de la décentralisation, la *mobilité* des tâches, la lutte contre certains privilèges dans la haute administration, etc. seraient peut-être des thèmes mobilisateurs. Il était beaucoup plus *difficile* de faire passer, en temps de rigueur, le message : « *A nous la garantie intégrale du pouvoir d'achat, que le gouvernement se débrouille avec les chômeurs !* »

(1) *Paris-Match* du 2 novembre.

LA DISCUSSION DU BUDGET DE LA FONCTION PUBLIQUE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes demandent qu'aucun salaire ne soit inférieur à 4 500 francs

Si les syndicats de fonctionnaires avaient donné un ordre de grève pour le 25 octobre, c'était bien parce que, ce jour-là, les députés débattaient du budget du secrétariat d'Etat à la fonction publique. Non pas que ce soit avec les sommes qui *y sont inscrites qu'ils sont payés*, mais M. Le Garrec est quand même leur « patron », et ils savaient qu'en manifestant ce jour-là ils auraient quelques échos à l'Assemblée nationale. Pari gagné.

D'autant que les députés socialistes eux-mêmes n'ont pas cherché à cacher la difficulté de la situation. M. Douyère (PS-Sarthe), rapporteur spécial de la commission des *finances*, a ainsi *jugé* qu'elle s'explique, alors que « *la fonction publique est depuis longtemps un point d'appui électoral de la gauche* » par « *la cristallisation d'un ensemble d'interrogations sur les finalités mêmes d'une fonction publique* ». Mais, après avoir constaté que, « *contrairement à une idée reçue, le poids des rémunérations des fonctionnaires dans le budget de l'Etat tend à diminuer, passant de 41,5 % en 1981 à 38,4 % en 1984* », il a bien dû admettre que « *le principe du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse n'implique pas que chaque fonctionnaire soit assuré du maintien de son pouvoir d'achat personnel* ». Il a d'ailleurs regretté que l'effet des glissements catégoriels soit *compté* dans le calcul de l'augmentation de la « masse ».

Le député de la Sarthe a constaté que l'application du principe fixé *par le gouvernement impliquerait*, pour 1985, une « *revalorisation globale de 3 à 3,5 % en masse* » des salaires de la fonction publique. Mais la commission des finances a demandé « *une priorité absolue pour les bas salaires de manière qu'aucun traitement ne soit inférieur à 4 500 francs à la fin de l'année* », dont elle a suggéré qu'elle soit financée par une « *contribution particulière* » des fonctionnaires bénéficiant de diverses rémunérations accessoires « *d'un niveau élevé* ».

Car c'est *une* autre revendication des socialistes, comme l'a rappelé M. Georges Labazie (PS-Pyrénées-Atlantiques), rapporteur pour avis de la commission des lois, que soit enfin connu avec précision tout cet ensemble diffus et varié de primes annexes.

Il était facile à l'opposition de s'engouffrer dans le chemin ainsi tracé ; elle n'y a pas manqué. M. Jacques Toubon (RPR, Paris), a ainsi affirmé : « *Vous payez mal les fonctionnaires car il vous faut expier l'erreur de recrutements massifs.* » Il a critiqué « *le manque de discussions avec les syndicats* ». M. Maurice Ligot (apparenté UDF, Maine-et-Loire) a ajouté : « *Les fonctionnaires auxquels vous avez tant promis n'ont jamais été aussi mal traités.* » Et M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) a même prétendu qu'il y avait un risque qu'ils connaissent « *la plus forte régression de leur pouvoir d'achat depuis le gouvernement Laval* ».

Les communistes n'ont pas été plus tendres. M. Roland Renard (PC, Aisne) a jugé ce budget « *inacceptable* ». A cause de l'emploi, car, pour lui, il n'y a pas trop de fonctionnaires et il n'accepte donc pas que le gouvernement en diminue le nombre (moins 5 464 sur un effectif total de 2 586 555 emplois). Surtout à cause des salaires, car « *le pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires n'est pas maintenu cette année* », alors que « *la moitié d'entre eux gagnent moins de 6 000 F par mois* ».

Face à cela, M. Le Garrec s'est efforcé de calmer au moins les appréhensions de sa majorité. Il a d'abord fait remarquer que la France était « *le seul pays d'Europe où, ces trois dernières années, la masse des traitements de la fonction publique avait augmenté au même rythme que les prix* ». Après avoir souligné qu'il avait reçu longuement chacune des organisations syndicales, il a déclaré : « *Je tiens à dire en ce jour de manifestation, au demeurant normale, que je compte rouvrir dès que possible les négociations avec les oganisations syndicales. Qu'il s'agisse de la mensualisation, des bas salaires ou du temps de travail, nous avons déjà préparé les dossiers.* »

Pour le reste, le secrétaire d'Etat a assuré que, dans le rapport qui sera publié, « *les rémunérations annexes seront analysées par ministère et par catégorie* », que la titularisation sera achevée « *au cours du premier semestre 1985 pour les catégories C et D* » et que, l'an prochain, « *les basses catégories bénéficieront d'un effort privilégié en matière de rémunération et de déroulement de carrière* ». Enfin, il a estimé que « *la modernisation constitue la meilleure réponse aux attaques injustes et dangereuses qui visent la fonction publique* ». Il lui reste à en convaincre les fonctionnaires.

Th. B.



ÉNERGIE

Les contacts se multiplient entre pays producteurs de brut

A quelques jours de la conférence extraordinaire de l'OPEP, prévue le 29 octobre à Genève, au cours de laquelle les pays membres devraient tenter de se mettre d'accord sur une baisse de leur production destinée à enrayer la chute des cours du pétrole *(le Monde* du 25 octobre), les contacts se multiplient entre les pays producteurs pour persuader les trois pays qui, la semaine passée, ont annoncé une baisse unilatérale de leurs tarifs (Norvège, Grande-Bretagne et Nigéria) de faire machine en arrière.

Après avoir, mercredi 24 octobre, rencontré à Lagos, en compagnie de ses homologues mexicain et vénézuélien, le ministre nigérian du pétrole, Cheikh Yamani, ministre de l'Arabie saoudite, le principal producteur de l'OPEP s'est rendu jeudi 25 octobre au soir à Oslo pour s'entretenir avec le ministre norvégien du pétrole. Le gouvernement norvégien a indiqué jeudi que, bien que la Norvège n'ait pas l'intention, dans l'immédiat, de modifier le prix actuel de son pétrole (28,5 dollars par baril), il se pourrait que ce tarif, désormais fixé en fonction de l'évolution des cours au jour le jour sur le marché international, remonte dans les mois à venir à un niveau supérieur (29, voire 30 dollars) si le marché se redresse.

Le gouvernement du Nigéria avait précisé, après la visite de Cheikh Yamani, que ses tarifs actuels restaient valables. Le ministre saoudien s'est toutefois déclaré confiant que *« dans un proche avenir »*, le gouvernement africain relèverait ses prix. En revanche, le Canada envisage de réduire, à compter du 1er novembre, le prix de son pétrole brut léger exporté vers les États-Unis de 28,80 à 27,47 dollars par baril (– 4,6 %), ce qui devrait accroître les pressions exercées sur l'OPEP.

Comme nous l'indique Mme Helga Steeg, directrice de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les baisses de prix annoncées la semaine passée reflètent essentiellement l'évolution du marché, et l'OPEP, si elle veut éviter d'être contrainte de réviser à son tour ses tarifs, n'a d'autre chance que d'agir dans un premier temps sur les tendances du marché, en créant un choc psychologique permettant aux cours au jour le jour de rattraper les prix officiels.

Mme Helga Steeg estime toutefois que, fondamentalement, le désordre actuel ne provient pas d'un déséquilibre quantitatif entre l'offre et la demande mondiale de pétrole mais d'une inadéquation de la grille des prix relatifs de l'OPEP (différentiels) à la réalité du marché.

« Le prix du pétrole doit absolument refléter la tendance du marché »
nous déclare la directrice de l'Agence internationale de l'énergie

« La cause principale de la faiblesse persistante du marché, dont les événements intervenus la semaine passée (baisse des prix britanniques, norvégiens et nigérians) ne sont que le reflet, est la modification structurelle majeure affectant les rapports entre les bruts lourds et les bruts légers comme le brut britannique », nous a déclaré Mme Steeg, directrice de l'Agence internationale de l'énergie. L'évolution des structures du raffinage a eu pour conséquence de gonfler la demande des bruts lourds – de moins bonne qualité – aux dépens de celle des bruts légers – de meilleure qualité et dont les prix font traditionnellement l'objet d'une prime. *« C'est pour cette raison qu'on a vu se développer de nombreuses entorses à la grille des prix relatifs : rabais, facilités de paiement, etc., tout un ensemble de techniques qui, en réalité, ont poussé les prix des bruts légers nettement en dessous de leur prix officiel, ce qui a affecté la Norvège et la Grande-Bretagne »* – producteurs exclusivement de brut léger.

Cette situation a été, en outre, selon la directrice de l'AIE, aggravée par deux facteurs : à long terme, par le développement croissant des ventes au jour le jour (spot) au détriment des ventes réalisées sur la base de contrats à terme; ponctuellement, par le fait que les Saoudiens, principaux producteurs de l'OPEP, ont récemment modifié la composition de leurs « mix » – ventes groupées de pétroles de qualités différentes, – en accroissant la part des bruts lourds dans ce mélange. *« Ils se sont adaptés eux aussi au marché, car la demande de bruts lourds est beaucoup plus importante que celle de bruts légers, mais cela a rendu la situation des pays produisant des bruts légers* (Grande-Bretagne, Norvège, Nigéria notamment) *plus difficile. »*

Aussi, pour Mme Helga Steeg, une éventuelle baisse de la production de l'OPEP ne pourra efficacement permettre d'éviter une diminution générale des prix qu'à la condition qu'elle soit assortie d'une révision de la politique de différentiels de cette organisation, *« facteur majeur pour le marché »*. Pour juger de la réussite possible d'une telle stratégie, il faut, dit-elle, *« voir combien de pays vont réellement y adhérer et s'ils vont complètement réviser leur politique de différentiels »*.

L'origine des difficultés actuelles *« n'est pas une question de quantité »*, estime-t-elle, *« la surproduction de l'OPEP n'est pas telle qu'elle explique les baisses de prix décidées la semaine passée »*. Selon la direction de l'AIE, l'engorgement du marché constaté est en effet ponctuel, dû notamment au fait que la reconstitution normale des stocks au troisième trimestre n'a pas eu lieu comme cela aurait dû être le cas en prévision de l'hiver, mais la consommation mondiale de pétrole a déjà augmenté tous les trimestres depuis le début de l'année et continuera de le faire au cours du quatrième trimestre. *« Les enlèvements vont augmenter »*, assure Mme Steeg, qui estime que la consommation prévue au cours des trois derniers mois de l'année devrait atteindre 44 à 47 millions de barils par jour, pour une capacité de production évaluée à 44 millions de barils par jour. Refusant de se prononcer plus avant sur la politique de l'OPEP, Mme Steeg a néanmoins conclu : *« Le prix du pétrole doit absolument refléter les tendances du marché. Or les changements observés la semaine dernière comme ceux qui ont eu lieu pendant l'été reflètent les tendances du marché... »*

VÉRONIQUE MAURUS.

• Le Mexique suspend ses exportations de gaz vers les Etats-Unis. – La Compagnie nationale des pétroles mexicains (PEMEX) a annoncé qu'elle suspendrait, à compter du 1er novembre, ses exportations de gaz naturel vers les Etats-Unis, du fait d'un différend sur les prix avec ses clients américains, qui souhaitent obtenir une baisse sensible de ces prix.

Les ventes de la PEMEX aux Etats-Unis avaient déjà été réduites depuis avril dernier de 60 % par rapport aux quantités prévues dans le contrat signé avec la compagnie américaine Border Gas, soit 8,4 millions de mètres cubes par jour. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

Succès de la première adjudication du Trésor américain réservée aux étrangers

« La première adjudication de bons du Trésor comportant un volet spécialement réservé aux investisseurs étrangers a été un succès », a déclaré le 24 octobre M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, en dressant le bilan de cette opération qui portait sur un montant global de 4 milliards de dollars, dont un milliard affecté, à titre d'essai, à des souscripteurs étrangers.

L'adjudication portait sur des bons à trois ans et onze mois. Au total, indique un communiqué officiel publié en fin de journée, les soumissions reçues ont ateint 3,99 milliards de dollars. Le taux d'intérêt moyen auquel les bons ont été adjugés est ressorti à 11,41 %, précise le communiqué en indiquant que 92 % des soumissions acceptées l'ont été à un taux d'intérêt de 11,46 %. Les 8 % restants ont été adjugés à des taux variant entre 11,30 % et 11,46 %.

Initialement, rappelle-t-on, le Trésor américain avait envisagé un montant de 2 milliards de dollars pour cette adjudication « expérimentale ». Selon certains milieux financiers, il en aurait réduit le montant de moitié devant certaines réactions peu encourageantes en provenance de l'étranger, notamment de Suisse.

Rappelons que cette opération est la première du genre depuis la suppression, en juillet dernier, de la retenue à la source *(with holding tax)* applicable jusque-là aux achats d'obligations effectués par des investisseurs non-résidents, une mesure récemment imitée par la France et l'Allemagne fédérale afin de riposter à l'initiative américaine.

AFFAIRES

Thomson remplace l'état-major de sa filiale ouest-allemande Telefunken

Le groupe Thomson a remplacé l'état-major de sa filiale ouest-allemande *Telefunken*, rachetée en 1983. M. Bernard Gilliot, directeur des affaires internationales de Thomson et président du conseil de surveillance de Telefunken, a été nommé président du directoire, tandis que M. Konrad Westrick a été nommé président du conseil de surveillance.

L'ancienne équipe à la tête de Telefunken, dont M. Josef Stoffels, président du directoire, a démissionné, le 25 octobre, pour protester contre les projets du groupe français de réorganiser les productions (notamment en ce qui concerne les châssis de téléviseur). Pour M. Stoffels il s'agit d'une *« perte d'indépendance »* de Telefunken contraire aux accords passés lors de la prise de contrôle de l'an passé.

Thomson précise de son côté que les trois usines de Telefunken seront rationalisées mais conservées. Il ne serait pas question non plus de bâtir *(le Monde* du 25 octobre) une usine de composants pour magnétoscopes, affirme le groupe.

∴

Thomson, dont la filiale d'électronique grand public a perdu 80 millions de francs l'an passé – perte qui devrait sensiblement s'accroître en 1984, – doit impérativement rationaliser cette activité. M. Gomez, le PDG du groupe, prépare un plan global, dont il a commencé à discuter les termes avec les pouvoirs publics. Ce plan passe par une élévation de droits de douane de la CEE, une forte dotation budgétaire et une sévère restructuration industrielle. La difficulté tient au fait que le groupe, depuis les rachats de Saba et Nordmende, a une réputation de « tueur d'emplois » en RFA.

Il faut ajouter que M. Fayard, le patron de la filiale grand public, est *considéré plus comme un commerçant* (importateur du Japon) que comme un industriel, ce qui explique la vive réaction du directoire de Telefunken. M. Gomez doit donc « marcher sur des œufs » en RFA, alors qu'une restructuration à l'échelle franco-allemande est indispensable pour survivre.

E.L.B.

LA COMPAGNIE DES WAGONS-LITS RACHÈTERAIT LA CHAINE HOTELIÈRE FRANTEL

Après l'échec des négociations menées entre le groupe libanais Abela et la Banque populaire fédérale de développement (*le Monde* du 23 août 1984), cette dernière *aurait finalement accepté* de céder sa chaîne hôtelière Frantel à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT). Une réunion du conseil d'administration de la Compagnie des wagons-lits devait entériner, vendredi 26 octobre, dans la soirée, cette opération menée à l'instigation de la Caisse des dépôts et consignation, qui détient une participation de 30 % dans la CIWLT, au grand dam du groupe Accor (1), qui était également sur les rangs.

Le groupe Frantel, qui emploie quelque 3 000 personnes en France et à l'étranger, a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 530 millions de francs avec, notamment, un parc hôtelier de 45 hôtels dont 23 en propriété, 27 en France et une vingtaine d'*établissements à l'étranger, soit* 6 000 chambres. De son côté, la Compagnie des wagons-lits présente dans quatre grands secteurs (tourisme, ferroviaire, restauration et hôtellerie), a pris à la fin de l'année 1982 le contrôle de la chaîne PLM *qui regroupait alors une soixantaine* d'hôtels dont une quinzaine en Fance.

(1) Issu de la fusion de Novotel et de Jacques Borel.

Dans les Côtes-du-Nord

LES LICENCIEMENTS DANS L'INDUSTRIE DU TÉLÉPHONE SERONT ACCOMPAGNÉS D'UN PLAN INDUSTRIEL

Les syndicats CGT et CFDT des usines CIT-Alcatel et Thomson *Téléphone ont obtenu*, à l'issue d'une réunion avec les industriels et le ministère des PTT, le 24 octobre, que les six cent neuf licenciements prévus dans les Côtes-du-Nord d'ici à juin 1985 soient accompagnés d'un plan social et industriel. Une mission de diversification sera mise en place auprès du commissaire de la République pour atténuer les conséquences de la « mono-industrie » qu'est dans cette région le téléphone.

Ces six cent neuf licenciements annoncés, auxquels s'ajoute la menace sur cent cinquante emplois dans la Câblerie de Lannion, font partie des quelque six mille emplois qui devront être supprimés d'ici à la fin 1985 *(le Monde* du 26 septembre) dans toute la France.

Dans les Côtes-du-Nord, la difficulté tient à ce que le téléphone est la seule industrie locale. Le groupe nationalisé CGE, propriétaire de *CIT-Alcatel* et de *Thomson Téléphone*, ayant annoncé brutalement, et sans plan industriel de substitution d'emplois, des licenciements, les salariés avaient vivement réagi à Paris et sur place, en bloquant notamment des trains.

PLUS DE 900 EMPLOIS VONT ÊTRE CRÉÉS SUR LES SITES DE CREUSOT-LOIRE

Alors que la CFTC, comme la CGT, a refusé d'approuver le plan social de Creusot-Loire, la Délégation à l'aménagement du territoire (Datar) a annoncé le 25 octobre la création de 592 emplois dans le bassin du Creusot. Microfusion, filiale de Howmet Turbine Corp (Pechiney), qui emploie déjà 430 personnes au Creusot, va créer 100 emplois nouveaux (fonderie de cire perdue) ; SIRPA va implanter à Montceau-les-Mines une activité de reconditionnement de pièces de rechange pour automobiles (120 emplois) ; Usiplatinox et Bourgogne Graphique à Torcy, Magep et Creusot Automobiles au Creusot, Bachman Mécanique à Saint-Vallier et Himalaya à Montchanin créeront globalement 172 emplois, qui s'ajouteront aux 200 déjà annoncés par la SNECMA.

Sur les autres sites de Creusot-Loire dans la vallée du Gier et à Saint-Etienne, la Datar annonce aussi la création de 176 emplois, et des négociations sont en cours pour quelques dizaines d'autres. Ce sont donc plus de 900 emplois qui ont été négociés par les pouvoirs publics sur les sites touchés par la restructuration de Creusot-Loire.

Nominations

• M. RÉGIS PARANQUE a été nommé directeur du cabinet de M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, en remplacement de M. Gilles Pasqualeggi, qui avait atteint l'âge de la retraite. *Né le 19 avril 1935, à* Marseille, ancien journaliste *(les Echos, la Croix, l'Express, le Nouvel Economiste),* M. *Paranque a été, de 1973 à 1977, prési*dent de l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers). Devenu, en 1978, conseiller de *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, il a été, de 1982 à 1984, chargé de mission auprès de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales. Professeur d'économie à Paris-V, M. Paranque est l'auteur notamment de *la Semaine de trente heures* (1967), et du *Malaise français* (1970).

• M. YVES SALMON vient d'être nommé directeur général des Brasseries et glacières internationales (BGI). Les BGI réalisent un chiffre d'affaires consolidé de 5 milliards de francs et fabrique près de 13 millions d'hectolitres de bière et de boissons gazeuses. Agé de *quarante-trois ans, ancien élève* d'HEC et de l'ENA, M. Salmon était auparavant directeur des affaires africaines du groupe Pechiney.

• M. MICHEL FAU a été élu président de la Fédération nationale porcine. Agé de trente-sept ans, *ancien président du* CNJA de 1978 à 1982, organisation qu'il aura marquée de son empreinte. M. Michel Fau succède à la FNP à *M. Jean-Marie Tassaert. Il aura, à* la tête de cette organisation d'une production qui connaît des crises cycliques, besoin de son sang-froid et de toutes ses qualités d'économiste. M. Michel Fau exploite dans l'Aveyron un élevage porcin et ovin, sur une ferme de 25 hectares.

• M. MICHEL VIGER est nommé commissaire à l'industrialisation des régions de Haute et Basse-Normandie en remplacement de M. Robert Branche. Agé de trente-huit ans, né à Cherbourg, *M. Viger* a consacré l'essentiel de sa carrière à l'établissement public de la ville nouvelle du Vaudreuil, dont il était directeur du développement.

• M. PHILIPPE DUVAL a été nommé président de la Société d'exploitation du Palais des congrès de Paris, en remplacement de M. Emile Arrighi de Casanova. Né à Paris, âgé de soixante et onze ans, *M. Duval est premier vice*-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris et vice-président de l'Union des chambres de commerce françaises à l'étranger.

• M. JEAN DELABARRE a *été élu secrétaire général de la* FGSOA (Fédération générale des salariés des organisations agricoles et de l'agro-alimentaire) en remplacement de *M. Bernard Gillet. Né à* Paris, âgé de trente-quatre ans, M. Delabarre exerce des responsabilités à la FGSOA depuis 1976.

• M. JEAN-CLAUDE GARRET, cinquante-neuf ans, président du directoire de la société LAW-SECEMIA, a pris ses fonctions de président du syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles (SYGMA). Il avait été nommé à ce poste en mai dernier et remplace M. Daniel Dreyfus, directeur à la *Régie Renault. La société* LAW-SECEMIA construit des matériels d'élevage et de stockage, séchage et conservation de produits agricoles. Le SYGMA rassemble 215 entreprises dont le chiffre d'affaires s'élève à 12 milliards de francs en 1983.

• Accord franco-belge pour la commercialisation d'un nouveau combustible nucléaire. – La COGEMA (Compagnie générale des matériaux nucléaires) et son homologue belge, la Belgonucléaire ont conclu le 25 octobre un accord prévoyant la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE), COMMOX, pour commercialiser un nouveau combustible, à oxydes mixtes d'uranium et de plutonium, mis au point en commun. Fruit de trois ans de recherches communes, ce nouveau combustible est destiné à alimenter les réacteurs à eau légère, du modèle de ceux qui sont installés en France. Le GIE commun sera contrôlé à 60 % par la COGEMA, et à 40 % par la Belgonucléaire.

CEE

LE VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR 1984

A contrecœur

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a arrêté, le 25 octobre, le budget supplémentaire qui est nécessaire au fonctionnement du Marché commun agricole jusqu'à la fin de 1984. Comme l'ont souligné plusieurs orateurs, elle l'a fait à contrecœur, car ce budget supplémentaire est conçu d'une manière qui, à bien des titres, lui déplaît ; mais elle n'avait pas le choix.

Son souci n'étant assurément pas de pénaliser les agriculteurs, il aurait été irresponsable de bloquer les crédits dont la politique agricole commune (PAC) a absolument besoin pour vivre. Toutefois, le conseil des ministres des Dix, que l'Assemblée soupçonne des intentions les plus perfides à son égard, n'en est pas quitte pour autant. D'ici la fin de l'année, le débat budgétaire et institutionnel promet d'être agité.

Le conseil, faute de disposer des ressources nécessaires, a proposé un budget dont personne ne conteste qu'il sera tout à fait insuffisant pour couvrir les besoins. Le « trou » sera de l'ordre de 3,5 milliards d'ECU (environ 24 milliards de francs). Le conseil s'est engagé à trouver, le moment venu, les ressources nécessaires, mais sans préciser comment. Une telle incertitude paraît tout à fait malsaine à l'Assemblée qui, en réalité, est surtout inquiète du souci manifesté par le conseil de faire respecter une stricte discipline budgétaire.

Le texte sur la discipline budgétaire, mis au point le 2 octobre par les ministres des finances des Dix et qui avait été le même jour vivement critiqué par M. Michel Rocard comme risquant d'être fatal à la PAC, doit être remanié. Dans sa forme actuelle, il prévoit que la progression des *« dépenses non obligatoires »*, c'est-à-dire les dépenses autres qu'agricoles, ne pourra dépasser un *« taux maximum »*, fixé chaque année en fonction de critères objectifs. Ce passage n'est apparemment contesté par aucun des Dix.

« Réaffirmer un tel engagement est un acte de pure autodiscipline qui ne porte pas atteinte au pouvoir de l'Assemblée », dit-on du côté du conseil. *« Faux*, répond celle-ci, *le traité prévoit explicitement que le taux maximum peut être dépassé si l'Assemblée et le conseil en sont d'accord. Ce dernier, en se l'interdisant, exclut la possibilité ouverte par le traité. »*

M. Jean-Pierre Cot, le président de la commission des budgets, a poussé plus loin ses investigations. Il fait état d'une prise de position de la Cour européenne de justice, qui permet d'attaquer une décision interne d'une institution si elle risque de porter préjudice à une autre institution. Bref, on affûte les couteaux. L'Assemblée comprend la nécessité de modérer les dépenses de l'Europe, mais elle refuse que la politique d'économies et les arbitrages qu'elle suppose soient laissés à la discrétion du seul conseil.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES PRÉVISIONS DE LA COMMISSION POUR 1985

La France en dessous de la moyenne

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — Dans le rapport qu'elle doit adopter, ce 26 octobre, sur les perspectives économiques dans la CEE en 1985, la Commission européenne prévoit pour la France une croissance de 1,7 % et une inflation de 5,7 % contre, respectivement, 1,4 % et 7,6 % cette année.

Ces performances se situent en dessous des moyennes communautaires, qui sont respectivement de 2,3 % et 4,2 %, en raison des bons résultats envisagés pour les principaux pays partenaires de la France. Il en est ainsi de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni et de l'Italie pour l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) ; de la RFA et des Pays-Bas pour le coût de la vie.

Toutefois, malgré la confirmation de la reprise, les prévisions sur l'évolution de l'emploi restent pessimistes. La Commission chiffre à 11,5 % de la population active le nombre de chômeurs en 1985 chez les Dix. Stabilisés à 8,5 % en RFA et en légère diminution au Danemark, les pourcentages seront en augmentation pour tous les autres pays.

Pour la France, le taux de chômage est estimé à 11,6 % (10 % en 1984). Ce taux devrait atteindre des niveaux encore plus élevés au Royaume-Uni (11,8 %), en Belgique (13,8 %) et aux Pays-Bas (15,9 %).

S'agissant de la France, la Commission note dans son document que *« les progrès accomplis dans la voie du retour aux équilibres n'apparaissent pas encore suffisants pour autoriser le relâchement de la politique de rigueur »*. L'effort accompli a entraîné un niveau relativement modéré de la hausse des prix, mais, ajoute-t-elle, *« insuffisant pour éviter une certaine dégradation de la compétitivité »*.

Le rapport indique la voie à suivre : la politique salariale doit encore viser *« la désinflation délibérée »* ; le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du PIB. Pour la Commission, la maîtrise de ces facteurs devrait permettre qu'*« une liberté complète soit rendue aux prix industriels »*.

En ce qui concerne l'emploi, le document n'envisage pas d'amélioration avant 1986. Pour 1985, il estime que *« des considérations de coût s'opposent à ce qu'on aille beaucoup au-delà du dispositif mis en place pour limiter la progression du chômage, et notamment à ce qu'on prenne à nouveau des mesures tendant à abaisser uniformément la durée du travail »*. La Commission conclut sur ce point en estimant qu'il *« serait inopportun de différer des suppressions d'emplois nécessaires »*.

MARCEL SCOTTO.

CONJONCTURE

M. Bérégovoy va assouplir l'encadrement du crédit et peut-être le contrôle des changes

Des décisions seront annoncées dans les prochains jours concernant la politique de l'encadrement du crédit et l'évolution de la masse monétaire en 1985, a laissé entendre, jeudi, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Il a indiqué que l'objectif du gouvernement était de *« supprimer beaucoup d'obstacles »* dans la réglementation régissant l'octroi de crédit par les banques, et dont l'essentiel date de 1972.

Dès son arrivée Rue de Rivoli, en juillet dernier, M. Bérégovoy avait exprimé l'intention d'assouplir un certain nombre de procédures jugées contraignantes et de nature à scléroser l'économie. Il avait d'abord eu l'intention d'alléger le contrôle des changes : le rétablissement de la possibilité d'utiliser les cartes de crédit à l'étranger fut, effectivement, réalisé au début du mois d'août. Il était aussi envisagé de permettre aux entreprises d'acheter à terme les devises et les matières premières nécessaires à leurs activités. On parle, également, de faciliter les investissements français à l'étranger, rendus plus difficiles ces dernières années, et même d'autoriser, sous certaines conditions, les résidents français à acquérir des valeurs *mobilières étrangères dans des* conditions plus avantageuses que celles résultant du régime de la devise-titre, plus chère de 10 % à 15 % actuellement.

Ces intentions, pour l'instant, n'ont pas été suivies d'effet, mais peuvent l'être dans le cadre communautaire, et à la faveur de la très bonne tenue du franc sur le marché des changes.

En ce qui concerne l'encadrement du crédit, rendu inopérant en ce moment du fait du ralentissement de la demande de crédit (les banques se font concurrence pour prêter aux entreprises et consentent même des réductions), le processus s'avère délicat. En septembre dernier devant l'Association française des banques, M. Bérégovoy laissait entendre que la Banque de France désirait ne pas trop hâter les choses, pour ne pas perdre le contrôle de la croissance du crédit bancaire au cas où une reprise économique se manifesterait.

De nombreuses solutions de remplacement sont actuellement étudiées afin de «désencadrer» le crédit : relation entre le montant des prêts bancaires et celui des fonds propres des banques, réserves supplémentaires à constituer par les banques auprès de l'institut d'émission en cas de dépassement, sur le modèle de ce qui existe déjà, révision et mise à jour plus fréquentes des normes de progression, etc. Une chose est sûre en tout cas : il n'est pas facile de démanteler une réglementation en vigueur depuis quatorze ans, et qui a fini par modeler le comportement des banquiers. La prudence est donc de règle.

Autre préoccupation de M. Bérégovoy, la croissance de la masse monétaire, dont le rythme de 5,5 % à 6,5 % fixé pour 1984, sera facilement respecté, et devrait être ramené à 5 % en 1985. Ce sera très aisé du fait que la véritable explosion des Sicav de trésorerie investies en obligations (200 milliards de francs en deux ans) ponctionne ladite masse monétaire d'une manière un peu artificielle, ce qui inquiète la Banque de France, qui juge le processus dangereux à la longue.

Il semble, enfin, que M. Bérégovoy, désireux d'accélérer la baisse des taux d'intérêt, très rapide en ce moment, se heurte à quelques réticences de la part des autorités monétaires, qui ne voudraient pas trop réduire l'écart des taux entre l'Allemagne et la France afin d'éviter un affaiblissement éventuel du franc si le dollar baissait. Le franc est fort en ce moment, certes, mais c'est surtout grâce à la faiblesse du mark.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,2860	9,2890	+ 30	+ 45	+ 40	+ 65	− 220	− 120
$ can.	7,0611	7,0650	− 117	− 95	− 189	− 154	− 609	− 513
Yen (100)	3,7856	3,7883	+ 125	+ 136	+ 246	+ 263	+ 680	+ 731
DM	3,0672	3,0692	+ 120	+ 130	+ 245	+ 259	+ 634	+ 679
Florin	2,7180	2,7201	+ 98	+ 107	+ 194	+ 205	+ 505	+ 543
F.B. (100)	15,1782	15,1880	− 100	− 38	− 158	− 68	− 656	− 394
F.S.	3,7344	3,7380	+ 172	+ 188	+ 326	+ 346	+ 981	+ 960
L (1 000)	4,9380	4,9420	− 230	− 209	− 460	− 429	− 1356	− 1269
£	11,3410	11,3500	− 47	− 10	− 53	+ 5	− 204	− 26

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 5/8	10	9 13/16	10 3/16	10 3/8	10 3/4
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6
Florin	5 1/8	5 5/8	5 5/8	6	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
F.S.	0	0 3/4	4 9/16	4 15/16	4 11/16	5 1/16	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	15	16	14 3/8	15 3/8	15	16	15 1/4	16 1/4
£	10 5/8	11 1/8	10 1/2	10 7/8	10 7/16	10 13/16	10 5/16	10 11/16
F. franç.	10 3/4	11 1/8	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 3/4	11 1/8	11 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OBLISEM



Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration d'Oblisem, réuni le 4 octobre 1984, a arrêté les comptes de son seizième exercice clos le 28 septembre 1984.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de F. 12,37 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 0,96, soit un dividende global de F. 13,33 contre F. 14,10 l'an dernier (coupon nº 27).

Au 28 septembre 1984, avec un nombre de 3 273 645 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à F. 506,91 millions et la valeur liquidative à F. 154,84 contre F. 156,13 au 30 septembre 1983.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HAUSSMANN ÉPARGNE

Situation au 28 septembre 1984

Ouverte au public depuis le 23 juillet 1984, la Sicav Haussmann Epargne, créée par la Banque Worms, disposait au 28 septembre 1984 d'un actif net de 439 274 397 F.

A cette même date, la valeur liquidative s'établissait à 1 037,88 F, faisant apparaître une performance de + 3,22 % depuis la date d'ouverture au public, résultat correspondant à un taux équivalent annuel de + 18,85 %.

La répartition de l'actif d'Haussmann Epargne au 28 septembre 1984 était la suivante :

Obligations françaises :	
— à taux fixe	34,70 %
— à taux révisable échangeables contre des taux fixes	27,01 %
— à taux variable (TMO)	23,18 %
— à taux variable (TMM)	11,38 %
	96,27 %
Liquidités	3,73 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants : banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'Union occidentale française et canadienne, 47, avenue George-V, 75008 Paris ; Al Saudi Banque, 45, avenue George-V, 75008 Paris.

HAUSSMANN OBLIGATIONS

Situation au 28 septembre 1984

Ouverte au public depuis le 13 décembre 1982, la Sicav Haussmann Obligations, créée par la Banque Worms, disposait au 28 septembre 1984 d'un actif net de 452 700 780,17 F.

A cette même date, la valeur liquidative s'établissait à 1 230,96 F. Compte tenu des revenus versés à chaque action au titre de l'exercice 1983 (116,52 F majorés d'un crédit d'impôt de 6,84 F), la performance obtenue entre la date d'ouverture au public (13 décembre 1982) et le 28 septembre 1984 est de + 35,43 %. Elle s'établit à + 10,86 % depuis le 1er janvier 1984.

Dans le contexte actuel de baisse des taux, Haussmann Obligations continue de privilégier les obligations françaises à taux fixe dont la durée de vie moyenne dans son portefeuille est de dix ans.

La répartition de l'actif, au 28 septembre 1984, était la suivante :

Obligations françaises :	
Indexées	14,18 %
A taux fixe	53,27 %
A taux variable (TRO)	1,86 %
Convertibles ou échangeables	8,03 %
Participantes	6,60 %
	83,94 %
Obligations étrangères libellées en :	
Florins	1,88 %
Livres sterling	1,04 %
Dollars US (« zéro coupon »)	6,47 %
Yens (convertibles)	1,62 %
Deutschemarks	3,10 %
	14,11 %
Liquidités	1,95 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants : Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de gestion privée, 20, rue de la Baume, 75008 Paris ; Banque de l'union occidentale française et canadienne, 47, rue George-V, 75008 Paris ; Banque de la mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris, Worms Gestion, 32, rue La Boétie, 75008 Paris.



Situation au 28 septembre 1984

La Sicav Europe Investissement, créée par la Banque WORMS et ouverte au public depuis le 5 mars 1984, disposait au 28 septembre 1984 d'un actif net de F. 180 927 158,99 ; à cette même date la valeur liquidative de l'action s'établissait à F. 1 043,18.

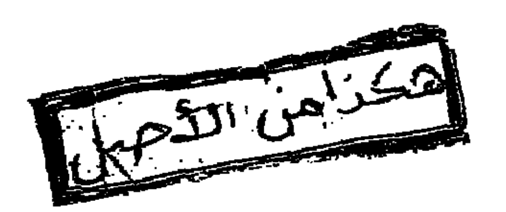
Europe Investissement a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées, principalement orienté vers les marchés européens dans une optique de valorisation du capital investi.

La répartition de son actif, au 28 septembre 1984, s'établissait comme suit :

Obligations françaises	38,37 %
Actions françaises	19,18 %
Actions étrangères :	
Belgique	4,62 %
Pays-Bas	6,85 %
R.F.A.	6,55 %
Italie	5,40 %
Grande-Bretagne	4,85 %
Espagne	1,57 %
Norvège	3,05 %
Suède	4,06 %
Finlande	0,84 %
Suisse	3,95 %
	41,74 %
Liquidités	0,71 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants :

Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle Industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'Union occidentale française et canadienne (BUOFC), 47, avenue George-V, 75008 Paris.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 octobre

Étale

Après deux jours de hausse, la Bourse de Paris a éprouvé vendredi le besoin de souffler un peu. Elle s'est employée à consolider ses positions, si bien qu'à l'approche de la clôture l'indicateur instantané cédait 0,1 %.

En cette fin de semaine, les conversations allaient bon train autour de la corbeille au sujet de l'encadrement du crédit et du contrôle des changes, deux « carcans » pour la communauté financière où l'on s'interroge sur le nouveau dispositif, la plupart des observateurs écartant l'idée d'une suppression pure et simple de ces deux systèmes. Les propos tenus par M. Pierre Bérégovoy jeudi matin lors de son « briefing » hebdomadaire ont alimenté les rumeurs, le ministre de l'économie et des finances laissant entendre que des décisions allaient être annoncées « dans les prochains jours » (voir page 22).

Pour l'heure, c'est surtout le sort de la devise-titre qui a retenu l'attention des opérateurs, certains d'entre eux tablant déjà sur une suppression de cet instrument créé en mai 1981 pour limiter les possibilités de transport sur des actions étrangères. Vendredi, le dollar-titre, qui valait encore 10,70/75 F la veille, est retombé à 10,45/48 F puis 10,48/53 F, soit une baisse d'un peu plus de 2 % d'un jour à l'autre et une prime de 14,5 % environ par rapport au dollar commercial.

Parmi les fortes hausses, comprises entre 2 % et 6 %, on relevait TRT, Cetelem, Olida, Screg, Crouzet, ADG, Moteurs Leroy, Roussel, Ciments français et CIT Alcatel. En sens contraire, SADE, Mumm, Silic, Maisons Phenix, Printemps, Alsthom-Atlantique, SCOA, Nord-Est, Viniprix, BIS et BSN perdaient 2 % à 6 %.

Sur le marché de l'or international, le métal fin se traitait à 338,25 dollars l'once vendredi midi contre 339,90 dollars la veille. A Paris, le lingot a perdu 200 F, à 101 500 F, le napoléon gagnant 1 F, à 610 F.

NEW-YORK

Mitigé

Séance très mitigée jeudi à Wall Street. Malgré la nouvelle détente enregistrée sur le front des taux d'intérêt, le marché n'a pas réussi à décoller. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Plusieurs tentatives de reprise ont été notées, mais aucune n'a vraiment donné de résultat. A la clôture, l'indice Dow Jones perdait 5,41 points à 1 211,01.

Manifestement, les opérateurs ne savent trop comment interpréter les nouvelles en provenance de l'économie. « *Le loyer de l'argent baisse, c'est bien* », disait-on autour du Big Board, mais pourquoi alors les grandes banques ne décident-elles pas à réduire leur prime rate ? Beaucoup avaient pris connaissance des dernières prévisions de M. H. Kaufman sur le caractère momentané de la détente observé et se demandaient si le « gourou » ne voyait pas juste en pronostiquant une nouvelle tension.

D'autre part, le ralentissement de l'inflation est apparu comme le signe, peut-être, d'un retour à la récession. Bref, toutes ces bonnes raisons étaient invoquées pour expliquer la prudence des investisseurs, y compris l'approche de l'élection présidentielle. Après la séance, les dernières statistiques tombaient sur l'évolution de la masse *monétaire : + 1,8 milliard* de dollars, un facteur décourageant. Des analystes assuraient pourtant que tous les éléments étaient réunis pour favoriser une reprise dans une quinzaine de jours. L'activité a porté sur 92,76 millions de titres contre 91,62 millions.

VALEURS	Cours du 24 oct.	Cours du 25 oct.
Alcoa	34 3/8	34 1/4
A.T.T.	19 1/2	19 1/2
Boeing	57 7/8	57
Chase Manhattan Bank	43 1/8	41 1/2
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 3/8
Eastman Kodak	72 1/4	71 1/4
Exxon	42 1/8	42 3/4
Ford	49 3/4	49 3/4
General Electric	57 1/2	57 3/8
General Foods	57 1/2	57 1/4
General Motors	79 5/8	79 1/2
Goodyear	27 1/4	27 1/4
I.B.M.	126 3/4	125
I.T.T.	30 1/4	29 1/8
Mobil Oil	29 5/8	30 3/4
Pfizer	36 3/4	35 5/8
Schlumberger	40 3/4	41
Texaco	34	34 5/8
U.A.L. Inc.	42 3/8	42 1/4
Union Carbide	48 7/8	48 7/8
U.S. Steel	22 7/8	22 5/8
Westinghouse	27 7/8	27 7/8
Xerox Corp.	36 1/8	36 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MACHINES BERTRAND. — Les actions de la société des Machines Bertrand, introduites le 25 octobre sur le second marché de la Bourse de Lyon, ont été cotées à 180 F par titre, ce qui correspond au prix proposé au public dans le cadre d'une offre publique de vente portant sur 15 000 actions, soit les 10 % du capital requis. Au cours de cette opération menée par la charge d'agent de change lyonnaise, Richard-Jarrosson, et par la Banque nationale de Paris, la demande a porté sur 1,20 million d'actions. Finalement, 1,24 % des ordres d'achat ont été satisfaits. Considérées comme le premier exportateur français de machines de boulangerie et de pâtisserie, les Machines Bertrand sont situées dans la zone industrielle de Nevers-Saint-Eloi.

*Elles emploient plus de cent personnes et elles ont réalisé, en 1983, un bénéfice de 4,28 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 58,33 millions, le capital de la société étant réparti, avant l'introduction, entre MM. Roland Regnier, le président (49 %), Dumas, administrateur et directeur général (49 %) et des membres de la famille (2 %).

ICL. — Malgré de moins bons résultats pour le troisième trimestre que pour le précédent, le premier groupe industriel de Grande-Bretagne annonce, pour les neuf premiers mois, un bénéfice, avant impôt, de 780 millions de livres, montant supérieur de 75 % à celui dégagé le 30 septembre 1983. Le résultat net attribuable s'élève à 501 millions de livres, contre 291 millions (+ 72,2 %).

Ces résultats ont été obtenus avec un chiffre d'affaires de 7,27 millions de livres, accru de 18 %, contre 10 % en volume. Des améliorations ont été enregistrées dans tous les secteurs et dans toutes les zones géographiques. Selon M. Alan Clement, membre du directoire, tous ces résultats sont très satisfaisants.

GÉOPHYSIQUE. — Pour le premier semestre, le résultat d'exploitation augmente de 20,5 % pour un chiffre d'affaires accru de 11,7 %. Cependant, en raison d'écarts de charge défavorables, le bénéfice net (70,1 millions de francs) est à peu près identique à celui dégagé au 30 juin 1983.

Le carnet de commandes représente aujourd'hui sept mois d'activités.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	24 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	119,3	120,6
Valeurs étrangères	95,4	96,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 oct.	25 oct.
Indice général	181,1	182,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 26 octobre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 oct.	26 oct.
1 dollar (en yens)	244,30	244,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 75	0 214
5 %	44 56	3 675
3 % amort. 45-54	71	0 715
Emp. 7 % 1973	9012	..
Emp. 8,80 % 77	119	3 785
9,80 % 78/93	97 20	2 873
8,80 % 78/86	97 90	7 694
10,80 % 79/94	100 55	1 568
13,25 % 80/90	107	5 300
13,80 % 80/87	109 75	0 416
13,80 % 81/99	111 35	10 794
16,75 % 81/87	116 50	2 157
16,20 % 82/90	120 60	12 748
16 % juin 82	121	8 137
E.D.F. 7,8 % 61	141	11 689
E.D.F. 14,5 % 80-92	107	5 398
Ch. France 3 %	137	..
CNB Bques janv. 82	106	4 176
CNB Paribas	105 80	4 176
CNB Suez	105 80	4 176
CNI janv. 82	105 59	4 176

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45	44 50
A.G.F. (St Cent.)	500	490
A.G.P. Vie	5250	....
Agr. Inc. Madag.	83 10	87
Amrep	65	62 40
André Roudière	180	185
Applic. Hydraul.	340	335
Arbel	34	35 40 d
Artois	731	743
At. Ch. Loire	7 60	7 30
Aussedat-Rey	70	75 50
Avenir Publicité	910	875
Bain C. Monaco	92	91
Banania	455	450
B.G.I.	238	240
Banque Hypoth. Eur.	275	273
Blanzy-Ouest	340	331
B.N.P. Intercontin.	135 50	131
Bénédictine	1990	1980
Bon-Marché	219 70	228 50
Bras. Glac. Int.	800	810
Calf	468	468
Cambodge	315	316
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	155	157
Caout. Padang	375	385
Carbone-Lorraine	98 80	102 50
Carnaud S.A.	252	252
Caves Roquefort	875	900
C.E.G.Frig.	291	292
C.E.M.	36	34 60
Ceran. Blanzy	895	862
Centrest (Ny)	103	102
Cerabati	42	....
C.F.F. Ferrailles	285	280
C.F.S.	697	700
C.G.V.	130	131
Chambon (M.)	450	455
Chambourcy (M.)	1000	1000
Champex (Ny)	106	108 50
Chim. Gde Paroisse	82 50	82 50
C.I. Maritime	429	424
Citram (B)	170	171 d
Clause	609	633
Cofradel (Ly)	450	450
Cogifi	278	281
Comiphos	182 10	183 90
Comp. Lyon-Alem.	251	245
Concorde (La)	308	320
C.M.P.	11 45	....
Conte S.A. (Li)	45	....
Crédit (C.F.B.)	220	220
Créd. Gén. Ind.	470	470
Cr. Universel (Cie)	529	530
Crédital	134	137
Darblay S.A.	397 60	397 60
Dany Act. d. p.	874	965
De Dietrich	419 80	425
Degremont	126 70	115 60 o
Delalande S.A.	800	800
Delmas-Vieljeux	738	730
Dév. Rég. P.d.C (Li)	130	130
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	493	485
Drag. Trav. Pub.	163	161
Duc-Lamothe	146	145
Eaux Bass. Vichy	1590	1590
Eaux Vittel	1162	1185
Ecco	3000	3005
Economats Centre	501	500
Electro-Banque	275	270
Electro-Financ.	524	522
El-Antargaz	185	183
E.L.M. Leblanc	900	930
Ennifi-Bretagne	132	133 80
Entrepôts Paris	278 50	279 50
Epargne (B)	1005	1005
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	488	490
Eurocom	667	656
Europ. Accumul.	28	27 50
Eternit	400	399
Félix Potin	1400	....
Ferm. Vichy (Ly)	109	109
Finalens	110	110 50
FIPP	103	105
Fiac	330	331 20
Focep (Chât. eau)	1020	....
Foncière (Cie)	262	262 80
Fonc. Agache-W.	302	302
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	205	206
Forges Strasbourg	162	168 50
Forinter	1240	1240
Fougerolle	62 40	63 70
France I.A.R.D.	118 10	121 40
France (La)	880	826
Frankel	165 20	....
Fromageries Bel	1049	1030
From. Paul Renard	380	380
GAN	966	1004
Gaumont	485	485
Gaz et Eaux	1380	1360
Genty S.A.	340	340
Gér. Arm. Hold.	28 50	28 50
Gerland (Ly)	442	442
Gévelot	220	....
Gr. Fin. Constr.	223 90	222
Gds Moul. Corbeil	107	97 60 o
Gds Moul. Paris	405 10	405
Groupe Victoire	1066	1030
G. Transp. Ind.	180	179
Hutchinson	275	275
Hydro-Energie	285	289 50 d
Hydroc. St-Denis	41	39 50
Immindo S.A.	232 10	235
Imminvest	172	172 10
Immobail	384	382
Immobanque	545	555
Immob. Marseille	2280	....
Immofice	426 20	428
Industrielle Cie	1005	....
Invest. (Sté Cent.)	730	730
Jaeger	15	....
Lafitte-Bail	390	391
Lambert Frères	59 10	58 80
Lampes	111	115 50
La Brosse-Dupont	119	119
Lille-Bonnières	298	299
Locabail Immob.	585	581
Loca-Expansion	230	233 80
Locafinancière	300	310
Locatel	326	330
Lordex (Ny)	109	109
Louis Vuitton	630	632
Louvre	515	520
Luchaire S.A.	346 80	339 90
Machines Bull	33	32 55
Magasins Uniprix	65	65
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	145	....
Marocaine Cie	38 50	39 70
Métal Déployé	302	305
M. H.	84 90	84 80
Mors	241	235
Nadella S.A.	158	160
Naval Worms	146	147 50
Navig. (Nat. de)	63	62 30
Nicolas	312	299 50
Nobel Bozel	6 30	6 30
Nodet-Gougis	72	71
OPB Paribas	164 80	164 80
Optorg	115	115
Origny-Desvroise	151 90	152
Palais Nouveauté	291	292
Paris France	101 10	105 20
Paris-Orléans	145	145 10
Part. Fin. Gest. Im.	328	328
Pathé-Cinéma	215	220
Pathé-Marconi	133	133
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	341	336
P.L.M.	128	133 10
Porcher	165	157
Prouvost ex-Lain.R.	94 90	95
Providence S.A.	550	547
Publicis	1400	1399
Raff. Souf. R.	180	160
Ressorts Indust.	67	69 70 d
Révillon	340 10	340 10
Ricqlès-Zan	131 10	132
Rochefortaise S.A.	81 20	85 90
Rochette-Cenpa	24 50	25 50
Rosario (Fin.)	135 90	....
Rougier et Fils	50	....
Rousselot S.A.	950	965
Sacer	41	40 50
Sacilor	3 74	3 89
SAFAA	175	182
Safic-Alcan	250	250
SAFT	238	232
Saunier-Duval	18	19
Saint-Raphaël	85 20	87 20
Salins du Midi	270	270
Santa-Fé	152	156 50
Satam	46	46
Savoisienne (M)	77 10	80 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	114	....
Senelle Maubeuge	183	183
S.E.P. (M)	172	175
Serv. Equip. Véh.	33	34 30
Sicli	37	35 50
Sicotel	298	298
Sintra-Alcatel	550	550
Sinvim	133	135
Siph (Plant. Hévéas)	221	220
SMAC Acieroïd	131	134
Sofal financière	468	468
Sofio	210	214 50
Soficomi	535	556
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	812	812
Soudure Autog.	80 10	81
Sovabail	627	....
Speichim	115 10	127
S.P.I.	313	305
Spie Batignolles	160 10	160 10
Stemi	281 50	285
Taittinger	965	955
Testut-Aequitas	447 30	461
Thann et Mulh.	94 50	....
Tour Eiffel	350	336
Ufiner S.M.D.	96	93 10
Ugimo	237	240
Ugine Gueugnon	19 75	18 40 o
Unibail	635	635
Unidel	90	89
U.A.P.	880	882
Union Brasseries	65	....
Union Habit.	321	325
Un. Imm. France	320	321
Un. Ind. Crédit	388	390
Usinor	2 49	2 39
U.T.A.	255	260
Vicat	246	245
Virax	54	54
Waterman S.A.	260	260
Brass. du Maroc	183	....
Brass. Ouest-Afr.	25 20	26

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	340	....
Akzo	320	314
Alcan Alum.	290	....
Algemeine Bank	1060	....
Am. Petrofina	600	600
Arbed	250	....
Asturienne Mines	152	136
Banco Central	113	111
Banco Santander	81	81
Bco Pop Espanol	117 90	117 90
Banque Ottomane	765	....
B. Régl. Internat.	27010	27000
Barlow Rand	61	....
Blyvoor	105 10	101 20
Bowater	12	11 60
Br. Lambert	395	....
Caland Holdings	98	93 60
Canadian-Pacific	382 10	379 50
Cominco	124 90	117
Commerzbank	570	....
Dart. and Kraft	864	845
De Beers (port.)	56	....
Dow Chemical	313	306 50
Dresdner Bank	580	598
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	270	....
Gén. Belgique	315	315
Gevaert	600	....
Glaxo	129	129
Goodyear	286	....
Grace and Co	425	449
Gulf Oil Canada	142	....
Hartebeest	64	61 10
Honeywell Inc.	645	630
Hoogovens	188	....
I. C. Industries	577	549
Int. Min. Chem	420	418
Johannesburg	980	....
Kubota	13 80	14
Latonia	259	253
Mannesmann	549	....
Marks-Spencer	17	....
Midland Bank Plc	47	47
Mineral-Ressourc.	68 10	67
Nat. Nederlanden	777	763
Noranda	161 20	156
Olivetti	28 90	28 50
Pakhoed Holding	190	....
Pfizer Inc.	399 90	383
Phoenix Assuranc.	82 60	....
Pirelli	11 60	....
Procter Gamble	600	571
Ricoh Cy Ltd	45 20	44 50
Rolinco	200	200
Robeco	215	203 50
Rodamco	418	418
Shell fr. (port.)	84	83
S.K.F. Aktiebolag	191	192
Sperry Rand	407	407
Steel Cy of Can.	175	168 10
Stilfontein	123 50	....
Sud. Allumettes	282	254
Tenneco	380	....
Thorn EMI	58 70	58
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	18	17 40
Vieille Montagne	709	660
Wagons-Lits	427	417
West Rand	59	58 80

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1741	1740
Calberson	359 90	358 50
C.D.M.E.	545	544
C. Equip. Elect.	233	240
Dafsa	335	335
Dauphin O.T.A.	1700	1700
Guy Degrenne	820	825
Marlin Immobilier	1550	1550
Métallurg. Minière	179	180
M.M.B.	310	306
Om. Gest. Fin.	280	285
Petit Bateau	420	406
Petrofigaz	547	546
Poron	373	373
Salomon	1843	1852
S.C.G.P.M.	277	278
Far East Hotels	0 96	0 98
Sofibus	211	213
Sovac	634	634
Zodiac	1445	1435

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Bone	295	....
Cellulose du Pin	45 10	48 70 d
C.G.M.	11 90	....
Cochery	19	....
C. Sabl. Seine	118 10	....
Coparex	514	516
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	60
Mic	228	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120	110
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	135	132 50
Sabl. Morillon Corv.	129	87 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	80 o
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	302	319

SICAV 25/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	245 43	234 30 ◆
Actions-Investiss.	281 57	268 80 ◆
Actions sélectives	365 66	349 08 ◆
Aedificandi	387 53	369 96 ◆
A.G.F. 5000	260 40	248 59
Agfimo	408 56	390 03
A.G.F. Interfonds	378 83	361 65
Altafi	227 79	217 48 ◆
A.L.T.O.	193 94	185 15 ◆
Amérique Gestion	474 34	452 83
A.M.I.	236 83	226 09
Assoc. St-Honoré	12483 58	12421 47 ◆
Associc	25553 71	25663 71
Bourse-Investiss.	316 29	301 95
Bred Associations	2342 42	2335 41
Capital Plus	1389 43	1389 43
Colombo (ex W.I.)	706 32	674 29
Convertimmo	295 82	282 41
Cortexa	947 85	904 87
Credinter	397 77	379 73
Croiss. Immobil.	393 87	376 01 ◆
Démeter	12788 37	12762 84
Drouot-France	346 09	330 40
Drouot-Investiss.	755 54	721 28
Drouot-Sécurité	204 04	194 79
Drouot-Sélection	121 20	115 70
Energia	245 35	234 22
Eparcic	54649 91	54540 83
Eparcourt Sicav	6701 73	6685 02
Epargne Associations	24544 76	24471 35
Epargne-Capital	6116 45	6055 89 ◆
Epargne-Croiss.	1353 64	1292 26
Epargne-Industr.	446 16	425 33
Epargne-Inter	675 35	644 73
Epargne-Long-Terme	1169 17	1116 15
Epargne-Oblig.	167 39	178 89
Epargne-Unie	915 67	874 15
Epargne-Valeur	360 19	343 86
Eparoblig	1276 50	1273 95
Eurocic	9082 80	8670 93
Euro-Croissance	433 09	413 45
Europe Investiss.	1106 47	1056 25 ◆
Foncier Investiss.	688 08	656 86
Foncival	161 45	154 13
France-Garantie	292 95	287 21
France-Investiss.	436 84	417 03
France-Net	110 84	108 15
Fr.-Obl. (nouv.)	406 62	398 65
Francic	255 20	243 63
Fructidor	241 31	230 37
Fructifrance	468 58	447 33
Fructivar	65376 83	65213 80
Fructi-Associations	1095 05	1092 87
Fructi-Première	11019 82	10856 97
Gestilion	58730 91	58584 45
Gestion Associations	121 19	118 23
Gestion Mobilière	592 51	565 64
Gest. Rendement	492 64	470 30
Gest. Sél. France	414 88	396 07
Haussmann-Epargne	1096 74	1086 74
Haussmann Oblig.	1329 29	1269 11 ◆
Horizon	769 42	747 01
I.M.S.I.	408 15	389 64
Indo-Suez Valeurs	637 08	608 19
Ind. française	13503 78	13238 98
Interoblig.	10492 71	10016 91
Intersélect France	315 39	301 09
Intervaleurs Indust.	431 08	411 53
Invest. net	12228 82	12204 21
Invest. Obligataire	14293 98	14265 45
Invest. Placements	823 57	786 32

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Invest. St-Honoré	696 12	664 55 ◆
Japacic	119 62	114 20
Laffitte-crt-terme	120246 56	120246 56
Laffitte-Expansion	690 85	659 52
Laffitte-France	219 05	209 10
Laffitte-Japon	241 44	230 49
Laffitte-Oblig.	148 46	141 72
Laffitte-Placements	108023 19	107915 27
Laffitte-Rend.	203 83	194 59
Laffitte-Tokyo	1053 19	1005 43
Lion-Associations	12869 92	12869 92
Lion-Institutionnels	21440 91	21387 44
Lionplus	57350 33	56782 50
Livret portefeuille	498 65	484 13
Mondiale Investissem.	342 95	342 95
Monecic	55454 05	55454 05
Multi-Obligations	464 33	443 27
Mutuelle Unie Sél.	116 64	111 35
Natio.-Assoc.	6006 21	5994 22
Natio.-Epargne	13010 08	12881 27
Natio.-Inter.	972 60	928 50 ◆
Natio.-Obligations	474 23	452 73
Natio.-Placements	62384 28	62384 28
Natio.-Valeurs	528 34	504 38
Oblicoop Sicav	1112 62	1090 80
Oblifion	1141 46	1089 70
Oblisem	167 40	159 81
Orsem-Gestion	......	......
Pacifique St-Honoré	416 51	397 62 ◆
Paribas Epargne	12878 44	12827 13
Paribas Gestion	567 15	541 43
Patrimoine-Retraite	1303 86	1278 29
Phenix Placements	250 83	249 58
Pierre Investiss.	460 64	439 75
Placement crt-terme	60095 25	60095 25 ◆
Province Investiss.	279 91	279 91
Rendem. St-Honoré	12047 58	11987 64 ◆
Sécur. Mobilière	418 05	399 09
Sél. court terme	12011 88	11922 46 ◆
Sélec. Mobil. Div.	335 15	326 98 ◆
Sélection-Rendem.	178 64	174 28 ◆
Select. Val. Franç.	210 01	200 49 ◆
Sicav-Associations	1151 15	1148 85
S.F.I. fr. et étr.	480 60	458 81
Sicavimmo	505 20	482 29
Sicav 5000	235 30	224 63
Slvafrance	360 06	343 73
Slvam	337 55	322 24
Slvarente	203 78	194 54
Slvinter	354 01	337 96
S.I.-Est	1021 32	975 01
S.I.G.	808 94	770
S.N.I.	1052 04	1004 33
Sofinvest	465 84	444 72
Sogepargne	333 02	317 92
Sogevar	879	839 14
Sogeinter	1152 50	1100 24
Soleil Investiss.	435 08	415 35
Technocic	1144 34	1092 45
U.A.P. Investiss.	362 94	346 48 ◆
Uni-Associations	115 26	115 26
Unifrance	283 73	270 86
Unifoncier	750 33	716 31
Uni-Garantie	1183 09	1158 70
Unigestion	689 85	658 57
Uni-Japon	1218 20	1162 96
Uni-Régions	1666 71	1591 13
Unirente	1903 51	1840 92
Univar	147 29	147 29
Univers-Obligations	1181 39	1142 54
Valorem	386 70	369 16
Valorg	1223 97	1222 75
Valrem	130157 18	130027 15

◆ : Prix précédent.



Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1710	4,5 % 1973	1723	1712	1712	− 0 63
3810	C.N.E. 3 %	3880	3840	3840	− 0 51
1480	Electricité T.P.	1512	1510	1515	+ 0 19
1082	Renault T.P.	1050	1050	1050	....
1501	Rhône-Poul. T.P.	1530	1533	1535	+ 0 32
1290	St-Gobain T.P.	1329	1325	1325	− 0 30
1300	Thomson T.P.	1335	1320	1319	− 1 19
235	Accor	242	242 80	242 80	+ 0 33
715	Agence Havas	740	730	730	− 1 35
580	Air Liquide	578	575	575	− 0 51
670	Als. Superm.	670	670	670	....
102	A.L.S.P.I.	103	102	102	− 0 97
183	Alsthom-Atl.	189 50	184 80	184 80	− 2 48
260	Applic. gaz	265	271	271	+ 2 26
530	Arjom. Prioux	545	545	544	− 0 18
820	Aux. Entrepr.	831	835	835	+ 0 48
760	Av. Dass.-Br.	785	775	765	− 2 54
260	Bail-Equipem.	273	272 90	272 90	− 0 03
630	Bail-Investiss.	642	640	637	− 0 77
560	Cie Bancaire	566	570	570	+ 0 70
187	Bazar H.-V.	190	184	184	− 3 15
310	Béghin-Say	305	304 30	305 50	+ 0 16
490	Bic	519	519	518	− 0 19
275	B.I.S.	245	240 60	240	− 2 04
1190	Biscuit (Géné.)	1215	1200	1200	− 1 23
1790	Bongrain S.A.	1845	1870	1870	+ 1 35
620	Bouygues	625	626	626	+ 0 16
2550	B.S.N.	2575	2536	2525	− 1 94
1700	Carrefour	1760	1738	1740	− 1 13
915	Casino	910	934	921	+ 1 20
585	Cedis	590	589	589	+ 3 27
465	Cetelem	474	495	495	+ 4 43
660	C.F.A.O.	693	693	689	− 0 57
79	C.F.D.E.	84 90	84	84	− 1 06
430	C.G.I.P.	427 50	425	429	+ 0 35
320	Chargeurs S.A.	337	337	337	....
30	Chiers-Châtill.	31 70	31 70	31 70	....
295	Ciments franç.	296	301	302	+ 2 02
1180	C.I.T. Alcatel	1250	1285	1275	+ 2
1050	Club Méditerr.	1076	1082	1083	+ 0 65
125	Codetel	128	129 60	129 60	+ 1 25
220	Cofimeg	227 10	227 50	227 50	+ 0 17
200	Colas	204	202	202	− 0 98
151	Compt. Entrepr.	158	154 80	154 80	− 0 76
400	Compt. Mod.	405	401	401	− 0 98
670	Créd. Foncier	699	689	690	− 1 28
230	Crédit F. Imm.	240	241	246	+ 2 08
625	Crédit Nat.	616	619	619	+ 0 48
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
190	Crouzet	208	211 50	213	+ 2 40
2250	Damart-Servip	2285	2285	2285	....
1100	Darty	1134	1135	1134	....
670	Docks France	699	700	700	+ 0 14
115	D.M.C.	117	116 50	116 50	− 0 42
655	Dumez	688	694	695	+ 1 01
535	Eaux (Gén.)	537	532	533	− 0 74
230	Elf-Aquitaine	238	238	237 40	− 0 25
225	− (certific.)	233	230 50	230 50	− 1 07
1050	Epeda-B-Faure	1030	1010	1010	− 1 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2850	Essilor	2920	2930	2930	+ 0 34
545	Esso S.A.F.	545	541	538	− 1 28
945	Eurafrance	980	962	970	− 1 02
670	Euromarché	661	675	675	+ 2 11
780	Europe n° 1	811	820	820	+ 1 10
950	Facom	979	960	968	− 1 12
710	Fichet-Bauche	730	730	730	....
195	Finextel	205 50	208 90	208 90	+ 1 65
270	Fives-Lille	292	292	288	− 1 02
48	Fonderie (Gén.)	51 05	50 80	50 80	− 0 48
75	Fraissinet	74	74	74	....
310	Francarep	310	321 20	321 20	+ 3 61
295	Gal. Lafayette	296 50	295	295	− 0 50
830	Gén. Géophys.	834	830	830	− 0 47
230	GTM-Entrepose	233	228	228	− 2 14
280	Guyenne-Gasc.	301	297	297	− 1 32
1720	Hachette	1770	1787	1787	+ 0 96
345	Hénin (La)	355	349	350	− 1 40
87	Imétal	85 70	84 10	84 50	− 1 40
350	Imm. Plaine-M.	375	379	379	+ 1 06
1310	Inst. Mérieux	1400	1420	1410	+ 0 71
450	Interbail	482	480	480	− 0 43
1930	Intertechnique	2040	2040	2080	+ 1 96
142	J. Lefebvre	149	144	144	− 3 35
835	Lab. Bellon	856	850	850	− 0 70
375	Lafarge-Coppée	377 50	374 50	374 50	− 0 79
765	Lebon	771	773	776	+ 0 64
2000	Legrand	1980	1960	1965	− 0 75
1000	Lesieur	1020	1029	1029	+ 0 88
310	Locafrance	312	310	313	+ 0 32
695	Locindus	714	730	730	+ 2 24
715	Lyonn. Eaux	722	705	707	− 2 07
158	Mais. Phénix	163	158 10	158	− 3 06
1290	Majorette (Ly)	1300	1300	1300	....
110	Manurhin	111 50	112	112	+ 0 44
103	Mar. Wendel	107 50	105	105	− 2 32
1950	Martell	1971	1986	1985	+ 0 71
1350	Merlin-Gerin	1385	1390	1390	+ 0 36
1800	Matra	1880	1860	1856	− 1 27
855	Michelin	873	874	879	+ 0 68
1850	Midi (Cie)	1913	1900	1899	− 0 73
205	Midland Bk S.A.	210 50	215	216	+ 2 61
84	M.M. Penarroya	85	84 30	84 30	− 1 07
1800	Moët-Hennessy	1845	1845	1845	....
345	Mot. Leroy-S.	356 20	363	363	+ 2 19
95	Moulinex	98	98 10	98 60	+ 0 61
605	Mumm	628	609	600	− 4 45
300	Navig. Mixtes	321	325	323	+ 0 62
64	Nord-Est	68 50	67 80	67	− 2 18
335	Nordon (Ny)	340	335	335	− 1 47
117	Nouvelles Gal.	120 50	122	122	+ 1 24
670	Occident. (Gén.)	683	684	683	....
345	Olida-Caby	355	361	365	+ 2 81
820	Omn. F. Paris	825	826	826	+ 0 12
173	Opfi-Paribas	176	176	176	....
2490	Oréal (L')	2570	2580	2575	+ 0 19
110	Paper. Gascogne	110	115	115	+ 4 54
800	Paris-Réescomp	850	868	860	+ 1 17
285	Pechelbronn	286	287	287	+ 0 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
600	Penhoet	614	608	610	− 0 65
760	Pernod-Ricard	752	752	756	+ 0 53
230	Pétroles (Fse)	235 50	237 50	236 50	+ 0 42
54	− (certific.)	55 10	55 90	55 90	+ 1 45
130	Pétroles B.P.	130 50	129 50	129 50	− 0 76
198	Peugeot S.A.	210	211 50	210	....
50	Poclain	52	51 80	51 80	− 0 38
370	Polet	370	373	373	+ 0 81
135	Pompey	139	139 90	139 90	+ 0 64
375	P.M. Labinal	380	385	385	+ 1 31
1780	Presses Cité	1819	1801	1801	− 0 98
1000	Prétabail Sic.	1050	1050	1050	....
235	Primagaz	255	250	251	− 1 56
183	Printemps	176	169 50	171	− 2 84
1570	Promodès	1610	1595	1600	− 0 62
220	Radiotechn.	239	242	240	+ 0 41
80	Raffin. (Fse)	84 70	84 10	83 70	− 1 18
1200	Redoute (La)	1223	1222	1222	− 0 08
1610	Roussel-Uclaf	1665	1700	1700	+ 2 10
1270	Roussel-C.N.I.	1345	1365	1365	+ 1 48
1530	Rue Impériale	1520	1520	1520	....
190	Sade	200	188	188	− 6
1330	Sagem	1385	1340	1340	− 3 24
305	St-Louis B.	325	324	324	− 0 30
520	Sanofi	549	548	548	− 0 18
310	S.A.T.	328	325	325	− 0 91
570	Saupiquet Cie	589	595	595	+ 1 01
88 60	Schneider	88 50	....	....	....
56	S.C.O.A.	58	56 60	56 60	− 2 41
121	S.C.R.E.G.	127 30	129 80	130 70	+ 2 67
325	Seb	320	320 10	320 50	+ 0 15
260	Sefimeg	266	269	269 20	+ 1 20
980	S.F.I.M.	868	854	854	− 1 61
58	S.G.E.-S.B.	59 80	59	59	− 1 33
710	Sign. Ent. El.	719	710	710	− 1 25
470	Silic	498	481	481	− 3 41
325	Simco	325	326	326	+ 0 30
158	Simnor	159	160	160	+ 0 62
1700	Skis Rossignol	1726	1735	1735	+ 0 52
545	Sliminco	555	560	560	+ 0 90
3210	Sodexho	3240	3200	3200	− 1 23
470	Sogerap	477	475	468	− 1 88
475	Sommer-Allib.	489	479	479	− 2 04
500	Source Perrier	525	521	521	− 0 76
225	Synthelabo	226	231 50	231 50	+ 2 43
440	Talcs Luzenac	449	449	449	....
1870	Tél. Elect.	1921	1930	1923	+ 0 10
375	Thomson-C.S.F.	387 80	388 80	387 80	....
1920	T.R.T.	2001	2146	2140	+ 6 94
345	U.F.B.	349	350	350	+ 0 28
630	U.I.S.	638	640	641	+ 0 47
295	U.C.B.	301	300	301	....
220	Valéo	237	234	234	− 1 26
79	Vallourec	88 50	87 95	90 50	+ 2 25
2390	V. Clicquot-P.	2430	2500	2500	+ 2 88
950	Viniprix	970	950	950	− 2 06
1000	Elf-Gabon	1020	997	997	− 2 25
190	Amax Inc.	201	197 50	197 50	− 1 74
400	Amer. Express	401	383	385	− 3 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
198	Amer. Teleph.	202	195 10	195 30	− 3 31
137	Anglo Amer. C.	144 50	140 10	140 10	− 3 04
985	Amgold	1022	985	985	− 3 62
575	BASF (Akt)	595	567	567	− 4 70
615	Bayer	638	614	614	− 3 76
465	Buffelsfont.	475	466 50	466 50	− 1 78
29	Charter	29 40	28 40	28	− 4 76
450	Chase Manh.	458	435 50	435 50	− 4 91
320	Cie Pétr. Imp.	338 20	332 60	332 60	− 1 65
52	De Beers	53 15	51 30	51 50	− 3 10
1290	Deutsche Bank	1329	1290	1290	− 2 93
98	Dome Mines	103 80	100	100	− 3 66
300	Driefontein Cld	314	310	310	− 1 27
495	Du Pont-Nem.	509	495 50	495 50	− 2 65
765	Eastman Kodak	771	742	753	− 2 33
110	East Rand	114 20	110 70	110 70	− 3 06
295	Electrolux	300	295 90	295 90	− 1 36
410	Ericsson	423 10	429	429	+ 1 39
430	Exxon Corp.	451	443	452	+ 0 22
520	Ford Motors	530	516	516	− 2 64
320	Free State	335 50	330	330	− 1 63
146	Gencor	151 50	147 50	147	− 2 97
315	Gén. Belgique	315	315	316	....
615	Gén. Electr.	617	614	613	− 0 64
825	Gen. Motors	848	826	826	− 2 59
64	Goldfields	68 40	67 70	67 70	− 1 02
38	GdMetropolitain	40 75	39 70	39 70	− 2 57
173	Harmony	180 10	177 50	177 50	− 1 44
38	Hitachi	40 10	39 25	39 25	− 2 11
620	Hoechst Akt.	641	625	625	− 2 49
83	Imp. Chemical	88 50	85 50	85 50	− 3 38
112	Inco. Limited	113 90	111 80	111 80	− 1 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1310	IBM	1352	1300	1300	− 3 84
101	Ito-Yokado	104 90	104 60	105	+ 0 09
310	ITT	324	311 50	310	− 4 32
73	Matsushita	74 95	72 40	72 35	− 3 46
895	Merck	935	899	900	− 3 74
855	Minnesota M.	878	868	868	− 1 13
300	Mobil Corp.	321	319	319	− 0 62
22400	Nestlé	23350	22810	22800	− 2 35
142	Norsk Hydro	153 10	149	148	− 3 33
1230	Petrofina	1309	1254	1255	− 4 12
840	Philip Morris	866	825	826	− 4 61
189	Philips	178 50	177	177	− 0 84
350	Pres. Brand	369	360	360	− 2 43
420	Président Steyn	450 50	441 30	441 30	− 2 04
285	Quilmès	276 50	274	274	− 0 90
1220	Randfontein	1280	1225	1225	− 4 29
506	Royal Dutch	535	520	520	− 2 80
74	Rio Tinto Zinc	76 50	77 40	77 40	+ 1 17
220	St Helena Co	230 50	222 70	222 70	− 3 38
425	Schlumberger	440	432 50	432 50	− 1 70
82	Shell transp.	85 25	83 65	83 65	− 1 87
1560	Siemens A.G.	1623	1565	1555	− 4 18
169	Sony	173 60	170 30	170 20	− 1 96
225	T.D.K.	226	217	219	− 3 09
19 50	Toshiba Corp.	19 95	19 65	19 65	− 1 50
980	Unilever	969	940	940	− 2 99
420	Unit. Techn.	434	420	420	− 3 22
1020	Vaal Reefs	1058	1042	1042	− 1 51
435	West Deep	450 90	450	450	− 0 19
365	West Hold.	386	367 10	367 10	− 4 89
385	Xerox Corp.	386	383	383	− 0 77
1 95	Zambia Corp.	2 02	2 01	2 01	− 0 49

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 286	9 315	9	9 500
ECU	6 843	6 843	....	....
Allemagne (100 DM)	306 800	306 910	292	312
Belgique (100 F)	15 185	15 188	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	271 970	272 200	260	280
Danemark (100 krd)	84 970	84 970	68	83
Norvège (100 k)	106 820	106 030	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 369	11 380	10 700	11 600
Grèce (100 drachmes)	7 492	7 507	6 500	8
Italie (1 000 lires)	4 946	4 948	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 120	374 450	358	379
Suède (100 krs)	108	107 820	105	112
Autriche (100 sch)	43 680	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 472	5 469	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 700	5 700	4 500	5 330
Canada ($ can 1)	7 073	7 077	6 820	7 170
Japon (100 yens)	3 808	3 796	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	101750	101450
Or fin (en lingot)	101700	101500
Pièce française (20 fr)	609	610
Pièce française (10 fr)	400	...
Pièce suisse (20 fr)	601	595
Pièce latine (20 fr)	590	591
Souverain	740	738
Pièce de 20 dollars	4210	4130
Pièce de 10 dollars	2070	2100
Pièce de 5 dollars	1300	....
Pièce de 50 pesos	3960	3855
Pièce de 10 florins	615	612

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

UN AN APRÈS

Polémique sur les circonstances de l'attentat contre un poste français de Beyrouth

Un an après le double attentat, à Beyrouth, contre les installations des contingents français et américain, qui provoquèrent la mort de 58 parachutistes français et de 225 « marines » américains, *le Figaro magazine* du samedi 27 octobre publie le témoignage du père de l'un des disparus qui met en doute la version officielle selon laquelle les deux bâtiments ont été soufflés par l'explosion d'un camion piégé

Selon ce témoignage, les autorités françaises auraient menti et n'auraient pas tenu compte d'observations ou d'avertissements que leur aurait adressés dans un rapport sur la lutte antiterroriste au Liban l'un des officiers tués.

Dans un communiqué, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, rappelle qu'une enquête de commandement a été effectuée à sa demande. « *D'autre part,* explique-t-il, *deux enquêtes judiciaires ont été diligentées, l'une par les autorités libanaises, l'autre par les autorités judiciaires françaises. toutes ces enquêtes ont établi les circonstances de cet acte terroriste, unanimement condamné, qui présentait, comme avait pu le constater la presse nationale et internationale, des analogies avec une série d'attentats perpétrés par des véhicules piégés, notamment contre le quartier général du détachement américain à Beyrouth* », quelques instants avant l'attaque contre la tour du Drakkar où étaient les Français.

HOMMAGE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE A MARCEL BRION

En début de séance, jeudi 25 octobre, l'Académie française a rendu hommage à l'un de ses membres, Marcel Brion, qui vient de mourir. M. Jean Dutourd a notamment déclaré : « *Marcel Brion était également attiré par la raison gréco-latine et par la « Stimmung » germanique, ces deux génies énormes qui font de l'Europe ce qu'elle est. Le mérite de notre ami est d'avoir compris qu'ils ne se combattent pas, mais qu'ils se complètent, qu'ils s'équilibrent, que l'Europe serait mutilée si l'un d'eux venait à disparaître.* »

PASCALE OGIER EST MORTE

La comédienne Pascale Ogier est morte subitement, d'une défaillance cardiaque le 25 octobre, au cours d'une soirée chez des amis. Elle était âgée de vingt-quatre ans.

[*Fille de l'interprète favorite de Jacques Rivette*, Bulle Ogier, Pascale Ogier, avait tenu à ses côtés un rôle dans *le Pont du nord* de Rivette et joué également avec le philosophe Jacques Dearrida, en Grande-Bretagne, dans un film expérimental anglais. Mais c'est *les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer, qui devait brusquement la projeter au premier plan de l'actualité et lui valoir le prix d'interprétation féminine de la Mostra de Venise, en septembre dernier.]

M. CHRISTIAN GRAS VICE-CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS

M. Christian Gras, recteur de l'académie d'Amiens, est nommé vice-chancelier des universités de Paris par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 25 octobre. Il remplace M. Jacques Georgel, appelé à d'autres fonctions.

[Né le 2 avril 1935, à Oran (Algérie), M. Christian Gras est agrégé d'histoire en 1959 et docteur d'Etat en 1970. Professeur à Tours de 1959 à 1964, il est détaché au CNRS de 1964 à 1968, date à laquelle il devient assistant à la faculté des lettres de Strasbourg. C'est dans cette ville qu'il accomplit la suite de sa carrière universitaire comme maître-assistant de 1969 à 1970, chargé d'enseignement à l'université de Strasbourg-II de 1970 à 1972, maître de conférence de 1972 à 1979. Depuis cette date, il était professeur dans la même université.

M. Gras avait été, dans le premier gouvernement de M. Pierre Mauroy, *chargé de mission auprès du premier* ministre pour les questions d'enseignement, *jusqu'à sa nomination au rectorat* d'Amiens en juillet 1981.]

DÉMISSION DE M. BRUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RHONE-POULENC

M. Jean-Marc Bruel, directeur général de Rhône-Poulenc, a remis sa démission à M. Loïc Le Floch-Prigent, président du groupe chimique. Il quittera son poste à la fin de l'année et entrera, au début de l'année prochaine, au comité exécutif du groupe pharmaceutique suisse Sandoz. Ses fonctions chez Rhône-Poulenc seront reprises, dans l'immédiat, par le président, M. Le Floch-Prigent.

[Né le 18 février 1936 à Akbou (Algérie) et entré chez *Rhône-Poulenc* en 1962 comme ingénieur, M. Bruel *avait* gravi tous les *échelons avant* d'être nommé président-directeur général de Rhône-Poulenc Industries (1981), puis directeur général du groupe (*1982*) aux côtés de M. Gérard Worms.

***Lors du départ de ce dernier* (le *Monde* du 25 novembre 1983), *M. Bruel avait conservé ses fonctions,* mais avait été quelque peu éclipsé par *M. Serge Tchuruk, l'étoile montante.* Déception de se voir coiffé, incompatibilité d'humeur avec le président Le Floch-Prigent, M. Bruel aspirait-il à contempler d'autres horizons ? L'histoire ne le dit pas.**

***M. Bruel va devenir le premier dirigeant de nationalité étrangère à occuper de hautes fonctions au comité exécutif du groupe Sandoz composé de huit membres, tous suisses jusqu'ici.* — A. D.]**

Aux États-Unis

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE A REPRÉSENTÉ EN 1984 175 MILLIARDS DE DOLLARS

Washington (*AFP*). — Le déficit du budget fédéral américain s'est *élevé à 175,3 milliards de dollars* pour l'année financière de 1984, qui s'est achevée le 30 septembre dernier, a annoncé le 25 octobre le département du Trésor. Ce déficit est inférieur à celui de l'exercice précédent, qui avait atteint le montant *record de 195,4 milliards* de dollars. Il constitue néanmoins le deuxième plus important déficit budgétaire de l'histoire des États-Unis.

DOLLAR PLUS FERME : 9,30 F

Après quelques variations, le cours du dollar s'est raffermi vendredi 26 octobre, passant de 3,02 DM à 3,03 DM *et de 9,28 F à 9,30 F.*

La baisse de la monnaie américaine, amorcée *les jours derniers*, a été stoppée, à la fois par la tension politique provoquée en Allemagne par le scandale Flick et par la déclaration du « gourou » new-yorkais *Henry Kaufman* selon laquelle la baisse actuelle des taux aux Etats-Unis n'était qu'un « agréable interlude ».

A Paris, à la suite des rumeurs d'assouplissement du contrôle des changes, le dollar-titre, qui sert aux transactions sur les valeurs étrangères est tombé de 10,75 F à 10,15 F. Par ailleurs, la Banque de France a maintenu son taux d'intervention à 11 %, contrairement à l'attente générale.

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1984 a été tiré à 445 585 exemplaires

Sur le vif

Manif en kit

Vous saviez, vous, que la droite *espagnole* est venue demander conseil à la droite française ? J'ai vu ça dans *El País*. Deux membres du PPE auraient rencontré secrètement à *Paris deux gars du RPR*. Objet de la visite : des tuyaux sur l'organisation de *la grande manif du* 24 juin dernier pour l'école privée. Ils veulent faire pareil à Madrid le 18 novembre en prélude à l'anniversaire de la mort de Franco le 20.

On leur a expliqué le coup. On *leur a fourni la marche à suivre.* D'abord, très important, même si on tire les ficelles, il faut donner l'impression qu'il s'agit d'une initiative populaire. Et puis, attention, pas d'armes, pas de slogan agressif. C'est pas des méchants réacs, des revanchards, des militants qui descendent dans la rue, *c'est* des gentils papas, des braves mamans, soucieux de l'éducation de leurs enfants. Vu ? Alors essayez de soigner le travail, parce que bien agencé, bien préparé, un défilé de cette taille peut avoir des résultats spectaculaires : possibilité de référendum, chute du gouvernement, changement de cap politique.

Je me demande combien ça peut aller chercher une consultation de ce genre, ça n'a pas de *prix, c'est de l'or en barre. Moi,* je ne comprends pas ce qu'on attend pour ouvrir un cabinet d'agitateurs conseil. Ça marcherait le tonnerre. Surtout à l'exportation. Le métro, les centrales, tout ça, ça marque le pas. *Et puis on est concurrencé par* les Allemands. Alors que ce secteur d'activité est en perte de vitesse en RFA. Minable leur chaîne humaine de la Ruhr au Rhin.

Non, je vous dis, la manif en *kit, c'est l'avenir. Surtout en ce* moment. Sauf chez ces fous d'Anglais, les grèves ne font plus recette.

Les temps sont durs, même *pour les ronds-de-cuir. Alors,* perdre une journée de salaire, les gens ont la trouille. Regardez ce qui s'est passé hier, ça a été le bide, la journée d'action des fonctionnaires. Les syndicats, des boîtes complètement obsolètes, sont à la veille du dépôt de bilan. Il y a vraiment une place à *prendre sur le marché de la* contestation. En relançant la bonne vieille manif des familles le dimanche après la messe, un jeune repreneur d'entreprises en difficultés ferait un malheur.

CLAUDE SARRAUTE.

Nouvel incident devant Fleury-Mérogis

Les forces de l'ordre sont intervenues le vendredi 26 octobre pour faire dégager les accès du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) où une vingtaine de surveillants empêchaient l'entrée et la sortie des détenus.

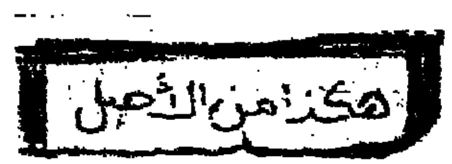
D'autres piquets de grève avaient *été* installés dans la matinée devant la prison des Baumettes à Marseille et la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, notamment. L'administration projetait de faire appel aux forces de l'ordre pour dégager l'accès de ces établissements.

Jeudi, la CGT, la CFDT, la CFTC et le Syndicat autonome des personnels pénitentiaires avaient décidé de durcir leur mouvement, commencé lundi, afin de protester contre l'intervention des forces de l'ordre et l'absence de réponse de la chancellerie à leurs revendications (*nos dernières éditions*).

Les trois autres syndicats de surveillants s'étaient joints, le même jour, à ce mouvement, à l'occasion de la journée de revendication des fonctionnaires. Selon l'administration pénitentiaire, cent soixante-quatre établissements sur cent quatre-vingt-un ont été touchés jeudi par cette grève, destinée à obtenir une revalorisation des traitements et une amélioration des conditions de travail.

● *Ajournement des négociations dans les charbonnages en Grande-Bretagne.* — Les pourparlers en vue de mettre fin au conflit des houillères britanniques ont été « ajournés » le jeudi soir 25 octobre, après neuf heures de discussions entre le syndicat des mineurs et la direction des charbonnages. Les deux parties doivent se retrouver « *à une date ultérieure* ». — (*AFP.*)

● *L'Argentine verse 58 millions de dollars d'intérêts à ses créanciers.* — L'Argentine a versé mercredi soir à ses banques créancières étrangères 58 millions de dollars d'intérêts échus sur sa dette extérieure publique, a annoncé jeudi la Citibank dans un communiqué.





Le Monde

Loisirs

C'est loin le Groenland ?

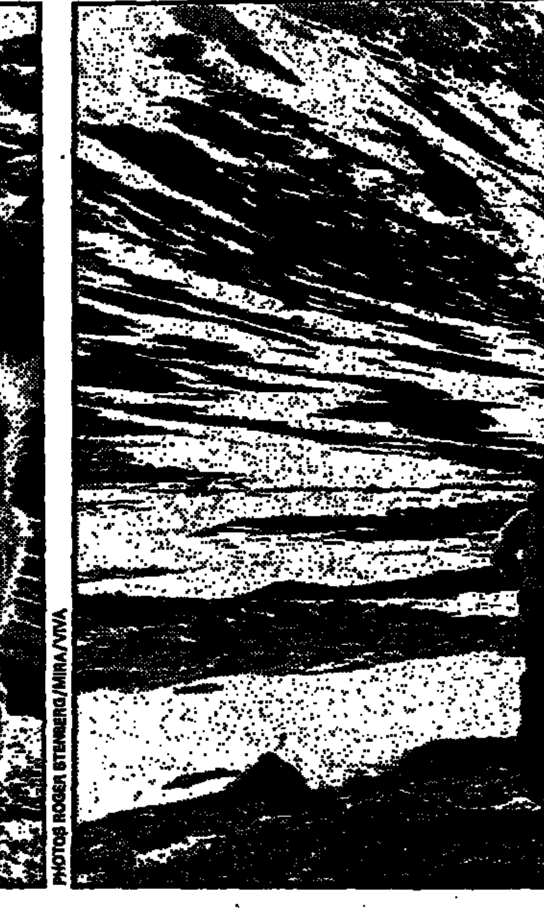
page II

Supplément au nº 12365. Ne peut être vendu séparément. Samedi 27 octobre 1984.

Jakobshavn, patrie des icebergs

Un port au Groenland.





DE deux choses l'une : ou Erik le Rouge, découvreur du Groenland (1) vers l'an mil était daltonien, et il a qualifié de vert une terre presque entièrement recouverte de glace. Ou bien c'était un connaisseur en figures de rhétorique et, en une hardie synecdoque, il a désigné la partie (verte) pour le tout. Non, le Groenland n'est pas vert. A part une étroite frange de terre, à l'extrême sud, « la plus grande île du monde » a la couleur de la glace qui la recouvre aux neuf dixièmes et, sur son littoral, des *teintes* assorties aux saisons : blanche pendant les mois d'hiver, comme la mer prise par les glaces ; rose, jaune ou bleue, lorsque se hâtent d'éclore les fleurs polaires, le temps d'un bref été ; noire et or à l'automne quand il ne reste plus que les herbes sèches et les moutonnements de granit habillés d'un lichen sombre.

Que ceux qui imaginent la Groenland comme une terre de brumes, pâle et sans relief, viennent y voir. Ils seront surpris par la pureté de l'air, sec et vif, par la lumière qui baigne ces rudes paysages de landes bretonnes, de fjords norvégiens et de glaciers alpins. Certes, l'arrivée par avion manque de charme, car les DC-8 qui assurent la liaison avec Copenhague – quatre heures et demie de vol – sont obligés de se poser à Soendre Stroemfjord, une base américaine qui sert de plaque tournante au trafic aérien groenlandais.

Comme toutes les bases militaires, Soendre Stroemfjord offre des baraquements sans grâce, de tôle ou de béton préfabriqué. Il ne reste plus sur place qu'une centaine d'Américains et quelque quatre cents Danois ou Groenlandais (*Esquimaux*), *occupés* à l'entretien de l'aéroport et à l'approvisionnement des stations radar ou météo dispersées sur l'*inlandsis*, la calotte glaciaire. Entre deux vols d'hélicoptères lourds de la Groenlandsfly, la compagnie aérienne locale, on aperçoit parfois un Hercule C-130 de l'US Air Force, massif sur sa frêle paire de skis, décollant pour on ne sait quel poste avancé de l'*inlandsis*, le continent des glaces éternelles.

Seul élément gracieux de l'austère cuvette : de petites boules de poil, noires ou blanches, qui se faufilent dans la bruyère : les renards polaires. La chasse est interdite en terrain militaire. Ils en profitent pour venir fouiner jusque dans les poubelles de la base.

Un Dash-7 à hélices emporte les civils vers leur destination finale : Jakobshavn, que les Groenlandais, en langue esquimaude, appellent Ilulissat. Troisième « ville » du pays après Godthaab, la capitale (dix mille habitants) et Holsteinsborg, Jakobshavn compte actuellement *quatre mille trois* cents âmes, deux cent trente voitures (dont vingt-cinq taxis) pour la circulation « estivale » et plus de six mille chiens pour la circulation hivernale en traîneau. Jusqu'en septembre dernier, la liaison entre la base militaire et Jakobshavn ne pouvait être assurée qu'en hélicoptère. Depuis le 1er octobre 1984, on accède en quarante-cinq minutes d'avion au nouvel aéroport, situé à 300 mètres au nord du cercle polaire. On a *juste le temps d'apercevoir* par le hublot le gigantesque glacier – une coulée de 50 kilomètres de long – qui pousse ses icebergs dans la mer à deux pas du port de Jakobshavn. Eclatants de blancheur sous le soleil – oui, le soleil, sauf en décembre-janvier, pendant la *nuit polaire*, – les icebergs dérivent imperceptiblement dans une eau qu'on dirait de piscine californienne, tant elle est transparente. Montagnes de sucre dans une mer couleur menthe à l'eau. Les appareils photo crépitent.

De l'aérogare flambant neuve, meublée comme il se doit à la scandinave – sièges « design » noirs et roses, coussins violets, – les voyageurs embarquent dans le car qui conduit « en ville ». Le chauf*feur esquimau a la tenue carac*téristique du Groenlandais de 1984 : sabots danois en hommage à la métropole, blue-jeans, blouson d'aviateur kaki avec le nom *cousu sur la* poche (il fait ce jour-là 2° au-dessus de zéro) et l'inévitable chewing-gum, héritage du grand voisin américain. Le même qui, mars venu, filera sur la glace avec son traîneau à chiens, emmitouflé dans son anorak *en peau de phoque*...

Le voyageur de passage à Jakobshavn a le choix entre deux hôtels : le Hvide Falk (Faucon blanc), au centre-ville, où l'on boit et danse tous les soirs jusqu'à 11 heures, pas une minute de plus. L'établissement reste ouvert plus tard, *mais* les garçons ne servent plus d'alcool et les mucisiens jettent un drap pudique sur leurs instruments. Il ne vous reste plus qu'à puiser dans vos réserves (les tables disparaissent sous les bouteilles de bière commandées avant l'heure fatidique...) en contemplant l'orchestre devenu iceberg. Aux missionnaires danois, qui avaient totalement proscrit l'alcool de l'île, ont succédé, après la guerre, des fonctionnaires scrupuleux. Après 11 heures, on est prié de boire chez soi ou entre amis.

L'autre hôtel, inauguré en octobre 1984, est campé sur un promontoire en dehors de la ville, avec vue imprenable sur le port et, au-delà, sur le front du glacier qui avance dans la mer. C'est l'*Arctic Hotel*, véritable balcon sur les icebergs. Malgré ses airs de monastère tibétain, vu de l'extérieur, il offre à l'intérieur un confort scandinave du meilleur aloi. De leurs chambres, les clients *contemplent* les *chalutiers* qui rentrent au port, les maisons aux couleurs vives, étagées tout au long du fjord et, surtout, cette étrange masse de glace qui barre l'horizon, avec ses pics, ses crevasses et ses falaises *taillées à angle vif*. Suivant l'heure et la saison, le glacier vire au rose, au gris, au vert.



Partir

Le grand Sud marocain

Circuit de huit jours en autocar climatisé avec guide parlant français. Visite de Marrakech, Ouarzazate, Boulmane, Erfoud et Ben-Mellal. Parfums, couleurs, casbahs, palmeraies et désert à la carte. Prix : à partir de 4 235 F (départs de Paris ou de Lyon).

● **République Tours, 1, avenue de la République. 75011 Paris. Téléphone : 355-39-30.**

Sur les pas d'Hérodote

Grécorama, le spécialiste des croisières à thème en Méditerranée, organise, du 13 au 24 décembre, un voyage sur les traces d'Hérodote. Une belle balade de quatorze jours. Au programme : Chypre, le canal de Suez, le mont Sinaï, Louxor, le quartier copte du Caire (et le musée), Jérusalem, Petra et, enfin, Athènes. Un grand tour dans l'Antiquité. Prix (tout compris de Paris à Paris) : 16 500 F.

● **Agora grecque, 4, rue de Fleurus, 75006 Paris.**

Trekking au Népal

Trois semaines au Népal pour découvrir les massifs du Dhaulagiri et de l'Annapurna en passant par la vallée de la Kali-Gandaki. Deux jour pour visiter l'inévitable Katmandou, et en route pour l'aventure au pays des caravanes de mules chargées de sel et de riz. Prix : 10 900 F.

● **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 273-25-25.**

Le Mexique colonial

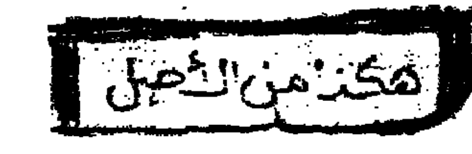
Mexico, San-Miguel et son centre artisanal, et Patzcuaro. A voir aussi l'Etat de Michoacan *avec sa capitale, Morelia*, construite en pierre rose, les monastères augustins du seizième siècle de Cuitzeo. Et, naturellement, à Mexico, Notre-*Dame de Guadalupe. Un séjour* de onze jours dans le Mexique colonial. Prix : 9.700 F.

● **Catalogue Jet Tours dans toutes les agences de voyages.**

Randonnées en Laponie

Dix jours dans les Tunturi (monts lapons). Randonnées quotidiennes de 15 à 20 kilomètres. Le terrain est facile mais demande quelques notions de ski de fond. *Hébergement* dans un chalet au bord du lac Inari. Prix, selon la saison : à partir de 5 990 F.

● **CGTI, 2, square de l'Opéra, 75009 Paris. Tél. : 742-43-50.**



Spectacle toujours renouvelé, dont on ne se lasse pas. La nuit venue, parfois, le rideau mouvant d'une aurore boréale prend le relais, comme une voie lactée qui se mettrait à couler sur l'encre du ciel.

Rien ne vaut, cependant, une visite au glacier lui-même. On peut y accéder à pied, à travers la lande. Du haut de la colline de granit qui domine le fjord, le spectacle est grandiose : devant vous s'étendent des montagnes de glaces centenaires, voire millénaires, formées au fil des siècles à mille lieues de là, et poussées irrésistiblement vers la mer par la pression qui s'exerce sur la calotte du plateau continental (épaisse de 3 kilomètres en son centre). La mer de glace de nos Alpes, en regard, fait figure de ruisselet.

On peut aussi survoler l'ensemble en hélicoptère et se poser là où les falaises de glace s'effondrent dans la mer en craquements apocalyptiques (pendant l'été). Mais la visite en bateau permet de longer les icebergs un par un, avec des jeux de lumière et des contre-jours que le photographe, même débutant, ne peut manquer. On s'étonne, à contempler ces murs de glace aux parois lustrées, qu'on dirait de matière plastique. Puis surgissent des dolomites aux formes tourmentées, des pentes douces qui paraissent damées pour le ski et offrir un tremplin vers la mer, des grottes baignées d'eau verte, des falaises crevassées parcourues d'éclairs bleus. On ne sait plus où jeter les yeux. On est submergé.

De retour au port, on peut, selon ses goûts, visiter l'usine à crevettes – la grande spécialité du pays depuis que la morue a disparu, – ou bien la plus ancienne église du Groenland (1779), fraîchement repeinte, ou encore la maison natale du grand explorateur danois Knud Rasmussen, une sorte de presbytère-école bâti en 1848 et transformé aujourd'hui en musée esquimau. Point de boutiques à souvenirs ni de marchands de cartes postales. Seulement un magasin de vêtements où l'on peut acheter – cher – des anoraks en peau de phoque et des vestes de renard. Et aussi une *butik* – c'est du danois et non de l'esquimau – où l'on achète tout, depuis les sachets de crevettes jusqu'aux rostres de narval, en passant par les dents de cachalot sculptées (hors de prix), les statuettes en os de renne (intéressantes) et les défenses de morse (plus de 3 000 F la paire).

Il ne faut pas quitter Jakobshavn sans flâner en ville, parmi ces H.-M où les balcons s'ornent, sur le même fil, de poisson ou de linge, où les mobylettes sont remplacées par des traîneaux de bois bleu. Aux fenêtres des maisons peintes en rouge brique, apparaît un foisonnement de plantes vertes à l'abri du double vitrage. Le *Groenland « vert »* est à l'intérieur, dans l'intimité du foyer. Les chiens, en revanche, restent dehors, par tous les temps. Au petit matin, lorsque pince le vent glacé venu de l'*inlandsis*, on peut les voir roulés en boule, chacun sur leur rocher, au bout d'une longue chaîne. A défaut de gîte, ils ont le couvert à portée de croc : chaque propriétaire de chiens dispose d'un séchoir à *halibut*, le poisson qu'on leur distribue deux fois par semaine (hors saison). Il faut vraiment être chien esquimau pour se contenter ainsi de dormir dans le blizzard et de manger du poisson cartonné...

Jakobshavn s'éloigne : on n'entend que le battement sourd des pistons du diesel dans le cœur des chalutiers, et les hurlements des chiens qui s'interpellent d'un rocher à l'autre. Tout le reste est pris dans le silence de la glace.

ROGER CANS.

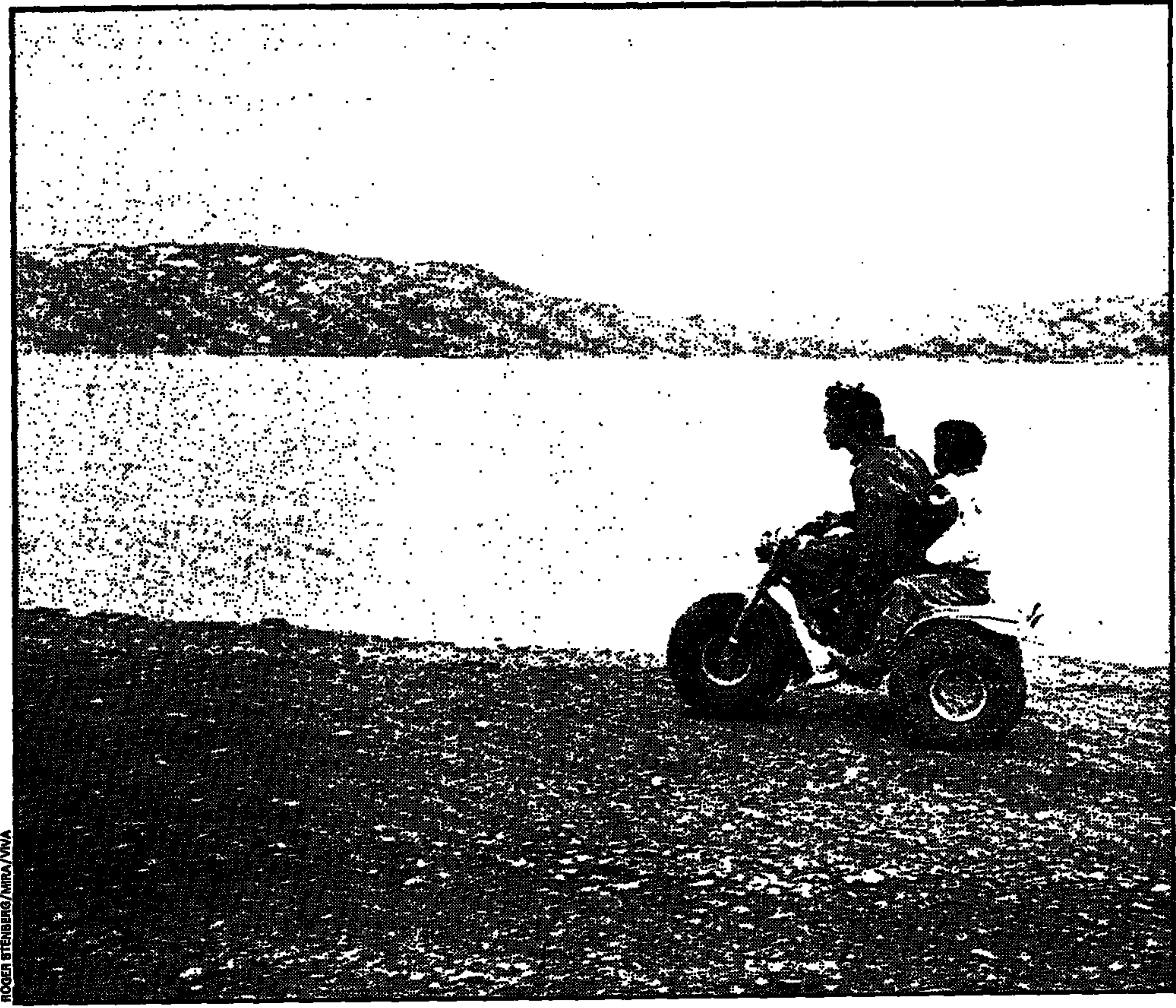
(1) Groen-land = « terre verte » en danois.

● Le Groenland s'ouvre lentement au tourisme. Le « marché », pour l'instant, est limité, par la capacité hôtelière et les avions, à trois ou quatre mille visiteurs par an, soit environ cinq cents à la fois en haute saison (de mars à août). Plusieurs formules s'offrent au visiteur :

– *Des séjours de quatre à sept jours dans les hôtels « Arctic » de Jakobshavn ou Narsarsuaq. De Paris à Paris, pour une semaine, il faut compter un minimum de 8 500 F ;*

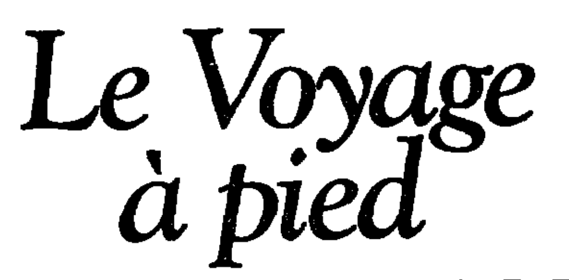
– Des « safaris » où se mêlent des nuits sous la tente, du trekking et du bateau (8 290 F pour dix-sept jours) et des croisières de douze jours en bateau (entre 15 000 F et 16 000 F). Formules offertes par Bennett Voyages, 5, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-91-89.

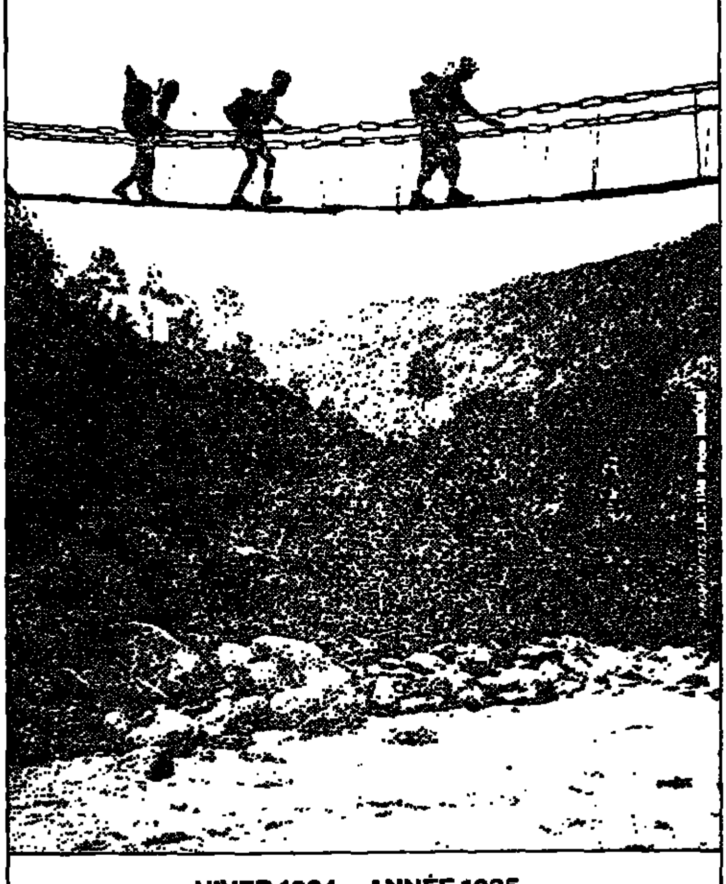
– Des expéditions en traîneaux à chiens de huit à douze jours, de fin février à avril. On peut s'adresser à Terres d'aventure, 5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 329-90-46 ; à Arctic Adventure, 37, Aaboulevarden, 1960 Copenhagen V, Danemark. Tél. : (01) 37-12-33 ; à Bennett Voyages *(Cf. ci-dessus)* ; à l'Office du tourisme danois, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. :562-17-02.



ROGER STENBERG/MIRA/VIVA







La remise des tramways

C'est l'hiver, on ferme !

A quelques dizaines de mètres des trépidations du périphérique, dans une rue calme de Saint-Mandé, somnole le plus bel ensemble de France consacré aux tramways, trolleybus et autobus.

Installé dans un ancien dépôt de la RATP, le Musée des transports urbains ne connaît qu'un tout petit succès. Injuste. Cette attitude est unique en Europe. Partout, en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les pays de l'Est, les musées qui leur sont consacrés ne manquent pas.

Le musée a été créé à l'initiative d'une association, l'AMTUIR (Association pour le Musée des transports urbains, interurbains et ruraux), née en mars 1967, lors de la suppression à Versailles de la dernière ligne de tramways de l'Ile-de-France à laquelle étaient restés attachés un certain nombre de Parisiens ; le réseau de la capitale, lui, avait été supprimé en 1938.

« Ses membres étaient une bande d'amateurs, dont le chef de ligne, M. Robert, est devenu le président », raconte M. Thierry Assa, un fana des transports en commun, dont les vingt-deux ans ne lui ont pas permis de vivre les premiers balbutiements du musée, sinon à travers des récits des anciens. *« On supprimait les tramways français d'une manière inconsciente au nom de l'automobile, alors qu'ils avaient conditionné la vie de chacun pendant des décennies. Plus vite ils allaient à la casse et mieux c'était. On se faisait rire au nez à vouloir en conserver des exemplaires. »* Mais l'idée d'un musée était dans l'air, et la suppression du réseau de Versailles en fut le déclic. L'association récupéra la motrice nº 1, et pièce nº 1 du musée. Mise en service en 1896, réformée le 16 mars 1957, elle était restée à peu de chose près dans son état d'origine.

« La RATP, qui nous regardait avec un sourire amusé et curieux, nous aida en mettant à notre disposition une partie d'un dépôt désaffecté à Malakoff. Au fur et à mesure des suppressions de réseaux de tramways français (trois ou quatre par an), les locaux se sont très vite remplis de pièces achetées souvent pour une somme symbolique ou même données. » Le besoin s'est alors fait sentir de présenter les collections et, à la rentrée de 1964, le musée ouvrait ses portes à Malakoff. Les collections ne cessaient de croître avec les suppressions de bus à plate-forme par la RATP et le trolleybus en province. En 1972, le dépôt de Malakoff devant être détruit, la Régie proposa un autre dépôt désaffecté depuis un an à Saint-Mandé. Ses 10 000 mètres carrés pouvaient abriter la totalité de la collection telle qu'elle se présentait alors.


D.R.

Aujourd'hui, la collection, alignée comme un dernier carré de vieux grognards à la parade, témoigne du massacre auquel elle a échappé. Le matériel ferré le plus prestigieux accueille les visiteurs. A gauche, les rames de métro, une voiture en place de 1903 astiquée, vernie, bichonnée. Construite à partir de deux voitures, elle est très représentative du métro de la Belle Epoque et resta en service jusqu'en 1930. Derrière, une voiture à deux issues attend une remise en état. Un peu plus loin, une voiture métallique de 1908-1912. Les fameuses Sprague, réformées récemment, survivent au travers de l'un des deux exemplaires conservés. L'autre, en état de marche, joue les derniers métros pour le cinéma.

Au centre, les tramways, la collection de base, répartis en matériel à voies normales (avec un écartement de 1,435 mètre) comme les voies de chemin de fer, et en matériel à voie métriques (avec un écartement d'1 mètre), selon les sociétés qui les exploitaient. Une automotrice Mékarski à air comprimé, qui roula à Nantes, fait figure de grand ancêtre. Construite en 1879, réformée en 1917, elle est entièrement d'origine. C'est sa génération qui a succédé immédiatement aux tramways à chevaux. Des voitures similaires ont roulé à Paris jusqu'en 1914. L'exemplaire conservé à Saint-Mandé est le seul survivant. Une motrice de Marseille, construite en 1949 à partir de deux motrices de série accidentées, est le seul exemple d'une tentative de modernisation du matériel. C'est aussi le seul tramway articulé de conception française. Il a roulé jusqu'en 1960.

A côté, les autobus semblent prêts à reprendre du service. La plus importante collection du monde de bus à plate-forme est rassemblée là. Alignés par ordre chronologique, ils nous font remonter le temps jusqu'en 1916 où un Schneider H nous accueille. En service jusqu'en 1937, il est monté non pas sur pneus, mais sur des bandages de caoutchouc. Il fut fabriqué à 1 269 exemplaires, de 1926 à 1923. Un Renault T N 4 F, rehaussé d'un énorme carénage sur le toit pour la marche au gaz de ville, nous rappelle les années noires de l'Occupation.

Des trolleybus, des véhicules auxiliaires, comme une voiture-échelle de l'ancienne Compagnie des omnibus de Paris (1920) aux allures d'insectes bizarres, des funiculaires, des omnibus à chevaux, complètent la collection. La plupart des pièces sont françaises, mais quelques-unes viennent de l'étranger. A titre d'exemple, car aucun véhicule de ce type n'a été sauvé chez nous. C'est le cas d'une motrice à impériale venant de Glasgow.

Au total, c'est une centaine de véhicules qui sont présentés à Saint-Mandé.

Ce musée est le fruit de la ténacité, de la combativité. Après vingt-sept ans d'efforts, de démarches, de coups de poing sur la table, de découragement mais aussi d'espoir, l'AMTUIR a reçu cette année sa première subvention. Elle émane de la direction des musées de France. Elle a permis de rendre plus vivant le musée, souci constant de ses animateurs.

Jusqu'à présent, seule l'abnégation de ses deux cents membres a permis de le maintenir en vie. Aucun n'est salarié, ni celui qui tient la caisse, ni ceux qui font visiter, ni ceux qui réparent et entretiennent le matériel ; mieux, ils paient leur cotisation pour pouvoir travailler – ce qui explique qu'en saison Saint-Mandé n'ouvre que les samedis et dimanches après-midi, tous travaillant en semaine. Il serait injuste de ne pas citer la RATP, qui a toujours prêté un local, mais le volume des salles d'exposition et le budget ne permettent pas de les chauffer, ce qui oblige à les fermer d'octobre à avril.

La France aurait donc des musées mais pas assez d'énergie qu'il lui faille en laisser certains sinon à l'abandon du moins interdits aux visiteurs. Curieuse politique de l'apprentissage du passé.

FRANCIS GOUGE.

● **Musée des transports urbains, 60, avenue Sainte-Marie, 94160 Saint-Mandé, ouvert d'avril à octobre de 14 h 15 à 17 h 30. Entrée : 12 F. 6 F pour les moins de douze ans.**

Platini sous les couleurs de Saint-Martin

Le bon cheval...



ZAORSKI/VIVA

Le PMU est prêt à gérer les futurs paris sur les sports contre un prélèvement de 10 %.

LES chevaux français terminent la saison de galop en beauté.

Dominés presque tout au long de l'année 1984, et presque partout – y compris et surtout à Deauville – par leurs concurrents anglais, ils viennent de redorer leur blason par trois performances internationales retentissantes. *Palade Music* est allé gagner à Newmarket les Champion Stakes, une des quatre ou cinq épreuves les plus prestigieuses du calendrier européen, celle peut-être qui, par son parcours très sélectif (2 000 mètres, ligne droite), confère à un futur étalon les lauriers les plus prisés. *Seattle Song*, un pensionnaire de François Boutin, a gagné, à Laurel Park, un Washington DC qui, s'il n'est plus tout à fait ce qu'il était, comme la nostalgie, reste une épreuve convoitée du programme américain. *Grise Mine*, de l'écurie Rothschild a pris, en Californie, derrière une fille de l'ex-français *Lyphard*, la seconde place des Yellow Ribbon Stakes, la plus grande course pour pouliches de la Côte ouest.

A ce florilège majeur, on peut encore ajouter, sans chauvinisme excessif, une victoire de *Reine Mathilde* au Canada, dans les EP Taylor Stakes, et, également à Toronto, une quatrième place de *All Along* dans le « Rothmans ».

C'est la seconde année consécutive que les chevaux français font ainsi moisson de lauriers tardifs. En 1983, les héroïnes avaient été *All Along*, élue « cheval de l'année » aux Etats-Unis, et la « scandaleuse » *Zalataïa* (« scandaleuse » en raison des conditions de son exportation, sur lesquelles, *paraît-il*, les douanes continuent d'enquêter).

Simple caprice d'une loi des séries ? Probablement pas. Deux spécificités des courses françaises peuvent expliquer qu'elles débouchent sur une gloire plus tardive. D'abord, leur programme, plus progressif, mieux établi, est moins éprouvant que les programmes britannique et américain. Par exemple, *Secreto*, *El Gran Senor*, *Teenoso*, les héros du printemps anglais sont « out ». Certes, chez nous, *Darshaan* n'est guère plus brillant. Mais ce n'est pas la règle que notre champion de juin ait disparu à l'automne; ce l'est, pratiquement, pour le champion du printemps anglais.

Surtout, les objectifs et la nature des écuries sont différents. En Angleterre, les meilleurs chevaux sont encore entre les mains d'écuries traditionnelles pour qui la finalité est d'essayer de gagner à Epsom ou à Ascot, si possible devant la reine. Les grandes écuries établies en France sont des écuries internationales, à teinture commerciale, dont l'objectif unique est de « faire du dollar ». Le dollar se trouve, de plus en plus, en Californie, où, en raison du climat, la grande saison des courses se situe d'octobre à avril. Voilà donc « nos » écuries commerciales réservant leurs meilleurs éléments pour l'hiver californien et restant seules à l'investir puisque les concurrentes britanniques se remettent alors des succès « at home », ou préparent ceux du printemps suivant.

Hélas, pour les *Palace Music*, *Seattle Song* et *Grise Mine* de demain, toute cette astucieuse et fructueuse ordonnance risque d'être sérieusement bousculée par le Loto sportif, dont la création a été annoncée à l'issue du conseil des ministres de mardi passé.

Ce concurrent apparaît à un mauvais moment pour les courses. Le quarté et le tiercé s'essoufflent. Le chiffre d'affaires annuel de ces deux formes de paris progresse seulement d'environ 7 % – la dérive monétaire, – alors qu'on en est arrivé à la semaine des trois dimanches, c'est-à-dire à trois tiercés ou quartés par semaine, au lieu d'un et demi en moyenne voilà quatre ans.

Certes, toutes les voix officielles s'efforcent de rassurer : le Loto sportif ne sera pas un Totocalcio hebdomadaire à l'anglaise ou à l'italienne. Il ne reposera que sur une vingtaine d'événements par an, rythme insuffisant pour créer une habitude et détourner le public de celle des tiercés et quartés. Mais chacun comprend bien, au pesage, que, en dépit de cette assurance et d'autres propos lénifiants, c'est une partie vitale pour les courses qui va s'engager. Comment faire front ?

Une première idée consiste à mettre en œuvre très vite de nouvelles formes de paris hippiques, susceptibles de « fidéliser » le public des courses. On reparle d'un « 5-6 », adapté d'une forme de paris suédois dans laquelle il faut désigner les cinq ou six premiers chevaux d'une course, et d'un jackpot à l'anglaise, où il faut découvrir tous les futurs gagnants d'une réunion. Dans les deux cas, les rapports peuvent être faramineux.

Surtout, les courses sont prêtes à se muer en prestataires de services au profit du futur Loto sportif : mieux vaut utiliser la dynamique de l'adversaire que lui résister de front...

Le pari est une marchandise qui nécessite de nombreux points de vente. Si le PMU s'est hissé au vingtième rang des grandes affaires françaises, dans le voisinage immédiat de Michelin et d'Esso-France, c'est grâce à son incomparable réseau de 5 000 postes d'enregistrement en France.

Ce réseau est en passe de s'informatiser. Matra, dont le P-DG, Jean-Luc Lagardère, est le propriétaire d'une importante écurie de courses, construit, avec une subvention indirecte de l'Etat, des terminaux d'ordinateurs qui devraient équiper progressivement tous les guichets à tiercés et quartés.

Quel que soit l'organisme qui les gérera, les paris sportifs auront besoin d'une telle chaîne de vente.

Alors, les courses disent présent. Elles ne sont pas seules. L'actuel Loto propose aussi ses services, et c'est au Loto, avec lequel il est en prise directe puisqu'il s'agit d'un simple service du ministère des Finances, que le gouvernement a d'abord pensé. Mais la gestion par le Loto coûte plus cher que celle offerte par le PMU. Des chiffres circulent entre Longchamp, le ministère des sports, les finances, le comité olympique. On étudie des rabais, des variantes de délais. Le Loto a un coût de gestion de 14 % ; les courses, de 5 % seulement.

Alors, officiellement, le PMU a fait savoir qu'il était prêt à gérer les futurs paris sur les sports contre un prélèvement de 10 %. Peut-être même consentirait-il 9 %.

« *Ce serait un moyen de nous consentir une compensation puisque, paraît-il, le gouvernement ne veut pas déshabiller Longchamp pour habiller le Parc des princes*, dit un dirigeant de la Société d'encouragement. *Les 4 ou 5 % de bénéfice brut que nous pourrions réaliser sur la gestion des paris sportifs rattraperaient en partie la perte que nous allons inéluctablement subir.* »

Ceux qui essaient de voir loin caressent même un rêve : pourquoi ne pas envisager une association football-courses ? Certes, dans un premier temps – la nouveauté et ses actuels succès internationaux aidant, – le football serait probablement le cheval de tête de cet attelage. Mais comme il serait, beaucoup plus que les courses, soumis aux fluctuations de popularité nées de ses résultats internationaux, peut-être serait-il un jour tout heureux de voir Saint-Martin relayer Platini.

Dimanche, Longchamp recevait, à l'occasion du Prix du Conseil de Paris, le président de celui-ci, Jacques Chirac. Il n'était question que des futurs paris sportifs. La Ville de Paris a des intérêts dans les courses. Outre un loyer fixe, elle perçoit un pourcentage sur les jeux enregistrés dans les trois hippodromes *intra muros* : Longchamp, Auteuil et Vincennes. Il n'est donc pas étonnant que M. le maire ait donné l'assurance que lui et ses amis feraient tout leur possible pour que les sabots ne souffrissent pas trop de la concurrence des chaussures à pointes ou à crampons.

Anecdote : ayant ainsi parlé, le chef du RPR a remis la coupe au propriétaire de *Lashkari*, le vainqueur. Il s'agissait de l'Aga Khan. Peut-être un souvenir a-t-il effleuré celui-ci. Voilà vingt-six ans, alors que, tout jeune homme, il venait d'hériter des écuries de son père et de son grand-père, il avait déjà reçu un trophée d'un chef du RPR : le général de Gaulle lui avait remis la coupe du Grand Prix de Paris, que venait de gagner *Charlottesville*.

Ce fut la seule fois où l'on vit le général aux courses. Les mauvaises langues prétendent qu'il en voulut toujours à celles-ci de ce que, ce jour-là, le jockey du vainqueur (qui, sauf erreur, était George Moore, le père de Gary) eût été davantage applaudi que lui-même.

LOUIS DENIEL.

Temps nouveaux

Le tourisme associatif en mutation

SUR le *marché du tourisme*, les collectivités – comités d'entreprise, communes, organismes sociaux – pèsent lourd. Les vacances de millions d'enfants, de salariés, de retraités *dépendent* de leurs choix, de l'état de leurs finances, de leurs relations avec les professionnels des loisirs. Dans ce domaine aussi la crise économique remet en cause comportements et habitudes. Pour mesurer l'amplitude de ces mouvements, l'Organisation centrale des camps et activités de jeunesse, plus connue sous son sigle d'OCCAJ, un des grands du tourisme associatif (1), a réuni récemment à Ajaccio quelque trois cents représentants de collectivités, des comités d'entreprise en majorité. Dans ce large panel, l'inégale prospérité des comités d'entreprise et la diversité syndicale qu'ils reflètent empêchent de caractériser la « *rupture dans les comportements par rapport aux vacances* » observée en 1984 par M. Pierre Heslouin, directeur général de l'OCCAJ. Certes, pour des raisons économiques, la durée moyenne des séjours est en baisse (dix-sept jours en 1984 au lieu de vingt en 1980 pour cet organisme), et l'hébergement en pension complète cède le pas à la formule du gîte.

Mais les élus de certains comités d'entreprise notent parallèlement – pour le regretter parfois – les exigences accrues des salariés, de plus en plus tentés par les comportements de consommateurs, réclamant toujours plus de confort et mobilisés pour dénoncer toute fausse note dans l'animation ou la nourriture.

Dans ces domaines, les prestations offertes aux clients des organismes commerciaux font figure de références. De nombreux comités d'entreprise ont d'ailleurs déjà franchi le fossé qui sépare le secteur dit « associatif » de son concurrent « commercial ». Le comité d'entreprise de la SNECMA (Corbeil), à majorité CFDT, propose pour la première fois cette année des séjours au Club Méditerranée parmi une quinzaine de formules de vacances et s'étonne du grand succès de cette initiative. D'autres continuent de refuser toute collaboration avec le « commercial » même s'ils ont parfois conscience de ramer à contre-courant. Pour des raisons plus sentimentales qu'idéologiques, le tourisme associatif continue de jouir d'un préjugé favorable de la part des comités d'entreporise qui croient reconnaître dans sa démarche le reflet de leurs propres préoccupations. Mais cet avantage s'étiole. « Associatifs » et « commerciaux » n'en finissent plus de se ressembler à force d'influence mutuelle.

Les premiers tentent de hisser leur image de marque au niveau des seconds qui, de leur côté, reprennent à leur compte les qualités de convivialité et d'ouverture sur l'environnement qui ont participé au succès du tourisme social. Autre facteur d'évolution : l'éclatement progressif des schémas idéologiques qui scellaient des liens souvent ténus entre chaque syndicat et « son » organisme de vacances. Les élus de comités d'entreprise reconnaissent aujourd'hui qu'ils comparent d'abord les prix avant de mesurer leur sympathie. Ils diversifient leurs fournisseurs de vacances et font jouer la concurrence.

L'OCCAJ, qui traite traditionnellement avec des comités à dominante CFDT ou FO, s'efforce ainsi d'attirer la clientèle des comités d'entreprise à majorité CGT plus tentée naturellement de s'adresser à son principal concurrent sur le marché du tourisme social, *Tourisme et Travail*. Les nouvelles préoccupations des organisateurs de vacances sociales concernent aussi l'émergence de toute la clientèle des préretraités et jeunes retraités qui rechignent à être mêlés aux personnes du « troisième âge » mais qui cohabitent parfois difficilement avec la clientèle des jeunes couples. Coincées entre le refus de toute intégration par l'âge et les exigences toujours plus précises de leurs usagers, les collectivités *vivent* là encore une profonde mutation.

PHILIPPE BERNARD.

(1) OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75009 Paris. Tél. : 526-21-21. L'OCCAJ, spécialiste du séjour familial, gère directement plus de treize mille lits répartis dans quarante-quatre centres de vacances.

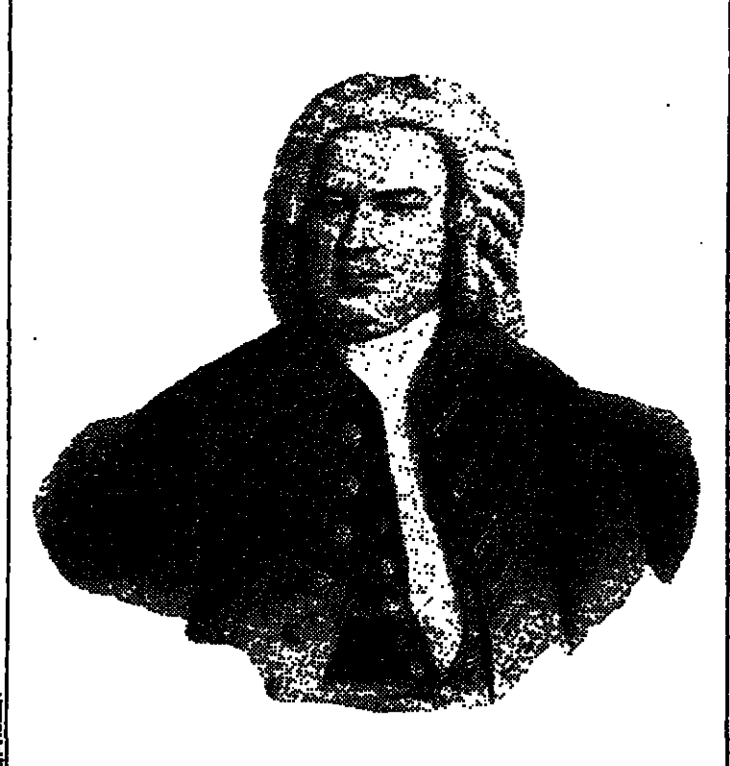






Classique

L'« Oratorio de Noël » par Corboz


ROGER-VIOLLET

Il semble bien que Michel Corboz soit engagé dans une intégrale des grandes œuvres chorales de Bach, hors de tout débat musicologique. En tout cas, après *la Passion selon saint Matthieu*, le voici qui nous donne sa lecture de l'*Oratorio de Noël*, au gré d'une vision disant l'importance du symbole dans un monument qui est d'abord liturgie de la parole et enseigne les fidèles un peu à la manière des évangiles de pierre sculptés aux porches de nos cathédrales.

Tout à son travail d'approfondissement spirituel, Corboz confirme ici qu'il est assez peu concerné par les problèmes soulevés par l'approche baroque et le retour aux usages supposés du dix-huitième siècle (effectifs, timbres, disposition spatiale des interprètes). C'est qu'en fait il a commencé sa carrière avant que ne triomphent les thèses actuelles de la « nouvelle musique ancienne », et le conflit des instruments d'époque et modernes reste pour lui secondaire.

Par contre, il dynamise formidablement le message et lui rend une nouvelle jeunesse, une ferveur qui fait totalement oublier les choix, disons traditionnels, de la présente version, tout pour le style que les sonorités.

Rompus à la manière expressive et rythmique de leur chef, l'ensemble vocal et l'orchestre de chambre de Lausanne, renforcé en la circonstance par la trompette virtuose de Guy Touvron, sont merveilleusement attentifs à la pensée musicale de Bach et à l'« idée *théologique* » d'un cycle écrit à Leipzig avec d'évidentes intentions didactiques et édifiantes. Mais ce souci de vie intérieure reste accordé à une dimension festive et populaire qui éclate dès le grand chœur d'ouverture de la première cantate, vibrant de joie naïve et enluminé à la façon d'un vitrail.

Au reste, nous touchons là ce qui me paraît être l'essentiel dans cette version Corboz : la sincérité de la démarche et des accents, la fraîcheur du regard sur le chef-d'œuvre (*Pastorale* de la *2e Cantate*), et cette touche transparente et éblouie, indissociable du climat de Noël, fête des chrétiens comme de l'enfance.

Enfin, il faut se garder d'oublier le chant des voix solistes et leur humilité de ton face au texte, à l'image du soprano radieux de Barbara Schlick et surtout de l'évangéliste de Kurt Equiluz, totalement investi par le rôle et sur lequel le temps n'a décidément pas de prise.

ROGER TELLART.

● Trois disques Erato, n° 751.373.

Symphonies d'Eduard Tubin par Neeme Järvi

Il existe encore des compositeurs à découvrir entièrement. C'est le cas de Eduard Tubin, dont le nom même est inconnu chez nous. Il est notamment l'auteur de dix symphonies, dont deux nous sont parvenues coup sur coup grâce à un distributeur français faisant porter une grande partie de son effort sur les catalogues scandinaves.

Né en Estonie en 1905, Tubin se réfugie en 1944 à Stockholm, où il mourut en 1978. Il écrivit sa *Quatrième Symphonie*, dite *Sinfonia lirica*, en 1943, et la révisa l'année de sa mort. En quatre mouvements d'une durée totale de trente-cinq minutes environ, l'œuvre adopte la tonalité claire de la majeur. Ses thèmes sont bien dessinés, son expression est directe mais non simpliste, et elle semble rendre hommage, dans son ultime épisode, au tout début de la *Cinquième* de Sibelius. Mais si hommage il y a, il est des plus subtils. Une intéressante découverte. Neeme Järvi dirige l'Orchestre de Bergen (Norvège).

Sur un autre disque, le même chef, à la tête cette fois de son Orchestre symphonique de Göteborg, présente la *Neuvième Symphonie* (1969), en deux mouvements seulement et plus tragique de climat, une brève *Toccata* de 1937 et une *Suite de danses estoniennes* de 1938 (composée après une rencontre avec Bartok et Kodaly à Budapest). Gageons que ceux qui auront apprécié le disque de la *Quatrième Symphonie*, que je recommande en premier lieu, auront à cœur de connaître son frère jumeau. L'un et l'autre sont importants pour notre connaissance de la symphonie nordique.

MARC VIGNAL.

● *Quatrième Symphonie*, Bis (distr. Disco-Shop), LP 227.

● *Neuvième Symphonie, Toccata et Suite*, Bis (distr. Disco-Shop), LP 264.

« La Flûte enchantée » par Colin Davis

Un chef-d'œuvre d'équilibre et surtout de musicalité. Se détournant des interprétations de l'œuvre qui insistent sur ses aspects initiatiques (symbolisme franc-maçon et autres enseignements mystagogues), Colin Davis, décidément excellent chez Mozart, s'est concentré sur ses seules richesses musicales et sur ses infinies vertus poétiques. Le résultat appartient au merveilleux : à la fois un conte *(Märchen)* et du théâtre d'enchanteur. Les airs sont traités comme des *lieder*, les ensembles comme des concertinos et un subtil dosage entre passages parlés (confiés à des comédiens) et parties chantées ajoute à la féerie du tout. Mêmes les artifices de studio (jeux d'acoustique pour l'intervention des « *drei Knaben* » et « effets spéciaux ») sont justifiables dans pareille conception.

La distribution rassemble le Gotha actuel du chant, et sous ses meilleurs auspices : le timbre superbe de Kurt Moll, solide et sonore, servi par une exceptionnelle intelligence musicale de la ligne et des couleurs ; la sensibilité franche et sobre de Peter Schreier dont Tamino est sans doute le plus bel emploi, qui met en valeur son esthétique rigoureuse, exempte de tout maniérisme, faisant oublier tout ce que la voix a d'ingrat ; le *legato* magique de la meilleure mozartienne du temps, Margaret Price, auquel le disque convient parfaitement, ne retenant que les beautés du souffle et du son et estompant une certaine apathie dramatique. Sans doute peut-on souhaiter Reine de la Nuit plus noire et plus violente que celle de Luciana Serra, quoique son soprano virtuose et aérien réponde assez à l'option choisie par Colin Davis.

Ne pas oublier l'important « *Sprecher* » de Theo Adam qui plie ses moyens wagnériens aux exigences de Mozart, l'exquis Papageno de Mikael Melbye, apportant, outre son excellente technique, tout l'humour appris chez Rossini et la délicieuse Maria Venuti.

Le tout emporté, enlevé par la miraculeuse Staatskapelle de Dresde, féerique elle aussi de transparence, de ductilité et d'inspiration, atteignant d'emblée l'essence de l'esprit mozartien.

ALAIN ARNAUD.

● Trois disques Philips 411 459.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	POP-ROCK		CLASSIQUE		JAZZ ou FOLKLORE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	U2 *The unforgettable fire* (PHONOGRAM)	GINO VANNELLI *Black cars* (CBS)	GEORGES THILL *L'opéra français* (EMI)	J.-S. BACH *Sonates et partitas pour violon seul* Sigiswald kuijken (HM)	CLANNAD *Legend* (KELTIA)	TOURE KUNDA *Live* (CELLULOID)	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	PAUL PERSONNE *Barjo land* (PHONOGRAM)
2	DAVID BOWIE *Tonight* (PATHÉ MARCONI)	XTC *The Big Express* (VIRGIN)	RITA STREICH *Portrait* (DGG)	M.A. CHARPENTIER *Médée* Les arts florissants/W. Christie (HM)	AKENDENGUE *Réveil de l'Afrique* (MÉLODIE SA)	AKENDENGUE *Réveil de l'Afrique* (MÉLODIE SA)	GERARD MANSET *Lumières* (PATHÉ MARCONI)	JESSE GARON *Et l'âge d'or* (POLYDOR)
3	SADE *Diamond life* (CBS)	KAREN KAMON *Heart of you* (CBS)	PURCELL *O Solitude* Deller Consort (HM)	WAGNER *Parsifal* H. Knappertsbusch (DECCA)	ANGELIQUE IONATOS *Marie des brumes* (AUVIDIS)	CLANNAD *Legend* (KELTIA)	ISABELLE ADJANI *Pull marine* (PHONOGRAM)	ANNA PRUCNAL *L'âge de cœur* (RCA)
4	DÉPÊCHE MODE *Some great Reward* (VOGUE)	BIG COUNTRY *Steeltown* (PHONOGRAM)	CHABRIER *L'Etoile* J.-E. Gardiner (EMI)	F. MENDELSSOHN *Elias* Michel Corboz (ERATO)	TOURE KUNDA *Live* (CELLULOID)	BATTEFIELD BAND *Anthem for the Common Man* (KELTIA)	FRANCE GALL *Débranche* (WEA)	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHÉ MARCONI)
5	RICKIE LEE JONES *The Magazine* (WEA)	THIS MORTAL COIL *It'll end in tears* (NEW ROSE)	F. MENDELSSOHN *Elias* Michel Corboz (ERATO)	RITA STREICH *Portrait.* (DGG)	DJAVAN *Lilas* (CBS)	KING SUNNY ADÉ *Aura* (PHONOGRAM)	BERNARD LAVILLIERS *Tout est permis, rien n'est possible* (BARCLAY)	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)
6	PRINCE *Purple Rain* (WEA)	CHRIS REA *Wired to teh moon* (RCA)	R. STRAUSS *Le chevalier à la rose* H. Von Karayan (DGG)	J. HAYDN *Symphonie n° 100 et n° 101* Christopher Hogwood (OISEAU LYRE)	ALPHA BLONDY *Cocody rock* (PATHÉ MARCONI)	THE HARMONIC CHOIR *Hearing solar winds* (HM)	EDDY MITCHELL *Racines* (RCA)	MIL MOUGENOT *Histoires américaines* (MADRIGAL)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes
1	MOZART *Don Giovanni* Bernard Haitink (EMI)	MOZART *Die Zauberflöte* Colin Davis (PHILIPS)	BRUCE SPRINGSTEEN *Born in the USA* (CBS)	OSCAR PETERSON TRIO *Nigerian Marketplace* (RCA)
2	HAENDEL *Dixit Dominus* J.E. Gardiner (ERATO)	HAENDEL *Organ Concertos OP.7* Trevor Pinnock (ARCHIV)	PINK FLOYD *Wish you were here* (PATHÉ MARCONI)	MIKE OLDFIELD *Discovery* (VIRGIN)

Rock

« Cre-Olé » de Kid Creole and the Coconuts

Quel bonheur ! Quel ravissement ! Imaginez une compilation des meilleurs titres du combo le plus excitant et le plus fracassant des années 80. Une bénédiction brûlante et dorée sur tranche, un juke-box idéal pour parties tropicales. Quatorze chansons au total, millésimées sur 30 centimètres de circonférence à raison de trente-trois tours ludiques et pétillants à la minute. Le compte est bon. On ne les citera pas, elles valent toutes leur pesant de pulsions sauvages. Contentons-nous de dire à ceux qui ne sont pas encore familiers des fresques du Gosse Creole et de ses pulpeuses noix de coco que c'est là une introduction au sujet à ne pas manquer.

Qu'on en juge : un rock mâtiné de funk, saccadé rythm'n blues, secoué salsa et pimenté à la sauce créole, c'est la rencontre improbable d'Elvis Presley, des Beatles, de James Brown et de Dario Moreno, le tout mené tambour battant par l'auguste Darnell flanqué de son alter ego, le cocasse Coati Mundi. Le feeling affuté sur le pli du pantalon et le vernis des chaussures, le look est à la rescousse, zoot-suit et classe chicanos pour le Kid, formes pétulantes et rondeurs appétissantes pour les Coconuts.

Les mélodies savoureuses tanguent avec volupté sur des textes en forme de petits scénarios extatiques. Tout le monde danse, tout le monde est heureux. Et tout le monde tape dans les mains. Une affaire.

ALAIN WAIS.

● Phonogram, 822695-1.

« Deal With It » des Comateens

Partons d'un paradoxe : à force de luminosité et de limpidité, on risquerait de se méprendre et d'entendre dans cet album de la rengaine là où il y a du génie. A première écoute, on pourra trouver ce troisième 33 tours des Comateens moins pointu que le précédent et fabuleux *Pictures On A String* qui reste comme l'un des plus marquants de la cuvée 1983. C'est la face émergée de l'iceberg : la richesse, la diversité sont dans l'immersion — ce qui est le propre des œuvres importantes — stylée, nuancée, intelligente et jubilatoire.

L'année passée, on se disait que si John Lennon avait leur âge aujourd'hui, il ferait sans doute ce que font les Comateens. Cela reste vrai. Ne serait-ce que la façon d'appréhender le rock non comme un habit mais comme un esprit. L'inspiration est similaire, terrain privilégié du contraste entre trame mélodique hypersophistiquée et énergie ébouriffée. Ici, on trouvera un rock cinglant et tranchant sur thèmes speedés, lancés à l'emporte-pièce et mâtinés d'un funk galvanisé et guerrier. Expression urbaine et pressurisée en prise directe avec l'électricité new-yorkaise, interlope, toujours sur la tangente, et métissée.

Les contrastes sont partout, futés et affûtés, annoncés déjà par le nom du groupe : Coma Adolescent. Contraste entre les synthétiseurs, délurés et swingants, et les guitares, nerveuses et trépidantes, entre les voix caressantes et les chœurs militants, entre la noire évocation et les colorations pastel, entre le piment du ton et le sucré des harmonies, entre l'attitude rock et farouche, et la fonction dansante. Donc, les Comateens sont trois : une fille, Lyn Byrd au chant et aux synthétiseurs, et deux garçons, Nic North (chant et basse) et Olivier North (chant et guitare). Un trio new-yorkais, jeune pimpant et décidé. Et si, pour une fois, on décidait de faire un succès fulgurant et immédiat à un groupe qui en vaut la peine, tout de suite.

A. W.

● Virgin, 70276.

Philatélie n° 1867

Evariste Galois pour la...

...série des « Personnages célèbres ». Mathématicien, on lui doit les débuts des fonctions algébriques actuelles. Né à Bourg-la-Reine (1811) il périt dans un duel (1832). Vente générale le 12 novembre (54e/84).



2,10 + 0,40 F, bleu, noir.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage : 3 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 10 et 11 novembre, de 9 h et 18 h, salle municipale, 65, bd du Maréchal-Joffre, Bourg-la-Reine Oblitération « P.J. ».

— 10 novembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Bourg-la-Reine. (Hauts-de-Seine), boîte aux lettres pour « P.J. ».

Solutré-Pouilly...

...lieu de pèlerinage annuel, à la Pentecôte, du président de la République, a suscité quelques confusions dans les esprits.

Une information incontrôlée, écrite et diffusée sur les ondes, faisait croire que le timbre de Solutré comportait l'effigie de M. François Mitterrand.

Il s'agit tout simplement d'un timbre prévu dans la « série touristique » de l'année prochaine, (voir *le Monde*, du 14 juillet 1984). Solutré est un site préhistorique, marqué par des traces d'occupation humaine à l'âge du renne, il y a quelque 20 000 ans. Il est envisagé d'y édifier un musée de la préhistoire.

Signalons que la règle d'or de la République française est de ne jamais émettre de timbre à l'effigie d'un homme d'Etat de son vivant.

Sous certains régimes anciens ce fut le cas ; il y eut Napoléon III, en 1853, et plus près de nous le maréchal Pétain en 1940. Mais si l'effigie du général de Gaulle, sous l'occupation, a remplacé celle de Ph. Pétain — sur de faux timbres — cela est dû à la Résistance.

● NOUVELLES CALÉDONIES : deux timbres-poste représentant des orchidées calédoniennes, d'après les ma-



quettes de Veret-Lemarinier, ont été imprimés en offset par Cartor : 16 F,



Diplocaulobium ou-hinnae et 38 F, *Acianthus atepalus.*

● TRISTAN DA CUNHA : 150e anniversaire de Sainte-Hélène (colonie), timbre sur timbre, sujets divers d'une série de Sainte-Hélène dont les valeurs ont été surchargées « Tristan da Cunha », 10, 15, 25 et 60 pence.

● WALLIS ET FUTUNA : les «danses locales», d'après un tableau de



Jean Michon, sont les sujets d'un timbre poste aérienne de 110 F, polychrome. Hélio, Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

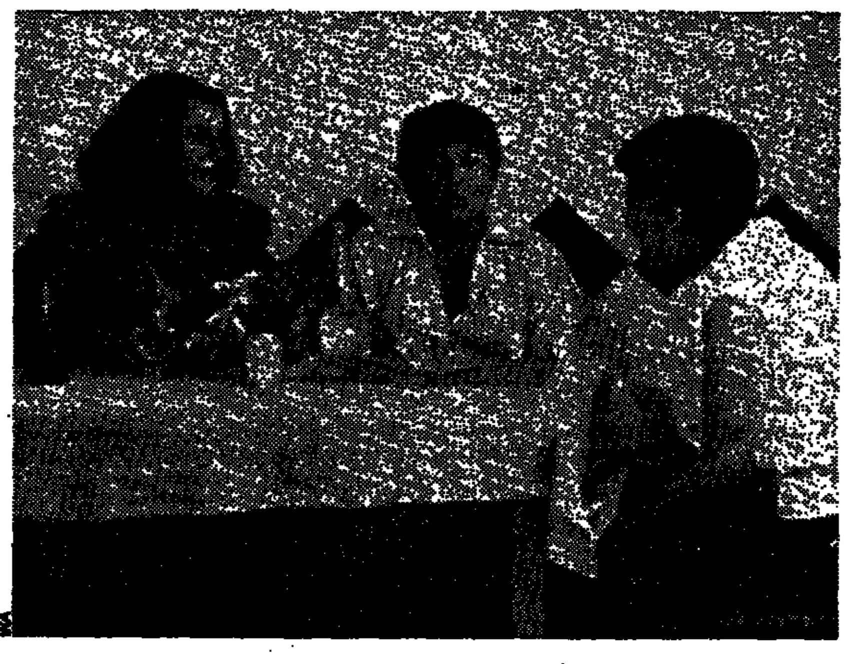
Archéologie d'une interview

L'empreinte de la caméra, sur TF1, par Thierry Nolin.

« *INTERVIEW : visite à une personne en vue de l'interroger sur ses actes, ses idées, etc, et de divulguer la teneur de l'entretien* » (définition du dictionnaire Larousse).

Il faut deux personnes pour une interview, celle qui parle, celle qui fait parler. Entre elles s'établissent des rapports complexes – intérêt, amitié, pouvoir, séduction, – chacune ayant ses raisons, la première pour se dire, l'autre pour faire dire. Il y a risque des deux côtés, mais risque inégal. La télévision n'est pas seulement un « lieu » de communication, c'est aussi un instrument plus diabolique de pouvoir, et l'interview, qui permet à une personne de s'accoucher, de se mettre au clair, d'avancer même, peut être aussi vécue comme un viol, une agression. Celui qui interroge utilise parfois celui qui est interrogé pour son compte personnel (il n'en est pas forcément conscient), soit pour faire dire à l'autre ce qu'il pense – sans se risquer, – soit plus égoïstement pour faire « *son* » *émission*, sans peser toujours les conséquences, les suites pour celui qui a osé monter au créneau.

Comment glisse-t-on du désir (parfois violent) des gens de s'exprimer à la confidence arrachée sous le coup de l'émotion ? Du témoignage tranquille à différentes sortes de manipulations ? On le voit, rien n'est simple, toute interview n'est pas innocente. Car il y a, en plus de tous ces problèmes, un autre, ce qui n'était prévu par aucun des deux camps, un troisième personnage, les millions de téléspectateurs, « *qui ne vont pas se priver de juger, de disséquer, de louer, de condamner* », dit Thierry Nolin. Des millions de téléspectateurs qui vont « *figer* » l'image transitoire, imparfaite, en une image « *définitive* ». Les malentendus ne peuvent pas se redresser. Vous (qui êtes l'interviewé) ne pouvez plus vous expliquer. Vous (qui avez couru les dangers) appartenez aux autres. Mais celui qui interroge, qui s'est trompé (peut-être), qui a manipulé, forcé, celui-là n'est pas remis en cause.



« L'empreinte de la caméra », de Thierry Nolin et Philippe Laïk. De gauche à droite : Colette Djidou, Monique Lange et Esthi Kastler se retrouvent en 1984.

Ça fait longtemps que Thierry Nolin s'interroge sur cette étrange relation qui s'établit entre deux personnes, sur les risques encourus de part et d'autre, sur les suites possibles de ce « *passage* » à la caméra, sur l'« empreinte de la caméra », titre donné à l'émission exceptionnelle qu'on verra mercredi soir sur TF 1. Cinq ans très exactement qu'il tente de faire non pas une seule émission *mais une série, six à huit* épisodes, qui seraient autant de lectures, qui constitueraient la première réflexion menée à ce jour par la télévision sur ses pratiques et ses méthodes. La télévision est-elle capable de *mener jusqu'au bout cette démarche* ? Passer d'un profil « *moyen* » (l'émission qui ne pose pas trop de problèmes) à des critiques plus radicales ?

Thierry Nolin n'a pas renoncé à son idée, malgré toutes les difficultés qu'il a rencontrées, et dont le récit mérite une parenthèse tant elles sont révélatrices de l'audiovisuel français.

C'est en 1979 que Thierry Nolin présente pour la première fois son projet à l'INA. Claude Guisard (à qui l'on doit souvent ce qui se fait de bien à la télévision), Manette Bertin et Jean Frappat, enthousiastes, donnent « *carte blanche* » au réalisateur pour commencer une enquête et préparer une première émission. Hélas ! l'INA connaît peu après des difficultés financières, les productions sont arrêtées pour plusieurs mois et Nolin avant de poursuivre son projet doit s'assurer la commande d'une chaîne. Refus à TF 1 et A 2 où l'on trouve le projet sans intérêt ni objet (on est avant 1981).

Thierry Nolin qui tient à son idée profite du changement politique pour revenir à la charge. André Harris, responsable des programmes à TF 1, accepte le principe de la série mais veut s'assurer que l'idée, séduisante sur le papier, est praticable. Thierry Nolin se lance à nouveau dans une préparation quasi scientifique (recherche de documents, des gens...), *commence le numéro 1*. L'émission est très engagée quand André Harris s'en va.

Les discussions continuent avec Claude Otzenberger, responsable d'une unité documentaire sur la première chaîne ; celui-ci, séduit par l'émission, n'est pas prêt à monter une série : pour plusieurs raisons. La première il n'a pas suffisamment d'espace dans ses « créneaux » ; la seconde, qui prime, il n'a pas d'argent ! Lancer une série serait empêcher une autre idée d'arriver à l'écran. Mais surtout il ne « sent » pas la série : « *Je n'y crois pas* », dit-il.

On ne racontera pas « L'empreinte de la caméra », première émission d'une série que Thierry Nolin, buté, n'a pas renoncé à faire. Ce serait gâcher le plaisir, l'intensité des échanges vifs où tout est dit (et montré) avec intelligence et émotion. Aller-retour du passé au présent, des interviewés aux interviewers. Thierry Nolin a retrouvé une femme, pasteur, filmée il y a seize ans pour l'émission « Les femmes aussi ». Celle-ci parlait avec beaucoup de sérénité de sa foi, de la grâce, de ses trois fils (athées, adolescents) avec une vision ouverte mais peu répandue à l'époque. L'émission a fait scandale. Flot de lettres, d'insultes, de boue sur la famille. Retombées dramatiques et inattendues. Qui est responsable ? Les journalistes sont-ils allés trop loin ? Avec Philippe Laïk, Thierry Nolin a repris les personnages de l'époque, ils les a confrontés aux réalisatrices, Colette Djidou et Monique Lange (qui ont joué le jeu avec honnêteté et même avec un certain courage). Ils s'affrontent, tentent de démêler les fils des responsabilités, des complicités, des manipulations, des séductions. On suit, gorge serrée – c'est violent, – l'histoire d'une interview, son archéologie.

CATHERINE HUMBLOT.

● **L'empreinte de la caméra, mercredi 31 octobre, TF 1, à 21 h 25.**

Voyage au Siècle des Lumières

Soirée Diderot.

ON appellera cette chose bizarre « Une boutique infernale ». Il y a de tout là-dedans, du plus petit au *plus grand*, un vrai *bazar*, une caverne d'Ali Baba du savoir. Si *vous voulez, ce sera un monde* classé le plus minutieusement *du monde à l'intérieur d'un dictionnaire*, d'une encyclopédie géante. Une *précision, une promesse* : cette boutique, ou ce *dictionnaire, sera ouverte à tous* les hommes de bonne volonté ingénieux, et *permettra à tous* ceux qui le désirent de le visiter, d'y apporter ses objets singuliers. Enorme entreprise, heureusement dirigée par un grand éclaireur des siècles à venir, un « *débraillé de génie* », Denis Diderot dont on célèbre cette année sa mort, il y a deux cents ans. Diderot, éternel contemporain, célébré par une série de manifestations, symposiums, colloques, une exposition à l'Hôtel de la Monnaie à Paris (*le Monde* daté 14 et 15 octobre) et enfin par une soirée produite par l'INA sous la direction de Jérôme Prieur.

Grande soirée costumée, de 20 h 35 à 23 h 15, deuxième *du genre après les mémorables* feux de « Pleine Lune », l'année dernière. *Prêts de trois heures* de spectacle télévisé, une *émission géante composée d'un enchaînement* de récits courts de *trois minutes, plus longs* de vingt minutes, une douzaine de *séquences regroupées en huit* articles... pour conter à la *manière d'un petit dico en images* les thèmes majeurs qui traversent l'œuvre de Diderot. Parallèlement à un subjectif glossaire, la voix douce de Marie-Armelle Deguy (*alias* Marie-Angélique, fille de l'auteur de *la Religieuse*) raconte la vie et le génie de son divin père. Le dispositif mis en place offre des milliers de petites choses, un vrai musée animé : des paradoxes, des contradictions, des *Bijoux indiscrets* à *Jacques le fataliste* en passant nonchalamment par *le Neveu de Rameau* ou un *le Rêve de d'Alembert*, sans oublier *le Supplément au voyage de Bougainville*. Mot d'ordre : remuer ciel et terre, mettre en branle son imagination, consulter les archives de l'INA à la recherche d'extraits de films, de pièces de théâtre, d'interprétations des œuvres.

Huit têtes de chapitre pour cette « boutique infernale ». En guise d'introduction : *le Grand Branle de la terre, ou la pantomime des gueux* », ou encore le voyage en nacelle d'un homme (Diderot) observant, une *longue-vue en main*, le manège terrestre des mendiants-valets, *courtisans* et *autres individus*. Clair-obscur, théâtre d'ombres *de ce qu'on appelle* le Siècle des Lumières, et qui ressemble *étrangement à un crépuscule*.

Première tête de chapitre, délicieusement coquine : celle concernant les bonnes et les mauvaises mœurs. Une jeune fille déshonorée, un immonde séducteur, une libertine, un vérolé ou un père agonisant, autant de personnages censés illustrer le bestiaire de Diderot *sur une scène qui n'est autre* qu'un lit, champ des dilemmes *et des passions, à mi-chemin* entre la veille et le sommeil. Si *l'on se réfère au texte*, cette interprétation est exagérée, mais *en fin de compte séduisante*. Deuxième volet Lumières : de la *soif de savoir à la contestation*, la section la plus philosophique. *Ensuite une séquence de* « La tête et les jambes », où Pierre Bellemare *mettait* à *l'épreuve* un jeune candidat énarque,Laurent Fabius, répondant avec une sûreté diabolique à un questionnaire sur Diderot. Les chapitres 5 et 6, consacrés plus spécialement à l'opération de la cataracte, l'événement de la science, et au laboratoire du corps et de l'âme, étaient encore en cours de montage et nous n'avons pas eu le plaisir de les voir.

Si les premiers chapitres ne sont *pas* pleinement convaincants, les deux derniers sont les *plus réussis, que ce soit le* voyage fabuleux dans *le Cabinet des curiosités*, ou les poupées mécaniques faisant de l'œil à *des petits personnages* en papier ; l'exploration d'un lieu *monstrueux*, animé par la géométrie des songes et la mécanique studieuse, ou la section *Bonheur* consacrée plus spécialement au froufroutant et exotique *Supplément au voyage de Bougainville*.

Beau voyage au Siècle des *Lumières, dans l'ensemble*. Tous les genres, dialogues, *théâtre, cinéma, etc. ont été* explorés, avec plus ou moins de *bonheur. Une seule réserve* : les images ne sont pas toujours *aussi parlantes que celles de* Diderot.

MARC GIANNESINI.

● **« La Boutique infernale de Denis Diderot », A2, lundi 29 octobre, de 20 h 35 à 23 h 15.**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ *GRAND FILM*

DIMANCHE 28 OCTOBRE

La Femme flic ■

Film français d'Yves Boisset (1979), avec Miou-Miou, J.-M. Thibault.

TF1, 20 h 35 (100 mn).

Déceptions et épreuves d'une jeune femme, inspecteur de police, mutée dans une petite ville de la région du Nord, qui enquête de trop près sur une affaire scandaleuse. Lorsqu'il s'agit de démontrer la corruption des notables tenant le pouvoir et les désagréments de la justice de classe, Boisset ne fait pas dans la nuance. Mais il dénonce, ici, un fléau social qui répugne à tout le monde. Miou-Miou donne une telle vérité à son personnage qu'on passe, à la longue, sur les défauts du film.

Blackmail ■ ■

Film anglais d'Alfred Hitchcock (1929), avec A. Ondra, J. Longden (v.o. sous-titrée. N).

FR3, 22 h 30 (85 mn).

La fiancée d'un policier est terrorisée par un maître chanteur, à la suite d'un crime accidentel. Hitchcock commençait à manier avec adresse le cinéma sonore, mais les images, la plupart du temps obsessionnelles, parlent d'elles-mêmes. L'ambiguïté des sentiments amoureux, du soupçon, de l'aveu retardé sont déjà des thèmes mis en scène avec un sens aigu de la psychologie des profondeurs.

LUNDI 29 OCTOBRE

Le Mors aux dents ■

Film français de Laurent Heynemann (1979), avec J. Dutronc, M. Piccoli.

TF1, 20 h 35 (100 mn).

Tiercé truqué, magouilles politiques autour d'un industriel auquel il faut reprendre des dossiers compromettants. Le scénario est un peu compliqué mais lorsque ses fils sont noués, on est emporté par une machination ténébreuse. Dutronc exerce ses dents de jeune loup sur Galabru et Piccoli.

Monsieur St. Ives

Film américain de Jack Lee Thompson (1976), avec C. Bronson, J. Bisset.

FR3, 20 h 35 (90 mn).

Un ancien journaliste dans la dèche accepte une mission de détective privé. Attention, il y a des cadavres, dont un dans une machine à laver ! Charles Bronson promène sa moustache au milieu d'un thriller anémique.

MARDI 30 OCTOBRE

Hatari ■ ■

Film américain de Howard Hawks (1961), avec J. Wayne, E. Martinelli.

A 2, 20 h 40 (150 mn).

Au Tanganyika, un groupe d'hommes capturent des animaux sauvages pour les zoos. L'aventure est un danger perpétuel et aussi l'affirmation de la solidarité masculine. Autre chasse, autre forme de danger : les femmes et l'amour. Hawks – il est là tout entier – est passé des scènes d'action, d'une grande beauté « documentaire », à des scènes façon comédie américaine, réalisant un accord profond entre ces éléments et une fameuse équipe d'acteurs.

La Bohémienne ■

Film américain de James W. Horne et Charles Roger (1936), avec Laurel et Hardy (N.).

FR3, 20 h 35 (65 mn).

Ce film burlesque, tiré d'un opéra de Michael W. Balfe, composé en 1843 (qui le connaît ?), est plutôt ennuyeux par ses intermèdes musicaux. Mais on y trouve des gags célèbres : la façon dont Laurel met du vin en bouteilles et la sortie des deux compères d'une chambre de torture.

JEUDI 1er NOVEMBRE

Ma chérie ■

Film français de Charlotte Dubreuil (1979), avec M.-C. Barrault, B. Bruno.

TF 1, 23 h 25 (90 mn).

La vie commune d'un femme de trente-cinq ans, divorcée, et de sa fille adolescente. Détails du quotidien, disputes, tendresse, complicité, recherche mutuelle de la liberté. Les hommes n'apparaissent pratiquement pas dans cette chronique intimiste où Marie-Christine Barrault et Béatrice Bruno jouent leur relation affective, leur désir d'indépendance comme si c'était vrai.

Dunderklumpen ■

Film suédois de Per Ahlin (1974), avec B. Wolgers, J. Wolgers.

A2, 14 h 50 (95 mn).

Un jeune garçon recherche ses jouets, dérobés par un lutin solitaire qui les a rendus vivants. Film d'animation à l'usage des enfants où les personnages dessinés se mêlent à des acteurs. Joli et charmant.

Le Gardien de chevaux ■

Film chinois de Xie Jin (1981), avec Z.-Shimao, C. Shan (v.o. sous-titrée).

FR3, 20 h 40 (100 mn).

Un instituteur, fils d'un bourgeois émigré aux Etats-Unis, a été condamné comme « droitier ». Devenu gardien de chevaux dans un village de Mongolie-Intérieure, il est pourtant resté fidèle à son pays. Une nouvelle tendance du cinéma chinois – plus ou moins tolérée par les autorités – pour dire les méfaits d'une idéologie mal comprise et de la révolution culturelle. Un style de mélodrame, efficace.

VENDREDI 2 NOVEMBRE

Brève Rencontre ■

Film anglais de David Lean (1946), avec C. Johnson, T. Howard. (N.)

TF 1, 15 h 40 (85 mn).

Une courte passion, sans adultère, d'un homme et d'une femme, mariés chacun de son côté, qui se sont rencontrés dans une gare. Etude psychologique en demi-teintes, d'après une pièce de Noël Coward. Toute une époque du cinéma anglais d'après-guerre, avec la peinture réaliste de la petite bourgeoisie. Prix de la critique internationale au Festival de Cannes 1946. Autres temps, autres mœurs.

Agent X27 ■ ■

Film américain de Josef von Sternberg (1931), avec M. Dietrich, V. Mac Laglen (v.o. sous-titrée, N.).

A2, 23 h (100 mn).

La merveille de la semaine. Veuve de guerre, prostituée viennoise puis espionne pour le compte d'un empire austro-hongrois frappé de décadence et de mort, Marlène, parée de costumes-déguisements, livre le fond de son âme en se sacrifiant à l'amour, assume son destin. Elle a assimilé toutes les idées de mise en scène de Sternberg (il y en a de géniales), elle se montre comédienne accomplie dans la lucidité, l'insolence de son personnage, qui n'a peur de rien. La fin du film, bien connue des cinéphiles, c'est le triomphe de l'actrice, et de son mythe.







Vu pour Vous

La galère

● **Série Noire : Noces de soufre, TF 1, samedi 27 octobre, 20 h 35 (90 minutes).**

Où va-t-il ? Letellier, après avoir assassiné sauvagement deux employés et dévalisé une banque, s'enfuit au volant d'un bolide qu'il conduit trop vite. Accident. La voiture brûle et son conducteur aussi — dit-on. Letellier disparu ? Vite dit... Enquête.

L'histoire traîne en longueur, s'étire lamentablement sur une heure et trente minutes. La raison ? Le scénario ne repose sur rien de tangible. On a le sentiment que *Noces de soufre*, dernier numéro de « Série noire », improvise son histoire à mesure qu'il la joue. Les acteurs : Agnès Soral, Jean-Luc Bideau, Jean Bouise sont là, bien présents, heureusement présents, parfois même étonnants. Mais qu'allaient-ils donc faire dans cette galère ?

M.-G.

Saga familiale dans l'Allemagne nazie

● **Feuilleton : Dans la tourmente, chaque dimanche, à partir du 28 octobre, A 2, 19 heures (55 minutes).**

Une suite de l'Age d'or en quelque sorte, ce feuilleton qu'on a vu en 1981, et qui retraçait derrière l'histoire d'une famille allemande, les Vollmer, une fresque de la vie sociale et politique de l'Allemagne de 1919 à 1933. La saga reprend, cette fois de 1933 à 1944, avec la montée du nazisme, la guerre, l'antisémitisme, la répression féroce, huit épisodes au cours desquels Michaël Braun, le réalisateur, montre la décomposition de la famille Vollmer, prise dans le maëlstrom du national-socialisme filmé dans l'intimité du quotidien.

Tandis que le jeune fils de Suzanne s'engage, fasciné, dans le mouvement de la jeunesse hitlérienne, Victoria — la sœur de Suzanne — est contrainte de s'exiler avec son mari Robert (qui est journaliste) en raison de ses origines juives. Le couple n'arrive pas à survivre à Paris et décide de tenter sa chance à Vienne. Une peinture du climat de ces années terribles qui montre le tissu épais d'un pays soumis à l'idéologie dominante avec ses militants (sincères ou salauds), ses opportunistes de toutes sortes, puis les contradictions qui s'accélèrent au fur et à mesure que la guerre envahit la vie de chacun. L'atmosphère et la psychologie l'emportent sur l'analyse politique dans cette saga familiale, reflet d'une réalité parfois insoupçonnée des Français.

C. H.

Rétrospective sur le chemin des dames...

● **Série : Vingt ans après, dimanche 28 octobre, A 2, 21 h 40 (60 minutes).**

« Elle n'avait pas de curiosité », dit-elle. Aujourd'hui, avec vingt ans de plus, elle veut *« découvrir »*. La petite paysanne conventionnelle (l'homme était supérieur à la femme, et le mari quelqu'un qui tient à sa femme...) a changé un peu. Odile, Monique (devenue « patronne-ouvrière »), Christiane (heureuse de ne pas travailler), sa sœur, une Monique encore (amère de s'être effacée des années derrière son mari), Françoise... Elles avaient seize ans en 1964, la télé les avaient filmées, avait interrogé leurs rêves d'adolescentes. Elles comparent, mesurent, font un bilan. *« Le chemin des dames »* est le deuxième volet de la série réalisé par Patrick Benquet et Jean Labib. C'est le meilleur des trois.

Est-ce parce que les femmes se livrent avec plus d'honnêteté — et plus de profondeur aussi — que les hommes ? Est-ce parce qu'elles racontent leurs échecs, leurs erreurs, leurs réussites avec plus de franchise et de lucidité ? L'émotion est plus grande, on palpe, on tâte le choc de la vie, des souffrances et des expériences.

C. H.

Les mineurs face à la mort

● **Document : Soleil noir, mardi 30 octobre, FR 3, 22 h 10 (90 minutes).**

« Tout en sachant ce qui m'attend, la mort brutale par accident ou la mort lente par déchéance physique, je reste à la mine. » Dortoirs d'hôpital, visages de vieux, crispés par la souffrance : *« De nuit en nuit, j'entrerai en agonie... »*. La vie des mineurs a toujours été marquée par la mort. Doublée d'une nouvelle forme de mort aujourd'hui : ils sont tombés dans l'oubli.

Michel Van Zele a voulu les réhabiliter, restituer la langue, les images enfouies, l'histoire. Il a réalisé, dit-il, une *« geste populaire »* sur les mineurs du Nord, ces « gueules noires » dont la vie a été un mythe. Toute une génération qui s'est sacrifiée pour la France, qui a redressé l'économie du pays après la guerre. Les mineurs ont répondu à l'appel, ils ont gagné la bataille du charbon, puis on les a laissé crever.

La vie dans la mine, les accidents du travail, la maladie (cette silicose qui bétonne les poumons, cette poussière de charbon qui ramollit le cerveau et rend sourd) : on revoit des images de l'époque, les appels enflammés des officiels à la production, la catastrophe d'Oignies, en 1946, les manifestations, on écoute les interviews d'aujourd'hui — amères, — rythmées par les chansons néo-réalistes de Michèle Bernard. Le document est un peu long, et manque d'intimité. C'est filmé comme on le faisait il y a dix ans. Mais c'est un gros travail, sérieux, assez complet. Le film a obtenu le premier prix du jury œcuménique (pour sa réalisation brechtienne) au Festival de Nyon. Il sera présenté aux festivals de Berlin, de Florence, et du cinéma réel à Beaubourg.

C. H.

Samedi 27 octobre / Dimanche 28 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 27 octobre

- **8.30** Journal.
- **9.00** Téléforme (et à 10 h 15).
- **9.20** Concert. « Les Planètes », suite symphonique de Gustav Holst, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel. (Redif.)
- **10.35** Sept jours en Bourse.
- **10.50** Aventures inattendues. *Trois étoiles sur une plaque* (redif.).
- **11.15** Un métier pour demain. *Orientation scolaire : où, quand, comment s'informer ?*
- **11.30** Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique.
- **12.00** Bonjour, bon appétit. *Escalope de dindes au choux croquants.*
- **12.25** Amuse-gueule.
- **13.00** Journal.
- **13.35** Télé-foot 1.
- **14.20** Série : Pour l'amour du risque.
- **15.15** Dessin animé : Spiderman.
- **15.25** Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
- **15.50** Temps X : la quatrième dimension.
- **16.35** Casaques et bottes de cuir, le magazine du cheval.
- **17.05** Série : Madame SOS.
- **18.05** Trente millions d'amis.
- **18.35** Magazine auto-moto.
- **19.05** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Cocoricocoboy.
- **20.00** Journal.
- **20.30** Tirage du Loto.
- **20.35** Série noire : Noces de soufre. D'après Jean Amila, réal. Raymond Vouillamoz. Avec Agnès Soral, Claude I. Barbey, Jean-Luc Bideau, J. Bouise. *(Lire notre sélection).*
- **22.10** **Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. La revue de presse : Avec Thomas Ferenczi (*le Monde*) ; Guy Claisse (*le Matin*) ; Jean-Marcel Bouguereau (*Libération*), Noël Copin (*la Croix*) ; Pierre Benichou (*le Nouvel Observateur*) ; Alain Lefebvre (*Magazine Hebdo*) ; Dominique Jamet (*le Quotidien de Paris*) ; Claude Cabanes (*l'Humanité*) ; René Vérard (*le Courrier Picard*) ; Alain Ayache (*le Meilleur*).
- **0.00** Journal.
- **0.15** Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente : « le Mauvais Cheval ». Extérieur nuit : « A table ». *Un reportage sur les boulimiques de la nuit ; les grands vins.*

Dimanche 28 octobre

- **8.30** Journal.
- **9.00** Émission islamique.
- **9.15** Source de vie.
- **10.00** Présence protestante.
- **10.30** Le jour du Seigneur.
- **11.00** Messe au centre de vie communautaire du Val-Martel (Côtes-du-Nord).
- **12.02** Midi-presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon.
- **12.30** La séquence du spectateur.
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Starsky et Hutch.
- **14.20** Sports-dimanche. *Judo : championnat d'Europe par équipes ; volley-ball : championnat de France ; tiercé : en direct de Longchamp.*
- **16.30** Variétés : La belle vie. De Sacha Distel. *Autour de Nathalie Baye, avec Johnny Hallyday, Renaud, Bashung...*
- **17.30** Les animaux du monde. *Le rhinocéros ou le mythe de la licorne.*
- **18.10** Série : Les bleus et les gris.
- **19.00** Magazine : 7 sur 7. Présenté cette semaine par Jean Lanzi. *Invité : Giorgio Strehler, directeur du théâtre de l'Europe, l'un des grands metteurs en scène européens.*
- **20.00** Journal.
- **20.35** **Cinéma : la Femme flic.** Film d'Yves Boisset.
- **22.15** Sports dimanche soir. *Les résultats de la semaine.*
- **23.00** Journal.
- **23.20** C'est à lire.
- **23.25** Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 27 octobre

- **10.00** Journal des sourds et des malentendants.
- **10.20** Vidéomaton.
- **10.35** Platine 45. *Gérard Banchard, Tracey Ullman, Sylvie Vartan, Al Corley, William Sheller...*
- **11.05** Les carnets de l'aventure. *« L'antre du blizzard », de F. Hurley. « Aratitiyope », de J.-M. Boivin.*
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.30** Série : L'homme qui tombe à pic.
- **14.15** Numéro 10. Le magazine du ballon rond présenté par M. Platini et B. Père.
- **14.55** Les jeux du stade. *Basket : Villeurbanne-Orthez ; Cyclisme ; championnat de France sur piste à Grenoble.*
- **17.00** Terre des bêtes. *Le Krill : une petite bête qui monte.*
- **17.30** Récré A 2 : *Johan et Pirlouit.*
- **17.55** Le magazine. Magazine d'information de la rédaction, dirigé par M. Thoulouze. *A-Bédé-Cédaire : la Bédé et ses techniques.*
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Le théâtre de Bouvard.
- **20.00** Journal.
- **20.30** Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker. *Autour de Michèle Torr, Nicolas Peyrac, Adamo, Frédéric François, etc.*
- **22.05** Les enfants du rock. Sex machine, *avec Chaka Khan, Serge Gainsbourg, Dominatrix, Evelyne Thomas, Philip Bailey... :* Rockorico, *avec les Calamités, Baroque Bordello, Gamine.*
- **23.20** Journal.
- **23.35** Bonsoir les clips.

Dimanche 28 octobre

- **9.35** Journal et météo.
- **9.40** Récré A2.
- **10.10** Les chevaux du tiercé.
- **10.40** Gym tonic.
- **11.15** Dimanche Martin. Entrez les artistes.
- **12.45** Journal.
- **13.20** Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Le juge et le pilote ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00** Série : Les nouvelles brigades du Tigre. Dernier épisode : le Complot.
- **18.00** Stade 2 (et à 20 h 25).
- **19.00** Série : Dans la tourmente. De H. Pauck et H. Pigge, réal. M. Braun. *(Lire notre sélection).*
- **20.00** Journal.
- **20.40** Jeu : La chasse aux trésors. *Au Zaïre, avec des candidats français.*
- **21.40** **Série documentaire : 20 ans après.** De Patrick Benquet et Jean Labib. 2ᵉ partie : le Chemin des Dames. *(Lire notre sélection.)*
- **22.45** Musique : Opus 84. Magazine de E. Ruggieri, réal. A. Adriani. *Autour de Mozart, avec « Amadeus », le film de M. Forman, l'opéra « Lucio Silla », au théâtre des Amandiers ; la reprise de « Cosi fan tutte », à Lille. Les invités d'Eve Ruggieri seront Milos Forman et les pianistes Pascal Rogé, Michael Levinas et Caroline Sageman.*
- **23.25** Journal.
- **23.40** Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 27 octobre

- **13.00** Les rendez-vous d'automne. Emission de l'Office régional de l'Education permanente.
- **13.15** Repères. Emission de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). *Les risques chimiques.*
- **13.30** Action : Emission de la Mutualité française.
- **14.00** Entrée libre. Emission du CNDP.
- **16.15** Liberté 3 : Le magazine des associations.
- **17.30** Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- **19.55** Dessin animé : Les Wombles.
- **20.05** Les jeux.
- **20.35** Au nom de l'amour. *Le but de cette émission animée par Pierre Bellemare est de remettre en présence deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin, ou simplement la vie ont séparées. Des surprises.*
- **21.30** D'amour et de Kriss : De Kriss et Inoxydable.
- **21.45** Journal.
- **22.05** Feuilleton : Dynastie. *Kate Torrance, mourante, raconte à son petit-fils Michael, que sa belle-fille, son autre petit-fils et son fils ont été tués dans un accident de voiture. Claudia a disparu de la maison des Carrington.*
- **22.50** La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit Richard Bohringer, Marisa Berenson et Jacques Dufilho.*
- **23.20** Musiclub. *« Prélude et fugue en la mineur », de J.-S. Bach, par C. Collard, piano.*

Dimanche 28 octobre

- **10.00** Mosaïque. Emission de l'ADRI. *Il est encore loin le printemps : troisième partie du document exceptionnel réalisé sur le problème des immigrés incarcérés.*
- **13.00** Magazine 84. Emission du Groupe mutuel des fonctionnaires.
- **14.30** Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
- **15.00** Musique pour un dimanche. *Emission de Charles Imbert. Ouverture de « Benvenuto Cellini », de Berlioz ; le mime Marceau ; « Petrouchka », de Stravinsky.*
- **15.30** Théâtre : Paillasse. Opéra-comique de R. Leoncavallo interprété par l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir. J. Kaltenbach. *L'un des maîtres de l'opéra-comique italien, Ruggero Leoncavallo, né à Naples en 1858, écrit une « Bohème » en 1897 qui, malheureusement, n'eut guère de succès, venant un an après celle, inoubliable, de Puccini.*
- **17.00** Boîte aux lettres. De Jérôme Garcin. *Spécial Colette. Autour de l'auteur du* Blé en herbe *récemment consacré par l'édition de « la Pléiade. »*
- **18.00** Emissions pour la jeunesse.
- **19.40** RFO Hebdo.
- **20.00** Fraggle Rock.
- **20.35** Regards sur la France. Documentaire de Marco Bellochio. « Impressions d'un Italien sur la corrida en France ». *Les premières impressions d'un étranger plongé par hasard dans l'univers de la corrida. Carnets de notes d'un cinéaste.*
- **21.30** Aspects du court métrage français. « Trois Balcons pour Juliette », de F. Demont ; « Y'a du taf sur le tif », d'A. Assal ; « l'Ordre ou le juste milieu », d'U. Laugier.
- **22.05** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Blackmail.** Film d'Alfred Hitchcock.
- **23.55** Prélude à la nuit. *« Etude nᵒ 7 », de Debussy, par Béatrice Egnell, piano.*

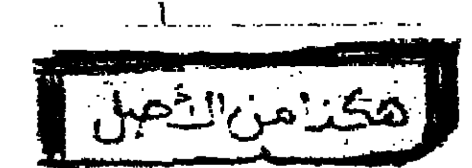
PÉRIPHÉRIE

Samedi 27 octobre

- RTL 20 h, A vous de choisir : *la Chevauchée vers l'Ouest*, film de Duccio Tessari, ou *les Petites Chéries*, film de Ronald F. Maxwell ; 21 h 40, Soap ; 22 h 10, Souvenirs, souvenirs : Ricky Nelson ; 22 h 40, Ciné-club : *le Mur*, film de Yilmaz Guney.
- TMC 20 h, Série : la Croisière s'amuse ; 21 h, *Cher détective*, film de Dean Hargrove ; 22 h 40, Monte-Carlo Magazine ; 22 h 55, Clip'n' Roll.
- RTB 20 h. Le jardin extraordinaire (la mangrove de Bornéo) ; 20 h 35, *Le faux coupable*, film de Alfred Hitchcock ; 22 h 20, Cinéscope.
- TSR 20 h 10, Série : Magnum ; 21 h, Marlène Dietrich ; 22 h 10, Sport ; 23 h 10, *L'Or de Naples*, film de Vittorio de Sica.

Dimanche 28 octobre

- RTL 20 h, *les Hommes du président*, film d'Alan J. Pakula ; 22 h 15, Série : la Dictée ; 23 h 15, JTL-digest ; 23 h 25, Autour d'un événement : élections américaines.
- TMC 20 h, Série : Allô Béatrice ; 21 h, Dessin animé : Woody Woodpecker ; 21 h 10, *les Sœurs Brontë*, film de André Téchiné ; 23 h 20, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h 15, Variétés : la Bonne Etoile ; 21 h 25, Téléfilm : Gaspard de la Meije, de B. Choquet.
- TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Magazine : Tickets de première (bimensuel des arts et du spectacle) ; 21 h 45, Cadences : Alvin Ailey ; 22 h 35, Table ouverte.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 29 octobre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Marie Laforêt.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Frank, chasseur de fauves; 14.45 Accroche-cœur ;15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 28 octobre); 15.55 La maison de TF 1.
17.05 Croque vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
Sénat : groupe communiste ; Assemblée nationale : groupe socialiste.
20.00 Journal.
20.35 Le Mors aux dents.
Film de Laurent Heynemann.
22.10 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Une rencontre avec Nastassja Kinsky ; avec M. Kontchalovsky, le metteur en scène soviétique de Maria's Lovers *; extraits du dernier film de Milos Forman ; Marta Metzaros, réalisatrice d'*Adoption.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.30 Clignotant.

Mardi 30 octobre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Frank, chasseur de fauves ; 14.45 Ces chers disparus : Françoise Rosay ; 15.00 Reprise : chronique d'une famille française ; 15.55 Les choses du mardi : Et Nicéphore inventa la photographie.
17.05 Croque vacances.
Dessins animés ; Les invités d'Isidore et Clémentine ; Variétés ; Infos-magazine.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
Autour des dugongs et des lamantins, mammifères inoffensifs, des herbivores en grande partie massacrés que l'on trouve encore en Floride et à l'embouchure de quelques grands fleuves.
21.35 Saga.
Emission proposée par Michel Tréguer.
La dimension lumineuse ; Le petit journal ; Matière à réflexions avec la présentation des prix Nobel 1984 de physique.
22.35 Concert.
« Partita nº 3 », de Bach, « Duo en sol majeur », de Mozart, par Yehudi Menuhin et les solistes de son école.
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.35 Clignotant.

Mercredi 31 octobre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
les Trois Mousquetaires ; Pourquoi/comment ? ; les petits creux de Loula ; Dessin animé : Squiddly la pieuvre ; Vitaboum ; Jacques Trémolin raconte... et les rendez-vous habituels.
16.25 Microludic.
16.50 C'est super. *Le squash.*
17.10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Série : Dallas.
Après mûre réflexion, Sue Ellen décide de rencontrer Peter pour l'empêcher de commettre un geste fatal, etc.
21.25 L'empreinte de la caméra.
Emission de Thierry Nolin et Philippe Laïk.
Les risques d'un témoignage.
(Lire notre article)
22.25 Branchés musique, 22 V'la le rock.
Emission de Gilbert Foucaud.
Avec David Bowie, les Rolling Stones, Inxs, Dire Straits, Bob Marley...
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire
23.35 Clignotant.

ANTENNE 2

Lundi 29 octobre

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Prendre la relève.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 Reprise : Apostrophes, Paris-Texas (diff. le 26 oct.).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Johan et Pirlouit ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Soirée INA : la Boutique infernale de Denis Diderot.
Une soirée préparée par Jérôme Prieur et réalisée par Henry Gillon, et Philippe Le Guay.
(Lire notre article.)
23.20 Journal
23.35 Bonsoir les clips.

Mardi 30 octobre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Idées en marche.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
Au Zaïre (diffusé le 28 octobre).
16.45 Le journal d'un siècle.
De L. Beriot.
Edition 1889 : la tour Eiffel à la une. Clou de l'Exposition universelle, pour le centenaire de la Révolution ; la tour Eiffel illustrait à cette époque les capacités technologiques de l'expansion industrielle occidentale.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; La Pimpa ; Les 4 z'amis ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : Hatari.
Film de Howard Hawks.
23.10 Chefs-d'œuvre en péril.
Emission de P. de Lagarde.
L'art naïf : l'œuvre du facteur Cheval à Hauterives, dans la Drôme, la maison de Raymond Isidore, dit le « Picassiette », à Chartres.
23.40 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Mercredi 31 octobre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo, Wattoo; X-Or.
14.15 Récré A 2.
16.50 Micro-Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Le Cheval bleu », de M. Ebely.
18.00 Platine 45.
Gilbert Montagné, David Bowie, Platine Sixties.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Montagnac, réal. A. Michel. Avec H. Serre.
Des vandales détériorent la cave d'un négociant en vin. Albert Montagnac contre-attaque avec trois de ses employés. Un homme est tué. Le procès qui suit permet de traiter la situation des viticulteurs du Languedoc-Roussillon face au Marché commun et aux problèmes de l'Occitanie.
22.40 Edition spéciale : Nº 17593.
La rédaction d'Antenne 2 avait prévu une édition spéciale consacrée au journaliste Jacques Abouchar qui était détenu en Afghanistan, et dont la libération vient d'être annoncée. Nous ignorons comment l'émission sera modifiée.
23.40 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 29 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Monsieur Saint-Ives.
Film de Jack Lee Thompson (cycle le grand frisson).
22.10 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Le pont aux soupirs (le pont qui va relier l'île de Ré à la terre).
23.20 Vidéo à la chaîne.
Vidéo-Souvenir.
23.25 Prélude à la nuit.
« Passacaille », de Haendel, par les Douze violons de France.

BRITO

Mardi 30 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : la Bohémienne
Film de James V. Horne.
21.40 Journal.
22.10 Document : Soleil noir.
Opéra populaire de Michel Van Zele ; musique de Michèle Bernard.
(Lire notre sélection.)
23.45 Vidéo à la chaîne
Presse vidéo.
23.50 Prélude à la nuit.
« Une mélodie », de Purcell, par Daniel Delarue, haute-contre.

Mercredi 31 octobre

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Téléfilm : les Tilleuls de Lautenbach.
de Bernard Saint-Jacques; avec Mario Adorf, Lucas Blegen, Thomas Castan. (Redif.)
Après la défaite de Sedan, l'armée française s'effondre. L'Alsace est annexée par l'Allemagne. Les nouveaux maîtres imposent un choix aux Alsaciens : rester et devenir allemands ou l'exil pour demeurer français. Une tragi-comédie avec un oncle glouton, des fils des petits-fils fripons. Une fresque généreuse de l'Alsace écartelée, qui rappelle les bandes dessinées de Hansi. Très réussi.
22.20 Journal.
22.40 Vidéo à la chaîne.
Vidéo raison.
22.45 Prélude à la nuit.
« Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre de chambre de Radio-Télé Luxembourg, dir. L. de Froment.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

Lundi 29 octobre

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Chinatown*, film de Roman Polanski ; 22 h 50, JTL-digest ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, la Lanterne magique.
- TMC 20 h, Série : Quincy ; 21 h, *un Papillon sur l'épaule*, film de Jacques Deray ; 22 h 45, Monte-Carlo Magazine ; 23 h, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h 5, Ecran témoin : *la Chambre*, téléfilm d'Yvan Butler, suivi d'un débat sur les manipulations génétiques.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, le Temps retrouvé : les femmes de cinquante ans ; 20 h 35, Théâtre wallon : D'famill frippgen ; 22 h, Indépendants à votre service.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, l'Antenne est à vous : le mouvement populaire romand.

Mardi 30 octobre

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, *l'Epouvantail*, film de Jerry Schatzberg ; 0 h, JTL-digest ; 0 h 10, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : *Le bel été* ; 21 h, *Johnny Guitare*, film de Nicholas Ray ; 22 h 55, Monte-Carlo Magazine ; 23 h 10, Clip'n' Roll.
- RTB 20 h 05, Feuilleton : Louisiane, de P. de Broca ; 21 h 10, Vive la science : Paroles, avec Yves Coppens ; 22 h 10, Ecritures : le roman d'énigmes ; 23 h 25, Tribune économique et sociale.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine (l'accouchement) ; 21 h, Cycle Yves Montand : *Clair de femme*, film de Costa-Gavras.
- TSR 20 h 10, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h 5, Face à la mort (nº 1 : la mort, ultime épreuve) ; 22 h 15, Jouer sa vie ; 23 h 15, Hockey sur glace.

Mercredi 31 octobre

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *les Arnaud*, film de Léo Joannon ; 22 h 40, JTL-digest ; 22 h 50, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : La Bataille des planètes ; 21 h, Téléfilm : Bonbons en gros, de F. Dupont-Midy ; 22 h 35, Monte-Carlo Magazine ; 22 h 50, TMC Sport.
- RTB 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Feuilleton : Au nom de tous les miens ; 22 h 5, Histoire : la guerre d'Algérie (nº 1 : les Chemins de la révolution).
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra Sport.
- TSR 20 h 10, *le Roi de la Chine*, film de Fabrice Cazeneuve ; 22 h, Téléscope.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 1er novembre

10.30 TF 1 Vision plus.
11.00 Messe de la Toussaint, à Lannion.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50, Série : Frank, chasseur de fauves ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté : en direct d'Auteuil ; 15.55, La chance aux chansons : Spécial Linda de Suza.
17.05 Croque vacances. *Dessins animés ; Bricolage ; Variétés.*
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Court métrage : Le Bouton, de Claude Grimber.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny. Avec P. Mondy, D. Boccardo...
Pour Philippe, le voyage au bout de l'enfer est terminé. Il aime Florence et la veut. Il débarque à Paris après son expérience de voyou à Naples. La loque devient loup.
21.30 Infovision.
Magazine de la rédaction proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
Uruguay : Moon contre Marx. Depuis quatre ans, la multinationale Moon met tous ses moyens à la disposition de la Causa, une internationale anticommuniste.
22.20 Dossier : 30e anniversaire de l'insurrection algérienne.
Emission de Paul-Marie de La Gorce.
Le 1er novembre 1954, début des troubles en Algérie. Les préparatifs de l'insurrection avec neuf des dirigeants algériens qui ont pris la responsabilité de la déclencher. D'autres participants à l'émission diront ce que fut cette année, les conséquences de cet événement.
23.00 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.25 Etoiles à la une. Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : Ma chérie,
Film de Charlotte Dubreuil.

Vendredi 2 novembre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45 : Temps libres, avec Philippe Labro, Marlène Jobert, Henri Alekan, Noël Simsolo, Eric Moulard.
15.40 Cinéma : Brève rencontre.
Film de David Lean.
17.05 Croque vacances.
Dessins animés ; les invités d'Isidore et Clémentine ; Variétés ; Infos-magazine.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : L'académie des Bas-Arts.
Une émission de Pierre Bouteiller, réal. J.-C. Averty.
Avec Juliettte Gréco, Claude Luter, Mireille, Eddy Mitchell, le Grand Orchestre du Spendid, Eddy Louis...
21.50 Multifoot, émission de Thierry Roland.
Sports et divertissement.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.40 Clignotant.

Le prochain week-end

Samedi 3 novembre

8.30 Bonjour la France ; 9.05 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Concert ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain : la productique ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 Télé-foot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés : Spiderman; 15.25 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : Madame SOS ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Hélas, Alice est lasse.
De Bernard Queysanne avec Jacqueline Parent, Pascale Audret, Marc Michel.
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Sur le thème : les nouveaux pauvres.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente : la Maison idéale, de Don Taylor.
Extérieur nuit.

Dimanche 4 novembre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; Messe à Notre-Dame-des-Victoires, à Paris ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Les bleus et les gris ; 19.00 Sept sur sept, présenté par Anne Sinclair ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : America, America.
Film d'Elia Kazan.
22.35 Sports dimanche soir.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

ANTENNE 2

Jeudi 1er novembre

10.30 Antiope.
12.00 *Journal et météo.*
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie. *Le monde idéal.*
14.50 Cinéma : Dunderklumpen.
Film d'animation de Per Ahlin.
16.15 Magazine : Un temps pour tout.
De Monique Cara et Alain Valentini.
A chacun son idole, avec J.-L. Lahaye et G. Lemaire.
Le comportement du public face à sa vedette.
17.25 Chefs-d'œuvre du muet : Charlot et Mabel au volant.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; La princesse insensible ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Dessin animé : Bugs Bunny.
19.40 Le Théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : la Mafia.
Réal. D. Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Quatrième épisode : le feuilleton atteint sa vitesse de croisière. La Mafia attaque le policier Corrado dans ce qu'il a de plus cher ; sa fille est enlevée. Au même instant un détenu est trouvé mort dans sa cellule. Cirinna, la voluptueuse aristocrate, est toujours incarcérée et reçoit malgré tout sa dose quotidienne d'héroïne. Sur le bureau de Corrado les preuves contre la Mafia s'accumulent...
21.35 Magazine : Résistances.
Le magazine de droits de l'homme, de B. Langlois.
Au sommaire : Afghanistan, les écoliers de l'Hazaradjat ; Nicaragua, à trois jours des élections générales ; Dossier Afrique : Guinée, Mozambique, Afrique du Sud ; coup de colère : l'Appel des Cent ; un chanteur gabonais, Pierre Akendengue.
22.50 Histoires courtes.
La Fiancée, *d'O. Bourbeillon.*
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Vendredi 2 novembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie. *Avec Chantal Goya.*
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 La télévision des spectateurs.
16.00 Reprise : Lire, c'est vivre.
L'ivrogne dans la brousse.
de A. Tutuola (diffusé le14 octobre).
17.00 Itinéraires. De Sophie Richard.
Le Pérou : la Pachamama, la terre nourricière des Indiens Quechuas de l'Altiplano.
17.45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Des grives aux loups.
D'après Michelet. Réal. Philippe Monnier. Avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereaux, Jean-Jacques Moreau.
Il est loin le temps où chez les Vialhe on reste paysan de père en fils. Pierre-Edouard et Mathilde en font l'expérience et sont bien obligés d'admettre qu'aucun de leurs fils n'a l'intention de continuer l'exploitation du domaine familial. Et la deuxième guerre mondiale qui éclate bouleverse encore une fois la vie de Saint-Libéral. Les réfugiés affluent dans ce village de Corrèze...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : retouches aux portraits de quelques grands écrivains français, sont invités : Jean-Paul Aron (*les Modernes, Journal de l'esprit du temps*) ; Marie-Claire Bancquart (*Anatole France ; les Tarots d'Ulysse*) ; Alain Rey (codirecteur de la publication du* Dictionnaire des littératures de langue française*) ; Roger Stéphane (*André Malraux, entretiens et précisions *) ; Patrick Thevenon (* la Vertu des simples*).*
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : Agent X 27.
Film de Josef von Sternberg (cycle Marlène Dietrich).

Samedi 3 novembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.15 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro dix, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 4 novembre

9.35 Information et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Le juge et le pilote ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Thérèse Humbert ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. A Carthagène (Colombie).
21.50 Série documentaire : Vingt ans après.
de P. Benquet et J. Labib. L'avenir est à eux (dernier volet).
22.50 Magazine : Désirs des arts.
de P. Daix, réal. ; P. Collin et P.-A. Boutant.
Le primitivisme et nous (2e partie).
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 1er novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20.40 Cinéma : Le Gardien de chevaux,
Film chinois de Xie Jin.
22.15 Témoignages.
Avec MM. Régis Bergeron, spécialiste du cinéma chinois, René Dumont et Mme Marie Holzman, spécialiste de la vie en Chine.
22.45 Journal.
23.10 Vidéo à la chaîne.
Vidéo Art.
23.15 Prélude à la nuit.
« Concerto armonico », de Wassernaer, par le Festival Strings de Lucerne.

BRITO

Vendredi 2 novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Vendredi : Les nouveaux convertis.
Magazine d'information d'André Campana.
Juifs, chrétiens, ou musulmans... Ils ont changé de religion en changeant radicalement de tradition. Un débat, des témoignages d'écrivains, de philosophes, de journalistes convertis. Avec la participation, notamment, de Roger Garaudy, Nadine de Rothschild, le rabbin José Eisenberg, le cheikh Abbas...
21.30 Une vie au service de la science : Bernard Halpern.
A l'occasion du vingtième anniversaire de l'INSERM.
Portrait de Bernard Halpern, fils de juif russe issu d'une famille de huit enfants, déportée en Sibérie. Bernard Halpern, né en 1904 et mort en 1978, fut un pionnier de l'allergologie, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences en 1964 et de l'Académie nationale de médecine en 1976.
21.45 Journal.
22.10 Téléfilm : Le Brin de muguet.
de M. F. Briselance sur une idée de Sim.
Un meurtre dans une petite communauté de marins-pêcheurs charentais. Comment le crime a-t-il été commis ? Sim dans son premier rôle dramatique.
23.05 Vidéo à la chaîne.
Vidéo clips.
23.10 Prélude à la nuit.
« Quatuor à cordes no 7 » de L. Lajtha par le quatuor Tatrai.

Samedi 3 novembre

13.15 Repères : les transports ; 13.30 Horizon ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss, de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château, de Jean-Claude Brialy.
23.25 Musiclub.

Dimanche 4 novembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 La vie en tête ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17.35) ; 15.15 Théâtre (cycle Shakespeare) : Henri IV ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle rock.
20.35 Tim et De Gaulle.
Tim, caricaturiste et admirateur de De Gaulle, témoin de son temps à travers ses dessins.
21.35 Aspects du court métrage français.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Murder, film d'Alfred Hitchcock.
00.10 Prélude à la nuit.

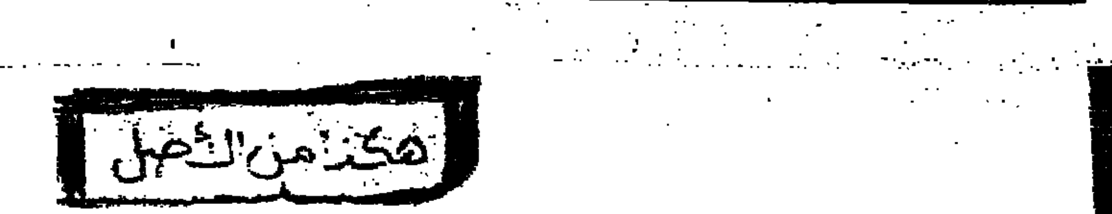
PÉRIPHÉRIE

Jeudi

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *En route pour la gloire*, film de Hal Ashby ; 23 h 35, JTL-digest ; 23 h 45, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, *la Route semée d'étoiles*, film de Leo Mac Carey ; 23 h 15, Monte-Carlo Magazine.
- RTB 20 h, Autant savoir : des usines pour y vivre ; 20 h 25, *le Cardinal*, film de Otto Preminger ; 23 h 10, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2 19 h, Légendes du monde : le fils de Ramohamy ; 20 h, L'ordre nouveau (no 4 : la grande muette), suivi d'un débat.
- TSR 20 h 15, Temps présent : le patriotisme américain ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 20 Cinéma soviétique : *le Nageur*, film d'Irakli Kvirikadze.

Vendredi

- RTL 20 h, Lou Grant ; 21 h, Hôtel (retour de flammes) ; 22 h, Numéro Dix, l'actualité du football ; 23 h 5, *Un frisson dans la nuit*, film de Clint Eastwood.
- TMC 20 h, C'est assez chaud ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *la Gueule ouverte*, film de Maurice Pialat.
- RTB 20 h, Au nom de la loi, magazine de la justice ; 21 h 5, Ciné-club : *Stalker*, film d'Andrei Tarkovski.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h 5, Billets de faveur : *le Bourgeois gentilhomme*, de Molière ; 22 h 10, Propos et confidences : Romain Gary.
- TSR 20 h 15, Tell quel : enfants violés ; 20 h 45, *les Poupées de l'espoir*, film de Daniel Pietrie ; 23 h, Les visiteurs du soir : il taillait une cathédrale.





A Ecouter

Le retour de Deep Purple

C'est en direct des studios de la chaîne ABC, à New-York, que se dérouleront les deux prochaines émissions « Wango tango » et « Live » de RTL. Au cours de deux émissions spéciales, relayées par satellite, Francis Zegu et Dominique Farren célébreront un événement dans le monde du rock : le retour de Deep Purple, après sept ans d'interruption. Le groupe anglais a, en effet, décidé de se reconstituer dans sa formation initiale et de repartir avec un nouveau disque, *Perfect strangers, qui sera diffusé en exclusivité sur RTL.*

Une première que les animateurs feront suivre d'une longue *interview du groupe, et de témoignages de nombreux musiciens américains.*

● **Wango tango**, vendredi 26 octobre, de 23 heures à minuit ; **Live**, samedi 27, de 22 h 30 à minuit, sur RTL.

Opéra populaire

Se *souvient-on, de nos jours,* de Wilhelm Kienzl, ce compositeur *autrichien, wagnérien* fervent, qui créa avec son opéra *Der Evangelimann* (L'Evangéliste), une nouvelle forme *d'opéra, celle de l'opéra populaire ?*

L'action est tirée d'une histoire authentique qui se déroule à Vienne, dans la première moitié du dix-neuvième siècle. Elle *raconte la vie d'un homme* pieux, vêtu de noir, qui, en *échange d'une lecture de la* Bible, demandait des aumônes les vendredis, *samedis et dimanches* dans les cours de Vienne. Heike Schiketanz présente cette œuvre dont le livret a été traduit en plus de treize langues.

● **Opéra** : *Der Evangelimann,* Kienzl, samedi 27 octobre à 11 heures, France-Musique.

Malher en feuilleton

Dix années de la vie de Gustav Mahler (de *1897 à 1907*) revécues à travers un feuilleton *musical qui ne comportera pas* moins de vingt-deux épisodes. *C'est la nouvelle série d'émissions* que proposent Henri-Louis de la Grange et Dominique Jameux.

Au programme : une saison de l'Opéra de Vienne en alternance avec l'été qui la suit et l'évocation, dans le contexte viennois de l'époque, des grandes créations de Mahler (ses 4e, 5e, 6e et 7e symphonies) ainsi que le rappel des mises en scène des principaux ouvrages du répertoire : *Tristan et Isolde, Louise, Fidelio* ou *les Contes d'Hoffmann.*

● **Gustav Mahler à Vienne**, à partir du dimanche 28 octobre, de 9 heures à 12 heures pour la première diffusion, de 10 heures à 12 heures les autres dimanches, France-Musique.

La guerre des étoiles

Tous les jours, Marie-Odile Monchicourt *raconte l'univers* aux enfants. Une aventure fabu*leuse, une histoire en mouvement* perpétuel, dont les ac*teurs s'appellent étoiles* et galaxies, et où chacun vit, se *bouscule et disparaît,* dans l'indifférence générale.

Mais les étoiles ne fabriquent-elles pas, pourtant, les *éléments nécessaires à notre* vie, et le soleil — qui fait le tour de la galaxie en 200 millions *d'années, à une allure de 1 mil*lion de kilomètres à l'heure — *n'est-il pas également indispen*sable à l'existence terrestre ? Les *petits se passionneront,* la narratrice a du talent. Pour tous ceux qui ont 15 milliards d'années entre les oreilles...

● **Poussière d'étoiles**, du *lundi au vendredi, à 17 h 40,* France-Inter.

Poésie

Un mardi par mois, l'actualité *d'une activité vivace,* que l'on dit pourtant impossible : la tra*duction poétique.* La *magazine* « Pour ainsi dire, amplifie les *échos de tous les poètes du* monde, pour peu qu'un alchimiste ait su,en *français, les* transmuer. Pour cette première émission, André Velter reçoit Jacques Dars, spécialiste des littératures chinoises.

● **Pour ainsi dire, les poètes** *du monde, mardi* 30 octobre, de 20 h à 20 h 30, *France-Culture.*

Magazine Caraïbes

Dans ce nouveau magazine consacré aux Caraïbes, Daniel Maximin s'entretient avec René Ménil, l'un des intellectuels qui ont le plus marqué, depuis cinquante ans, la vie culturelle dans le monde noir francophone : il a fondé, avec son ami Aimé Césaire, poète et député de la Martinique, la revue *Tropiques*. Professeur de philosophie à Fort-de-France pendant quarante ans, il a contribué — avec une grande *discrétion, mais de* manière décisive — à la formation intellectuelle de plusieurs générations, de Frantz Fanon à Edouard Glissant.

A soixante-seize ans, il a fait *pour « Antipodes » un bilan* des espoirs et des échecs, des naï*vetés et des stratégies* de la vie culturelle aux Antilles et dans le *tiers-monde.*

● ***Antipodes* : 50 ans de vie culturelle aux Antilles,** *mercredi* 31 octobre, de 20 h 30 à 21 h 30, France-Culture.

Les mystères du rythme

Le rythme est partout. Donnée essentielle de l'activité humaine, le rythme n'en est pas moins une des plus mystérieuses. Thème passionnant et controversé, dans la mesure où l'un des débats en histoire économique est de savoir si ces rythmes se réduisent en cycles périodiques.

L'émission de Jean Bouvier, *Jacques Marseille et Alain* Plessis sera plus particulière*ment consacrée* aux plus longs de ces mouvements, ceux qui s'étendent sur des décennies, voire des siècles. Avec Michel Morineau et Jean-Yves Grenier.

● **Le temps qui change**, vendredi 2 novembre, de 9 h 5 à 10 h 30, France-Culture.

Radio-France internationale

PARMI LES MAGAZINES :

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières**, le dimanche à 12 heures. Au som*maire : Les Ves Rencontres du* cinéma rural à Aurillac, un bilan *du Festival de cinéma* méditerranéen à Bastia et une approche du nouveau cinéma britannique.

● ***Priorité santé***, le jeudi 1er novembre, à 10 heures (rediffusé le samedi 3 à 17 heures), fait le point sur les derniers progrès de la médecine tropicale avec la participation du professeur J.-P. Coulaud et du docteur Ogrizek.

France-Culture

SAMEDI 27 OCTOBRE

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : « Au-dessus du volcan », de Malcolm Lowry.
8.30 Voix du silence : le Chili.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : Passion opus 7.
11.00 Grand angle : troisième retour de Chine, par E. Lerminier.
12.00 Panorama.
14.00 *Entretien, avec Henri Alkan ; Faits divers.*
15.30 Le bon plaisir de... Joris Ivens : la mémoire d'un regard ; le documentaire est la conscience du cinéma. (Des témoignages de J. *Dreville,* Costa-Gavras, P. Lhomme, H. Storck, T. de Vries, D. Delorme, M. Loridan, et des archives.)
19.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Jacques Derrida et Jean-François Lyotard.
20.00 *Musique : Maintenance. L'électronique hors circuit ?*
20.30 *Nouveau répertoire dramatique :* Cordillères, de Jean-Paul Fargeau. Avec J. Callard, A. Caprile, A. Weber... et entretien avec l'auteur.
22.10 Démarches... avec J.-C. Waquet *(de la corruption).*
22.30 Musique du Moyen-Atlas marocain, avec le groupe Aït Saïd.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

7.03 Chasseurs de son.
7.15 *Horizon, magazine religieux.*
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 *Littérature pour tous,* avec Dino Buzzati.
7.45 Dits et récits : Vent d'ouest, d'A. Dhotel.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 *Divers aspects de la pensée contemporaine :* l'Union rationaliste.
10.00 Messe à Notre-Dame de Paris.
11.00 Chronique de la langue parlée : apostrophe pour François Maspero.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : exposition Mac Avoy, galerie Guigue.
14.00 *Le temps de se parler.*
14.30 Le testament du jour, de L.-M. Sagnières. Avec N. Nerval, J. Zabor, M. Schiltz...
16.30 La tasse de thé, par B. Delannoy, C. Dupuy et P. Descargues : actualité de la musique ; histoire-*actualité ; Iran-Irak, la mort en face.*
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Musique : collection de timbres, par D. Jisse.
20.30 Atelier de création radiophonique : sons et couleurs de *Karel* Appel.
22.30 *Musique : 13es rencontres internationales de musique contemporaine* de Metz, avec l'ensemble Itinéraire.

LUNDI 29 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : *le vin dans sa gloire. (Et à 10.50 : le* Bauhaus, une école d'art allemande de l'entre-deux guerres.)
9.05 Les lundis de l'histoire : l'image et la lettre : cinq siècles d'illustrations de l'imprimé.
10.30 Musique : Miroirs (Baumusichaus). *(Et à 17 h.)*
11.10 Passeport pour l'avenir : la décen*tralisation.*
11.30 Feuilleton : la San Felice.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Necropolis », de H. Monteilhet.
14.30 Grands documents : les Kleptomanes.
15.30 Les arts et les gens : mises au *point (le musée d'Art moderne de* Bruxelles) ; à 16 h : l'actualité ; à 16 h 20, enquête : l'histoire de l'art.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : les fouilles archéologiques du Louvre.
18.00 Subjectif : Agora, avec C. Delarue ; *à 18 h 35, Tire la langue ; la sur*prise du texte ; espace libre : Arletty ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : préhistoire (le mésolithique).
20.00 Musique, mode d'emploi : mister « Jelly Roll » Morton.
20.30 La rencontre à Mayence avec la mort, de H. Kasper. Avec G. Tré*jean, C. Sellers, J.-P. Leroux et* C. Semprun-Maura.
21.45 Latitudes : musiques traditionelles.
22.30 Nuits magnétiques : magazine « Ça suit son cours ».

MARDI 30 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 10 h 50 : le Bauhaus.)
9.05 *La matinée des autres : relation de* voyage chez les Man et Mocho.
10.30 *Musique : miroirs (Baumusichaus),* (et à 17 h.)
11.10 L'école des parents et des éducateurs : Les parents et l'école, une consultation nationale.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 *Un livre, des voix : « La gloire de* Dina », de Michel del Castillo.
14.30 *Oldenberg, de B. Bermange.*
15.30 Les mardis du théâtre.
17.10 Le pays d'ici : en direct du Perche.
18.00 Subjectif : Agora, avec Michel Serres ; à 18 h 35, Tire ta langue ; la surprise du texte ; la grammaire du palais ; Espace libre : Arletty ; *à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25,* Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome ; la belle entropie.
20.00 *Musique, mode d'emploi :* Jerry Roll Morton.
20.30 *Pour ainsi dire : les poètes du* monde. Avec J. Dars, C. Abdelahir et S. Sautreau.
21.30 Diagonale, l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
22.30 *Nuits magnétiques :* le mois de la photo.

MERCREDI 31 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 *Les enjeux internationaux.*
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 10 h 50 : le Bauhaus.)
9.05 Matinées : la science et les hommes.
10.30 Musique : miroirs (Baumusichaus). *(Et à 17 h : ensemble Sequentia.)*
11.10 Le livre ouverture sur la vie.
11.30 *Feuilleton : « La San-Felice ».*
12.00 Panorama.
12.45 *Avant-première : Romain Bouteille.*
14.00 Un livre, des voix : « L'amour dérangé », de Didier Martin.
14.30 Passage du témoin, de T. Ferenczi, avec J. Derrida et J.-F. Lyotard (reprise de l'émission du 27 octobre).
15.30 Lettres ouvertes, par R. Vrigny.
17.10 Le pays d'ici : en direct du Perche.
18.00 Subjectif : Agora, avec L. Klima ; à *19 h 35, tire la langue ; la surprise* du texte ; la grammaire du palais ; espace libre : Arletty ; à 19 h 15, Rétro : 1954 ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20.00 *Musique, mode d'emploi :* Jerry Roll Morton.
20.30 Antipodes : 50 ans de vie culturelles aux Antilles.
21.30 Musique : Pulsations, perspectives du XXe siècle.
22.30 Nuits magnétiques : mi-temps.

JEUDI 1er NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : *le vin dans sa gloire. (Et à 11 h : le* Bauhaus.)
9.05 *Orthodoxie.*
9.30 Protestantisme : service religieux, à l'oratoire du Louvre.
10.00 Messe, à l'abbaye aux hommes de Saint-Etienne de Caen.
11.20 *Musique :* miroirs (Baumusichaus).
11.30 Feuilleton : la San-Felice.
12.00 *Panorama.*
13.40 Peintres et ateliers : chez Thérèse Boucraut.
14.00 Un livre, des voix : le roman de Tchaïkovski, de Klaus Mann.
14.30 Radio Canada présente : « Silicon Valley-USA », et « le Marché aux puces ».
15.00 Radio suisse romande : la montée *des tentations, le nazisme* pendant les années 1936-1940 ; l'antiparlementarisme en France.
15.30 Musicomania : mélismes ; scénarios pour un trésor musical enfoui ; décodage.
17.00 Le pays d'ici : en direct du Perche.
18.00 *Subjectif : Agora, avec F. Lacassin ;* à 18 h 35, Tire la langue ; La surprise du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre : Arletty ; à 19 h 15, Rétro : 1954 ; à 19 h 25 : *Jazz à l'ancienne.*
19.30 Les progrès de la biologie et de la *médecine :* la stomatologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Jerry Roll Morton.
20.30 Moment privé, par J.-M. Grangier.
21.30 Vocalyse : A. Ronne, de L. Bério.
22.30 Nuits magnétiques : plastique.

VENDREDI 2 NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 10 h 50 : le Bauhaus.)
9.05 Matinée du temps qui change : la vie économique et ses rythmes.
10.30 Musique : miroirs (Baumusichaus) *(et à 17 h).*
11.10 L'école hors les murs.
11.30 *Feuilleton : la San-Felice.*
12.00 Panorama.
13.40 *On commence...* à propos de Spinoza.
14.00 Un livre, des voix : « les Cotonniers de Bassalane », de Michèle Perrein.
14.30 La cantate à trois voix, de P. Claudel (sélection prix Italia).
15.30 L'échappée belle : partie pour aider *un peu.*
17.10 Le pays d'ici : en direct du Perche.
18.00 *Subjectif : Agora,* avec J.-C. Pecker ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la machine LEP.
20.00 Musique, mode d'emploi : Jerry Roll Morton.
20.30 *L'architecture italienne : Ernesto* d'Alfonso.
21.30 Black and blue : le jazz au laser.
22.30 Nuits magnétiques : fanzine.

France-Musique

SAMEDI 27 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique du divertissement.
7.03 Avis de recherche.
9.05 Carnets de notes.
11.05 Opéra : « l'Evangéliste », de Kienzl, par le chœur et l'Orchestre de la radio bavaroise dir. Lothar Zagrosek.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : un débat sur la *musique ou la défaite des femmes ;* à 17 h, Concert : œuvres de Mendelssohn, Schumann.
18.02 Les cinglés du music-hall.
19.05 Concert : musique traditionnelle des îles Hébrides.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre *n° 1, Concerto pour trompette* et orchestre en mi-bémol majeur de Haydn ; deux concertos pour violon et orchestre extraits de la « Stravangaza » de Vivaldi : *Concerto pour trompette et orchestre* à cordes en ré majeur de Tartini, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. : Maurice André, trompette, J.-P. Wallez, violon.
22.34 Les soirées de France-Musique : le club des archives ; Bruno Walter à Paris.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Bussoti, Prokofiev, Chopin, Ravel, Schubert, Enesco, Roussel.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
8.00 Cantate : BWV 79 de Bach.
9.05 Feuilleton : Gustav Mahler à Vienne ; œuvres de Beethoven, Schumann, Mahler.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical proposé en disques compacts.
17.00 Présentation de la soirée lyrique : (donné à la salle Pleyel le 26 octobre).
18.00 Concert : « La Walkyrie », de Wagner, par le Nouvel Orchestre *philharmonique, dir. Marek* Janowski.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; œuvres de Wagner, Mozart, Boulez, Ravel ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 29 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : autour de la « Neuvième Symphonie », de Beethoven.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : l'âme à la corde. Les grandes familles : *œuvres de Simpson, Coprario, Abel,* Martin, Gabrielli, Marais ; le violon des Italiens : œuvres de Turini, Corelli, Degli Antoni, Vivaldi ; le violon des autres : œuvres de Bach, Telemann, *Wolf-Ferrari.*
12.05 Concert : œuvres d'India, Ward, *Dowland, Danyel par The consort of* musicke, dir. Anthony Rooley.
13.32 Equivalences : œuvres de Vierne, Litaize, par Dominique Breda, orgue.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Kelkel, Capdenat, Mariétan.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie du pouvoir.
18.00 L'imprévu.
19.15 *Le temps du jazz : Actualité; Inter*mède ; Feuilleton : le blues urbain.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Musique de chambre — Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio France) : « Suite persane », de Caplet, « Octuor », de Mendels*sohn, « Dixtuor à vent », op.* 14 d'Enesco, « Suite pour vent », en si bémol majeur de Strauss, par l'Ensemble d'instruments à vent Maurice Bourgue.
22.34 *Les soirées de France-Musique :* Darius Milhaud ; à 23 h 5, le musicien de minuit : œuvres de Bach, Parker, Stockhausen, Mozart, Vivaldi, par Jean-Claude Veilhan, flûte.

MARDI 30 OCTOBRE

6.00 Musique légère : œuvres de Metehen, Beck, Rauber, Ries.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens — l'âme à la corde : de l'évolution de l'espèce ; œuvres de Telemann. *Bach, Haydn, Boccherini, Mozart,* Haydn, Byrd.
12.05 Concert : œuvres de Bach, Mozart, par Edgar Krapp, orgue.
13.32 Repères contemporains : œuvres de Casenova, Bondon, Kremsky.
14.30 Les enfants d'Orphée : l'école *buissonnière.*
15.00 Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie *du pouvoir — l'Eglise, le clan et* l'Etat.
18.00 *L'imprévu.*
19.15 Le temps du jazz : portrait d'un *jazzman; Intermède;* Feuilleton : le blues urbain.
20.00 Premières loges : œuvres de Massenet, Tchaïkovski, Puccini, Duparc, Hahn par Grace Moore, soprano américaine (1901-1947).
20.30 Concert « Tollerunt Domine meum » *à huit voix de Des Prés, « Salve* Regina » à huit voix de De Victoria, « Magnificat » à huit voix de Aguileira, Grand « Gloria » à sept voix de Monteverdi, « Requiem » de *Biber,par l'Ensemble vocal du studio* de musique ancienne de Montréal, dir. Christopher Jackson.
22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Jazz club : le Gary Burton Quartett.

MERCREDI 31 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : musique de chambre.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens — l'âme à la corde : du Nouveau Monde ; *œuvres de Geminiani,* Beethoven, Mozart.
12.05 Concert : œuvres de R. Strauss, Morlacchi, Haydn, Mozart, par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. H. Blomstedt sol., P. Damm cor, G. Essbach, trompette.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 *Jeunes solistes : œuvres de* Mattheu, Liszt, par François Leroux, baryton, Louis Langre, piano ; de Khatchatounan, Parish-Alvars, Respighi, Croft, Farkas, par Pierre-*Michel Vigneau, harpe.*
15.00 Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie du pouvoir — Pères et fils.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? : Intermède ; feuilleton : Le blues urbain.
20.30 Concert : « *la Perle* », de *Bailly*, par les chœurs et l'Orchestre de Lyon, dir. C. Bardon, chef des chœurs B. Tetu.
23.00 Les soirées de France-Musique : Verveine-Scotch : œuvres de Vetter, Schoenberg, Hykes, Frisell ; à *1 h, Poissons d'or.*

JEUDI 1er NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens — l'âme à la corde : les délires du XIXe siècle ; œuvres de Paganini, Servais, Joachim, Sarasate, *Brahms...*
12.05 Concert : œuvres de Reger, Hindemith, Schoenberg, par l'ORF Sinfonietta, dir. Lothar Zagrosek, sol. C. Gotschlich, alto.
13.32 *Opérette-Magazine.*
14.02 Repères contemporains : œuvres de Dutilleux, Le Flem.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie *du pouvoir : peut-on vivre en dehors* des lois ?
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton : Le blues *urbain.*
20.00 27e concours international de guitare.
21.00 Concert (cycle acousmatique) : « La tentation de Saint-Antoine », *de Chion.*
22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; vers 23 h 5, Quatre livres pour une communauté ; à 0 h, Boréales.

VENDREDI 2 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens — l'âme à *la corde : la fin d'un monde ;* œuvres de Ravel, Hindemith, Gulda, Bartok, R. Strauss.
12.05 Concert : œuvres de Brahms, de Palestrina, par les Chœurs de femmes du Gaechinger Kantorei.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Rivier, Wyschnegradsky.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie du pourvoir — Pères et filles.
18.00 *L'imprévu ; vers 18 h 30, l'Actualité lyrique.*
19.15 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; feuilleton : Le blues urbain (Chicago).
20.00 *Avant-concert.*
20.30 Concert : « Léonore II, ouverture en ut majeur », « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur », de Beethoven, « Ainsi parlait Zarathoustra », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. Janowski, sol. R. Buchbinder, piano.
22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Boréales ; à 1 h musique traditionnelle : *contes de l'Orient.*

échecs

Nº 1096

Un roi en cavale

(Tournoi international de Dortmund, 1984)

Blancs : Lobron
Noirs : Spraggett

Défense sicilienne. Attaque Keres.

1. é4	ç5	30. Ra4	Dd4+
2. Cf3	é6	31. b4	Dxg1
3. d4	çxd4	32. bxç5	Dd4
4. Cxd4	Cf6	33. Rb3! (r)	Dé3+
5. Cç3	d6	34. ç3	Dxf3
6. g4 (a)	h6 (b)	35. Dxb7	Ré8
7. h4 (ç)	Fé7 (d)	36. Da8+	Rf7
8. Fg2 (é)	Cç6	37. Db7+	Ré8
9. g5	hxg5	38. Db8+	Ré7
10. hxg5 (f)	Txh1+	39. Dd6+	Ré8
11. Fxh1	Ch7 (g)	40. Dé5+	Rd8
12. f4	Cxd4 (h)	41. Db8+	Ré7
13. Dxd4	é5!	42. Dç7+	Rf6
14. fxé5	Fxg5 (i)	43. Dd6+	Rg5
15. Fxg5 (j)	Dxg5	44. Dé5+	Rg6
16. éxd6	Dh4+	45. ç6!	Cf6
17. Rd2 (k)	Df4+	46. ç7	Dd1+
18. Rd3	Dg3	47. Ra2	Dg4
19. Rç4	Fé6	48. a4!	Dd7
20. Rb4	Tç8! (l)	49. d6	Cé8 (s)
21. Tg1!	Tç4+!! (m)	50. Ra5! (t)	b5+ (u)
22. Rb5! (n)	Dh2	51. axb5	Cxd6
23. d7+	Rd8	52. ç4!! (v)	Cxç4+
24. Dxa7	Dé5+	53. Rç3	Cd6 (w)
25. Cd5	Fxd5	54. b6	Rf6
26. éxd5	Dé2 (o)	55. b7	Cb5+
27. Db6	Rxd7 (p)	56. Rç4	Cxç7
28. Ff3!	Tç5+!! (q)	57. b8=D	Cé6
29. Rb4!	Dd2+	58. Rd5	abandon.

NOTES

a) D'autres idées sont 6. Fé2 ; 6. g3 ; 6. f4 ; 6 Fé3 ; 6. Fç4. L'avance du pion g2 de deux pas est une idée trouvée par Keres lors de sa partie contre Bogoljubov à Salzbourg en 1943. Cette attaque brillante ne consiste pas seulement en une extension du fianchetto R mais conquiert de l'espace sur l'aile R tout en renforçant le contrôle des cases centrales d5 et é4 grâce à la menace g4-g5 obligeant le C-R à battre en retraite et envisage déjà d'attaquer l'aile R via f4-f5-h4-h5 *etc.* L'un des plus grands experts de cette attaque est aujourd'hui le champion du *monde*, A. *Karpov*.

b) 6..., d5 et 6..., é5 sont douteux. Les réponses usuelles demeurent 6..., h6 ; 6..., a6 ; 6...,Cç6 et 6..., Fé7.

ç) Cette continuation, à la mode depuis deux ans, est moins analysée que les suites 7. g5 ; 7. Fg2 et 7. Tg1.

d) Ou 7..., Cç6 ; 8. Tg1, h5 ; 9. gxh5, Cxh5 ; 10. Fg5, Cf6 ; 11. Dd2 (Glek - Sokolov, 1983) ou bien 8. Tg1, h5 ; 9. g5, Cg4 ; 10. Fé2, g6 (Matulovic - Jansa, Nice, 1983).

é) 8. Tg1 *est jouable :* 8..., d5 ; 9. Ff4 ou 9. éxd5. Ou encore 8. Fé3, Cç6 ; *9. Fb5* ou 9. Tg1.

f) Après 10. Fxg5, a6 ; 11. Dd2, Db6 ; 12. Cb3, Dç7 ; 13. 0-0-0, Fd7 ; 14. f4, 0-0-0 ; 15. f5, Rb8 ; 16. fxé6, fxé6 ; 17. Fh3, Cé5 ; 18. Cd4, Dç8 les jeux sont égaux (Krnic - Jansa, Vrnjacka Banja, 1983).

g) Meilleur que 11..., Cxd4, é5 ; 13. Dd1, Ch7 ; 14. Dh5, Cxg5 ; 15. *Cd5!* (ou aussi *13. Da4, Cd7* – si 13..., Fd7 ; 14. Db3 – ; 14. g6!).

h) Dans la partie Tal - Jansa (Tallinn, 1983), les Noirs jouèrent fiablement 12..., Cf8. Après 13. Cd-é2!, Db6 ; 14. a3 suivi de Dd3 et de Fé3 les Blancs pouvaient prendre un net avantage.

i) Meilleur que *14..., dxé5* ; 15. Dxé5+, Rf8 ; 16. Cd5, Fxg5 ; 17. Fxg5, Dxg5 ; 18. Dd6+, Rg8 ; 19. Cé7+ et que 14..., Cxg5 ; 15. Fxg5 (si 15. éxd6?, Cé6 ; 16. Da4+, Fd7 ; 17. dxé7, Dxé7), Fxg5 ; 16. éxd6, Fh4+ ; 17. Ré2, Fg4+ ; 18. Rd3! avec avantage aux Blancs, selon une analyse de Jansa.

j) Après 15. éxd6, Fh4+ ; 16. Rd1 rien n'est bien clair.

k) Un R qui n'a pas froid aux yeux et qui est prêt à se promener.

l) Menace 21..., Tç4+

m) Une réplique spirituelle.

n) En effet, après 22. Dxç4, les *Noirs gagnent par 22...*, Dxd6+ ; 23. Dç5, a5+ ; 24. Rb5, Fd7+ ; 25. Rç4, b5+ ; 26. Cxb5, Fé6+, une variante incroyable mais réelle.

o) Renonçant à la *nullité* par échec perpétuel : 26..., Dxb2+ ; 27. Rxç4, Dxç2+ etc.

p) Si 27..., Tç7+ ; 28. Ra5.

q) Encore une jolie réplique, les Noirs souhaitant maintenant l'échec perpétuel après 29. Rxç5, Dxç2+.

r) Une partie extraordinairement vivante. Maintenant les Blancs recherchent *le gain et sacrifient* leur F.

s) Une fin de partie complexe ; les Noirs qui menacent 50..., Dxd6 vont-ils gagner ?

t) Un échange qui repose sur un calcul d'une précision fantastique.

u) Si 50..., Dxd6 ; 51.. ç8=D et si 50..., Dç8 ; 51. d7.

v) Une pointe digne d'une étude artistique. A noter que 53. Rb3, Cç8 ; 54. ç4, Rf6 ; 55. ç5, Ré7 ; 56. b6, Rd7 ; 57. Rb4, f5 ; 58. Rb5, f4 ; 59. ç6+,Rd6 donnerait le gain aux Noirs. D'autre part, si 52. b6, Cç4+ et 53..., Cxb6.

w) Ou 53..., Cb6 ; 54. Rd4, Rf6 ; 55. Rç5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1095

V. Bron, 1977

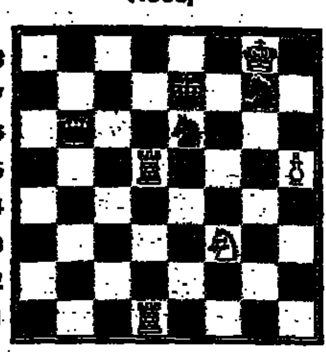
(Blancs : Rd3, Fa7 et b5, Cg2 et h3. Noirs : Rd8, Dh4, Fç8, Pç5 et g5).

1. Fb6+, Ré7 ; 2. Fxç5+, Rd8 (2..., Rf7 ; 3. Cxh4, Fxh3 ; 4. Fç4x suivi de 5. *Cf3*) ; 3. *Fb6x, Ré7 ; 4. Cxh4, Fxh3 ; 5. Cg6+, Rf6 ; 6. Fé8, Ff5+ ; 7. Ré3, Fxg6 ; 8. Fé4+, Rf5 ; 9. Fd7* mat.

A noter que si 1. Cxh4?, Fxh3! ; 2. Fb6+, Rç8! ; 3. Fa6+, Rb8 ; 4. Cf3, Ff1+ suivi de 5..., Fxa6.

ÉTUDE

D. PETROV
(1968)



Blancs (5) : Rg8, Td1 et d5, Cf3 et Ph5.

Noirs (4) : Ré7, Db6, Cé6, et g7.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1094

Oswald Jacoby

Il y a un demi-siècle, certains champions comme Oswald Jacoby, qui vient de nous quitter, jouaient la carte aussi bien que les meilleurs experts actuels, comme le prouve *cette défense qui* a *contribué* à la victoire de Jacoby, Watson, Lightner et Gottlieb au Championnat d'Amérique de 1932.

Nord : ♠ 4 ♡ R D V 9 8 7 ◊ A V 3 ♣ 7 6 5
Ouest : ♠ V 2 ♡ A 6 3 ◊ D 6 5 2 ♣ 10 9 8 4
Est : ♠ R D 10 9 7 ♡ 10 5 2 ◊ R 9 8 ♣ D 3
Sud : ♠ A 8 6 5 3 ♡ 4 ◊ 10 7 4 ♣ A R V 2

Ann. : N. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Jacoby	V. Zedwitz	Watson	Stearns
–	1 ♡	1 ♠	contre
passe	2 ♡	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest a entamé le Valet de Pique pour le 4 et le 7 que Sud a laissé passer en fournissant le 3. *Comment Jacoby en Ouest a-t-il ensuite joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Réponse :

Que va-t-il se passer *si Ouest continue Pique ?* Sud va prendre et va affranchir les Cœurs. Après avoir *fait l'As de Cœur*, Ouest *n'aura plus* de Pique à rejouer et, si Est n'a pas l'As de Pique et deux Piques maîtres, le déclarant réussira facilement son contrat grâce aux Cœurs du mort. Et, même si Est avait l'As de Trèfle, encore faudrait-il que Sud *n'ait* pas un double arrêt à *Pique* avec l'As et le 10.

Au lieu de se retrancher sur ce faible espoir de chute, Jacoby comprit qu'il suffisait qu'Est ait le Roi de Carreau pour que les Cœurs soient inutilisables et que le contrat soit battu. Après le Valet de Pique, *il a donc contre-attaqué la Dame de Carreau !* Si le déclarant prend avec l'As du mort, il n'aura plus de *reprise* et, s'il laisse passer la Dame de Carreau, Ouest n'aura qu'à continuer *Carreau*. On *notera que*, si Jacoby avait joué un petit Carreau au lieu de la Dame, l'effet aurait été tout différent.

Il s'agit du fameux coup de Merrimac *qui sacrifie* un *honneur non* accompagné afin de faire sauter la reprise de main d'un adversaire. A l'époque, on l'assimilait à tort au coup de Deschapelles dont le mécanisme est le même, mais dont le but est de créer une rentrée chez le partenaire.

« BRIDGE A LA CARTE »

C'est le titre d'un des livres du fameux écrivain anglais Victor Mollo (édit. Pelham). On y trouve de très jolis coups. Voici l'un d'eux.

Nord : ♠ A 8 3 ♡ 5 ◊ A D 6 4 2 ♣ R 8 5 2
Ouest : ♠ *10 6 5 4* ♡ R V 9 7 3 ◊ 10 8 ♣ V 9
Est : ♠ 9 7 ♡ D 10 ◊ V 9 7 5 ♣ D 10 6 4 3
Sud : ♠ R D V 2 ♡ A 8 6 4 2 ◊ R 3 ♣ A 7

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♡	passe	2 ◊	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 ◊	passe	3 ♠	passe
3 SA	passe	4 ◊	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces annonces *sont correctes*. Connaissant l'As de Pique troisième et la coupe à Cœur, Sud a préféré le chelem à Pique plutôt qu'à Carreau où il risquait d'avoir un atout perdant.

Olympiades de Seattle

Elles débutent aujourd'hui avec la participation d'une cinquantaine de pays *qui seront répartis en deux* poules éliminatoires. Les deux demi-finales et la finale auront lieu du 6 au 10 novembre.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 201

L'écolo (tout) contre la dioxine

(Suite de *Le nouveau look du PLI, du 29 septembre 1984.)* Quatre abréviations font leur entrée : deux anciennes, FAC (anagramme CAF, *Coût Assurance Fret) et* HEBDO, et deux récentes : SPI, abréviation de spinnaker, grand foc très creux et ECOLO ; le hasard alphabétique veut que, dans la liste des nouveaux mots, ECOLO suive immédiatement DIOXINE, sous-produit du phénol qui n'a rien d'ATOXIQUE. Autres mots scientifiques : CYTOSINE (ana. CITOYENS), une des quatre bases azotées responsables du code génétique (les trois autres, l'ADENINE, la GUANINE et la THYMINE ont été intronisées dès 1981) ; PENTRITE, explosif, dont la nouvelle graphie est plus conforme à l'étymologie que PENTHRITE, l'ancienne ; le SIDA, acronyme de Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis ; l'ECOMUSEE, dérivé d'*économie* et non d'*écologie,* qui se consacre aux biens naturels et culturels ; enfin, le CLANISME (ana. MENISCAL et MANICLES), organisation ethnique qui repose sur le clan, ou, péjorativement, comportement sectaire d'un groupe (le clanisme du Ku-Klux-Klan ?).

Nº	TIRAGE	SOLUTION RETENUE	RÉF.	PTS
1	*CDEOSTU*			
2	AAEKNRT	CUSTODE	H 4	76
3	N+ABEIMS	KARATES	6 B	38
4	EEHLNRU	BINAMES (a)	11 B	81
5	ELR+ANRY	HUNE	12 A	32
6	LNR+EIOP	RAYE	7 A	57
7	EEGISTZ	CLOPINER	4 H	76
8	T+DEHTW?	SIEGEREZ	D 1	58
9	DET+EOVX	WH(i)ST	1 A	48
10	*CFIQRUU*	*VIDEOTEX* (b)	L 3	72
11	FIQU+AAE	REÇU	5 C	34
12	AA+FILNS	FRIQUE	O 3	48
13	BDEORSV	FLANAIS	13 D	68
14	DO+GNOTU	BREVES	9 J	32
15	DGNO+ASU	HOTU (c)	A 12	21
16	DGU+EJO?	ANONS	M 3	30
17	DGJO+AEL	U (s) EZ	8 A	66
18	EGLO+INP	DEJA	N 8	31
19	*P+AILMRT*	*LEGION*	*14 I*	24
20	IL+EILM	TREMPA	3 B	20
		MILLE	15 E	21
				933

(a) L'anagramme BITANES, disparue en 1982, reste jouable.

(b) = Télétexte, texte transmis à distance.

(c) Poisson d'eau douce.

(d) DEJUGE(R), N 8, 65.

1) P. Vigroux, 921 ; 2) E. Peyre, 854 ; 3) *J. Lévy, 850 ; 10) ...731 ; 20) ...604.*

Montpellier Scrabble ; collège de la Croix-d'Argent. Tournois : lundi à 20 h 30, *mercredi et samedi* à 14 h 30. 6 octobre 1984.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le *Petit Larousse illustré (PLI)* de l'année.

● Tournoi homologable régional de Montpellier, 9 décembre. Tél. : (67) 75-74-26.

● Courrier des lecteurs. – *Dans la partie du PLM (le* Monde *du 29 septembre), on joue VS en 2 J, mot qui, étant une abréviation, ne me paraît pas acceptable.* M. Ranger, La Rochelle. Certes, mais VS est cité *par le PLI* comme préposition, non comme abréviation ; par ailleurs, il n'est pas suivi ou accompagné de points comme SOS. Rappelons pourtant que l'adoption de VS en *1981* a déchaîné les passions, et que les fans de ce mot ont été bien punis : ils l'ont manqué un nombre incalculable de fois...

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Péreire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

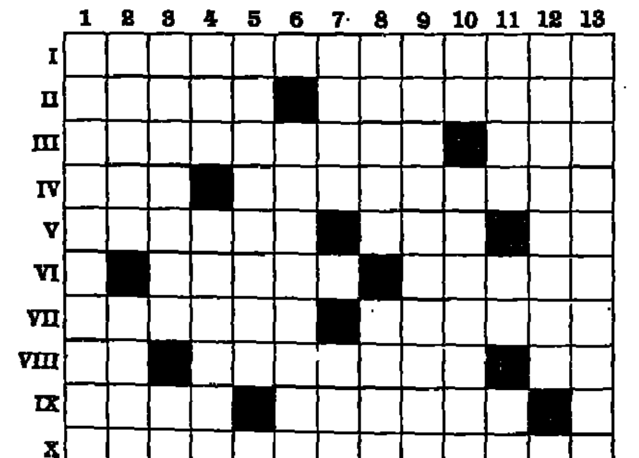
Nº 325

Horizontalement

I. S'ils se reconnaissent facilement, ils devraient être plus que d'autres capables d'une certaine reconnaissance. – II. Donne toujours exactement la forme et la cote. Pourvu qu'il tienne ! – III. Pour le trouver, c'est une difficulté extrême. Il était là en août 44. – IV. S'il l'est bien, cela impressionne. Un amateur qui n'est pas forcément obscurantiste. – V. Col. Précède un Paul. *Dans la place.* – VI. *Ainsi sont* les I. Présente de l'aigreur. – VII. P.C. mais plus pour le P.C. Le propre du revers c'est de l'être. – VIII. Utile en Chine. Par la fraude et par les trompeurs. Mis en tête. – IX. C'est doux, en un sens. Blouse. – X. On devrait pouvoir s'en passer.

Verticalement

1. Ça peut se trouver quand on *prend un bouillon.* – 2. *Manque* vraiment d'intuition. Un exil bien désordonné. – 3. Petit état pour les petits. En lice. – 4. Force à choisir. C'est un choix. – 5. Restent après la fin. – 6. Emprunte des détours. – 7. Il n'est pas essentiel ni pour le I ni pour le un du VI. En tambourinant. – 8. Leurs allées ne sont plus dans Paris. En esprit. – 9. Il y restera. – 10. Voyelles. Recouvris. – 11. Saint. *Suit* sa pente. Ne pourrait pas *la* remonter. – 12. Il y en a encore dans certaines villes. – 13. Entretiennent une liaison.



SOLUTION DU Nº 324

Horizontalement

I. Folies Bergère. – II. Oranger. Argus. – III. Ut. Familières. – IV. Rivalise. Aéra. – V. Reines. Sonnai. – VI. Ste. Piste. – VII. Taie. Aine. Spa. – VIII. Outragée. Ag. – IX. Uréide. Narine. – X. Térébenthines.

Verticalement

1. Fourre-tout. – 2. Ortie. Aure. – 3. La. Visiter. – 4. Infanterie. – 5. Egalée. Adb. – 6. Semis. Agée. – 7. Bris. Pie. – 8. Lésinent. – 9. Rai. Ose. Ah. – 10. Gréant. Cri. – 11. Egrénés. In. – 12. Ruera. Pané. – 13. Essaimages.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

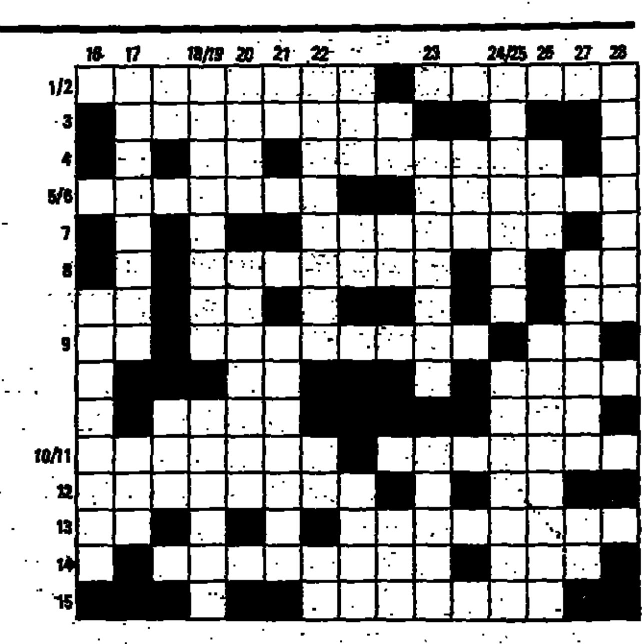
Nº 325

Horizontalement

1. ADFILMNO. – 2. ACMRSU. – 3. DEINNOSU. – 4. ABEIIMN. – 5. AACIRST (+ 2). – 6. ENOORS (+ 1). – 7. AEINNSS. – 8. AEIINQR. – 9. EEEILMMZ. – 10. ABEIORS (+ 4). – 11. CEEHISS. – 12. EEPQRRUU. – 13. EEINRSUU. – 14. EEMNPRTU (+ 1). – 15. AAEIILS.

Verticalement

16. EIMOPPRR (+ 1). – 17. AABDELOR. – 18. CEIILNOS (+ 1). – 19. EERRRU. – 20. AAEMPRU (+ 1). – 21. EIMQSUU. – 22. AEIILQSU (+ 1). – 23. ABELNRS (+ 1). – 24. CEEHNST (+ 1). – 25. CDEEIPR. – 26. AEEHMSTU. – 27. AEEOTU (+ 1). – 28. AIMNOSS.



SOLUTION DU Nº 324

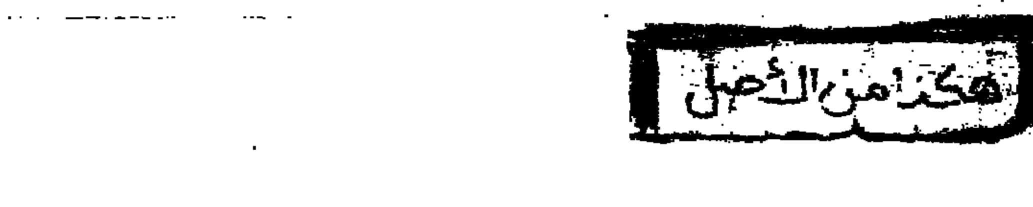
Horizontalement

1. FENAISON. – 2. IMAMAT. – 3. RAFFUTE, écarte (au rugby) (AFFUTER). – 4. NAPHTOL. – 5. EDICULE (ELUCIDE). – 6. ANACRUSES (ASSURANCE). – 7. RUPESTRE (PRETEURS, PRETURES). – 8. IGNAMES (GAMINES, GEMINAS, MINAGES. – 9. TOLLES. – 10. NIOBIUM. – 11. SECOURU (RECOUSU, COURUES). – 12. SAYNETE (SEYANTE). – 13. AIMATES (AMATIES, ETAMAIS). – 14. JAUMIERE, tube pour un gouvernail (MIJAUREE).

Verticalement

15. FENIANE, concerne un mouvement d'indépendance irlandais. – 16. IONISAT. – 17. NURAGHI, pl. – 18. NAPPAIS. – 19. NEODYME, métal. – 20. INTERIM (INTIMER). – 21. VETUSTE. – 22. ASSUMEES (MASSEUSE). – 23. FRISURE. – 24. PASTEQUE. – 25. MUTULES (MUTUELS). – 26. ATELES (ETALES, SALETE, TALEES). – 27. FLENUE, flambant (pour du charbon). – 28. MENESTREL. – 29. ZELATEUR. – 30. TREPIED (DEPERIT, TREPIDE, DEPITER, DIPTERE, PREDITE). – 31. SAIETTE, nettoie (AETITES, ATTISEE, ETATISE, ETETAIS, SATIETE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Les mousses du vin d'orge

Bières d'Europe.

LA multiplication des cafés et brasseries proposant une carte plus ou moins fournie en bières de qualité, la création ou l'extension de rayons bière spécialisés dans tous les hyper et supermarchés prouvent l'intérêt nouveau du consommateur pour ce « vin d'orge ».

Toutefois, notre manque de culture brassicole nous entraîne à commettre nombre de bévues qui dénaturent le goût et la délicatesse de cette boisson beaucoup mieux connue de nos voisins. A tout seigneur, tout honneur : le bock germanique dont la réputation n'est plus à faire.

L'Allemagne possède encore un nombre impressionnant de petites brasseries. Chaque ville ou chaque région revendique une spécialité. Les bières du Nord sont souvent fortement houblonnées, bien amères et sèches. La Jever en est le type même. La Beck's de Brême, très maltée, est aussi très caractéristique. La Einbecker en reste très proche. C'est d'ailleurs cette dernière qui a donné son nom au bock allemand : Einbeck devenu ein bock, un bock.

Les bières de la région de Dortmund, la Dab et la Dortmunder Kronen sont ambrées et très bien équilibrées. De type moyen, elles sont un compromis entre les pils bien houblonnées et les bières maltées. Mais certaines n'entrent pas dans des catégories déterminées. La Kölsch, de Cologne comme son nom l'indique, est une bière de fermentation haute, pale comme la pils mais légèrement acide. Assez amère et légère, elle est très apéritive. Près de Dusseldorf, on brasse l'ALT-bier assez proche des ales anglaises ; bien houblonnée et très aromatisée, elle est agréablement fruitée. A déguster fraîche mais non glacée. On en trouve quelques-unes assez difficilement et seules Hannen Alt et Schlosser Alt, produites par deux grandes brasseries, sont courantes en France.

Toutefois, les plus célèbres mais aussi les plus nombreuses sont les bavaroises. On en trouve de toutes sortes : pales, brunes ou blanches, faiblement ou très alcooliques. Spaten, Paulaner, Lowenbrau, faciles à trouver, et Hacker-Pschorr sont dignes représentantes des bières de Munich. L'Eku Kulminator, la plus forte bière allemande (12° en volume d'alcool), est brassée à Kulmbach comme la Kloster Schwarz pourtant beaucoup plus douce (4,9 °). Si la majorité des spécialités allemandes sont de fermentation basse, il ne faut pas oublier que cette technique est originaire de Bohême, où elle fut exploitée commercialement vers 1842.

Une tradition bien plus ancienne a donné naissance aux bières de fermentation haute. La plus noire de toutes, le stout Guinness, d'origine irlandaise, doit sa réputation au remarquable équilibre entre son goût mi-caramel brûlé, mi-réglisse et son amertume due à un fort houblonnage. Les deux autres stouts irlandais, le Beamish et le Murphy, beaucoup plus difficile à trouver, sont aussi remarquables.

La mode du pub anglais que connaît notre pays, tant en province qu'à Paris, ne saurait faire oublier qu'un joli cadre ne fait pas obligatoirement une bonne bière. Tout bon pub se doit de posséder dans sa cave quelques grandes ales. De fermentation haute, colorée par du malt ambré, sèche et bien houblonnée, l'ale (ou plutôt la pale-ale, sa version en bouteille), la plus célèbre vient de Burton-on-Trent. Nous ne saurions trop conseiller la Bass au goût riche et nuancé, la Worthington, fruitée et relativement plate, la Bulldog, très alcoolique et légèrement acide. Ne pas oublier non plus la Newcastle, très originale au bon arôme de malt caramel, sa rivale la Double Maxim, typique des bières du nord de l'Angleterre, et enfin la Thomas Hardy, la plus forte bière britannique. Brassée pour la première fois en 1968 pour le centenaire du célèbre auteur anglais qui vanta la qualité des ales de Rochester. Chaque bouteille est numérotée, datée et peut se conserver vingt-cinq ans.

S'il est un pays où la diversité et l'originalité des bières ne sont plus à vanter, c'est bien la Belgique. Ce petit pays possède une palette des plus riches : tous les grands types, pils, munich, stout, ale, y côtoient des bières qui font la réputation de nos voisins : trappistes, abbayes, gueuzes, lambics, blanches...

Par contre, cette diversité entraîne avec elle certains abus. Le terme abbaye, par exemple, peut laisser croire que la bière y est brassée par des moines. En fait, il recouvre bien d'autres significations : commercialement très rentable, il laisse entendre que la bière était brassée autrefois par les moines, ou qu'une abbaye n'est pas très loin, ou qu'elle est brassée à la manière des moines ou tout simplement qu'il y a un moine sur l'étiquette. En fait, un jugement rendu à Gand, le 28 février 1962, en faveur de l'abbaye d'Orval permet de s'y retrouver : le mot trappiste désigne désormais une bière brassée et vendue par des religieux appartenant à l'ordre des trappistes ou par des personnes qui auraient obtenu à cet effet l'autorisation de cet ordre. Il n'existe donc que cinq bières trappistes. De couleur foncée, assez fortes et nourrissantes, elles ne sont pas mises en vente avant un temps de garde important en chambre tempérée (de deux semaines à deux mois).

Au moment de la mise en bouteille, la bière limpide et filtrée, oxygénée puis refroidie, contient encore un certain pourcentage de sucre. Le brasseur en rajoute et injecte une dose de levure fraîche dans chaque bouteille : ainsi la bière va refermenter, acquérir son bouquet définitif et se saturer naturellement. Le trouble peut être provoqué par le dépôt de levures, d'où la nécessité de conserver les bouteilles debout une à deux semaines et de les verser doucement (les amateurs boivent séparément le fond des levures avec un peu de bière).

Toutes les cinq sont remarquables. La moins alcoolique des trois Chimay, la bleue (6,2°), possède un bouquet puissant et riche, une saveur corsée et une gamme de nuances épicées étonnantes. L'Orval, de couleur acajou, doit sa renommée à une mousse très vivante, un arôme très puissant et une amertume prononcée. La Rochefort (6°) est plus houblonnée, de rondeur caractéristique, et la Saint-Sixtus Prior harmonieuse et d'un arôme légèrement fumé. La dernière, plus facilement reconnaissable car ses bouteilles sont gravées et non étiquetées, la Westmalle Dubble a une saveur très moelleuse, bien qu'un peu réglissée, et un équilibre remarquable.

Les bières d'abbayes, terme générique qui regroupe pourtant des bières très diverses, sont aussi de fermentation haute, souvent refermentées en bouteille. Bien qu'elles ne soient pas brassées par les moines, beaucoup sont excellentes : la Leffe Radieuse, complètement filtrée à saveur légèrement poivrée ; la Maredsous, équilibrée avec une pointe d'acidité ; la Saint-Idesbald, très particulière par son arôme fort et vineux et sa saveur acide et piquante ; la Saint-Feuillien sèche mais fruitée ; la Prior, ambrée et peu houblonnée ; la Grimbergen moelleuse, saveur caramel ; l'Aulne, limpide et douce...

D'autres grandes bières spéciales sont dignes d'éloges bien qu'elles soient difficiles à trouver chez nous. La Goudenband, conservée un an en fût de chêne avant d'être commercialisée, fait aussi une excellente kriek. Liefmans, douce et un peu acide par addition de cerises laissées à macérer sept à huit mois. La Wittekop, bière blanche de fermentation haute, très originale, parfum de cannelle et rondeur du froment. La Hoegaarden, autre blanche au goût suret très fruitée : à découvrir absolument.

La Belgique reste le seul pays européen à produire encore industriellement des bières à fermentation spontanée : le moût n'est pas additionné de levures, mais il se charge lui-même, au contact de l'air, des germes responsables de la fermentation. Curieusement, ceux-ci n'apparaissent à l'état naturel que dans la région de Bruxelles. Le produit obtenu, le lambic, se caractérise par une forte acidité et un bouquet très spécifique. Bière plate, il peut se boire tel quel, son goût variant du « lactique » prononcé au moelleux parfait. Edulcoré au sucre candi et quelquefois coupé avec de l'eau pour atténuer sa teneur en alcool, c'est le réputé faro très doux et fruité. Mais le produit le plus célèbre dérivé du lambic, c'est la gueuze. On la trouve maintenant partout : toute bonne brasserie connaît ce mélange de trois lambics d'âge différent. Sa garde très longue (douze mois) et donc l'immobilisation du produit dans les caves du brasseur en font une bière de luxe. Malheureusement, la méconnaissance de cette bière, nouvelle pour nous, entraîne nombre d'erreurs, si ce n'est gâchis. Une gueuze doit reposer sur lie, à température de cave (7° à 10°), deux à trois semaines minimum avant la dégustation. Eviter de trop « bousculer » la bouteille afin que le dépôt reste au fond et ne vienne pas troubler la bière. Elle peut se conserver ainsi plusieurs années.

CHRISTIAN BERGER
PHILIPPE DUBOÉ-LAURENCE.



FRANÇOIS LE DIASCORN/VIVA

Les Tables de la Semaine

A la grille

Restaurée, cette maison du Vieux Paris (les « grilles » datent du temps de Cartouche et protégeaient des larrons les volailles embrochées) est tout aimable, avec un jeune chef, Daniel Cassagne, qui sait préparer quelques plats, dont un hachis Parmentier (lundi), un coq au vin (mardi), une blanquette d'agneau safranée (mercredi), un civet au beurre de genièvre (jeudi) et le cassoulet du vendredi. A la carte aussi, un pot au feu (69 F), le cabillaud aux deux cuissons (69 F), de bons desserts et quelques vins entre 56 et 90 F (que l'on vend aussi au verre). Prix nets. On peut toute la journée venir goûter d'un plat chaud, et la maison est fermée samedi et dimanche. Bon rapport qualité-prix.

● 15, place du Marché-Saint-Honoré (1er). Tél. : 261-60-93.

Salut l'artiste

La formule une entrée, un plat ne manque pas d'intérêt pour les petites bourses. La carte mérite attention, et le soir, dans ce quartier achalandé mais sans attraits gourmands, cette petite maison doit séduire, des œufs cocotte à la friture d'éperlans, du confit pommes persillées à l'entrecôte béarnaise, sans oublier les beignets de brandade, qui signalent que la fille du bon Paul Chêne est ici chez elle. Petits vins, banc d'huîtres. Glaces et sorbets de 15 à 20 F. Fermé dimanche et lundi soir.

● 22, rue Cujas (5e). Tél. : 354-01-10.

L. R.

L'année qualité

Défilés aux Tuileries sous les bravos de l'enthousiasme.


DESSIN ORIGINAL D'YVES SAINT-LAURENT

LA qualité, l'ampleur, l'acharnement du travail qu'on lui présente, frappent avant tout l'observateur des défilés des Tuileries. Ils sont des milliers qui ont participé à la création, à la réalisation, à la présentation de vêtements souvent admirables, des milliers qui, pour la première fois, ont été justement célébrés et avec quelque émotion la semaine passée à l'Elysée.

Les multiples représentations de la féminité qu'ils proposent saisissent aussi. Car les plus belles femmes du monde ont pris l'habitude de se rassembler à Paris quatre fois dans l'année pour présenter les collections de haute couture et de prêt-à-porter. Un régal. Cette semaine, elles ont hanté *trois* chapiteaux plantés aux Tuileries par la Chambre syndicale de la couture.

Il a fallu attendre lundi *matin pour voir sur le podium* la plus belle de toutes, la plus belle femme du monde, Inès de la Fressange, mannequin-vedette de Chanel. Inès, décontractée le matin en « chemise d'artiste » de popeline blanche et jupe courte et étroite de shantung noir ; Inès plus habillée l'après-midi en tailleur caban-cardigan de crêpe de Chine écossais marine et rouge ; Inès d'un chic fou le soir en robe de mousseline « rouge feu-follet », femme de rêve que nous offrait en final Karl Lagerfeld, admirable d'imagination et de fidélité à celle qu'il sert, Coco Chanel.

Lagerfeld, que nous ne quitterons pas si vite parce qu'il a, par son génie, suscité la seule vraie manifestation d'enthousiasme de ce marathon des Tuileries. Pour son propre compte, il répond au *soleil* le plus chaud par un tailleur de soie multicolore sur un chemisier à plis de crêpe de Chine marine. Il se joue des brises de *la* mer par une veste de kabig blanc sur un short *de lin noir. Il réinvente* l'heure du thé par les « taches *flash* » *d'un tailleur* de gabardine de laine imprimée dont la *jupe de soie noire* fera chavirer toutes les réticences.

Ses cocktails sont superbes en ensembles de satin de coton *imprimé, jupe-fleur et veste* losange, ou bien en robes de *mousseline noire brodées* de feux d'artifices qui explosent de couleurs *sur* les toits de villes imaginaires, brodées elles aussi juste au-dessus de l'ourlet. Ce talent-là, cette qualité-là sont l'un des biens les plus précieux de notre capital artistique actuel.

L'autre beau succès, dans une atmosphère terriblement joyeuse, a été celui de Jean-Rémy Daumas. Un mot d'ordre : *« Tata, taratata, rendez-vous à Monte-Carlo. »* Et c'est vrai que, si l'été prochain, Stéphanie, qui a déjà fait un tabac cette saison, papillonne à la piscine du Sporting en long peignoir écran « violette » sous une écharpe-gants Daumas, il faudra tout laisser tomber et y aller. Tabac garanti également pour un spencer imprimé « cigarettes » quatre effets : col-tailleur, châle-martingale et gilet sur jupe à effet gilet blanc. Tabac toujours pour une jupe-pantalon dos nu imprimée « allumettes », plissée sur la poitrine. Tabac enfin pour un haut noir drapé dans le dos sur un short vert volanté et pour un maillot de bain lycra devant et résille noir sur le dos et les hanches.

L'autre turbulent des podiums, *Jean-Paul Gaultier*, a fait fort. Il a taillé *« un costume pour deux »*, homme ou femme. Ainsi une demi-veste smoking à *une seule manche*, attachée par un bouton sur la *hanche et portée sur des* pantalons-bustiers lamés or et argent ; un costume deux-pièces en cuir bleu marine sur un pantalon court ; une jupe-bustier de cuir noir bordée de dentelle rouge reliée à un short ample par de grosses jarretelles et enfin une veste de smoking noir frangée dans le dos sur une jupe drapée sur la hanche.

Ne quittons pas les enfants terribles de la mode et jetons coup d'œil sur le travail chaque saison plus populaire de Claude Montana. La femme *est femme et généreuse en robe* bulle d'organza rouge posée sur *une jupe courte* de satin ou bien dans une étole drapée en *éponge* rose acide qui s'élève, rigide, à l'aplomb d'une épaule découverte. Beaucoup de daim aussi, pulls, étoles, manteaux et jupes, vert, jaune, glycine, etc. Notons pour finir un maillot de bain noir à craquelures roses, manches longues et col montant à vous laisser sur le sable.

Saluons au passage les performances électroniques d'Elisabeth de Senneville et ses imprimés vidéos à la gloire des tarots, les légionnaires en sarouels de soie plissée de Chantal Thomass et faisons une pause chez Jean-Louis Scherrer.

Il a dessiné une femme sage en tailleur de lin écossais pastel ; une femme jeune en ensemble de crêpe rose sous un *trench en serpent de la même* couleur ; une femme voyageuse *en tailleur* de lainage *tennis* beige sur un chemisier de crêpe écru et sous un trench ciré grège ; une femme réservée en blazer et jupe droite en lainage chiné noir et blanc ; une femme dans l'air du temps en veste jacquard, motif Miro ; et enfin une femme chic en robe de crêpe de soie blanc drapée et clippée sur la hanche. Le tout est très, très beau.

Impossible de ne pas faire une halte chez Chloé qui a confié le soir à Philippe Guibourgé pour des robes longues imprimées rehaussées de strass, des jupes et des shorts fluides avec juste ce qu'il faut de superpositions pour ne pas choquer. Guy Paulin, au mieux de sa forme, s'est joué du jour et de la nuit avec le même bonheur. De longues vestes de couleurs vives sur des pantalons étroits, des jupes longues et plissées, des ensembles en jersey noir et blanc épaulés et des pantalons très larges, bref : une collection de grande liberté dans le choix des matières, des formes, des longueurs par un styliste aussi brillant que ses broderies pour le soir.

Issey Miyake, Yohji Yamamoto, Sonia Rykiel, Castelbajac et Cerruti, pour ne citer que les principaux, étaient aussi de la fête des Tuileries. Nous les retrouverons bien sûr très bientôt dans ces colonnes.

OLIVIER SCHMITT.

DESSIN ORIGINAL DE KARL LAGERFELD

Tout bouge...

TOUT bouge dans les défilés de printemps 1985 des couturiers et créateurs, qui transposent avec bonheur les éléments des tenues de danse et de piscine, tant pour la ville que pour le soir. Une évolution se dessine : les grandes griffes entrent dans la vie quotidienne, multipliant les panoplies de coton et de lin, coordonnées aux tricots et aux imperméables, à côté des robes habillées qu'on vient chercher à Paris.

Angelo Tarlazzi décortique merveilleusement *les détails* séduisants du costume du plaisancier marin et de la gitane : maillots rayés, vareuses et débardeurs en superpositions moulantes mais aussi grandes blouses *décolletées* sur jupes imprimées. Maryll Lanvin *s'inspire des dessins de Raoul* Dufy pour ses tissus imprimés, façonnés et brodés qu'elle traite en maillots de bain à bustiers drapés et jupes fendues sur le côté.

Givenchy lance le short de *ville, une main au-dessus du* genou et large, avec une blouse à grandes manches et corselet. Des robes ajustées à taille haute, en soie marine, s'éclairent de parements blancs. Les robes de cocktail imprimées s'animent de volants.

Gérard Penneroux, de Christian Dior, plein d'esprit, se diversifie avec d'originales panoplies de tricots « plage et ville », des chemisettes et pantalons en coton imprimé tweed, tandis que son short du soir bleu roi à bustier se voile d'une housse de mousseline imprimée. Valentino fête son vingt-cinquième anniversaire par une silhouette « seconde peau » en robes-maillots de cachemire, en ensembles de villes dépouillées et en superbes blousons du soir sur pantalons.

Per Spook, *toujours* cohérent, fait évoluer ses panoplies des *shorts aux liquettes, en* tenues de jour et du soir à débardeurs *précieux, jupes ou* pantalons. Hermès multiplie les *créations pétillantes de* coordonnés, robes-chemisiers, avec un *nouvel* imprimé *toque* de jockey en charmantes robes, très *« Prix de Diane »*. Kenzo, enfin, au retour de la Martinique, *étend* aux *tons tropicaux* sa palette fleurie dans une silhouette *au-dessus de la* cheville, carrure large et buste *ajusté*.

Fidèle à son style, Yves Saint Laurent se démarque des courants du printemps 1985 par son utilisation massive du noir, seul, avec du vermillon en ensemble bicolore, avec du *blanc en imprimé*. Sa tenue favorite à toute heure : la combinaison épaulée et *féminine* à taille saturée, le pantalon à peine resserré d'une bande plate au-dessus de la cheville. Les robes-chemisiers, les belles blouses sur jupes droites ou en forme apportent des variantes séduisantes aux classiques de la griffe.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Guérillas de charme

ENTRE Saturne et la Lune (le décor), c'est Junko Shimada qui a ouvert aux Tuileries la semaine du prêt-à-porter. Les mannequins aux yeux cernés sont maquillés mauvaise mine, effet de l'été pourri et de l'automne pluvieux. Pour l'été 85, les prévisions sont pessimistes. On verra partout des imperméables, des tricots, des vestes enveloppantes, des teintes feuille morte et terre mouillée, relevées quand même de couleurs acides, et puis du lin.

Chez Junko Shimada, imprimés planète : évasion dans le cosmos, la terre est trop triste. Le coup de fouet, d'un passage rouge agressif, envoie jusqu'à la galaxie des fées blanches sur la caravelle en verre filé, souvenir d'un feuilleton pour enfants. Mais, ici, les fées ont la pâleur d'un lendemain de fête, portent des minis, des robes de mousseline sur des bas noirs.

Souvenir d'Eddie Constantine au temps de *Cigarettes, whisky et p'tites pépés*, sur des écossais sombres accompagnés de borsalinos. Souvenirs des gadgets-sixties, les bonnets-perruques rouges hérissées avec des casaques bleues, transparentes, sur lesquelles sont dessinés des poissons et des algues, madras superposés et la *Rumba dans l'air*, de Souchon, qui colle au ton d'Odile Lançon : sympa-décontracté, gai *en somme*.

Contraste : la longue marche des filles de *Comme un garçon*. Harmonies de grèges, imprimés kimono, mouchetages. Les bas sont roulés aux chevilles, les encolures et emmanchures sont déportées, les longueurs asymétriques, les jupes retroussées en dedans.

Coiffées de paille effilochée, elles marchent, les filles sans regard, collégiennes insolemment déglinguées, en chemisier virginal et jupes bleu marine, à gros plis, trop grandes, prêtes à tomber, retenues par une bretelle oblique.

Insensibles passages d'une couleur l'autre, d'un dessin l'autre. Rayures sur des manches étroites, bien trop longues, qui font des torses manchots. Et, *surprise*, il y a du soleil sur les filles, sur les pulls courts, souples, à manches larges, brillants, barrés de bandes mates : le final est d'or.

Chez Junko Koshino, le final est somptueux, avec des grandes capes drapées, quadrillées *de torsades*, sur des *combi*naisons de cuir, découpées dans le *dos, craquées* aux genoux. Avant, c'est mi-chair mi-poisson, mi-western mi-péplum, avec des tuniques, des toges, des jupes courtes à franges. C'est aussi le monde sous-marin avec des maillots très dénudés et du coton épais, court devant, long derrière, pour se déguiser en sirènes. C'est du mi-granité mi-rayé, des alliances de noir avec des couleurs pâles. Et une robe de cuir façon croco, à découpes sinueuses, juste pour l'image-gag, gag de luxe.

Et la star, c'est Thierry Mügler : bousculades et bagarres à l'entrée, avec une heure et demie de retard, et même *si* ce n'était pas voulu – un plancher qui s'est effondré, – *il faut* bien qu'une star soit en retard.

Des corselets avec des jupes corolles, des robes droites. Des minijupes et des jupes à franges. De la résille noire sur le décolleté, et des châles. Des pantalons pattes d'éléphant (en cuir), qualifiés « gauchos ». Les couleurs sont audacieuses et leurs alliances raffinées, les formes soulignent des corps de pin-up, jouent sur les contrastes du longiligne et des volants, des tournures... Le pop alterne avec l'hispano, tropical et séguedille, boléro et tango, Eva Peron, elle-même, chignon tiré, veste à basques longues, Evita, ressuscitée, prend un bain de foule. Don't cry Argentina, Yma Sumac et les filles du soleil, en fourreau Cléopâtre, couronnées, étincelantes, veillent sur toi.

Quelques jours plus tard. Fraîcheurs d'Orient chez les Girbaud, azur et blanc, coton aux dessins de cachemire, pour voyager sur les tapis de nuages, dans la magie des décalages horaires. Paris 10 h 30, New-York 5 h 30, Tokyo 18 h 30.

Les filles gambadent, entraînent des enfants extasiés de toutes les couleurs. Les images reprises en direct par video s'inscrivent dans des paysages citadins, des plages sans fin. On rêve de déserts tempérés, de guérillas de charme. On plane.

COLETTE GODARD.

